



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

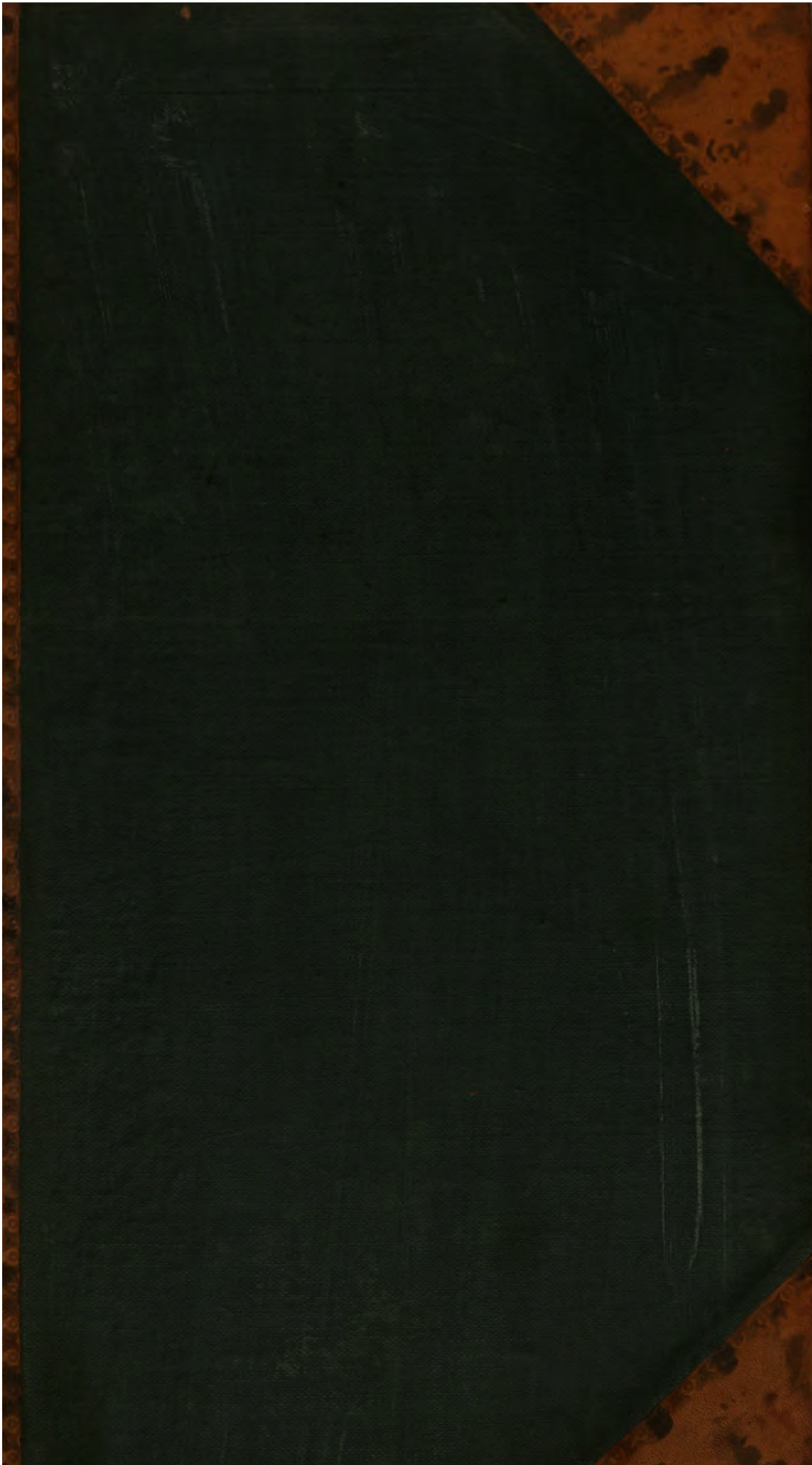
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

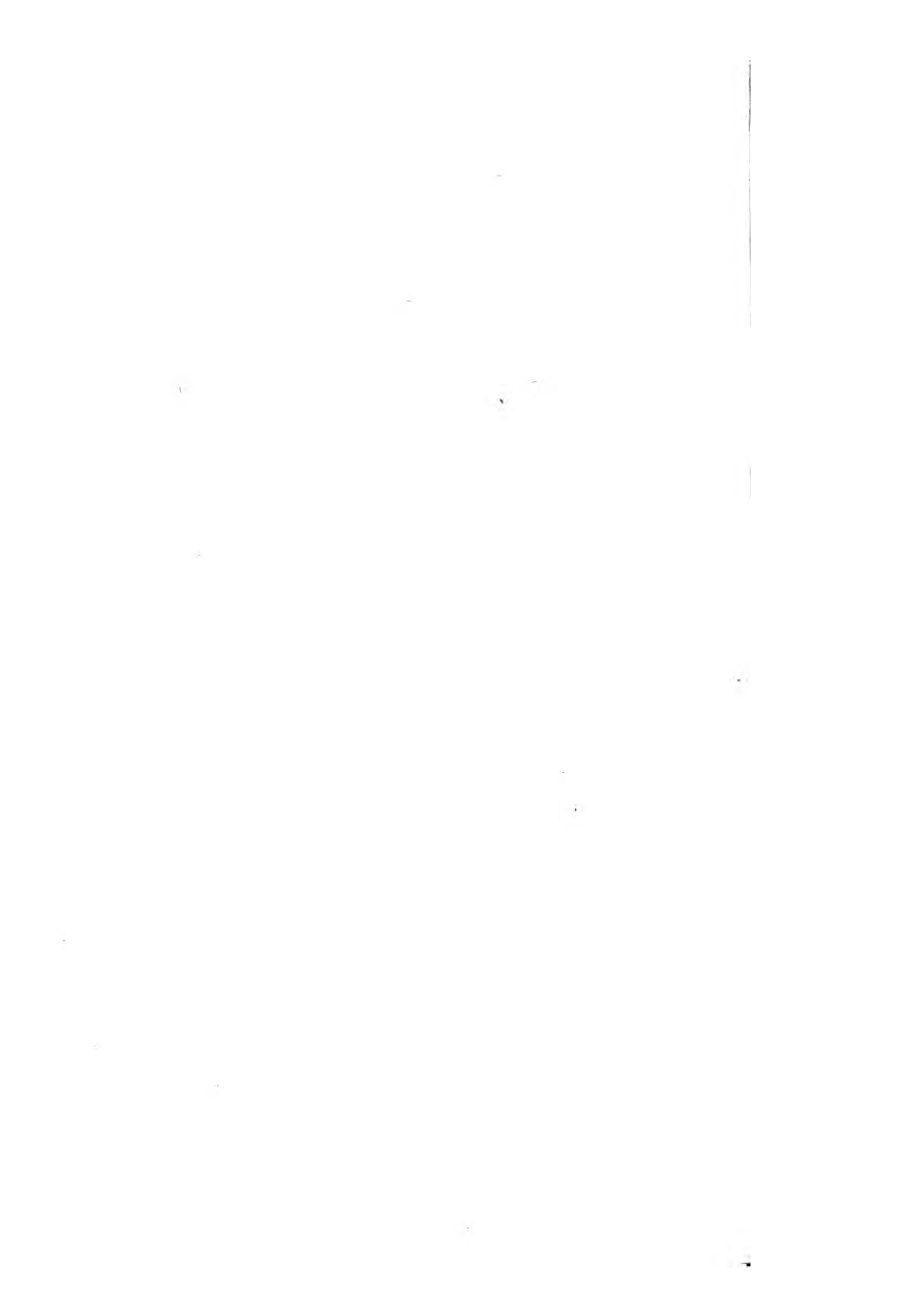


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



II (r) - 168





MUSÉE
DES
PROTESTANS CÉLÈBRES.

DE L'IMPRIMERIE DE RICHOMME,

RUE SAINT-JACQUES, N^o. 67.

MUSÉE

DES

PROTESTANS CÉLÈBRES,

OU

PORTRAITS et Notices biographiques et littéraires des
personnages les plus éminens dans l'histoire de la
réformation et du protestantisme.

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

Et publié par M^r. G. T. DOIN.

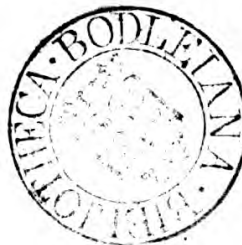
Nulle puissance humaine ne peut forcer le
retranchement impénétrable de la liberté du
cœur.... Accordez à tous la tolérance civile,
non en approuvant tout comme indifférent,
mais en souffrant avec patience tout ce que
Dieu souffre.

FÉNÉLON, *Direction pour la conscience
d'un Roi.*

TOME TROISIÈME.

PREMIÈRE PARTIE.

A PARIS,



CHEZ { WEYER frères et Comp^e., Négocians, rue Cadet, N^o. 7;
TREUTTEL et WURTZ, Libraires, rue de Bourbon,
N^o. 17.

1822.

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is scattered across the page and cannot be transcribed.]





Thomas Cranmer.

Wiber del.

Litho. de C. Motte.

MUSÉE

DES

PROTESTANS CÉLÈBRES.

THOMAS CRANMER.

UN trait frappant de la révolution religieuse du seizième siècle, c'est la diversité de caractère des hommes qui figurent dans cette grande action. Bien que la réformation ait été partout uniforme dans ses causes comme dans ses effets, cependant chaque peuple lui a imprimé un cachet particulier. Sa physionomie ne se montre nulle part plus originale qu'en Angleterre : en Allemagne et en Suisse, la liberté d'examen commençait à être comprise, et même était généralement exercée ; en Angleterre, dès le commencement, toute discussion fut interdite. Une intolérance nouvelle prêta son appui aux changemens que l'ancienne intolérance avait amenés : les armes de Rome furent tournées contre elle, et, à la place de son despotisme, Henri VIII établit le sien.

Sans avoir le temps de réfléchir, le peuple se trouva réformé par les décrets du parlement, et c'était dans les proclamations royales qu'il lisait ce qu'il devait croire. Entre les mains de l'avidé et cruel Henri VIII, la réformation anglaise fut bien moins un changement de doctrine qu'une affaire de passion et de finances. Sans parler des obstacles que le peu de culture des esprits opposait à des améliorations nécessaires, une réunion de circonstances d'un ordre particulier rendait le poste des réformateurs anglais très-difficile à bien remplir. Par un contresens bizarre, les opinions nouvelles, au lieu de naître dans la masse de la nation, descendirent au contraire du gouvernement jusqu'au peuple, et comme l'impulsion venait de très-haut, les réformateurs durent s'appliquer, non à l'augmenter encore, mais plutôt à la diriger habilement, et à faire tourner, au profit de la liberté d'examen, les forces qui allaient s'accumuler presque indéfiniment entre les mains du pouvoir : c'est ce que fit *Cranmer*. Ayons égard à la position délicate où il était placé dans tout ce que nous allons dire de ce grand réformateur. Assez souvent nous remarquerons dans sa conduite des réticences, des hésitations, quelquefois même des faiblesses coupables que nous ne déguiserons pas ; mais tout bien consi-

déré, il nous restera d'assez grands motifs pour honorer sa mémoire, pour apprécier les services de tous les genres qu'il rendit à la liberté d'examen, et qu'il couronna par une mort admirable. On l'a dit bien des fois, et il faut le répéter encore : la réformation n'est pas solidaire des fautes des réformateurs. Sous quelque jour que le caractère de plusieurs d'entre eux nous apparaisse maintenant, les principes qu'ils ont établis restent purs et sacrés comme une des conditions évidentes de la dignité humaine. Gardons-nous de penser, en écrivant leur histoire, que ces grands hommes qui ont rendu de si éminens services à la cause de la raison, aient besoin qu'on leur prête une perfection qu'ils eussent eux-mêmes désavouée.

THOMAS CRANMER naquit à Aslanton, le 2 juillet 1489. Sa famille était originaire de France, et remontait jusqu'au temps de la conquête des Normands. Cependant on ne trouve pas le nom de *Cranmer* dans la liste de la noblesse que Guillaume-le-Conquérant fit dresser après la sanglante journée de Hastings. Sa mère s'appelait Anna Hatfield. Dès son enfance, son éducation fut dirigée avec le plus grand soin : son père, fatigué des troubles qui avaient agité le règne de Henri VII, vivait retiré dans son château et s'occupait

uniquement du soin de former l'intelligence de son fils. Dès l'âge de quatorze ans, il le fit entrer à l'université de Cambridge. Dans cette académie célèbre, qui depuis a jeté tant d'éclat, *Cranmer* fut contraint de parcourir, dans toute sa longueur, la série des études scolastiques. Doué d'un jugement exact plutôt que d'un vaste génie, il s'aperçut bientôt du vide que tout ce stérile savoir laissait dans son esprit ; et comme son goût le portait à choisir de préférence l'état du saint ministère, il méprisa bientôt la *scolastique*, cet attirail de phrases qui n'avaient aucun sens précis, et dont l'obscurité alimentait sans cesse des disputes auxquelles la piété ne gagnait rien. Il obtint le grade de maître ès-arts. Peu de temps après, une demoiselle de la ville de Cambridge attira les regards du jeune *Cranmer* et reçut ses premiers sermens. Il fallut résigner le titre académique ; *Cranmer* ne put se résoudre à trahir sa promesse et il rendit ses diplomes. Il se maria et obtint une place de lecteur au collège de Buckingham, dépendant de l'université d'Oxford. Cependant on le regrettait à Cambridge ; la variété de ses connaissances, la clarté de sa méthode, et sur-tout l'art avec lequel il savait éclaircir les obscurs sujets où la polémique religieuse s'exerçait alors, le firent rappeler à Cambridge

après la mort de sa femme. Cette perte, qu'il ressentit vivement, jeta une teinte de mélancolie sur son caractère. Le malheur produisit chez *Cranmer*, comme chez toutes les grandes âmes, un penchant plus décidé vers une active bienveillance.

L'université d'Oxford lui offrait une place et des avantages brillans ; mais ses souvenirs et la reconnaissance le retenaient à Cambridge. La rivalité d'émulation entre ces deux universités augmentait tous les jours avec les progrès des études classiques, et *Cranmer*, forcé de choisir, resta fidèle à la ville où il avait passé ses premiers ans. En 1523, il obtint le grade de docteur en théologie, et fut nommé à une place d'examineur. Les fonctions de cette charge, où il est impossible de satisfaire tout le monde, lui attirèrent un grand nombre d'ennemis. Le tribunal de *Cranmer*, l'homme le plus doux qu'on puisse concevoir, excita une sorte d'effroi (1). On ne pouvait lui reprocher de faire des ques-

(1) STRYPE'S *memorial of the reverend father in God, Thomas Cranmer*. 1644, Londres, in-fol. C'est la seule histoire complète de la vie et des travaux de *Cranmer*. L'auteur put consulter tous les manuscrits qu'il a laissés. Cet ouvrage est remarquable, non-seulement par l'exactitude des détails et l'importance des faits historiques, mais encore par la plus élégante simplicité de style.

tions captieuses ou embarrassantes, mais il exigeait chez les candidats des idées claires, des notions précises sur les grandes vérités du dogme et de la morale. Il décriait la méthode scolastique ; il s'appliquait à introduire une logique sévère dans les raisonnemens : c'était déjà un commencement de réforme. Jusqu'ici nous avons vu *Cranmer* remplissant les tranquilles fonctions académiques ; il va paraître bientôt sur une scène plus élevée. Il y fut porté par une de ces circonstances qui semblent fortuites, et par lesquelles cependant un vaste esprit se trouve lancé dans la carrière, d'où il pourra se faire apercevoir au loin.

Dans tous les temps, les hommes se sont vivement intéressés aux démêlés domestiques de leurs princes, et on ne parlait alors en Angleterre que du divorce projeté entre Henri VIII et Catherine d'Aragon. Malgré la divergence d'opinion qui règne encore à cet égard, il ne serait pas déraisonnable d'admettre que les premiers doutes du roi sur la légalité de son mariage lui fussent venus de bonne foi. Ce qu'un autre eût décidé par passion et encore plus par convenance, devint chez lui le sujet d'un long examen. Il pesa la chose avec les soins d'un homme très-scrupuleux et d'un théologien subtil. Il consulta les écrits des pères, et les énormes compilations qui

constituaient alors la science du droit. Son opinion n'était pas encore arrêtée, lorsque la fille de sir Thomas Boleyn vint mettre un grand poids dans la balance. Ce qu'il y a de certain, c'est que la vue de cette jeune personne, remplie de graces et d'esprit, décida du sort d'une controverse que Thomas d'Aquin avait commencée. On avait obtenu, il est vrai, une dispense de Clément VII qui avait permis à Henri VIII d'épouser la veuve de son frère ; mais une fois qu'il eut été reconnu par la grande majorité des évêques anglais, que le mariage était d'un degré que l'Évangile interdit, alors il s'élevait incidemment une question d'une toute autre importance, celle de savoir jusqu'à quel point le pape avait droit de dispenser de l'observation de la loi divine ? Il est même très-curieux de voir une simple question de mariage s'étendre ainsi, et enfin comprendre dans sa solution, des points qui constituaient la réforme tout entière. La possibilité du divorce ne dépendait plus que de la manière suivant laquelle on allait répondre à la question générale. On voit qu'il ne s'agissait de rien moins que de juger le pouvoir du pape. Mais à qui devait-on recourir pour décider cette importante cause ? Sans doute, Henri VIII pouvait bien en appeler au futur concile, cet épouvantail que les rois opposaient

à la cour de Rome, et qui s'éloignait à mesure qu'ils croyaient le saisir : mais en attendant il restait marié.

Au milieu de ces embarras, Henri VIII, pour se distraire, fit un voyage dans les comtés du centre de l'Angleterre. Il s'arrêta quelques jours à l'abbaye de Waltham, chez sir Cressy. Le sort voulut que *Cranmer*, chassé de Cambridge par la peste qui ravageait cette ville, se fut réfugié aussi chez sir Cressy, l'ami de son père et le sien. Un soir, Gardiner, évêque de Winchester, et Edward Fox, son aumônier, qui faisaient partie de la suite du roi, soupaient ensemble avec *Cranmer* et le maître du château. La conversation s'engagea sur le divorce royal. Les opinions furent très-partagées. Le docteur *Cranmer* eut aussi l'occasion de dire ce qu'il en pensait. Il remarqua que la question lui paraissait extrêmement simple; qu'elle se réduisait à savoir si un homme peut épouser la veuve de son frère, et que le seul moyen de la décider, c'était de prendre l'avis des principales universités de l'Europe. Il ajoutait encore, qu'il faudrait bien que le pape lui-même se soumît au jugement de tous les docteurs assemblés. Cette opinion de *Cranmer* fut soigneusement relevée par Gardiner, qui se hâta d'en faire part au roi. Henri VIII, qui n'avait pas pensé

à ce moyen, fut transporté de joie; il paraît que l'évêque essaya même de s'attribuer le mérite de l'idée nouvelle; mais Fox avoua franchement qu'elle appartenait à *Cranmer*. Aussitôt Henri le manda près de lui. Il s'excusa long-temps avant d'obéir. La jeunesse du roi avait été fort orageuse; son naturel capricieux et dur commençait à percer. Déjà il déployait ce goût pour la prodigalité qu'il porta si loin dans la suite. *Cranmer* ne se souciait pas beaucoup d'obtenir ses bonnes grâces (1). Enfin il reçut l'ordre positif de se présenter devant le roi. Il fallut obéir. Henri l'entretint long-temps, et fut charmé de son savoir modeste et de la justesse de ses raisonnemens. Cependant, rien encore n'appelait *Cranmer* à la cour, seulement il promit au roi de traiter par

(1) « Un homme entièrement livré à l'étude des lettres et tout-à-fait étranger aux intrigues des courtisans, devait craindre le séjour glissant de la cour. » (« *Lubricitatem loci non poterat non horrere, homo litterarum studiis deditus et aulicorum versutis nunquam assuetus* : » DE PRÆSULIBUS ANGLIÆ COMMENTARIUS, *omnium episcoporum nec-non et cardinalium ejusdem gentis, nomina, tempora, seriem atque actiones maxime memorabiles, ab ultimâ antiquitate repetitâ complexus*. Par FRANCIS GOODWIN, 1616, Londres, in-4°.) Cet ouvrage, qui forme un recueil biographique disposé suivant l'ordre des temps, est très-utile à consulter pour l'histoire de l'église anglicane.

écrit la question du divorce. Pendant qu'il s'occupait de ce travail, retiré dans l'abbaye de Waltham, il fut témoin de la chute éclatante de Wolsey; ce ministre, qui avait gouverné l'Angleterre et divisé l'Europe, dont Charles-Quint même avait courtisé l'alliance et qui n'aspirait à rien moins qu'à la triple couronne, fut sacrifié en un instant à des intrigues de cour; abandonné de ses amis, parce qu'il était abandonné de son maître, il alla mourir de douleur et de regret dans une cellule des cloîtres de Leicester. Cette leçon ne fut pas perdue pour *Cranmer*; il apprit combien les faveurs des grands sont fragiles. Il s'affermir dans la résolution qu'il avait prise, de s'en tenir dans cette affaire au simple rôle d'écrivain et de se borner à donner son avis. Mais la providence lui destinait une place plus élevée et de plus grandes épreuves.

Il ne tarda pas à faire paraître cet ouvrage remarquable, qui contient tout le secret de la réforme, où il établit que les décisions du pape doivent toujours céder à la loi divine. Aussitôt des discussions très-vives s'engagèrent dans les universités anglaises. *Cranmer* fut chargé par Henri VIII de voyager en Italie et en Allemagne pour soutenir l'illégalité de son mariage. Il eut ordre de disputer contre tout venant.

Il obtint même une audience de Charles-Quint, qui lui donna une réponse évasive, où l'on voyait cependant tout son dépit de la conduite outrageante du roi d'Angleterre envers une princesse du sang espagnol. Dans le cours de cette tournée polémique, *Cranmer* défia successivement les plus subtils théologiens qu'il trouvait sur son passage. Il déployait l'activité d'un homme qui est pleinement convaincu de la thèse qu'il défend. Au commencement du seizième siècle, les esprits ne s'attachaient pas encore à sonder les points vraiment importants de la théologie, et les questions de pure discipline faisaient incessamment retentir les écoles, parce que c'était les seules qu'on pût examiner avec une sorte de liberté d'opinion.

Le docteur *Cranmer*, qui ramenait toujours la chose à la décision de l'Évangile, réussit à convaincre un très-grand nombre de personnes qui examinaient la difficulté de bonne foi, et il n'eut pas de peine à prouver, d'après le christianisme et la raison, que le mariage du roi était d'un degré de parenté que la loi divine interdit. Un fait remarquable et qui n'a pas échappé aux historiens, c'est que dans cette consultation des principaux docteurs de l'Europe, la situation politique des universités ne paraît pas avoir influencé leurs

décisions. Sans doute, les docteurs italiens surtout, étaient loin de prévoir que leur jugement deviendrait par la suite l'occasion d'une brèche irréparable faite à leur église. *Cranmer* entreprit aussi le voyage de Rome. Il se présenta devant le pape, qui promit de convoquer un concile à Mantoue pour juger la difficulté. Mais il était évident que cette assemblée serait toute dévouée aux intérêts de Rome, et Henri, excité par *Cranmer*, répondit fièrement, qu'il ne voyait que les princes chrétiens réunis qui eussent le droit de fixer l'ouverture d'un concile général (1). Il est encore très-curieux, dans ces débats si frivoles en apparence, mais qui touchaient cependant à de si grands intérêts, de suivre la conduite vacillante de Clément VII, homme timide et incapable de prendre une forte résolution, qui se rappelait toujours le pillage de Rome et son humiliante captivité, et qui se trouvait placé dans l'alternative, ou de perdre l'Angleterre en blessant Henri VIII, ou d'offenser mortellement Charles-Quint en consentant au divorce de sa tante, et

(1) GILBERT BURNET, *histoire de la Réformation anglaise* : ouvrage capital pour tout ce qui regarde l'établissement ecclésiastique de l'église anglicane.

ainsi de s'attirer tout le poids de la vengeance de l'empereur , dont les armées couvraient l'Italie.

Cranmer, dans le séjour qu'il fit en Allemagne, épousa secrètement la sœur d'Osiandre, célèbre théologien, disciple et ami de Luther. Il cultiva l'amitié de Cornélius Agrippa, qui avait été accusé de sorcellerie par un clergé ignorant, parce qu'il dédaignait le fatras inextricable qu'on appelait *science* de son temps, et qui s'en vengea, en attaquant les gens d'église avec une énergie et un courage dont on s'étonne encore aujourd'hui. Henri VIII suivait *Cranmer* dans ses courses. Il se faisait rendre compte de son zèle et de tout le soin qu'il mettait à le servir. Il résolut de l'en récompenser, en le nommant tout-à-coup à l'archevêché vacant de Cantorbéry, la première dignité ecclésiastique de l'Angleterre. *Cranmer* refusa obstinément cette place pendant six mois entiers. Il avait été chargé de recueillir les avis des théologiens sur le divorce du roi; sa tâche était remplie et il ne demandait plus qu'à jouir dans une tranquille retraite du repos si nécessaire aux études académiques. Enfin il fut obligé de céder aux ordres réitérés du roi. Ainsi *Cranmer* fut entraîné dans la carrière des grandeurs pour ainsi dire malgré lui. Il ne s'en laissa pas éblouir, et l'éclat de la cour ne lui fit pas contempler avec moins d'in-

différence des richesses qu'il avait toujours méprisées. Lorsque dans la cérémonie de consécration, on voulut lui faire prêter le serment par lequel les évêques promettaient au pape une obéissance presque passive, *Cranmer* déclara, dans une protestation écrite, qu'il n'entendait pas reconnaître l'autorité de l'évêque de Rome dans sa patrie (1). Peu de temps après cette cérémonie, il cita Catherine d'Aragon devant son tribunal spirituel; il déclara nul son mariage avec le roi, et bénit l'union nouvelle que l'impatient monarque avait contractée avec Anne Boleyn, sans attendre que son premier mariage eût été dissous. Sur ces entrefaites, quelques nuages s'étaient élevés entre Clément VII et Charles-Quint. Le pape allait se venger de l'empereur en ratifiant le divorce du roi d'Angleterre, et de plus, François I^{er} offrait de se porter médiateur entre les deux puissances; cette démarche eût reconcilié le pape avec Henri VIII, et probablement la réformation anglaise eût été long-temps ajour-

(1) *Cranmer* fut consacré le 30 mars 1533. Voici la formule de protestation qu'il écrivit au bas des bulles du pape. « *Non est, non erit meæ voluntatis, vel intentionis, per hujusmodi juramentum vel juramenta, qualitercumque verba in ipsis posita sonare videbantur, me obligare contra legem Dei, regem nostrum Angliæ, aut reipublicæ leges, aut prærogativas.* »

née. On sait par quel hasard inexplicable la chose prit un autre cours. La publication d'un libelle , une tempête , un courrier arrêté , un mal-entendu ; tels furent les événemens qui empêchèrent l'Angleterre de rentrer dans l'obéissance de la cour de Rome. Qui pourrait ne pas remarquer ici combien il est étonnant dans l'histoire du monde , de voir l'influence des plus légères circonstances sur les plus grands événemens ! Quelquefois les plus vastes destinées humaines tiennent à un fil , et c'est sur-tout alors que les hommes semblent n'être que les dociles instrumens d'un mystérieux et irrésistible pouvoir.

Les menaces arrivées de Rome déterminèrent le parlement anglais à promulguer les fameuses lois de 1534 , qui rendirent tout retour impossible. Quoique les lumières fussent très-peu disséminées , et que les Ecritures saintes , d'après lesquelles seules le peuple peut se faire une opinion , ne lui eussent pas été présentées , cependant la déclaration qui rendait l'Angleterre indépendante du pape , avait quelque chose de patriotique qui devait plaire à la nation. *Cranmer* travaillait sans relâche à disposer les esprits à de plus grands changemens. D'après ses conseils , le prieur et les moines de Cantorbéry signèrent une déclaration portant : « Que l'évêque de Rome n'avait pas

plus de pouvoir en Angleterre que tout autre évêque étranger. » De la part de moines, c'était beaucoup obtenir. Les principales résistances venaient de l'église, car en général les grands recevaient leur religion des mains du maître. Sir Thomas More et Fischer, évêque de Rochester, seuls, refusèrent de signer l'acte relatif à la succession illégitime de la fille de Catherine d'Aragon et au pouvoir du pape ; tous deux furent condamnés à mort et exécutés. Sir Thomas More serait le plus accompli des hommes de son temps, s'il n'eut été persécuteur ; son genre d'esprit ne convenait pas à Henri VIII : il fit voir en mourant l'insouciance et la gaieté d'un philosophe. Fischer était également distingué par sa modération et ses connaissances. La cour de Rome, aussi imprudente quelquefois dans ses faveurs que dans ses ressentimens, décida sa perte en lui envoyant, dans sa prison, le chapeau de cardinal. Leur supplice est une des choses qu'on a le plus souvent reproché à *Cranmer*, et cependant il faut l'acquitter de tout reproche à cet égard. Il ne contribua certainement pas à leur condamnation ; d'ailleurs il lui eut été impossible de les sauver. Henri VIII n'était pas homme à suivre des conseils ; et quelquefois même il était dangereux de lui en donner. Tout absolu qu'il

était, souvent *Cranmer* lui fit entendre la vérité, mais ce n'est pas à lui qu'on doit demander compte des cruautés d'un roi, qui était merveilleusement secondé par le plus servile des parlemens.

L'archevêque de Cantorbéry eut bientôt occasion de déployer sa modération habituelle. Un ecclésiastique s'avisa malgré les lois de prêcher ouvertement le pouvoir spirituel du pape. Depuis les mesures violentes que l'autorité avait prises, ce dogme avait acquis pour le peuple l'attrait d'un dogme défendu, et le prédicateur fut écouté avec indulgence. Mais un prieur du diocèse de Cantorbéry, plein d'ardeur contre des opinions que le roi avait proscrites, se hâta de dénoncer le moine rebelle. L'affaire pouvait aller très-loin. *Cranmer* ne vit dans cette démarche violente que le zèle d'un fonctionnaire. Il évoque la cause à son tribunal; il tâche de ramener le moine à des opinions plus éclairées, mais n'ayant pu parvenir à le convaincre, il l'envoie dans un diocèse éloigné, et la procédure n'eut pas l'éclat que le prieur aurait voulu lui donner.

Cromwell était à la tête du ministère anglais. Toutes ses vues se tournaient vers les intérêts de la réformation. Elevé dans les études libérales,

il n'avait contracté aucune habitude de fanatisme. Son éducation n'avait pas été dirigée par des prêtres. Il n'avait aucun goût pour les vaines disputes de la scolastique. La conformité de penchans qui régnait entre lui et *Cranmer* ne pouvait manquer de les rapprocher. Leurs efforts réunis servirent beaucoup la cause de la réformation. Le nouveau ministre devait son avancement à l'amitié du roi, qu'il avait méritée par sa conduite à la chambre des communes dans l'affaire du bill contre *Wolsey*. Seul parmi tous ses anciens amis, *Cromwell* prit la défense du favori disgracié; seul il déploya en faveur de *Wolsey* malheureux, un zèle qu'il lui avait refusé, tant qu'il resta puissant. Cette noble conduite toucha vivement *Henri VIII* : son âme si insensible savait admirer une haute vertu. L'histoire nous montre que les tyrans devant lesquels tout fléchit, ne sont pas fâchés de rencontrer quelquefois une petite résistance, sans doute, pour l'honneur de la nature humaine. Désormais *Cromwell* et l'archevêque vont travailler de concert. Ils mirent tous leurs soins à faire paraître une traduction des Ecritures saintes. On assembla le clergé en 1536. Dans cette réunion, *Cranmer* porta la parole avec cette éloquence modeste et persuasive qui le distinguait : il s'attacha sur-tout

à réfuter l'opinion de quelques prélats qui paraissaient défendre l'ignorance populaire : enfin il obtint qu'il serait fait une traduction, des Ecritures et l'impression en fut ordonnée à Paris (1).

(1) Le célèbre testament de Tindal avait été répandu en Angleterre, en 1526; on l'avait fait imprimer furtivement à Hambourg ou à Anvers. L'édition entière fut brûlée et détruite par Tonsal et sir Thomas More. Tindal fit une seconde édition en 1530, et l'envoya en Angleterre à son frère Jean Tindal et à Thomas Patmore. On les arrêta tous deux; ils furent traduits devant la *Chambre étoilée*, et condamnés à être conduits à cheval sur la place principale de Londres, couverts des feuillets du testament cousus à leurs habits, et à les jeter eux-mêmes dans le feu. On joignit à cette punition ridicule l'énorme amende de 18,000 livres sterling. En 1531, *Cranmer* fit paraître un testament; les évêques remontrèrent au roi que la préface contenait des plaisanteries sur l'épiscopat. Ainsi en 1531, on brûla encore cette nouvelle édition : en 1537, nouvelle impression de la Bible de Tindal et de Roger, à Hambourg, par Grafton et Whitechurch, à 1,500 exemplaires. Ce Roger périt l'un des premiers sous le règne de Marie. Cette Bible fut dédiée au roi Henri VIII, et augmentée de notes, prises dans les ouvrages de Luther. Grafton en fit paraître une édition sans notes et d'un grand format. Il essaya de faire imprimer cette Bible à Paris. Henri VIII écrivit par son ambassadeur à François I^{er}. L'évêque Bonner protégeait l'entreprise et obtint des lettres patentes de François I^{er}, qui permettaient l'impression. Mais en 1538, Henri Gervais, prieur du couvent des frères Prêcheurs de Paris et le moine Mathieu Ory, obtinrent un arrêt de la Sorbonne et du conseil, pour faire arrêter l'impression. On saisit 2,500 exemplaires, qui

Une affaire aussi importante que celle de présenter la Bible au libre examen de tous les fidèles, ne pouvait manquer de faire naître des discussions. Un prêtre de Cantorbéry écrivit à ce sujet une lettre très-forte, où il inculpait gravement *Cranmer*. En général le clergé régulier se montrait fort opposé à toutes ces nouvelles mesures ; il semblait avoir le pressentiment de la ruine de ses monastères. *Cranmer* écrivit au roi, sous la date du 26 août 1537, pour se plaindre de ce libelle ; mais en même temps, il refusa d'être juge d'un homme qui l'avait offensé. Voici comme il s'exprime. « Par ces paroles, je vois que je suis grièvement calomnié dans un grand nombre de ces points ; pour cette cause, je supplie votre grace que ce ne soit pas moi qui aie le jugement de l'affaire ; à cause qu'il pourrait dire que

furent brûlés ; mais en 1540, quelques anglais trouvèrent le moyen de racheter les presses et les caractères ; et la Bible complète fut imprimée en Angleterre. Henri VIII ordonna à toutes les paroisses de s'en procurer un exemplaire, et en fixa le prix à 12 schellings, relié. En 1543, la Bible fut encore supprimée ; Grafton, l'imprimeur, fut mis en prison, et la lecture des Ecritures saintes continua d'être défendue pendant le reste du règne de Henri VIII. Il est curieux de parcourir la série de toutes les difficultés que la distribution de la Bible éprouva, au seizième siècle, chez cette nation qui, aujourd'hui, en répand, année commune, un demi-million d'exemplaires, dans toutes les langues et sous tous les degrés de latitude.

je suis juge et partie. » Enfin *Cranmer* fit en sorte que l'affaire n'eut aucune suite ; on peut dire de lui que jamais, dans tout le temps de sa puissance, il ne fut la cause de la poursuite d'un homme pour crime d'opinion. Ce n'était là encore que des mesures préparatoires à la réformation anglaise. Le premier, le grand pas était fait, il ne s'agissait plus que de marcher dans la même ligne avec sagesse et fermeté. *Cranmer* conseille à Henri VIII d'ordonner une visite générale de tous les monastères. Les religieux avaient eu l'imprudence de contester la suprématie du roi, et ce trait seul peut faire voir combien leurs vues politiques étaient resserrées. C'est une des qualités les plus difficiles dans les révolutions, de savoir quand il faut céder et quand il faut résister à l'orage : l'obstination de ces moines les perdit. Du reste, il n'est pas étonnant que les membres des ordres monastiques séparés de l'Etat par leurs règles et leurs immunités, aient hésité long-temps avant de rejeter l'autorité de Rome, qui leur avait donné de si beaux privilèges. Aux yeux du roi, leurs richesses étaient leur plus grand tort. Sans doute *Cranmer* contribua beaucoup à faire licencier toute cette milice papale, mais il aurait voulu qu'on eût procédé avec plus de modération. Sous ce

rapport il ne put rien obtenir. Dès que Henri VIII s'était mis un projet en tête, il était impossible de lui en faire abandonner la moindre partie. Quelques monastères, pensant qu'on attribuerait leur frayeur à un mouvement de générosité, se flattèrent de détourner le coup en sacrifiant volontairement les biens qu'on leur eut arrachés quelques jours plus tard. Leur tardive déférence ne les préserva pas de la ruine commune : seulement on leur accorda une pension un peu plus considérable, et on garda le silence sur les inventions pieuses trouvées dans leurs couvens. On confisqua leurs richesses, et on leur laissa leur réputation de sainteté. Ce n'était pas là ce qu'ils demandaient.

L'archevêque de Cantorbéry se trouva placé bientôt dans des circonstances tristes et difficiles. Henri VIII répudia Anne Boleyn, celle de toutes ses femmes à laquelle on ne peut reprocher même une inconséquence. Elle périt, cependant pour faire place à Jeanne Seymour, et *Cranmer* prononça la sentence qui annullait le mariage. Il est vrai de dire qu'il ne rendit le jugement qu'après une sorte d'aveu que la crainte d'un affreux supplice avait arraché à cette jeune reine. Mais est-ce là un motif suffisant pour l'excuser ? Il serait difficile de le soutenir. Suivre en aveugle

les ordres des rois et se faire le servile instrument de leurs volontés, tel fut dans tous les temps le crime des flatteurs, et c'est une conduite que la postérité doit flétrir : mais, s'exposer à toute leur colère plutôt que de s'associer à leurs excès ; préférer une honorable disgrâce à des faveurs trop chèrement achetées ; voilà une rare et haute vertu qu'on ne rencontre pas toujours dans la conduite de *Cranmer*.

Nous arrivons maintenant à une époque où il déploya un tout autre caractère. La réformation anglaise était loin d'être affermie. Partout elle montrait les traces non du libre examen du peuple, mais des volontés du souverain. Les premiers traits de ce grand changement moral avaient été grossièrement ébauchés par la main d'un roi très - arbitraire ; des institutions évidemment contraires à l'Évangile avaient été détruites, sans doute, mais il en restait une foule qui accusait la sagesse des réformateurs. Enfin le nouvel édifice, improvisé par la violence du roi et la complaisance de ses parlemens, portait les marques de sa construction rapide. *Cranmer* remplissait un poste difficile et glissant. Il se trouvait placé entre Henri VIII, à qui tous les moyens étaient bons pour faire triompher son opinion personnelle, et Rome, qui ne perdait pas l'espoir de res-

saisir son autorité. Il fallait marcher entre ces écueils , et les éviter tous deux. *Cranmer* favorisa constamment la liberté d'examen, dans la confiance que la raison reprendrait un jour son empire ; et quoique la réformation anglaise fût à peine commencée , il se hâta de déterminer nettement l'espace qu'elle avait parcouru. Dans ces circonstances, il fit convoquer une nouvelle assemblée du clergé. Nous ne devons pas nous étonner de trouver dans les décisions qui furent prises alors , un reste de respect pour des points qu'on a rejetés plus tard , tels que la présence réelle, le purgatoire, l'invocation des saints, et le célibat des prêtres. La chose importante, c'est que *Cranmer* eut assez d'influence pour faire décréter que l'Écriture Sainte est la seule règle de foi. C'est ainsi qu'au milieu du désordre et dans l'état incertain des esprits, *Cranmer* jetait les fondemens d'une réformation générale, qui n'aurait d'autres bornes que celles des erreurs même qu'il fallait effacer. Ses soins assidus pour la renaissance de la religion en Angleterre, ne lui faisaient pas perdre de vue les intérêts du protestantisme hors de sa patrie. Il essaya d'amener **Henri VIII** à une réunion avec les réformés de l'Allemagne. Mais le roi, qui ne voulait la réformation qu'autant qu'il la faisait lui-même, tenait

encore avec une fanatique obstination à des dogmes que les protestans de l'Allemagne avaient depuis long-temps abandonnés. Son amour propre de controverse rendait d'ailleurs tout accommodement impossible. D'un autre côté il savait que Charles-Quint combattait beaucoup moins l'hérésie, que la liberté germanique, dans sa querelle avec les princes allemands, et que dans l'occasion, il ne manquerait pas de tourner ses armes contre l'Angleterre, pour se venger des outrages faits à Catherine d'Aragon. Voilà pourquoi, sans songer le moins du monde à un arrangement, il fit grand bruit de ses projets d'alliance avec les disciples de Luther et de Mélanchthon. Ces derniers se hâtèrent de lui envoyer des docteurs qui avaient ordre de tout arranger en politique et en religion. Diplomates et théologiens, comment auraient-ils pu réussir : c'était trop d'une qualité pour s'entendre.

Cette alliance n'ayant pu s'effectuer, *Cranmer*, et *Cromwell* ainsi qu'une foule d'autres seigneurs, conseillèrent à *Henri VIII* une seconde réforme des monastères. Cette fois, le dernier coup leur fut porté. Toutes les fraudes pieuses, tous les déréglemens furent mis au grand jour, et on sait que rien n'indigne le peuple davantage que de lui faire voir qu'il a été long-temps

trompé. On procéda à la suppression des couvens avec un zèle d'autant plus suspect quant à ses motifs, que le roi et quelques seigneurs s'enrichissaient seuls des dépouilles des ordres religieux. Sans doute, c'était une grave atteinte portée à la religion romaine, mais la réformation, conçue dans son véritable sens, n'avancait pas pour cela; car on ne peut donner ce nom à un changement tumultueux dans les formes extérieures du culte. Aussi le roi, malgré les continuel avis de *Cranmer*, était-il très-loin d'accepter toutes les conséquences de la réformation. Il s'empressa de rendre les lois les plus terribles contre la liberté d'examen, dont l'esprit s'étendait tous les jours. Sa fureur de raisonnement se déploya sur-tout contre le malheureux Jean Nicolson, qui avait pris le nom de Lambert pour échapper aux poursuites. Le tableau du jugement si original que Henri VIII rendit à Westminster dans cette occasion, a été tracé par tous les historiens, et je ne m'y arrêterai pas; seulement je dois dire un mot de la conduite de *Cranmer*. Il épuisa toutes les ressources de son esprit dans une conférence secrète avec Lambert, pour tâcher de lui persuader de ne pas exiger du roi cette dispute dont il prévoyait bien l'issue. Mais aucune considération ne put fléchir son courage, ou si l'on

veut, son entêtement. D'ailleurs, les discours prononcés à cette occasion, tant par Lambert que par les orateurs du roi, sont tellement absurdes et vides de sens, qu'il est impossible d'en rapporter une phrase. L'évêque de Winchester sur-tout déploya un tel luxe d'extravagance, que le sang-froid de Henri VIII ne put y résister, et sa figure large et froide se dérida un instant. *Cranmer* aussi défendit la présence réelle. Nous ne devons pas en être étonnés. Il paraît qu'il ne rejeta entièrement ce dogme que vers l'année 1543, grâce aux sollicitations et aux raisonnemens de Ridley. C'est le caractère de notre faible nature de n'abandonner une vieille erreur qu'avec une sorte de regret.

Nous touchons à l'époque de la vie de *Cranmer*, qui fait le plus d'honneur à sa mémoire. L'horrible loi *des six articles* frappait de mort toute personne qui niait la présence réelle et d'autres dogmes contre lesquels la réformation avait été dirigée. Ce coup consterna les amis de la liberté d'examen en Angleterre. On était indigné de voir un souverain, qui se prétendait séparé de l'église romaine, adopter cette méthode d'intolérance, dont elle seule lui fournissait les précédens. Aucune opposition ne se manifesta en Angleterre lors de cette mesure

odieuse, et le silence de la peur que gardèrent alors les représentans de la nation est une des choses qu'on a le plus reproché aux vils parlemens de Henri VIII. Remarquons que cette même loi établissait une sorte d'inquisition de fait avec toutes ses conséquences, en créant des commissaires pour la recherche des crimes contre la foi. Dans la chambre des pairs, composée de cette noblesse toujours aux pieds du souverain, et qui changeait à son gré de doctrine et de croyance, on entendit sans observation les trois lectures du bill qui mettait le comble à son despotisme et atteignait au vif les libertés du pays. Un seul homme se leva pour parler contre ces mesures intolérantes : c'était *Cranmer*. Il s'opposa vivement à une loi qui ordonnait de croire sous peine de supplices affreux. L'amitié et la considération de Henri VIII pour l'archevêque l'emportèrent cette fois sur sa dureté accoutumée ; et il lui fit entendre qu'il ferait bien de s'absenter de la chambre des pairs. *Cranmer* répliqua qu'il resterait pour voter, et pour voter contre la loi ; et qu'il y aurait lâcheté de sa part à ne protester que par le silence contre des mesures aussi tyranniques (1). Cette opposition ne fit pas rejeter le

(1) « *Thomas Cranmer*, pendant trois jours consécutifs, dans

bill ; ce ne fut pas la faute de *Cranmer*. Sa conduite est digne de tous nos éloges. Dans sa noble résistance il n'hésita pas à compromettre la haute faveur dont il jouissait ; et l'histoire de tous les temps nous montre combien cette conduite est rare. Dans une assemblée délibérante , influencée par la crainte ou dirigée par la corruption , lorsqu'un homme se lève presque seul pour s'opposer à des lois arbitraires , il faut s'empresse de le dire , cet homme déploie un courage que la postérité ne peut trop admirer. Dans une réunion d'hommes vendus au pouvoir , l'esprit de bassesse se propage par contagion , et il faut un bien grand caractère pour s'en préserver. *Cranmer* se montra le digne représentant de la réformation anglaise , lorsqu'au milieu du parlement , devant

l'assemblée , s'opposa ouvertement à ces articles ; quoique les raisons qu'il donna n'aient pas paru. Seulement je trouve que le roi lui en demanda copie , et ne le prit pas en grippe à cause de sa franchise , sachant que tout ce qu'il disait venait d'une sincère intention. » P. 510. *The life and reign of king Henry the eighth written by the right honourable Edward , lord HERBERT OF CHERBURY* : Londres , 1683 in-fol. Le témoignage de Herbert , l'un des plus judicieux historiens du règne de Henri VIII , ne laisse aucun doute sur le fait de la courageuse résistance de *Cranmer* aux ordres du roi. Son ouvrage est aride et fatigant à lire , mais très-précieux , à cause de l'exactitude et de la conscience de l'historien.

tous ces prêtres qui souriaient à un nouveau fanatisme, devant tous ces courtisans étonnés de son courage, il proclama que le christianisme réformé dédaigne l'intolérance et que son premier devoir est de briser cet instrument odieux.

Cependant, *Cranmer* avait répudié sa femme, ne voulant pas, par une résistance inutile, se mettre dans l'impossibilité de servir la cause de la religion. Le roi, cédant à ses conseils, permit aux simples fidèles d'acquérir des Bibles, dont *Cranmer* dirigea lui-même l'impression. Ce fut une victoire très-importante, et qui consola un peu les amis de la réformation de l'intolérance du roi. L'archevêque ne négligeait rien pour en obtenir des concessions utiles. Il savait le prendre dans les momens où il était le plus abordable (1);

(1) En général, Henri VIII parlait à *Cranmer* avec beaucoup de familiarité. Ses relations avec lui nous font voir son caractère sous un jour assez aimable, ce qui n'arrive pas souvent dans la vie de ce prince. Dans une de ces conversations, le roi lui ordonna de changer les *trois grues sable* de ses armes, en *trois pélicans azur*; « et, dit-il, ces oiseaux doivent signifier pour vous, que vous devez être prêt, comme le pélican est, de verser votre sang pour vos petits, élevés dans la foi de Jésus-Christ; car vous pouvez être sûr *qu'on vous goûtera*, milord archevêque, si vous filez votre câble jusqu'au bout. » Remarquons qu'il est impossible de traduire les expressions de Henri VIII, qui choisissait de préfé-

mais Henri VIII ne s'éleva jamais à l'idée, que chacun des chrétiens possède le droit incontestable de *se prouver sa religion*. Il aurait voulu qu'il n'y eût que lui en Angleterre qui eût une opinion. Et en effet, il se repentit bientôt d'avoir permis universellement la lecture de la Bible, et il eut l'idée singulière de n'accorder ce privilège qu'à la noblesse et à la riche bourgeoisie. C'est un des projets les plus originaux qu'on ait jamais conçus. Le roi en fut détourné par les occupations plus agréables que lui donnait l'entière suppression des couvens. Des sommes immenses grossissaient le trésor royal. *Cranmer* s'appliquait assidument à faire tourner toutes ces richesses au bien de la religion de l'Évangile. Il fonda une école à Cantorbéry, destinée à remplacer les maisons d'éducation que les moines y avaient perdues. Cette institution fut richement dotée par le roi, et comme c'était en quelque sorte, une fondation de la Cour, quelques personnes voulaient que les fils des grandes familles eussent seuls le droit d'y entrer. *Cranmer* réfuta leurs motifs dans une lettre remarquable qui a été conservée (1), et dont je citerai cette phrase :

rence les mots les plus vulgaires. Du reste, il faisait de mauvais vers, et avait la faiblesse de se croire homme d'esprit.

(1) *Vie manuscrite de Cranmer*, par T. Fox. STRYPE.

« Souvent, dit-il, les enfans des gens pauvres sont revêtus de singuliers et notables dons de la nature, qui sont aussi les dons de Dieu, tels, par exemple, que l'éloquence, la mémoire, une juste prononciation, la sobriété et d'autres encore. Pour cette raison, exclure en tout le fils du laboureur et le fils du pauvre du bienfait de l'instruction, c'est autant comme si l'on disait que Dieu tout-puissant n'est pas le maître de répandre les beaux dons de sa grâce sur qui il lui plaît, mais que nous et d'autres hommes, nous aurions le droit de les diriger suivant notre bon plaisir, et non suivant sa volonté excellente et son bon plaisir, lui qui donne les dons, tant de la science que de toute autre perfection, à tous les états et à toutes les espèces d'hommes, indifféremment. »

Vers le même temps, *Cranmer* eut occasion de rendre un service plus signalé encore aux lumières et à la philosophie. *Henri VIII*, après s'être approprié tous les revenus des monastères, allait passer aux universités et même aux hôpitaux. L'université de *Cambridge*, justement effrayée des mesures du roi, s'adressa avec confiance à *Cranmer*, qui y avait fait ses premières études. Elle lui envoya une pétition rédigée par *Robert Ascham*, orateur de l'université. Voici un

passage de cette pièce remarquable, qui fait voir combien le véritable esprit de la réformation, c'est-à-dire sa liaison intime avec l'instruction générale, était bien compris par quelques-uns des amis de la religion évangélique.

« Si vous pouvez obtenir, disait à *Cranmer* l'orateur de l'université de Cambridge, que nos privilèges soient renouvelés par un acte du parlement, vous rendrez un éminent service à la religion dont vous paraissez avoir un soin si tendre. Chacun sait combien les républiques sont intéressées, en général, à ce que compte soit tenu de l'instruction, mais vous savez mieux que tout autre combien cela touche la pure religion, comme vous nommez celle qui est réformée. Vous savez bien que, pendant plus de cinq cents ans et davantage, la connaissance des lettres, par la faute des rois qui auraient dû l'avoir conservée, commença à se retirer de parmi les hommes et à se cacher dans les ténèbres. Dans lesquels temps de ténèbres, tellement plongés dans la nuit, le *sanglier* sortit du fond des bois, et endommagea la vigne du Seigneur, plus que nous ne pourrions raconter; non-seulement, écrasant les rois de la terre et s'arrogeant l'empire du monde, mais envahissant et violant le sacré sanctuaire et siège de la conscience,

tellement qu'il n'y avait presque aucunes manières des hommes, aucun cours de la vie, aucune pratique de cérémonie, aucun sacrement de l'église, aucune loi de Jésus-Christ, qui ne furent pas ou renversés par son tonnerre, ou souillés par son haleine; ou pour parler en termes plus doux et significatifs, avec saint Paul, qui ne furent pas grossièrement corrompus et altérés par les vanités humaines. Ce fut cette nuit de la science, ce défaut de l'instruction qui a permis qu'on nous dérobât la parole de Dieu, et qui a avancé la doctrine humaine, à cette hauteur arbitraire, telle que, à la place du vrai culte de Dieu, le véritable usage des choses divines, une vie sainte et pure, l'hypocrisie et les idolâtries ont été scandaleusement introduites. Nous vous rappelons avec empressement cette *peste de l'ignorance*, parce que nous concevons une grande espérance que les honneurs de la science vont être restaurés de nouveau, maintenant que toutes choses tendent à faire voir où est la bonne religion, que la bonne instruction doit nécessairement accompagner. Puisque Dieu vous a suscité pour la restauration de son Evangile, et depuis si long-temps vous a réservé à cette fin que sa parole renaisse, nous ne doutons pas que vous ne mettiez tous vos soins et toute votre autorité à

préservé les privilèges de la science (1). » Remarquons que cet éloquent plaidoyer en faveur des lumières, porte la date du 12 novembre 1546. Du reste, les privilèges de l'université furent pleinement confirmés.

Cranmer s'appliquait sans relâche à composer des homélies, et à répandre les écritures. Il savait tirer parti de ces intervalles de tolérance qui revenaient rarement chez le roi. Mais dès que Cromwell eut été disgracié comme son prédécesseur, Wolsey, Bonner s'empara complètement de l'esprit du souverain et l'entraîna à des mesures que les amis de la réformation contemplaient avec effroi. Le roi fut distrait, un instant, de ses occupations religieuses, par une guerre avec la France, causée par quelques railleries de François I^{er}. Dès que la paix fut rétablie, *Cranmer* pressa vivement le roi d'achever la réformation. Sa santé n'était plus aussi forte; il commençait à vieillir, et l'archevêque lui parlait avec la fran-

(1) STRYPE, *pièces historiques*. De plus, on présenta à *Cranmer* un rapport détaillé sur les études à Cambridge, rapport fort curieux aujourd'hui, mais qu'il est impossible de citer ici. « Plusieurs, lui disait-on, affectent l'étude des langues et de la divinité. (Théologie critique.) Ils lisent Homère, Xénophon, Hérodote et aussi Aristote et Platon, pour apprendre l'éloquence, *loquens illa prudentia.* »

chise d'un ancien ami. Après bien des débats, il obtint qu'il serait publié une *litanie* en anglais. Rien ne détache plus le peuple d'une ancienne croyance que de lui faire changer la langue sacrée. On peut voir les motifs de *Cranmer*, développés avec beaucoup d'éloquence, dans les longs discours qu'il adressa aux rebelles qui s'étaient armés dans plusieurs comtés de l'Angleterre. Ces compositions sont pleines de force et de vérité; mais on y retrouve trop souvent le style d'un ministre qui parle au nom du pouvoir. Henri VIII aimait tellement les disputes, qu'il voulut raisonner avec les factieux, avant d'en faire pendre quatre cents. Cependant *Cranmer* réussit à faire mitiger la cruelle loi des six articles, que le parti catholique avait reçue avec tant de reconnaissance. Dès cet instant, l'archevêque devint l'objet de la haine générale des amis de l'intolérance. On lui dressa mille pièges. Une foule d'intrigues furent mises en jeu pour le perdre; elles étaient dirigées par Gardiner, qui travaillait depuis long-temps à faire croire au roi que *Cranmer* favorisait sous main toutes les hérésies. Henri, fatigué de ces plaintes continues, permit enfin au conseil de mander *Cranmer* pour subir un interrogatoire; c'était le premier pas vers une condamnation capitale. On le

croyait perdu, ses amis de cour l'évitaient; mais Henri VIII, par un singulier caprice de son bizarre caractère, se fit conduire seul en bateau au château de Lambeth, sur les bords de la Tamise, où *Cranmer* résidait. Le roi vint lui apprendre, lui-même, tout ce qui se tramait; *Cranmer* répliqua avec sa naïveté ordinaire: « qu'ai-je à craindre; je suis innocent envers la religion, votre grâce, et le pays; je demande à être jugé (1). » Vous

(1) On voit par ce trait qu'il était facile de triompher de *Cranmer*. Jamais homme ne fut moins capable de déjouer les intrigues de cour. Ce trait saillant n'a pas échappé à Shakespeare, si fidèle à la vérité des caractères, dans ses tragédies historiques. Il fait dire à *Cranmer*, par Henri VIII, ces paroles remarquables :

« *The common voice, I see, is verified,*
 » *Of thee, which says thus, do mylord of Cantorbery,*
 » *But one shrewd turn, and he's your friend for ever.* »

Cette exactitude n'a rien qui doive surprendre. Shakespeare composait ses pièces historiques d'après les mémoires du temps, et particulièrement la chronique de Holingshed. On conserve encore dans la bibliothèque Bennetienne, un mémoire manuscrit, de la main de Ralph Morice, l'un des secrétaires de l'archevêque *Cranmer*, où il rapporte qu'il se rappelle fort bien qu'un jour l'archevêque d'Yorck, le docteur Hethe, demandait quelque chose à *Cranmer*. Ce dernier hésitait, et le docteur Hethe lui dit : « Je sais » fort bien un moyen de tout obtenir de vous. — Et lequel, dit » *Cranmer*. — C'est simplement, répliqua l'archevêque d'Yorck, » de vous rendre un notable mauvais service. » Le secrétaire ajoute que *Cranmer* ne goûta pas beaucoup ce compliment. Il est un genre

ne savez donc pas, milord archevêque, dit Henri VIII impatienté, que ces gens-là trouveront très-facilement trois ou quatre faux témoins pour déposer contre vous, et qu'ils vous feront envoyer à la tour, et vous condamneront. » En même temps, il lui remit une bague et lui permit de la montrer dans un moment de danger. En effet, il fut mandé devant le conseil où siégeait le duc de Norfolk son plus grand ennemi. Après bien des humiliations, ses juges triomphans allaient signer l'ordre de son arrestation, quand il montra l'anneau, gage de la protection royale. On peut juger de la frayeur de ce conseil inique; elle redoubla, quand le roi, méprisant lui-même les instrumens de sa tyrannie, s'écria en frappant du pied: « Je croyais avoir un conseil prudent et sage. » Il fallut que *Cranmer* se chargeât de l'apaiser.

On pense bien qu'après cette épreuve, *Cranmer* fut plus que jamais dans les bonnes grâces du roi. Peu de temps après, ce capricieux monarque se dégoûta du duc de Norfolk. Il redoutait sa popularité (1). *Cranmer*, qui n'avait pas eu d'en-

de vertu que les belles âmes pratiquent, mais qu'elles n'osent avouer.

(1) Je n'ai rien à dire du caractère si bizarre de Henri VIII;

nemi plus acharné, refusa d'être son juge et se retira du parlement. Cette assemblée donna sur-le-champ au roi cette nouvelle victime ; mais lui-même était près de sa fin. Atteint d'un mal incurable, il eut assez de force pour signer de sa main glacée le *warrant* pour l'exécution de Norfolk, qui n'eut pas lieu cependant. Ainsi qu'à Tibère et Louis XI, on n'osait lui dire qu'il était mourant. Enfin il fallut entendre cette dernière vérité. *Cranmers* était entièrement éloigné de la cour. Henri VIII l'envoya chercher, et l'archevêque arriva pour lui fermer les yeux (1).

Lors de l'accession au trône d'Angleterre du

je remarquerai seulement qu'on pense généralement qu'il n'était pas porté à la galanterie : c'est une erreur. Il n'eut pas épousé Anne Boleyn, si elle se fut montrée moins vertueuse. On connaît ses liaisons avec Elisabeth Blunt, la fille de sir John Blunt, l'une des dames de la cour, dont il eut un fils. L'enfant fut nommé Henri Fitzroy ; à six ans, il fut fait comte de Nottingham, duc de Richmond et de Sommerset, et bientôt après, amiral d'Angleterre. Voyez HERBERT, et HEYLIN pag. 258.

(1) Le roi François I^{er} fit célébrer à Notre-Dame une messe des morts, pour Henri VIII, hérétique et excommunié. A sa mort, qui arriva quelques mois après, on lui rendit la pareille en Angleterre. Un service solennel fut célébré en honneur de sa mémoire à Saint-Paul, et ce fut l'archevêque *Cranmer* qui officia. Un évêque anglais prononça l'oraison funèbre du roi de France, qu'il célébra sur-tout comme le *père des arts et des sciences*.

jeune fils de Henri , Edward VI, *Cranmer* fut nommé membre du conseil de régence. Les obsèques royales de Henri VIII donnèrent lieu d'examiner la question des prières pour les morts. *Cranmer* obtint que ces vaines cérémonies n'auraient pas lieu. L'archevêque de Cantorbéry, et le duc de Sommerset, régent, travaillaient sans relâche à compléter la réformation. Jusqu'ici nous l'avons vu s'étendre lentement à travers mille obstacles que les caprices d'un tyran renouvelaient sans cesse : maintenant nous allons la voir s'avancer d'un cours majestueux. Une liturgie anglaise fut publiée et remplaça partout le rite romain. On accorda amnistie entière à tout condamné pour matières religieuses. On corrigea les réglemens sévères du règne précédent. On rapporta la cruelle loi des *six articles*. On changea les ordonnances sur le jeûne, auquel Henri VIII tenait beaucoup. *Cranmer* composa douze homélies qui devaient être récitées dans tout service religieux. On fit une dernière visite des monastères, avec plus de méthode que sous le dernier roi ; on assura une existence aux moines qui se trouvaient sans asile, et ainsi on les empêcha de vivre de la charité publique. *Cranmer* publiait une foule de mandemens, développait les dogmes évangéliques, répondait aux objections, visitait

les églises. Partout il se montrait à la tête de ce grand mouvement religieux. Malheureusement, Gardiner, évêque de Winchester, et lui, eurent des disputes très-vives, sur des points de théologie fort subtils, la grâce, la justification. On peut juger lequel des deux ne partageait pas l'opinion du roi. A l'issue des conférences, Gardiner était toujours ramené en prison.

Ce fut sous le règne d'Edouard VI, que *Cranmer* publia les plus remarquables de ses ouvrages. La plupart sont consacrés à la discussion de points de controverse qui nous intéressent peu aujourd'hui. La manière dont il concevait la réformation est développée d'une manière fort claire dans un livre (1) qu'il publia pour les

(1) CATECHISMUS, *that is to say, a shorte instruction into christian religion for the syngular commoditie and profyete of children, and young people, set forth by the moste reverend father in God, Thomas, archbishop of Cantorbery, primate of all England, and metropolitane.* Gualterius Lynne, excudebat, 1548. (Catechisme, c'est-à-dire, une courte instruction de la religion chrétienne, pour la commodité et le profit singulier des enfans et jeunes gens, arrangé par le très-révérend père en Dieu, Thomas, archevêque de Cantorbéry, primat de l'Angleterre et métropolitain.) Voici une phrase qui fait voir que *Cranmer* appuyait aussi les droits politiques des citoyens sur le sens de la parole divine: « Quand les magistrats chargent leurs sujets outre mesure et requièrent d'eux plus qu'il n'est besoin pour le paiement des obligations

écoles primaires, sur lesquelles il veillait avec une vive sollicitude. Enfin en novembre 1547, le conseil ordonna de célébrer la communion sous les deux espèces. On interdit les messes pour les morts. On acheva de réunir à la couronne toutes les terres des abbayes, malgré les instances de *Cranmer*, qui, modéré même dans son triomphe, aurait voulu que les abbayes eussent conservé leurs biens jusqu'à la majorité du roi (1). On abolit le culte des images, et enfin on permit aux prêtres de se marier. Pour raconter la part que *Cranmer* prit à tous ces changemens, il faudrait parcourir l'histoire complète de la réformation anglaise. Il fit retrancher les fêtes superflues et consolida l'œuvre, en publiant une confession de foi et un recueil de prières. Il accueillit Bucer que *l'intérim* avait chassé de l'Allemagne. Pierre Martyr, Jean à Lasco, Paul Phage, Pierre Alexandre, Bernard Ochin, des réfugiés de presque toutes les parties de l'Eu-

publiques, et en ce faisant, appauvrissent et oppressent les sujets que ils sont par toute obligation tenus de sauver de toute injure et de tout mal : cette cruelle exaction est un notable et haineux vol devant les yeux de Dieu. » Exposition du II^e. commandement : *Tu ne déroberas pas.*

(1) BURNET. II^e. partie, liv. I.

rope (1), trouvaient un asile dans le palais de Lambeth. Une grave maladie dont il fut atteint ne ralentit pas son zèle ; il s'établit des rapports de correspondance entre lui et Calvin. Le grand réformateur de Genève savait bien, qu'après la question de dogme la première qu'il faut régler, il est indispensable d'adopter une bonne constitution ecclésiastique, qui règle les pouvoirs et les limites. Calvin, comme tous les hommes dont la portée intellectuelle est très-étendue, était accablé d'occupations à Genève, et cependant il avait encore le temps de penser à l'Angleterre. Il se plaignait sur-tout de ce que les pasteurs n'avaient pas des moyens d'existence suffisants. Voici comme il s'exprime dans une lettre au duc de Sommerset : « Cependant, Monsieur,

(1) Jean à Lasco fonda une église allemande et polonaise en Angleterre, dans le mois de septembre 1551. On ouvrit aussi des temples où se réunirent une foule de réfugiés florentins, génois, milanais, vénitiens et calabrois. Ces derniers étaient une branche des anciens Vaudois, dont une partie se réfugia dans la Calabre. Gualter de Zurich s'exprime ainsi dans la préface de ses homélies sur l'épître de saint Paul aux Corinthiens, qu'il dédia à *Cranmer*. « Ad vos, seu in asyllum et portum tutissimum sub sanctissimi regis alas confluebant Germani, Galli, Hispani, Poloni, Scoti, ut illic, Deo suo in fidei libertate servirent, quam ipsis patria ingrata negaret. »

je ne cesserai de vous recommander ce qui de soi vous est déjà assez cher et précieux, c'est que vous procuriez toujours et mettiez peine que Dieu soit droitement honoré et servi; sur-tout qu'il se dresse meilleur ordre en l'église qu'il n'y est pas encore. Car à ce qu'on dit, il y a grand faute de docteurs pour le menu peuple. Je vous prie doncques, Monseigneur, pour faire toujours avancer en mieulz la réformation, et lui donner fermeté à ce qu'elle tienne, qu'il vous plaise, employer toutes vos forces à la correction de cet abus. Je croy bien qu'il n'a pas tenu à vous que les choses n'ayent été mieux réglées de prime face; mais puisqu'il est bien difficile d'avoir du premier coup un estat si bien dressé qu'il serait à désirer, il reste de toujours insister pour parfaire avec le temps ce qui est bien commencé. » (25 juillet 1551).

Au milieu de tous ces travaux vraiment évangéliques, *Cranmer* traînait encore après soi quelques lambeaux de la vieille intolérance. Il laissa condamner à mort plusieurs anabaptistes (1),

(1) L'histoire de l'arrivée de ces anabaptistes en Angleterre est assez remarquable. Les pères du concile de Trente, surpris de l'attitude imposante que prenait la réformation anglaise, voulurent à toute force, sinon arrêter sa marche, du moins l'ensanglanter.

et sur-tout une jeune femme, Jeanne Bocher, pleine de courage et de vertu (1), et dont tout le crime était d'avoir avancé des opinions théo-

Ils écrivirent à l'évêque de Winchester, leur agent à la cour de Londres, et celui-ci trouva moyen d'attirer des anabaptistes en Angleterre pour rompre l'unité. Ce trait profond de machiavélisme ecclésiastique est pleinement attesté par une lettre écrite de Delf, à l'évêque de Winchester, et que sir Henri Sidney trouva dans les papiers secrets de la reine Marie. On croyait à Trente que ces anabaptistes seraient du genre de ceux de Munster, et qu'ils exciteraient d'horribles guerres civiles ; mais on fut très-désappointé de voir qu'ils se laissaient tranquillement brûler.

(1) Hume rapporte, (vol. VI, ch. 34), que *Cranmer* fit signer l'acte de condamnation de Jeanne Bocher, au jeune Edward, malgré ses remontrances et ses larmes. Ni Strype, ni Burnet, ni Herbert, ni Fox, ni Goodwin, ne parlent de ce fait. Il repose sur le seul témoignage de Heylin : *The history of the reformation of the church of England, from the first preparations to it by king Henry the VIIIth, untill the legal settlement and establishment under Queen Elisabeth.* By PETER HEYLIN. Londres, 1674, fol. (Histoire de la Réformation de l'église d'Angleterre, depuis ses commencemens, sous Henri VIII, jusqu'à son établissement légal sous la reine Elisabeth.) p. 89, 550. Cet historien est très-crédule ; il croit à la magie et raconte en tremblant que le règne de Marie fut annoncé par une pêche extraordinaire de quatre dauphins dans la Tamise à Londres. Il ne faut tenir aucun compte des compilateurs qui ont répété les mots de Heylin, de Varillas et sur-tout de Sanderus, qu'on peut juger par cette phrase. « *Cranmer* fut réservé à la justice de la reine Marie qui, par un arrêt équitable, le fit condamner

logiques, que ni *Cranmer*, ni elle-même, ni personne n'entendait. Voilà encore une page de la vie de *Cranmer* qu'il faudrait pouvoir arracher.

La réformation anglaise était sans doute trop avancée, pour que jamais on pût l'arrêter dans sa marche ; mais cependant il restait encore beaucoup à faire. La mort prématurée du jeune roi fut un grand malheur, si nous jugeons cette perte d'après l'apparence ; mais il y a quelque chose qui échappe au raisonnement dans ces accidens de l'histoire, et peut-être fallait-il à la réformation anglaise de nouveaux malheurs pour être inébranlable. Tout annonçait que ce jeune prince, héritier du zèle et non du fanatisme de son père, établirait la religion de l'Évangile sur la base d'un libre examen. Sa mort mit un terme à toutes ces espérances. (1) On es-

au feu. » (*Histoire du Schisme d'Angleterre*, liv. 1.) Je ne pense pas que le seul témoignage de Heylin suffise pour faire admettre un trait qui n'est nullement dans le caractère de *Cranmer*.

(1) Le jeune Edward passait une grande partie de son temps à étudier la littérature classique. Son gouverneur rendait compte toutes les semaines à *Cranmer* de ses progrès. Ses auteurs favoris étaient Louis Vives, le restaurateur de la philosophie platonicienne en Angleterre, Caton et les fables d'Esopé. Il écrivait souvent des petites lettres latines à *Cranmer*. FOX a conservé, dans sa *Vie manuscrite de Cranmer*, la copie des lettres en français et en latin qu'il écrivait

saya de faire passer la couronne sur la tête de Jeanne Gray. *Cranmer* signa l'acte qui excluait du trône, Marie, la légitime héritière. Les forces que les amis de la réformation avaient rassemblées furent vaincues. Jeanne Gray et Northumberland périrent tous deux; et l'implacable Marie commença son règne, l'un des plus sanglans des temps modernes.

La vie publique de *Cranmer* finit ici. Nous l'avons vu dans sa puissance; il nous reste à le contempler dans les fers et sur le bûcher. Une foule de réformés et presque tous leurs prédicateurs, prévoyant les fureurs de la reine, se réfugièrent en Allemagne. On exhorta vivement *Cranmer* à suivre leur exemple: « *Non*, répondit-il, *il serait peu convenant pour moi de m'enfuir ainsi, considérant le poste où Dieu m'a placé, et ainsi de faire voir que j'ai peur d'avouer les changemens qui sont survenus par mon aide dans le dernier règne.* » Ses en-

à sa sœur Elisabeth. Edward avait déjà composé un petit ouvrage français contre l'église de Rome et le pape, intitulé: « *A l'encontre des abus du monde.* » A cause de ces dispositions prononcées, on a prétendu qu'il avait été empoisonné. Mais le fait n'eut pas manqué d'être éclairci, et il n'en existe aucune espèce de preuve. Il y a déjà assez de crimes dans l'histoire; gardons-nous d'en supposer.

nemis comptaient sur sa fermeté; il justifia leur confiance. Leur première démarche fut de répandre le bruit qu'il avait été à la messe, dès l'arrivée de la reine. Il s'empressa de repousser cette calomnie dans un petit ouvrage où il ménageait fort peu l'église romaine. Il fut arrêté, et accusé de haute trahison pour avoir reconnu l'autorité de Jeanne Gray. On le conduisit devant le conseil. *Cranmer* ne se troubla pas devant ses juges, qui après avoir fait exécuter les lois barbares de Henri VIII, allaient encore servir d'instrumens à la tyrannie de sa fille. *Cranmer* entendit prononcer sa sentence de mort. Cependant la reine se souvenait qu'il lui avait plusieurs fois sauvé la vie, en adoucissant le courroux de Henri VIII, qui n'eût pas épargné sa propre famille. L'exécution de l'arrêt qui condamnait *Cranmer* fut différée pendant long-temps; enfin la reine lui fit grâce, sans que pour cela elle voulût le sauver. Restait l'accusation d'hérésie. Quelques avis officieux qui furent envoyés de Rome rappelaient à la reine, d'une manière fort significative, que *Cranmer* était en son pouvoir. Elle se décida enfin. De la tour de Londres, où *Cranmer* était détenu avec Latimer et Ridley, il fut conduit à Oxford. Là, il disputa plusieurs fois sur la présence réelle, entouré de soldats et chargé de

fers. On est fatigué dans l'histoire du seizième siècle, de ces perpétuelles disputes de théologie, qui se terminent par des supplices.

Enfin, la reine conçut l'espoir, en sacrifiant *Cranmer*, de porter un coup mortel à la réformation anglaise. On lui fit son procès, ainsi qu'à *Ridley* et *Latimer*, avec l'appareil dû à de si grands hérétiques. Le tribunal fut érigé dans l'église de Sainte-Marie à Oxford. La cour ecclésiastique était composée du docteur *Martin*, délégué du roi d'Espagne *Philippe II*, du docteur *Story*, représentant la reine *Marie*, et de *Brooks*, évêque de *Glocester*, qui présidait au nom du pape. Au-dessus de son siège, on avait suspendu une hostie consacrée. *Cranmer* et ses deux collègues se présentèrent devant le conseil, revêtus de leurs habits pontificaux et portant la crosse à la main. Accompagné de soldats, il s'avança lentement jusqu'au pied de l'estrade, et fit une inclination profonde devant les délégués de la reine et du roi d'Angleterre, mais se couvrit en passant devant l'évêque *Brooks*, légat du pape, d'un prince étranger dont le pouvoir était nul à ses yeux. Un des officiers de la Cour, le *procteur*, ouvrit la séance en lisant cette formule à haute voix : *Thomas Cranmer, oyez, comparez, et répondez aux charges qui s'élèvent contre*

vous, et qui sont l'hérésie, l'incontinence et l'adultère. L'interrogatoire, après les premières questions, dégénéra bientôt en une dispute extrêmement vive sur la présence réelle, et sur-tout sur le pouvoir de l'évêque de Rome. Latimer défendait ses opinions en faisant ressortir avec esprit toutes les contradictions de la doctrine opposée; Ridley embarrassait les interrogateurs par la finesse de ses objections; Cranmer déployait une érudition dont ses juges n'avaient aucune idée et qui lui attira les plus violentes invectives (1). Allait-il puiser une réponse aux objections dans des considérations de philosophie générale, le président des débats lui criait qu'il s'écartait de la question; essayait-il de développer un point des dogmes contestés, le président des débats l'obligeait d'être court; enfin, pour me servir des expressions d'un historien (2), c'était moins une *disputation* qu'une *conspiration*.

(1) F. Goodwin, dans son *Comentarius*, a caractérisé, d'une manière fort concise, le genre d'esprit que ces trois réformateurs déployèrent dans leur défense. « *Cranmerus*, doctissime, gravissime; *Ridleyus*, acutissime; *Latimerus*, cum lepore salso. »

(2) Si quid precari, aut liberius pro se dicere incipiebant; mox e sublimi illâ cathedrâ *ad rem descendere* jubebat. Si argumenta accuratiùs prosequi volebant, confestim audiebant; *concisis, domine, concisis argumentis*. MELCHIOR ADAM. *Decades*. Francfort, 1653.

Brooks, pour résumer la séance, fit un long discours qui n'est pas trop fanatique pour l'occasion. *Cranmer* ne lui répondit rien, ne reconnaissant pas son caractère d'officier du pape, et lut sa confession de foi. Il déclara qu'il restait fidèle aux principes qu'il avait émis sous le règne de Henri VIII, prince chrétien et de glorieuse mémoire; il termina par ces paroles : « Voici maintenant ce que je professe touchant ma foi, et voici la protestation que je fais, voulant que compte en soit tenu : Je ne consentirai jamais que l'évêque de Rome ait aucun pouvoir en ce pays. L'homme ne peut servir deux maîtres, ainsi que vous l'avez dit vous-mêmes au commencement de votre oraison, attribuant le glaive au roi et l'épée au pape. Moi, je dis que le roi tient les deux. L'évêque de Rome est contraire à Dieu et injurieux à ses saintes lois; car, Dieu a commandé à tous les hommes d'être diligens dans la recherche de sa loi; car il a fixé un jour pour être servi et il veut qu'on le serve dans la langue du pays, qui est connue. Le pape veut le contraire; car il exige le service en latin, que personne ne connaît. J'ai déclaré avec ma conscience, pourquoi je ne reconnais pas le pape, et ce n'est pas par haine contre celui qui agit ici en son nom, car je ne le connais point et je prie Dieu qu'il ne

suivie point la voie aveugle de ses ancêtres. Pour moi, je dis que le pape renverse sous ses pieds les lois de Dieu et des souverains. » A ces mots, un tumulte effroyable s'éleva dans l'assemblée. L'évêque Brooks s'écria : « Nous sommes venus pour vous examiner, et c'est *vous* qui *nous* examinez. » Ce prêtre, furieux de voir son autorité méconnue et le pape outragé, accabla *Cranmer* des plus grossières injures. Les docteurs qui avaient été rangés autour du tribunal pour faire nombre, unirent leurs clameurs à celles des juges et des soldats. La grande majorité des théologiens présens prit le parti du président de la cour; leurs murmures couvraient la voix de *Cranmer*. Cependant, il trouva moyen d'adresser au président plusieurs questions insidieuses qui prouvaient qu'il s'était évidemment contredit par ignorance. Ce léger avantage rendit le tribunal encore plus sévère.

Cranmer, en sa qualité de métropolitain, relevait directement du pape. La Cour lui donna 80 jours pour se rendre à Rome, et en même temps le fit garder étroitement dans sa prison, joignant ainsi la moquerie à la cruauté. Ce délai expiré, on le condamna au feu, et préalablement à être dégradé. Les prêtres commis à cette fonction, par lesquels figurait Bonner, évêque de Winchester, s'en acquittèrent avec une joie féroce. Ils

revêtirent *Cranmer* de vêtemens pontificaux faits d'une toile grossière, exprès pour avoir le plaisir de les lui arracher. Il serait trop long de rapporter tous les détails de cette cérémonie dérisoire. On lui rasa les cheveux, parce qu'ils avaient été mouillés de l'huile sainte; on lui purifia les mains, parce qu'elles avaient touché l'hostie consacrée (1). Le plaisir de la vengeance se peignit dans les yeux de Bonner, lorsqu'il ôta à *Cranmer* sa robe d'évêque. *Qui de vous*, s'écria l'archevêque de Cantorbéry, *a le droit de m'en dépouiller!* Thirleby, évêque d'Ely, qui était l'un des commissaires du tribunal, ne put s'empêcher d'être ému en voyant le triste sort de *Cranmer*, qu'il avait connu dans le temps de sa grandeur. Des larmes s'échappèrent involontairement de ses yeux, et il se retira dans un coin de la prison, pour pleurer sur le malheur d'un ancien ami.

(1) Voyez tous les détails dans le grand recueil de Fox. (*Ecclesiastical history containing the monuments of martyrs, with a general discourse of those late persecutions, horrible troubles and tumults, stirred up by romish prelates in the church*, by M. JOHN FOX. Londres, 1684, 3 vol. in-fol.) Vaste et informe compilation, mais très-utile pour l'histoire, à cause de la multitude des faits qui y sont rapportés. L'ouvrage embrasse les églises réformées de toutes les parties de l'Europe.

On reconduisit *Cranmer* dans sa prison, et sa captivité fut resserrée encore. A peine lui donnait-on les alimens nécessaires. Ses ennemis avaient leurs raisons pour l'affaiblir ainsi. Il reçut les derniers adieux de Latimer et de Ridley, qui périrent tous deux sur le même bûcher. En les embrassant, *Cranmer* les supplia de montrer au peuple assemblé « combien la mort est douce pour les disciples de l'Évangile. » Lorsque les flammes les entouraient, Ridley fut sur le point de fléchir : « Aie courage, mon compagnon, s'écria le vieux Latimer, ce feu allumera un incendie qui se propagera dans toute l'Angleterre ! » Il faut que les idées religieuses aient une bien large prise sur l'âme humaine, pour inspirer autant de courage dans des momens aussi affreux.

Cependant on accorda à *Cranmer* quelques mois de répit. Ses ennemis conçurent l'idée profonde, non-seulement de lui faire subir une mort cruelle, mais encore de déshonorer son nom à jamais. On l'obséda de mille manières ; on lui peignit le supplice qui l'attendait, sous les couleurs les plus effrayantes ; on lui fit croire que son abjuration serait tenue secrète. Il paraît même qu'un moine espagnol, le père Jean de la villa Garcina, usant de la latitude de conscience que son église permettait alors, fit entendre à

Cranmer qu'il fallait quelquefois céder aux circonstances, et que s'il était vraiment persuadé de la vérité de ses doctrines, il trouverait dans les grandeurs qui allaient être sa récompense, plus d'une occasion de les favoriser secrètement. Il serait difficile de dire quels furent les motifs qui ébranlèrent sa constance. Quoiqu'il en soit, il se laissa séduire, et il signa cette inconcevable rétractation (1), qui restera toujours comme un monument bien remarquable de l'imperfection des grands caractères et de la fragilité des résolutions humaines. Sans nous arrêter plus longtemps sur cette tache de la vie de *Cranmer*, hâtons-nous de dire comment il sut l'effacer.

On pense bien que la cour s'empressa de

(1) « Moi, *Thomas Cranmer*, jusqu'à ce jour archevêque de Cantorbéry, je renonce, j'abhorre et je déteste toutes manières d'hérésies et d'erreurs de Luther et de Zwinglius et de tous autres docteurs, qui doivent être contraires aux bonnes et vraies doctrines; et je crois très-fermement dans mon cœur, et avec ma bouche je confesse la sainte et catholique église visible, hors de laquelle il n'y a pas de salut, et je reconnais l'évêque de Rome comme son chef suprême en terre, lequel je reconnais pour le très-grand évêque et pape, vicaire de Jésus-Christ, auquel tous les chrétiens doivent obéissance et soumission.

Signé THOMAS CRANMER,
HENRY SYDAL, JEAN DE LA VILLA GARCINA. »

donner la plus grande publicité à cette rétractation. Mais les projets de la reine n'étaient encore exécutés qu'à demi. Il restait à faire périr *Cranmer*; elle eut un moment d'inquiétude en apprenant son abjuration, dans la crainte de ne pouvoir faire exécuter l'arrêt de mort; mais ses confesseurs dissipèrent bientôt ses scrupules en prouvant que la promesse de la vie qu'on avait faite à *Cranmer*, encore hérétique, n'engageait à rien. C'est une chose effroyable, dans l'histoire de ce temps, que le rôle des confesseurs à la cour des princes; leur ministère était de les rassurer contre les remords et la voix de la conscience.

Enfin, la reine Marie signa le *warrant* pour l'exécution, le 24 février 1556. On passa un mois encore à tourmenter *Cranmer*, pour lui faire écrire un livre contre la réformation. Mais le zèle de ses ennemis échoua cette fois. *Cranmer* ne se doutait nullement du piège où toute cette perfidie l'avait fait tomber. Cependant, de sinistres pressentimens l'agitaient; il sentait même quelques remords. Dans la matinée du 21 mars on le conduisit dans l'église de Sainte-Marie, à Oxford. On avait dressé une estrade en face de la chaire; *Cranmer* y fut placé, afin que tout le peuple pût l'apercevoir de loin. Le commencement de la cérémonie fut différé pendant long-

temps, à dessein, afin que la multitude assemblée pût se rassasier de la vue de l'archevêque de Cantorbéry, avili et dégradé. *Cranmer*, dans ces momens d'incertitude et d'angoisses, n'osait soutenir les regards de la foule, et s'appuyait la tête contre une des colonnes de la nef. Enfin le docteur Cole monta en chaire et prononça un long discours en quatre points. Après de longues divagations, cet orateur de l'intolérance s'attacha à prouver que Thomas *Cranmer*, acquitté, il est vrai, « par le conseil de l'église, pouvait être condamné par le conseil de l'état. » Il recommanda aux fidèles l'obéissance envers leur légitime souverain, et termina en les exhortant « de prendre garde à leurs opinions religieuses, puisque la reine faisait voir, en punissant un archevêque, qu'elle saurait bien atteindre jusqu'au plus obscur de ses sujets. » Il assura *Cranmer* « que sa mort était utile au bien de l'état, et que lui, le clergé d'Oxford, et tous les assistans s'engageaient à prier pour le repos de son âme. » A l'ouï de ces paroles, *Cranmer* parut hésiter un instant avant de reconnaître toute la perfidie de ses ennemis. Enfin, une seule pensée le rendit à lui-même, et lui montra l'abîme où il avait été entraîné; son visage fut inondé de larmes; la plus profonde douleur, celle des remords, se peignit sur tous

ses traits; sa vue paraissait égarée; il n'osait arrêter ses regards ni sur le prédicateur, ni sur l'assemblée; enfin, il les leva vers le ciel, ce dernier refuge des malheureux et même des coupables. Fortifié par le sentiment de la présence de Dieu, qui veille sur celui qui l'invoque, son visage s'éclaircit subitement. Une grande résolution était entrée dans son cœur, et il reprit la sérénité d'un homme qui sent qu'il va réparer ses faiblesses. Il demanda la parole et se leva avec dignité; ce n'était plus ce *Cranmer* cédant aux intrigues des moines et sacrifiant sa conscience pour sauver sa vie; c'était *Cranmer* le grand et courageux réformateur, qui retrouvait la fermeté qui l'avait un moment abandonné. Après une prière fervente, il s'adressa au peuple et le supplia d'écouter attentivement son exhortation dernière. Avec autant de calme que s'il eût prêché dans son église de Cantorbéry, il développa dans un éloquent discours, ces quatre divisions: mépriser le monde; respecter les princes; aimer le prochain; faire des aumônes. Il termina par ces paroles, qu'il prononça d'une voix altérée: « Et, maintenant j'arrive à cette chose qui trouble si fort ma conscience, plus que aucune chose que j'ai fait ou dit pendant ma vie entière, c'est-à-dire d'avoir publié un écrit contraire à la

vérité, que j'aimais cependant au fond de mon cœur, ce que j'ai fait par la crainte de la mort et pour sauver ma vie ; ce qui comprend tous les actes et papiers que j'ai signés avec ma main, depuis ma dégradation, dans lesquels j'ai écrit nombre de choses qui sont fausses. Et pour cela que ma main a offensé, écrivant contrairement à mon cœur, ma main sera la première punie ; car, lorsque je serai venu au feu, elle sera brûlée la première (1). Et, pour le pape, je le refuse comme l'ennemi du Christ, et comme l'anté-Christ avec toute sa fausse doctrine. Et, pour le sacrement, je crois comme je l'ai exposé dans mon livre contre l'évêque de Winchester. Et je dis qu'au jour du jugement dernier, cette doctrine sera accueillie au tribunal de Dieu, et la doctrine papale, contraire à l'Évangile, n'osera pas montrer sa face. »

A ces paroles, les fanatiques, dont on avait eu soin de remplir l'auditoire, adressèrent à *Cranmer* les plus violentes interpellations. Des murmures de

(1) *And for as much as my hand offended writing contrary to my heart, my hand shall be first punished therefore ; for may I come to the fire, it shall be first burned, and as for the pope, I refuse him, as Christ's enemy, and anti-christ with all his false doctrine.* FOX : procès-verbaux du jugement de *Thomas Cranmer*.

rage s'élevaient de toutes parts. Le docteur Cole, transporté de fureur, ordonna qu'on le conduisit au bûcher. Il sortit de la ville au milieu des cris d'une populace avide de supplices, et qui outrage toujours celui que le pouvoir a condamné. Lorsqu'on l'enchaîna au poteau du bûcher, *Cranmer* tendit la main à l'évêque d'Ely, mais celui-ci se retira en arrière et feignit de ne pas le reconnaître. *Cranmer* n'avait plus d'amis. On mit le feu à toute la circonférence du bûcher ; les flammes s'élevaient, et *Cranmer*, qu'on avait placé au centre, n'en était pas encore atteint. Ce fut alors qu'il avança la main coupable qui avait signé la rétractation et la porta au milieu des flammes. Même, lorsque le feu l'eut entièrement enveloppé, il ne la retira pas. Au milieu de ces horribles tortures, il exhortait à la fidélité ses anciens paroissiens. Une fois seulement, il retira sa main et se la porta sur le visage, et aussitôt il la remit dans le plus ardent du bûcher. Bientôt son bras fut entièrement consumé, et le bûcher s'écroulant termina ce long supplice. Ses bourreaux s'étonnèrent de sa constance ; ses ennemis en furent désespérés. Nous chercherions en vain dans l'antiquité un trait de courage supérieur à celui de l'inflexible *Cranmer*. Ainsi périt, à l'âge de soixante-sept ans, après trente-six années de

ministère, sous trois règnes différens, Thomas *Cranmer*, archevêque de Cantorbéry. Les accens de sa voix mourante ne furent pas répétés par les auditeurs que la crainte enchaînait, mais l'exemple de son supplice donna de nouvelles forces à la cause de la réformation. Sa mémoire est en bénédiction dans cette église, dont il fut un des fondateurs, et la postérité a jugé que l'héroïsme de sa fin a plus que compensé les faiblesses de sa vie.

Citons ici ces belles paroles de l'historien de *Cranmer* (1). « Et maintenant, dit-il, nous avons conduit cet excellent prélat jusqu'à sa fin, après deux années et demie d'une sévère captivité. Son corps ne fut pas porté au tombeau avec pompe, ni enterré comme ceux de plusieurs de ses prédécesseurs, dans sa bonne église cathédrale; ni déposé en un monument de marbre noir ou d'albâtre, non plus, on lui donna une inscription pour monter ses louanges à la postérité; ni une pierre sépulcrale pour être visitée par des religieux pèlerins. Disons-nous alors, comme le poète a dit :

Marmoreo Licinus tumulo jacet, at CATO parvo,
Pompeius nullo. Quis putet esse deos? (2)

Non : nous sommes de meilleurs chrétiens, du

(1) STRYPE, liv. III, p. 21.

(2) « Licinus repose dans un mausolée de marbre. Caton n'a

moins je l'espère, que ceux qui penseraient ainsi; nous qui devons avoir appris que la récompense des élus de Dieu n'est pas temporelle, mais est éternelle. Et le martyr de *Cranmer*, voilà son monument; et son nom durera plus long-temps qu'une inscription, ou qu'un mausolée. Mais ce me semble, c'est pitié que son cœur, qui est resté sauf dans le feu, et qu'on a trouvé non consumé au milieu des cendres, n'a pas été mis dans une espèce d'urne, laquelle lorsque la reine Elisabeth est venue, aurait pu être placée en mémoire de ce grand et bon Thomas, parmi ses prédécesseurs dans son église de Cantorbéry, comme une des plus grandes gloires de ce siège. »

Dans cette esquisse nécessairement fort rapide de la vie de *Cranmer* qui embrasse la réformation anglaise tout entière, je n'ai déguisé ni ses mérites, ni ses torts. Il est permis de tout dire, quand on raconte les travaux de ces hommes qui méritent tant de reconnaissance. De tels caractères supportent la vérité. Ce qui distingue sur-tout l'archevêque de Cantorbéry, c'est une bienveillance, une bonté d'âme toujours fort rare chez les

qu'un modeste tombeau, Pompée n'a pas obtenu de sépulture. Comment croire qu'il est des dieux! » T. VARRON, voy. *Anthologia Burmaniana*, t. II. Ce Licinus était le perruquier d'Auguste.

théologiens de son temps. Egale ment accessible dans les honneurs et dans la médiocrité, la haute fortune n'altéra pas sa bonté naturelle. Dès sa première jeunesse, il s'était formé à une bonne école. Il avait contracté de fort bonne heure l'habitude d'un libre examen. S'appliquant assidument à l'étude des ouvrages classiques qu'on venait de retrouver, il semble avoir contracté dans le commerce des grands hommes de l'antiquité, quelque chose qui le plaçait au-dessus des idées de son siècle. On conserve précieusement un registre manuscrit tout entier de sa main, où il avait rassemblé une foule immense de passages des anciens auteurs de Rome et de la Grèce. Il s'occupa beaucoup aussi des ouvrages des pères de l'église; il étudia même les écrivains de l'école, non pour imiter le vague de leurs pensées et l'excessive diffusion de leur style, mais pour profiter des germes de philosophie qu'on rencontre épars dans leurs vastes compositions. Il déploya ce même goût pour l'étude dans ses travaux religieux (1). La pensée dominante chez lui, c'était

(1) On a trouvé dans les papiers de *Cranmer* un exemplaire des lettres de Jean Hus, (*JOANNIS HUS, epistolæ et historiæ*, Wittemberg, 1537) qu'il avait couvert de notes marginales. Ce livre formait sa lecture favorite; on est frappé de sa prédilection

de permettre aux hommes d'examiner leur religion. *Cranmer* était persuadé que la première condition pour que les hommes pensent bien, c'est qu'il leur soit permis de penser librement. Ce n'est pas sa faute, s'il eut à faire à un monarque aussi intraitable que **Henri VIII**.

Les historiens nous ont transmis le détail des habitudes domestiques de *Cranmer*. Rien de plus simple et de plus modeste ; cependant il était grand et généreux envers ses amis. La munificence de l'archevêque et du primate d'Angleterre paraissait sur-tout dans ses aumônes ; et en effet c'est le seul luxe que l'Évangile permette. Le zèle dont il était animé pour la réformation s'étendait à tous les pays où elle était persécutée , c'est-à-dire à presque toute l'Europe. Il était lié avec Calvin et Mélancthon. Il n'entreprenait rien sans consulter Bucer et Pierre Martyr. Il protégea Jean Leland. Il encouragea Sléidan dans sa belle entreprise historique. Du reste *Cranmer* se trouvait assez mal à la cour, où ses fonctions le retenaient. Il ne savait pas se défendre des délateurs et des envieux. Admis dans le conseil et dans la société des rois, le sé-

pour les ouvrages de cet illustre et malheureux réformateur, quand on songe à la conformité de leurs travaux et de leur sort.

jour des palais n'altéra pas ses simples habitudes ; chez lui le ministre de l'Évangile ne laissait jamais paraître le courtisan. C'est un des traits les plus curieux du caractère de Henri VIII, qu'il ne retira jamais sa faveur à un homme qui faisait si peu d'efforts pour la conserver. Enfin son plus grand mérite, c'est que le premier il distribua les livres saints au peuple, et en favorisant la liberté de la pensée, il encouragea cet esprit scrutateur qui distingue les écrivains de sa patrie.

Mais *Cranmer* fut persécuteur, et je ne sache rien qui puisse l'excuser. J'ai beau chercher dans l'histoire des temps et me convaincre de la lenteur que l'esprit humain met à se perfectionner ; je ne trouve rien qui puisse faire pardonner cette détestable erreur. Sans doute l'intolérance, chez lui, comme chez tous les réformateurs qui s'y laissèrent entraîner, était un reste de catholicisme, mais il est inconcevable qu'un homme si éclairé sur une foule de points, soit resté ignorant sur celui-là. Faut-il admettre que la partie morale de la réformation fut la dernière qui se fit sentir sur les cœurs. Il semble qu'on s'éclaira d'abord sur les dogmes ; les devoirs vinrent après. Laissons à la philosophie le soin d'expliquer comment cette sauvage habi-

tude de l'intolérance peut se concilier avec l'immuable sens moral que l'homme possède, et qui forme le plus beau trait de sa divine pensée : arrêtons ici nos regards sur les services des réformateurs, sur leurs droits à la reconnaissance de la postérité. Sans prétendre retracer l'influence de la réformation sur l'esprit public en Angleterre, où, depuis cet événement, les arts, les sciences, la liberté, la religion, ont avancé d'un pas également rapide; remarquons les conditions singulières qu'exigeait la réforme de cette contrée. Pour arracher le peuple à l'autorité de l'évêque de Rome, pour briser le joug des préjugés et de l'habitude, il fallait un homme d'un caractère violent et despôtique : Henri VIII fut cet homme là. Mais en même temps, pour réconcilier le peuple à la nouvelle croyance, pour affermir la liberté d'examen; enfin pour régulariser le mouvement, il fallait un homme d'une ferveur éclairée et douce, dont les qualités engageantes vissent compenser en quelque sorte l'âpreté du souverain : *Cranmer* fut cet homme là. Ce mélange des esprits les plus différens a souvent été choisi par la Providence comme un moyen mystérieux d'arriver à ses fins. Dans les grandes révolutions morales qui intéressent notre espèce tout entière, chacun des acteurs reçoit le rôle qui lui convient

(67)

le plus, et ce qu'il y a d'admirable dans l'histoire du genre humain, c'est que les mesures les plus divergentes et les caractères les plus opposés, se confondent dans le résultat général de l'action, de manière à servir les intérêts de la raison et de la vérité.

CHARLES COQUEREL.



JEAN KNOX.

POUR bien juger de la moralité des hommes qui ont joué un rôle dans les affaires humaines, il faut les juger d'après leurs propres principes, leurs intentions habituelles et leurs rapports avec leur siècle; il faut s'assurer s'ils ont constamment rempli ce qu'ils croyaient être de leur devoir.

C'est pour avoir oublié ce principe, que des historiens d'ailleurs justes et éclairés, ont porté un jugement si sévère sur le personnage célèbre qui nous occupe dans ce moment. *Knox* n'a pas seulement eu le sort de tous les réformateurs, d'être maltraité par les écrivains catholiques; des historiens philosophes et protestans même l'ont méconnu, et, par des jugemens irréfléchis, ont donné du poids aux calomnies de ses ennemis. Les théologiens anglicans, les apologistes de Marie Stuart, l'allemand Schroeckh et le philosophe Hume, n'en ont guère parlé plus favorablement que les papistes. Le judicieux Bayle et l'impartial Robertson n'osèrent défendre sa mémoire qu'a-



Jean Knox

Rulmann del.

Futhe de C. Motte

vec réserve. Et tel est dans l'histoire comme dans la société, l'effet de calomnies long-temps répétées, qu'alors même qu'elles sont généralement reconnues pour telles, rien ne saurait entièrement effacer la flétrissure dont elles ont frappé ceux qui en étaient l'objet, et qu'elles nuisent encore lorsqu'elles n'existent plus.

C'est avec cette défaveur que, dans l'histoire, *Knox* se présenta long-temps même aux yeux des moins prévenus.

Heureusement ce réformateur a trouvé enfin un vengeur; un historien compatriote, puisant dans les sources les plus pures, avec un zèle infatigable, s'est chargé de réhabiliter sa mémoire si long-temps outragée. Il résulte de l'ouvrage de M. M' Crie (1), appuyé des preuves les plus irréfragables, que *Knox* ne fut pas seulement exempt de la plupart des défauts qu'on lui a si libéralement accordés, et innocent des crimes qu'on lui a reprochés, mais qu'il fut encore un grand homme, un homme vertueux, mais original à la

(1) *Life of John Knox*, containing illustrations of the history of the reformation in Scotland, with biographical notices of the principal reformers, etc. by *Thomas M' Crie*; 4th édit., 2 vol. in-8°. London, 1819.

Le célèbre Plank de Gottingue en a donné une traduction allemande, ou plutôt un extrait fort étendu; Gott, 1817, 1 vol. in-12 de 685 pages.

fois, et participant à quelques-uns des défauts de son siècle.

Nous suivrons ce guide éclairé et fidèle dans le court exposé des principaux événemens du réformateur écossais. Nous nous en écarterons seulement alors qu'un excès de zèle pour l'église presbytérienne nous paraîtra avoir surpris sa candeur.

Jean Knox naquit en 1505, très-probablement à *Giffort*, village situé dans le Lothian oriental, de parens assez riches pour donner à leur fils une éducation littéraire. Après avoir puisé les premiers élémens des sciences, à l'école de *Haddington*, chef-lieu du comté, son père l'envoya à l'université de *Saint-Andrews*. Les écoles savantes de l'Ecosse étaient alors fort au-dessous de celles du continent et de l'Angleterre. On y enseignait, comme ailleurs, la philosophie prétendue péripatéticienne, la théologie scolastique et les droits civil et canon; mais on n'y connaissait pas encore la langue grecque, dont l'étude venait d'être reprise avec tant d'enthousiasme en Italie, en Allemagne et en France. Les premiers Ecossais qui l'avaient apprise ailleurs, et qui essayèrent de l'introduire dans leur patrie, s'exposaient au soupçon d'hérésie. *Jean Erskine*, de *Dun*, ne réussit à la faire enseigner publiquement, à *Montrose*, par un professeur français, qu'en 1534. *Knox*

l'apprit d'assez bonne heure ; mais quant à l'hébreu , qui ne fut introduit qu'à la suite de la réformation , il ne put l'étudier qu'après 1550 , quand il vivait exilé sur le continent.

L'oracle de l'université de Saint-Andrews était alors Jean Mair ou Major. Il eut une grande influence sur *Knox*, ainsi que sur son célèbre disciple Buchanan.

Ce professeur avait long-temps vécu à l'université de Paris, et s'y était pénétré des principes de Gerson et de Pierre d'Ailly, sur le gouvernement de l'église. Comme eux, il mettait un concile général au-dessus du pape ; mais allant plus loin que ces deux illustres docteurs, il ne croyait pas que les dîmes payées au clergé fussent de droit divin. Du reste il blâmait ouvertement l'orgueil et l'avarice, le luxe mondain de la cour de Rome et des évêques, n'aimait pas les moines, et aurait désiré qu'on réduisît le nombre des cloîtres et des jours de fête.

Ses principes sur l'autorité des rois étaient de même nature. Il enseignait qu'elle dérivait du peuple ; que le peuple, pris collectivement, était au-dessus du prince ; que, si celui-ci abusait de son autorité, il pouvait être légalement borné dans son pouvoir, et même, en cas de tyrannie, jugé et déposé par la nation assemblée.

Ces derniers principes n'étaient pas, comme on l'a si souvent insinué, la conséquence des premiers (1); les uns et les autres avaient une cause commune et en découlaient simultanément. Major n'eut pas des idées hardies sur l'état, parce qu'il en avait de semblables sur l'église. Les unes et les autres étaient le fruit d'un génie libre, qui aimait à ériger en système des opinions si naturelles et si universellement admises, quant à l'état dans les beaux jours de la Grèce et de Rome, et quant à l'église par les conciles du 15^e. siècle.

C'est donc à l'école de Mair, et non à Genève, que *Knox*, ainsi que Buchanan, puisa ces opinions sur le gouvernement, qu'on leur a si souvent reprochées.

Du reste, Major ressemblait à tous les professeurs scolastiques de son temps, et si l'on trouve dans ses écrits quelques étincelles de génie, elles sont comme étouffées sous un amas de choses ou absurdes ou frivoles. Ses deux illustres disciples allèrent bien plus loin que lui. *Knox* se livra d'abord particulièrement à la philosophie d'alors, et enseigna, jeune encore, cette prétendue science; il prit en même temps les grades ecclésiastiques,

(1) On ne saurait trop rappeler que les jésuites, bien qu'ils fussent les défenseurs ardents de la suprématie de Rome, prêchèrent le tyrannicide, au seizième siècle.

et fut reçu prêtre avant même qu'il eût atteint l'âge canonique.

Il ne se livra pas précipitamment à la doctrine des réformateurs, comme on serait porté à le croire d'après l'idée qu'en donnent les biographes ordinaires. Il ne se déclara ouvertement pour le protestantisme que vers 1542, c'est-à-dire âgé de près de 37 ans. Cependant, dans ses études théologiques, il quitta de bonne heure les routes battues. Il s'était appliqué à l'étude des pères, que le vulgaire des ecclésiastiques ne connaissait alors que par les citations des scolastiques. Il s'était sur-tout arrêté à saint Jérôme et à saint Augustin. Le premier lui avait fait envisager la Bible comme la seule source pure de la vérité révélée, et il avait trouvé, avec étonnement, dans le second, des propositions condamnées par l'église. Ces études l'avaient insensiblement préparé à la révolution que la lecture des ouvrages des réformateurs produisit dans ses opinions. Bientôt après, des circonstances particulières le placèrent à la tête du parti qui, dans son pays, favorisait la réforme. Pour bien apprécier ses travaux et les difficultés qu'il eut à surmonter, quelques détails sur l'état de la religion en Ecosse deviennent nécessaires.

Les abus et les désordres, qui partout déshonoraient l'église, étaient arrivés en Ecosse à un

plus haut degré que dans aucun autre pays de la chrétienté occidentale. La moitié de toutes les propriétés appartenait au clergé, ou plutôt à un petit nombre de chefs de cet ordre. Les évêques et les abbés égalaient la haute noblesse en luxe, et la surpassaient en ambition. Ils avaient su s'arroger une part importante au gouvernement, et occupaient les places politiques les plus considérables. La brigue pour les évêchés et les abbayes était scandaleuse, et souvent la force suppléait aux intrigues. Les autres places ecclésiastiques étaient publiquement mises à l'encan, ou données à des hommes sans science et sans vertu, aux favoris des grands seigneurs, aux bâtards des prélats. Ainsi que partout ailleurs, le même individu accumulait un grand nombre de bénéfices. Jamais aucun évêque écossais ne prêcha, et vers ce temps les prêtres séculiers avaient en général abandonné ce soin aux moines mendiants, dont toute la rhétorique n'eut jamais d'autre fin, que celle d'attraper de l'argent.

Les prêtres, riches, oisifs, au-dessus de la justice séculière, bravaient toutes les lois et jusqu'aux règles de la plus commune bienséance. L'immoralité était au comble dans ces temps grossiers. Les évêques donnaient publiquement les plus riches bénéfices aux fils de leurs maîtresses,

et mariaient leurs filles avec les fils des grands. Le royaume était couvert de cloîtres, repaire de la luxure la plus effrénée, et de l'ivrognerie la plus grossière.

Ce n'était pas un excès de lumières qui fut la cause de ces désordres, car c'étaient les beaux jours de l'ignorance. Il y eut des évêques qui ne connaissaient pas le Nouveau Testament, et des prêtres qui quelquefois en ignoraient jusqu'à l'existence, et qui savaient à peine lire.

Le culte se réduisait à assister à quelques actes dont le peuple, le plus souvent, ne connaissait pas la signification, et à réciter, des lèvres, des prières latines. La morale pratique consistait à dire régulièrement des *ave* et des *credo*, à se confesser, à se soumettre à de vaines pénitences, à acheter des absolutions, et sur-tout à payer fidèlement la dîme; le comble de la vertu était de fonder quelque chapelle, ou de doter quelque monastère.

Les moines prêchaient cependant. Des légendes absurdes, les miracles et la sainteté de quelque fondateur de cloîtres; l'utilité des exorcismes, de l'eau bénite, du signe de la croix, des mensonges du purgatoire; le tout entremêlé de bouffonneries, de contes populaires et d'histoires scandaleuses: tel était le contenu de leurs sermons. Tout avait dégénéré: des prêtres avarés, sous prétexte

d'apporter aux mourans les consolations d'une religion d'amour et de miséricorde , assiégeaient leurs lits de douleur , et , au moyen de toutes les terreurs de la mort et de l'éternité , arrachaient à leur piété trompée , des legs pour l'église. Un membre de quelque famille était-il expiré , l'avidé confesseur venait , non pour la consoler , mais pour percevoir la redevance , qui , comme l'obole que les anciens Grecs mettaient dans la bouche de leurs morts , servait comme de passe-port pour l'autre monde. Un tel culte ne pouvait attirer de nombreux fidèles ; les églises ne se remplissaient que , lorsqu'aux jours de fêtes , il dégénérait en spectacle , et les temples finirent par n'être plus que des asiles pour les malfaiteurs , des marchés pour le commerce des choses prétendues sacrées , ou les théâtres des amusemens populaires.

Sans doute des hommes qui , au péril de leur vie , s'opposèrent à cet ordre de choses , méritent la reconnaissance de la postérité , et leur ardeur , quelquefois trop impétueuse à le renverser , doit trouver son excuse dans la gravité des abus qu'ils voulaient détruire , et dans les nombreuses difficultés qu'ils eurent à surmonter.

Knox ne fut pas le premier qui tenta cette grande et périlleuse entreprise. *Patrick Hamilton* , issu d'une famille alliée à la race royale , eut la

gloire d'introduire le protestantisme en Écosse, et de verser le premier son sang pour sa cause. Né en 1504, cet intéressant jeune homme, qui pressentit de bonne heure la vérité, s'était rendu, en 1526, à Wittenberg, auprès de Luther, et de là à la nouvelle université de Marbourg, dont le chef était alors François Lambert d'Avignon, étranger qui comme lui avait quitté sa patrie, par attachement à la réforme. Plus Hamilton avançait dans la nouvelle doctrine, et plus il en sentait le prix, plus aussi il était impatient d'aller en faire part à ses compatriotes. Il retourna en Écosse, en 1528, mais à peine eut-il commencé à répandre les semences de la vérité, que, sous prétexte d'entrer en conférence avec lui, on l'attira à Saint-Andrews. L'archevêque Beaton le fit aussitôt mettre dans les fers, et brûler vif, en 1528. Ce n'était pas ici un jeune fanatique. Il se défendit avec autant de fermeté que de modestie, et se soumit à son sort avec une héroïque résignation. « Jusques à quand encore, Seigneur, mon pays sera-t-il enseveli dans les ténèbres ? Jusques à quand encore souffriras-tu cette tyrannie ? » Telles furent les dernières paroles de ce jeune martyr. L'admiration de son héroïsme lui fit plus de prosélytes que ses prédications, sur-tout parmi les savans et les habitans de Saint-Andrews.

En Ecosse, comme ailleurs, plus la persécution allumait de bûchers, plus le protestantisme faisait de progrès. Gawin Lagie, recteur de Saint-Léonard, lui fit beaucoup de partisans parmi les étudiants. Bientôt la traduction de la Bible, par Tindal, circulait en secret avec d'autres écrits de même nature. Des satires sur l'ignorance et l'immoralité du clergé, et sur les absurdités de la superstition dominante, commencèrent à exercer une grande influence ; et malgré les lois repressives de la licence des rimes *séditieuses* et des ballades *blasphématoires*, le peuple les accueillit avec avidité. La révolution qui venait de s'opérer en Angleterre, dans les choses religieuses, encouragea les partisans de la réforme en Ecosse. Ce fut surtout pendant les deux dernières années du règne de Jacques V, que leur nombre s'accrut considérablement. Ce prince allait enfin céder aux sollicitations du clergé, et prendre, contre les fauteurs de l'*hérésie*, des mesures rigoureuses, lorsque la mort l'enleva en 1541.

C'est vers ce temps que *Knox* commença à attirer sur lui les soupçons des ennemis de la réformation. Toute amélioration passait alors pour hérésie. *Knox* ayant, dans son cours de philosophie, renoncé à la méthode des scolastiques, et s'étant permis de blâmer, en passant, les abus de

l'église , les menaces de Beaton l'engagèrent à quitter sa chaire et à se retirer dans l'Ecosse méridionale , où il ne tarda plus à faire profession publique du protestantisme. Il fut aussitôt destitué , et Bèze rapporte que le cardinal lâcha des assassins contre lui. Il échappa à ses persécutions , grâce à la protection du laird de Langniddrie , qui le chargea de l'éducation de ses enfans. Bientôt après le comte d'Arran , s'étant emparé de la régence , le gouvernement protégea lui-même la réforme naissante ; et quoique ce prince , trop faible de caractère pour résister long-temps , avec succès , aux intrigues de Beaton et de la reine douairière , renonçât depuis à la religion réformée , elle eut le temps de prendre racine.

Parmi les prédicateurs du protestantisme , à cette époque , on distingue sur-tout G. Wishart , qui unissait , à un haut degré , le zèle et la piété à la douceur et à la charité. Accompagné de quelques nobles et de *Knox* lui-même , qui s'était rangé parmi ses disciples , il parcourait souvent le pays , en prêchant à la manière des premiers apôtres. Quand le comte d'Arran eut abjuré le protestantisme , ce réformateur fut saisi , et subit le martyre , en léguant à *Knox* le soin de continuer son ouvrage. Celui-ci se retira de nouveau auprès du laird de Langniddrie , et préluda

à ses hautes fonctions, en instruisant les vassaux de ce seigneur.

Cependant le cardinal Beaton fut assassiné par des hommes excités en partie par la haine de sa tyrannie, ou par des ressentimens personnels, et en partie, par les émissaires du gouvernement anglais, aux projets duquel sur l'Ecosse, le cardinal avait été le principal obstacle. *Knox*, pour éviter les troubles qui suivirent cet événement, résolut alors de se retirer pour quelque temps en Allemagne; mais soit qu'il n'eût pas le temps d'exécuter cette résolution, soit qu'après plus mûre délibération, il lui parût honteux d'abandonner son parti dans un moment aussi critique, il suivit le conseil de ses protecteurs, les lairds de Langniddrie et d'Ormiston et s'enferma avec eux et leurs familles au château de Saint-Andrews, qui se trouvait entre les mains de meurtriers de Beaton (1547).

Cette circonstance a donné occasion à plusieurs auteurs, d'accuser *Knox* d'avoir eu part à la conspiration contre le cardinal. Mais ce fort était alors l'asile de beaucoup de personnes persécutées pour leurs opinions religieuses, sur-tout depuis que des secours anglais avaient forcé Arran à en lever le siège.

Cependant on ne peut disconvenir que *Knox*

ne dût juger sans sévérité les meurtriers de Beaton, en conséquence de son opinion sur le tyranicide. Il est trop vrai, qu'ainsi que son maître Major, il croyait qu'il était moralement permis à tout particulier de frapper de grands criminels que la justice ordinaire ne pouvait atteindre : maxime antichrétienne, en ce qu'elle autorise la vengeance, interdite par l'Évangile, et subversive de l'ordre social, en ce qu'elle met le poignard entre les mains du fanatisme ; mais assez naturelle dans un siècle où le véritable christianisme commençait seulement à renaître, et où la philosophie sociale était encore si peu avancée ; enfin, mise en pratique par toute l'antiquité républicaine, et dont malheureusement, dans les temps modernes, se sont servis tour-à-tour presque tous les partis politiques et religieux.

Parmi les personnes qui, sans être impliquées dans la conspiration contre Beaton, vivaient alors à Saint-Andrews pour leurs opinions, et qui entrèrent alors en relation étroite avec *Knox*, trois sur-tout méritent une attention particulière. Le premier est sir David Lindsay, qui, pour son talent poétique et pour les services que sa muse satirique rendit à la réformation, peut être comparé à Clément Marot, et qui long-temps trouva dans Jacques V le protecteur que celui-ci

avait eu dans François I^{er}. Dans les premiers temps de la régence, le comte d'Arran lui accorda beaucoup d'influence ; mais quand ce prince eut changé de parti, Lindsay se vit exposé à toute la vengeance du clergé irrité de ses poétiques censures.

Le second est Henri Balnaves. Né de parens très-pauvres, mais poussé par son génie, il avait fait, très-jeune encore, un voyage en Allemagne, où il avait adopté les principes de la réforme. De retour dans sa patrie, il s'était voué à la jurisprudence, et avait acquis un grand crédit. Membre du parlement, employé avec succès dans des affaires importantes par Jacques V, il était enfin devenu secrétaire d'état sous Arran, lorsque le gouvernement changea de système, et le réduisit à se jeter aussi dans Saint-Andrews.

Ces deux hommes distingués s'unirent à Jean Row, aumônier de la garnison du fort, pour conjurer *Knox*, dont ils avaient conçu la plus haute idée, de se mettre à leur tête et de prêcher la réforme dans l'église de Saint-Andrews. *Knox*, qu'on représente ordinairement comme si impétueux, s'y refusa long-temps, craignant de se charger d'une entreprise au-dessus de ses forces. Il céda enfin, quand inopinément le prédicateur Row lui adressa un jour, au milieu de son trou-

peau assemblé, la pressante exhortation de répondre au vœu de la communauté, qui le demandait pour son pasteur, et qui, sur la proposition de Row, le nomma aussitôt par acclamation. C'est ainsi que dans les premiers temps, les chrétiens élisait leurs ministres. Des larmes abondantes empêchèrent *Knox* de répondre sur-le-champ. Il sortit de l'église et n'accepta définitivement le ministère sacré, qu'après plusieurs jours de méditation et de prières.

Il eut bientôt de grands succès, et par ses sermons et dans les conférences avec les prêtres catholiques de la ville. Telle était leur ignorance, que le moine qu'on lui opposa, comme le plus habile dialecticien, se trouvant poussé à bout par les citations que *Knox* lui faisait du livre du Nouveau-Testament, avança que les apôtres n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit quand ils les écrivirent, et qu'à l'appui du dogme du purgatoire, ce défenseur de l'église romaine cita l'autorité du sixième livre de l'Enéide.

Cependant au mois de juin 1547 un secours venu de France mit le gouvernement écossais en état de forcer la garnison de Saint-Andrews à capituler. Elle fut conduite en France, où, en vertu du principe qu'on pouvait légitimement violer la foi jurée à des hérétiques, elle fut déclarée prisonnière de guerre.

La plupart des nobles écossais qui étaient du nombre furent enfermés dans différentes prisons d'état. *Knox* eut un sort plus rigoureux: il fut enchaîné avec plusieurs autres, sur une galère, et traité long-temps comme le plus vil criminel. Rien ne put cependant abattre son courage. Il supporta, avec la plus grande résignation, les souffrances d'une maladie douloureuse et le manque de toutes les choses nécessaires. Il trouva le moyen de communiquer avec les autres captifs, et d'entretenir leurs espérances de retourner un jour dans leur patrie. Un fait sur-tout mérite d'être rapporté. Les prisonniers écossais enfermés au Mont-Saint-Michel lui firent demander, en secret, s'il leur était permis de profiter de l'occasion qui se présentait de rompre leurs fers, malgré la crainte d'aggraver, par leur évasion, le sort des autres captifs. *Knox* leur répondit qu'ils pouvaient le tenter en conscience, pourvu *qu'il fût possible de le faire sans verser le sang de leurs gardiens*, parce que, selon lui, il n'était pas permis de se mettre en liberté au prix du sang d'autrui. La tentative des prisonniers réussit, sans qu'ils fissent de mal à personne, et sans qu'ils touchassent à aucunes des propriétés du château. Telle était la morale délicate de *Knox* et de ses frères, qu'on représente ordinairement comme si

ardens et si sanguinaires. Enfin, après une captivité de dix-huit mois, tous furent mis en liberté par la cour de France, qui ayant obtenu le mariage de la jeune reine, Marie Stuart, avec le Dauphin, ne jugea plus à propos de servir d'instrument aux vengeances du clergé écossais.

Knox, délivré de ses fers, se rendit en Angleterre, où l'avait devancé sa réputation de prédicateur, et un vif intérêt pour les maux qu'il venait de souffrir. Henri VIII était mort, et *Cranmer*, secondé par le conseil de régence qui gouvernait pendant la minorité d'Edouard VI, travaillait enfin à une véritable réforme. Mais il avait besoin de collaborateurs instruits, et se vit obligé d'appeler des étrangers. Pierre Martyr, Bucer, Paul Fagius, Em. Tremellius de Ferrare et autres, furent placés comme professeurs aux universités de Cambridge et d'Oxford. *Knox* fut envoyé comme prédicateur-missionnaire dans le nord du royaume. Il prêcha, pendant deux années, à Berwick et à Newcastle, avec un succès toujours croissant, malgré les obstacles nombreux que lui suscitèrent, dans cette province, les ennemis de la réforme, à la tête desquels se trouvait Tonstal, évêque de Durham. Tel était encore le pouvoir de ce prélat, qu'il put, en 1550, le citer à Newcastle, pour défendre ce qu'il avait avancé contre

la messe. L'avantage que *Knox* remporta dans cette conférence, en se servant contre cette cérémonie, tour-à-tour de raisonnemens et de citations, de l'ironie et du sarcasme, ne fit qu'ajouter à la haine de ses adversaires. Secondés par le duc de Northumberland, gouverneur général du nord, ne pouvant plus lui intenter un procès d'hérésie, ils l'accusèrent de crimes politiques. Cité à Londres devant le conseil privé, et absous avec honneur, le gouvernement, qui l'avait déjà nommé l'un des chapelains ordinaires du roi, le chargea de prêcher la réforme dans les provinces du midi. Il n'eut tenu alors qu'à lui de parvenir aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Mais, dès-lors imbu des principes d'un protestantisme rigide, il désapprouvait les restes de la hiérarchie et des cérémonies romaines, que par suite des circonstances, l'église anglicane s'était vue obligée de conserver encore. Tel fut le motif qui lui fit refuser la place de pasteur à l'une des églises de Londres, que Cranmer lui offrit, et plus tard l'évêché nouvellement créé de Newcastle. L'épiscopat, tel qu'il était exercé alors, même en Angleterre, ne lui paraissait pas d'institution divine; car dès-lors il pensait qu'il devait se borner à la simple surveillance attachée à ce titre, dans les premiers temps du christianisme.

Sommé par le conseil d'expliquer les motifs de ses refus, il ne fit pas difficulté d'exposer ses sentimens. Il blâmait sur-tout qu'on laissât en place tant de prêtres ignorans, secrètement attachés à l'ancienne forme de religion, et qui ne savaient que dire la messe et chanter les litanies. Il aurait voulu qu'on établît une bonne discipline ecclésiastique; qu'aucun prêtre ne pût accumuler plusieurs places; que les évêques renonçassent à la pairie; que les évêchés fussent divisés en districts moins étendus, et sur-tout qu'on travaillât davantage à l'instruction du peuple, en établissant partout des écoles paroissiales. Telles furent les opinions de *Knox*, long-temps avant qu'il se fût rendu à Genève, où l'on a dit tant de fois qu'il les a puisées. Au fond, c'étaient les sentimens de tous les vrais protestans de ce siècle, et même des chefs de la réforme anglaise, que de nombreux obstacles empêchèrent seuls alors de les consacrer par des institutions.

Ce fut la considération de ces circonstances défavorables et la liberté avec laquelle on prêchait néanmoins le pur Évangile dans toute l'étendue du royaume, qui engagèrent *Knox* à continuer à servir l'église anglicane, tout en désapprouvant sa constitution; et l'on peut dire que pendant tout son séjour en Angleterre, il sut à la fois faire la

part des nécessités du moment, et rester fidèle à ses principes. Il résolut de seconder de son talent pour la prédication, les réformateurs anglais, sans jamais accepter des fonctions qui fussent en contradiction avec sa conscience.

Ce qui le confirma encore dans cette résolution, fut une connaissance plus approfondie de la cour de Londres. Le roi était sincèrement attaché à la réforme, et Cranmer était assez disposé à entrer dans les vues de *Knox*, pour que sur les instances de celui-ci, il permît de substituer dans la sainte Cène, du pain ordinaire aux hosties ; mais la plupart des grands professaient au fond une entière indifférence sur les matières de religion, indifférence qui était moins le fruit de leurs lumières, que des vices de l'éducation religieuse de l'ancienne église ; et il était facile de prévoir non-seulement qu'ils renonceraient sans peine à la réforme, mais encore qu'ils coopéreraient volontiers au rétablissement des anciennes superstitions, si les dispositions du gouvernement venaient à changer, chose que la mauvaise santé du jeune Edouard rendait assez probable.

Knox rapporte lui-même un exemple remarquable de la hardiesse avec laquelle il osait censurer, à la cour même, la corruption des grands. Il prêchait devant le roi sur le texte de l'écriture :

« Celui qui mange du pain avec moi a levé le pied contre moi. (1) » Après avoir cité quelques exemples de ministres perfides, tels que ceux d'Ahitophle, qui trahit le roi David, de Schebna, ministre de Hiskia, et du traître Judas, il ajouta : « Pourquoi nous étonnerions-nous, si notre jeune et innocent roi aussi était trompé par des conseillers perfides et impies ? Je crains fort qu'un Ahitophle ne soit son principal ministre ; un Judas, son trésorier, et un Schebna son secrétaire d'état. » Le premier ministre, Warwick, duc de Northumberland et son ami le grand trésorier, Saint-John, marquis de Winchester, se trouvaient parmi les auditeurs.

Edouard VI étant mort le 6 juillet 1553, et la tentative des amis de Jeanne Gray de couronner cette infortunée princesse ayant échoué, l'avènement de Marie et la défection subite des grands justifèrent les craintes de *Knox*. Cependant la nécessité de s'affermir sur le trône força la nouvelle reine à quelques ménagemens envers les protestans. *Knox*, qui pour laisser passer les premiers mouvemens de la réaction, s'était retiré dans le nord, crut devoir profiter de ce délai pour fortifier les réformés dans leur croyance. Il retourna à son poste dans le midi. Partout la foule se pres-

(1) Ev. selon s. Jean, XIII, 18.

sait sur son passage, inquiète des bruits sinistres qui s'étaient répandus. Bientôt le parlement rétablit le papisme et proscrivit le culte qu'il avait lui-même établi. Il devait cesser le 20 décembre. Avant l'expiration de ce terme, plusieurs évêques et prédicateurs protestans furent arrêtés; d'autres avaient fui leur malheureuse patrie. *Knox* remplit ses fonctions jusqu'à la dernière extrémité, et ne consentit enfin à se mettre en sûreté, que sur les plus vives instances de ses amis et de son épouse. Il semblait renoncer avec peine aux honneurs du martyr. Il s'embarqua pour la France, et aborda à Dieppe le 28 janvier, en 1554.

Arrivé sur le continent, il donna ses premiers momens à la douleur de se voir une seconde fois exilé; il se repentit amèrement d'avoir abandonné ses frères à l'heure du danger, et peu s'en fallut qu'il ne retournât pour partager leur sort. Il en fut retenu par la considération de l'inutilité de ses efforts dans la crise actuelle, et il résolut de se réserver pour des temps meilleurs. Il se contenta, pour le moment, d'adresser aux communautés anglaises, qu'il avait connues plus particulièrement, une exhortation éloquente de rester fidèles à leurs principes.

Il fit ensuite un voyage dans la Suisse protestante, où le plaisir de trouver des églises à peu

près organisées d'après ses vues fit une agréable diversion à ses peines. Il résolut d'y fixer son séjour jusqu'à ce que des conjonctures plus favorables lui permissent de retourner dans sa patrie. Il se rendit à Genève, où il trouva Calvin au comble de sa gloire. Cette ville était alors le rendez-vous d'un grand nombre de protestans distingués de toutes les nations, allemands, français, polonais, hongrois, espagnols et italiens, qui y venaient soit pour y chercher un refuge contre la persécution, soit pour consulter Calvin. Ce réformateur reçut *Knox* avec une bienveillance fraternelle. La ressemblance de leurs caractères et de leurs opinions eut bientôt formé une amitié durable entre ces deux grands hommes.

On a dit souvent que c'est dans le commerce avec l'illustre réformateur de Genève, que *Knox* puisa ses idées républicaines et ses opinions presbytériennes. Rien n'est moins exact que cette assertion tant de fois répétée. *Knox* avait cinquante ans quand il arriva en Suisse, et ce n'est pas à cet âge que des hommes de caractère forment leurs opinions. Les siennes étaient fixées depuis long-temps et sur l'état et sur l'église. Seulement ce qu'il voyait en Suisse l'y confirma davantage, et leur donna l'autorité de l'expérience.

La sollicitude pour ses frères persécutés le fit retourner à Dieppe au mois de juillet. Il y apprit avec une égale douleur, les maux qu'éprouvaient ceux qui persévéraient dans leur foi, et la défection des autres. Ce fut alors qu'il écrivit son *exhortation à la nation anglaise*, qu'il publia vers la fin de cette année. Cette pièce est écrite du ton de la plus profonde indignation, et on l'a souvent citée comme une preuve de la violence du caractère de *Knox*. En effet quelquefois il sort des bornes de la modération que le bon goût et la raison prescrivent même à la plus légitime douleur ; mais pouvait-on peindre de trop noires couleurs l'atroce persécution dont les protestans anglais étaient alors l'objet, et la lâche trahison de ceux qui, non contents d'abandonner le culte pour lequel ils avaient affecté tant de zèle, se rangeaient parmi ses plus ardens ennemis ? Pouvait-on flétrir avec des expressions trop énergiques la froide barbarie de Gardiner, et le sanguinaire fanatisme du fougueux Bonner, et l'inexorable cruauté de Marie, qui lassait même le zèle des instrumens de ses vengeances, et jusqu'à son sombre époux, Philippe d'Espagne, si digne d'ailleurs de s'associer à ses fureurs ?

De retour à Genève, il chercha dans l'étude, sur-tout de l'hébreu, un adoucissement à ses peines.

Il ne put s'y livrer long-temps. La communauté anglaise qui venait de se former à Francfort-sur-le-Mein le nomma l'un de ses pasteurs. La nécessité de pourvoir à sa subsistance, peu assurée par les secours envoyés d'Ecosse et d'Angleterre, lui fit accepter cette place où l'attendaient de nombreux désagrémens. La division s'était mise dans la communauté naissante. Les uns voulaient y introduire la liturgie anglicane, et les plus raisonnables, ayant *Knox* à leur tête, auraient voulu suivre le rite de l'église française établie dans la même ville. C'était le vœu des magistrats, et même la condition à laquelle ils avaient permis aux réfugiés l'exercice public de leur culte. *Knox*, qui montra dans cette occasion beaucoup de prudence et d'esprit de conciliation, avait réussi à rétablir l'union, lorsque l'arrivée du docteur Cox, ancien précepteur du roi Edouard et de quelques autres anglais distingués, qui avaient mal compris la réformation, puisqu'ils regardaient une forme transitoire comme la forme définitive où elle tendait, fit prévaloir le rite anglican. Par leurs intrigues ils réussirent à faire interdire la chair à *Knox*, et même à le faire renvoyer de Francfort, en l'accusant auprès des magistrats d'avoir, dans sa fameuse *exhortation à la nation anglaise*, mal parlé de plusieurs souverains, et notamment de l'empereur.

Il se hâta de retourner à Genève, où les nouvelles qu'il reçut d'Ecosse l'engagèrent à aller visiter ce pays.

Pour bien comprendre les motifs de cette résolution, il est nécessaire de voir ce qui s'y était passé durant son exil.

Après la reddition du château de Saint-Andrews, en 1547, et sur-tout après la paix avec l'Angleterre, en 1550, la régence avait persécuté les protestans avec la plus grande violence. L'archevêque de Saint-Andrews, digne successeur du fougueux Beaton, qui exerçait une influence sans bornes sur son frère, le faible comte d'Arran, était à la tête de leurs ennemis. Mais telle était l'urgence d'une réforme, et tant la nécessité en était généralement sentie, que ceux-là mêmes qui y étaient le plus opposés, furent obligés d'en prendre le langage. Un synode fut convoqué en 1549, à Edimbourg, pour aviser aux moyens de réformer l'église et d'arrêter les progrès de l'hérésie. Dans l'exposé de ces motifs, ce synode avoua que la plus grande immoralité et la plus crasse ignorance régnaient dans presque toutes les classes du clergé. Les canons qu'il décréta ne sont pas moins remarquables, et accusent bien plus que toutes les diatribes de *Knox*, la corruption de l'église écossaise. Dans l'un, il

défend tant aux prélats qu'aux prêtres d'un ordre inférieur, de garder dans leurs maisons leurs bâtards, de leur procurer la survivance de leurs bénéfices, et de donner, du domaine de l'église, des baronnies à leurs fils, et des dots à leurs filles. Dans un autre, il enjoint à tout évêque de prêcher au moins quatre fois par an, s'il en avait les moyens, et de l'apprendre sans délai, s'il ne le savait pas. Le synode fit d'autres décrets utiles contre les abus existans, mais qui servirent moins à les faire abolir, qu'à les mettre plus en évidence. D'un autre côté, il fit des lois si sévères contre l'hérésie, et par des inquisitions locales, organisa si bien les moyens de répression, que, si le gouvernement avait continué à s'y prêter, la réformation eût été long-temps impossible. Mais en 1554, la régence, en passant entre les mains de la reine-douairière, changea de conduite à l'égard des protestans. Chose singulière ! c'est à la sœur des Guises, et en quelque sorte à l'avènement de Marie au trône d'Angleterre, que le protestantisme dut de n'avoir pas été entièrement étouffé en Ecosse. La reine-douairière, en cherchant à ôter la régence au comte d'Arran, avait eu à combattre l'opposition du clergé, conduit par le primat frère du comte ; et quand elle se fut emparée des rênes de l'état, pour balancer l'influence des

prélats, elle crut devoir favoriser les nobles protestans, non en leur accordant l'exercice public de leur culte, mais en nourrissant leurs espérances par une tolérance tacite. Elle y était portée d'ailleurs par la politique extérieure. Alliée de la France, rivale de l'Espagne, elle donna asile en Ecosse à un grand nombre de protestans anglais, qui fuyaient les persécutions de Marie, dont le mariage avec Philippe II inspirait de justes inquiétudes au gouvernement français.

A la faveur de cette politique, les amis de la réformation respirèrent, et plusieurs d'entre eux recommencèrent leurs prédications dans des maisons particulières. Parmi eux on doit sur-tout remarquer Jean Willock, ami de *Knox*, et depuis son principal collaborateur. Inférieur à celui-ci en tout le reste, il savait mieux que lui se plier aux circonstances, et mieux que lui se tirer d'une position difficile; avantage qui lui permettait de poursuivre ses travaux et de se maintenir à son poste, alors que son impétueux ami ne pouvait plus agir ni avec succès, ni avec sécurité. Né dans le comté d'Ayre, et entré très-jeune dans l'ordre des Franciscains, il avait un des premiers, en Ecosse, embrassé le protestantisme. Réfugié en Angleterre, il fut emprisonné en vertu du *bill des six articles*; puis devenu chapelain du père

de Jeanne Gray, il s'était retiré à l'avènement de Marie, en Allemagne, à Emden, où il avait pris la qualité de médecin. Il fut admis à la cour de la duchesse de la Frise orientale, qui favorisait la réforme, et qui, en 1555, lui donna une mission politique auprès de la régence d'Ecosse. Ce caractère le mit en état de se mettre en relation avec les principaux protestans d'Edimbourg, de les réunir et de reprendre les travaux que la persécution l'avait forcé d'interrompre.

C'est dans ces conjonctures que *Knox* revint dans sa patrie, après une absence de huit années. Rien n'égale l'activité avec laquelle il profita des bonnes dispositions du gouvernement. En peu de mois il raffermi et étendit les fondemens de la réformation. A Edimbourg, il se logea dans la maison d'un des principaux protestans, chez lequel il s'en réunissait un grand nombre d'autres. Il les engagea à s'abstenir désormais de participer au culte catholique, parce qu'il ne croyait pas qu'il fût permis de professer publiquement des opinions que l'on condamnait en secret. Il se rendit ensuite dans différentes parties du royaume. Il accompagna d'abord Jean Erskine de Dun, l'un des restaurateurs des lettres en Ecosse, dans le comté d'Angus, et y ranima le zèle des protestans. De là, il se rendit dans le midi, auprès du

commandeur de l'ordre de Saint-Jean, sir Jacques Sandiland, qui était le chef des réformés du Lothian occidental. C'est là qu'il gagna, pour sa cause, trois jeunes lords, qui, par la suite arrivèrent aux premières places du royaume, Archibald Lorn, depuis comte d'Argyle ; Jacques Stewart, depuis comte de Murray, premier régent pendant la minorité de Jacques VI, et Jean Erskine, qui, sous le nom de comte de Mar, parvint aussi à la régence.

Au commencement de 1556, *Knox* se rendit à Kyle, ancien siège des lollards écossais, où il put déjà célébrer la sainte Cène d'après le rite qu'il institua depuis.

Jusqu'ici il avait parcouru l'Ecosse, sans précautions pusillanimes, il est vrai, mais en évitant tout éclat prématuré. Mais lors d'une seconde visite à Dun, il ne voulait ni ne pouvait plus empêcher une plus grande publicité. La majorité de la noblesse des environs avait embrassé ouvertement le protestantisme, et formé une ligue pour sa défense.

A la nouvelle de son retour et de ses succès, les évêques, après avoir vainement réclamé son arrestation auprès de la reine, le citèrent à comparaître devant eux à Edimbourg ; ils espéraient qu'il ne paraîtrait pas, et qu'ils pourraient le con-

damner par contumace. Mais, à leur grande confusion, *Knox* osa se présenter, accompagné de Jean Erskine de Dun et de plusieurs autres seigneurs. Les évêques, qui craignaient de se mesurer avec lui, ajournèrent la citation, et *Knox* prêcha pendant dix jours dans la capitale, sans que le clergé osât l'en empêcher.

Cependant la régence, tout en ne permettant pas qu'on sévît contre les protestans, n'entendait pas autoriser leur culte. Elle rejeta, avec hauteur, une pétition que *Knox* lui adressa à ce sujet. Le réformateur s'aperçut alors qu'il avait trop présumé des circonstances actuelles. Ayant tout fait ce qui dépendait de lui dans ce moment, et la communauté anglaise, récemment formée à Genève, l'ayant nommé l'un de ses pasteurs, il crut pouvoir répondre à son appel sans manquer à ce qu'il devait à son pays. Il quitta une seconde fois l'Ecosse, avec sa femme et sa belle-mère, qui étaient venues le joindre, pour retourner en Suisse, laissant à quelques-uns de ses amis, plus concilians que lui et moins odieux au clergé catholique, le soin d'entretenir, dans sa patrie, le feu sacré qu'il avait rallumé.

A peine fut-il parti, que ses ennemis le citèrent une seconde fois et le condamnèrent, par défaut, à être brûlé vif; en attendant on ne l'exécuta

qu'en effigie. Il adressa, à cette occasion, à la noblesse et aux communes écossaises un écrit, dans lequel il appelait à un concile futur et qui fit un grand effet. Dans le même temps il adressa à ses frères une épître qui contenait des instructions très-sages sur la manière d'instituer le culte particulier et domestique, en attendant que la réformation pût s'établir. En leur conseillant d'étudier les livres saints, il leur recommande de se noter les passages difficiles, pour se les faire expliquer par les théologiens instruits. Et parmi les lettres de *Knox* de cette époque, il y a en effet plusieurs réponses à des questions de ce genre, qui lui furent adressées d'Ecosse. On y trouve une grande connaissance de la littérature sacrée. C'est ainsi que du fond de la Suisse il dirigeait les consciences de ses compatriotes, qui ne cessaient d'être l'objet de ses paternelles sollicitudes.

Le temps qu'il passa ensuite à Genève, au milieu de sa famille, entouré de tout un peuple qui suivait ses opinions, goûtant toutes les douceurs de l'étude et de l'amitié, fut sans doute le plus heureux de sa vie ; mais il ne jouissait qu'imparfaitement de son bonheur, ayant toujours le regard tourné vers sa patrie. La réforme de l'Ecosse était la passion de sa vie, et jamais, ni dans les fers, ni dans l'exil, il ne perdit l'espérance de la

satisfaire. Aussi n'hésita-t-il pas un instant, lorsque dès le mois d'avril de 1557, une députation de la noblesse écossaise l'invita à revenir au milieu d'eux. Ils lui annonçaient que les ennemis de la réformation perdaient tous les jours de leur influence, et ils juraient de verser, s'il le fallait, tout leur sang pour elle. *Knox* se mit aussitôt en route; mais arrivé à Dieppe, il reçut des lettres qui lui représentaient son retour comme prématuré. Après quelques mois d'incertitude qu'il employa à visiter plusieurs villes de France où il y avait des communautés protestantes, il paraît que la crainte de faire naître des troubles en Ecosse; en y reparaissant intempestivement, l'emporta dans son esprit sur toutes les autres considérations. Il retourna à Genève, après avoir adressé deux lettres à ses compatriotes, l'une à tous les protestans en général, l'autre à la noblesse en particulier. Dans la première, il exhorta ses frères à s'appliquer à la plus grande pureté de mœurs, afin de ne fournir aux catholiques aucun prétexte de les calomnier. Dans la seconde, il rappela aux grands qu'il était de leur devoir de ne craindre aucun sacrifice personnel pour délivrer leur pays de toute servitude religieuse et civile. Déjà dans une lettre précédente il leur avait écrit : « Ce n'est pas en vertu de votre naissance, comme le

pense le vulgaire, que vous êtes les chefs des peuples, et que vous jouissez des honneurs et des tributs attachés à ce titre. Ce rang élevé vous impose le devoir de veiller au bien-être de vos sujets ou plutôt de vos frères, de les protéger contre les vexations de la tyrannie. » Cette fois il avait sur-tout à répondre à une question délicate que les seigneurs de son parti lui avaient proposée. Craignant pour leur liberté et pour leur indépendance, depuis le mariage de leur jeune reine avec le Dauphin, et sur-tout depuis que la régente avait essayé d'entretenir auprès d'elle un corps permanent de troupes françaises, ils avaient demandé à *Knox* jusqu'à quel point et dans quel cas la résistance à l'autorité suprême devenait légitime ? Si notre réformateur avait été réellement l'homme violent et emporté pour lequel on s'est plu si long-temps à le faire passer, il eût sans doute profité de cette occasion pour prêcher l'insurrection d'une manière absolue, et pour irriter davantage encore l'orgueil des grands. Mais que sa conduite fut différente ! il leur répondit : « Qu'à la vérité les autorités inférieures et même la nation entière pouvait légitimement, dans certains cas, s'opposer à la tyrannie du gouvernement, mais qu'il conjurait tous les véritables amis de la religion protestante de se garder avec soin de

prendre aucune part à la rébellion qu'un parti politique méditait contre la régente ; qu'il y avait une grande différence entre l'obéissance raisonnable et légale due au prince, et une obéissance passive et servilement adulatrice ; que sans doute la noblesse avait la mission de protéger la nation contre l'oppression, et que la soumission ne devait pas être aveugle, mais qu'il n'en fallait venir à une insurrection formelle, que lorsque la tyrannie devenait excessive et intolérable ; que les protestans sur-tout devaient user de la plus grande modération : qu'en conséquence il ne pouvait que les exhorter à continuer d'obéir avec empressement et fidélité à tous les ordres légitimes de la régente, et à se borner, par d'humbles pétitions, à demander sa protection contre leurs ennemis. Mais, ajoutait-il, si le gouvernement encourageait lui-même la persécution, ils ne pourraient en conscience rester tranquilles spectateurs de la mort de leurs frères, et qu'alors la résistance ne serait pas seulement permise, mais qu'elle deviendrait même un devoir. »

Pendant la dernière année de son séjour à Genève, *Knox*, outre une nouvelle traduction anglaise de la Bible, à laquelle il travaillait de concert avec plusieurs de ses amis, publia quelques écrits très-remarquables, tels qu'une nouvelle ex-

hortation aux grands et au peuple écossais, et son adresse à la reine régente, avec des notes dans lesquelles il sortit quelquefois des bornes qu'il avait observées dans le texte.

Un autre écrit de la même époque, plus singulier, et qui fit encore plus de sensation que les deux précédens, quoiqu'il eût moins de rapport à la noble cause qu'il défendait, fut son *premier coup de trompette contre le monstrueux gouvernement des femmes*. Il attaquait avec un extrême emportement la successibilité des femmes au trône. Il lui avait été inspiré par les atrocités ordonnées par la reine Marie d'Angleterre. Depuis long-temps il aurait voulu laisser un libre cours à son indignation : elle éclata enfin avec une explosion si bien caractérisée par le titre de l'ouvrage. Lorsqu'Elisabeth fut montée sur le trône d'Angleterre, et que son propre pays fut gouverné par une femme, cet écrit lui attira beaucoup de chagrin, et des reproches de la part de ses amis ; et il se repentit lui-même, par la suite, non de la proposition principale qu'il y avait soutenue, mais de la violence à laquelle il s'était laissé entraîner.

Cependant, au mois de décembre 1557, la noblesse protestante signa à Edimbourg une nouvelle convention pour la défense de la religion

réformée. Ils adressèrent, en même temps une nouvelle invitation à *Knox* de revenir au milieu d'eux pour achever son ouvrage. Elle ne lui parvint que vers la fin de l'année suivante, avec de nouveaux détails sur les progrès que la réforme avait faits dans le cours de cette année.

Dans toute l'étendue du royaume il s'était formé des sociétés de protestans, qui suivant les localités, se réunissaient plus ou moins publiquement. La nécessité autant que les instructions de *Knox* rendit ces communautés *presbytériennes*. La plupart manquant de ministres consacrés, et le haut clergé n'y prenant aucune part, elles étaient administrées par des anciens et des diacres. *Knox* trouva par la suite d'autant moins de difficultés à établir parmi les Ecossais le culte apostolique, que le besoin les avait déjà accoutumés à la plus grande simplicité.

Le petit nombre de prêtres qui avaient embrassé le protestantisme, avaient trouvé des asiles dans les châteaux des seigneurs, où il était difficile de les inquiéter. Un seul, Gauthier Mill, vieillard octogénaire, fut saisi par ordre de l'archevêque de Saint-Andrews et condamné pour crime d'hérésie. Mais tel était déjà le progrès de la raison publique, qu'aucun juge séculier ne voulut prononcer la sentence, et que l'archevêque

fut obligé de faire remplir cette formalité par un de ses officiers. Mill fut brûlé vif, au mois d'août 1558. Mais, ainsi que l'avait prédit, en mourant, ce généreux vieillard, son supplice remplit toute la nation d'une indignation qui fut une des principales causes des excès auxquels on se porta depuis. L'opinion publique éclata avec impétuosité. Plusieurs ministres réformés quittèrent leurs asiles et donnèrent la plus grande publicité à leurs prédications. La reine régente, qui avait encore besoin des suffrages des nobles protestans, au prochain parlement, pour ne pas partager, avec le clergé, l'odieux de cette affaire, reçut favorablement une pétition que la noblesse lui adressa à cette occasion, et qui, conçue dans des termes à la fois respectueux et énergiques, avait pour but d'obtenir du gouvernement qu'il mît enfin un terme à tant de cruautés, et que, de concert avec le parlement, il pourvût à la réforme des abus qui déshonoraient l'église.

Telles furent les nouvelles que *Knox* reçut en même temps que celle de la mort de Marie d'Angleterre. Les réfugiés anglais qui avaient formé son église à Genève, retournèrent dans leur patrie. Il partit lui-même au printemps de 1559; mais avant d'arriver en Ecosse il essuya la première suite fâcheuse de son violent manifeste contre le

gouvernement des femmes. Ses ennemis de Francfort n'avaient pas manqué d'en faire le rapport à la nouvelle cour d'Angleterre ; les ministres d'Elisabeth lui refusèrent très-durement la permission qu'il avait demandée de passer par ce royaume. A cette nouvelle, qu'il reçut à Dieppe, il fut d'autant plus vivement irrité, qu'il avait des communications importantes à donner au ministère anglais sur les dangers dont les projets ambitieux des Guises menaçaient et le trône d'Elisabeth et la religion protestante. Peu s'en fallut que dans son indignation, il ne poussât un *second coup* dans sa redoutable *trompette*. Des réflexions plus sages firent taire ses justes ressentimens. Il résolut de s'adresser par écrit à Cécil, secrétaire d'état d'Elisabeth. Il s'embarqua pour l'Ecosse et aborda à Leith, le 2 mai 1559.

Mais déjà les circonstances n'étaient plus les mêmes. La reine régente ayant atteint le but qu'elle s'était proposé en ménageant les protestans, avait levé le masque et annoncé hautement son dessein de réprimer la réformation par la force. Les motifs qu'elle avait eus de les favoriser n'existaient plus, et de nouveaux projets politiques nécessitaient leur ruine. Les craintes que l'union de Marie avec Philippe II avait inspirées à la France s'étaient évanouies à la mort de cette

princesse ; et l'ambition des Guises ne méditait rien de moins que de renverser le trône, encore mal affermi, d'Elisabeth, et de réunir les deux couronnes de la Grande-Bretagne sur la tête de leur jeune nièce, Marie Stuart. La reine régente entra avec chaleur dans les vues de ses frères, sans prévoir que cette prétention conduirait sa fille à l'échafaud.

A cet effet, elle s'était reconciliée avec le primat, qui, de son consentement, avait cité, pour le 2 février, à Saint-Andrews, tous les ministres protestans. Mais sur la menace de la part de la noblesse protestante de venir les accompagner et de les protéger de toutes leurs forces, la reine avait engagé l'archevêque à ajourner la citation : en même temps elle convoqua, pour le 7 mars, une assemblée de la noblesse à Edimbourg ; un synode national se réunit dans la même ville.

Le synode, sans égard pour les pétitions présentées par les protestans et les catholiques, ne fit que renouveler les anciens canons, et laissa subsister tous les abus. La reine régente déclara à la noblesse qu'elle chasserait tous les prédicateurs protestans ; et les seigneurs réformés lui ayant rappelé ses anciennes promesses, elle alla jusqu'à leur dire qu'il *n'appartenait pas plus à des sujets de sommer le souverain de remplir*

ses engagements, que celui-ci n'était obligé à les tenir. Les députés de la noblesse, justement irrités de cette déclaration despotique, répondirent qu'en ce cas il ne se croyaient plus liés par leurs sermens. La reine, intimidée par ces menaces, promit d'abord de prendre la chose de nouveau en considération ; mais ayant appris que la France et l'Espagne avaient fait la paix, et que ces deux puissances s'étaient secrètement liguées pour l'extermination des réformés ; irritée d'ailleurs par la nouvelle que la ville de Perth avait publiquement introduit la réforme, elle permit au primat de citer définitivement les ministres protestans Stirling pour le 10 mai.

C'est dans ce moment critique que *Knox* arriva à Edimbourg, plutôt satisfait que fâché, comme il l'écrivit à sa femme, *d'être arrivé au fort de la bataille.* Telle était la crainte que ce courageux champion de la réformation inspirait à ses ennemis, que le synode n'eut pas sitôt appris son retour, que tout consterné, il se sépara, après en avoir donné connaissance au gouvernement, qui, par une proclamation royale, rappelant le jugement prononcé contre le réformateur, le déclara aussitôt hors la loi. Il n'en résolut pas moins de comparaître à Stirling, avec ses frères, dont cette détermination ne contribua pas peu à relever le courage.

La noblesse protestante se réunit à Perth, dans l'intention de protéger ses pasteurs; mais avant de se mettre en marche pour Stirling, elle députa Jean Erskine de Dun vers la reine régente, pour la prévenir de leur arrivée. Cette princesse réussit à persuader à ce seigneur, qu'elle ferait de nouveau ajourner le procès des prédicateurs cités. Mais à peine, sur la foi de cette royale promesse, les chefs protestans se furent-ils séparés, que les accusés furent condamnés comme contumaces et mis hors la loi; en même temps tous ceux qui leur donneraient asile furent déclarés rebelles.

La nouvelle de ce jugement arriva à Perth le jour même où *Knox* avait prononcé, avec sa véhémence ordinaire, un sermon contre le culte catholique, qu'il qualifiait d'idolâtrie : elle ajouta à l'irritation produite par ce discours. L'imprudence d'un prêtre, qui choisit ce moment pour célébrer la messe, et pour frapper un jeune homme qui l'avait injurié, fournit à la fureur populaire un prétexte d'éclater. En peu d'instans tous les ornemens de l'église, où la scène avait eu lieu, sont arrachés et détruits, et la multitude soulevée ne s'apaise qu'après avoir renversé de fond en comble tous les monastères de la ville et des environs.

Cet événement hâta la guerre civile devenue inévitable.

Les chefs des protestans se réunirent en juin, et après avoir signé une nouvelle convention, ils arrêterent solennellement que désormais on n'écouterait plus les insidieuses promesses de la régente, et que chacun réformerait sans délai les contrées soumises à sa juridiction.

La réforme commença à Saint-Andrews; cette ville, malgré la présence de l'archevêque et le voisinage d'une armée royale, imita l'exemple de Perth. Les protestans accourent de toutes parts, et opposent une armée à la reine. Un armistice suspend encore la guerre prête à éclater. Mais la reine, au lieu d'exécuter la capitulation et d'envoyer des commissaires à Saint-Andrews, pour traiter de la paix, ayant fait un mouvement dont le but était de couper à l'armée de la *congrégation* (1) toute communication avec les protestans du midi, les réformés marchent sur Perth, en chassent la garnison royale, s'emparent de Stirling et de la capitale. Partout ils établissent la réforme.

Knox, ramené triomphant à Edimbourg, et nommé pasteur de cette ville, ne put se livrer long-temps à ses fonctions.

(1) C'est le nom qu'avaient pris les protestans.

Bientôt la régente, ayant de nouveau réussi à désunir les chefs de la congrégation, put marcher sur Edimbourg; mais quoiqu'elle forçât cette ville à capituler, elle ne put y rétablir le catholicisme. *Knox* cependant, trop odieux au gouvernement, pour demeurer avec sûreté à la tête de son troupeau, en confie le soin à son ami *Willock*, et sort avec les troupes de la congrégation. Jamais sa position ne fut plus critique, ni son activité plus grande, ni son zèle plus ardent. Proscrit et sans cesse exposé aux assassins excités par le prix mis sur sa tête, il parcourt le royaume, relevant partout le courage de ses co-religionnaires, prêchant le jour et écrivant la nuit des lettres au ministère anglais pour lui demander du secours, animant de son zèle toute la congrégation et en dirigeant tous les mouvemens.

Ce parti, fortifié de l'accession de l'ancien régent, le duc de Châtelhéraut, poussé à cette démarche par son ancienne jalousie contre la reine et par les prières de son fils, le comte d'Arran, qui avait embrassé la réforme, reprit en peu de temps assez d'ascendant, pour tenir, au mois d'octobre, à Edimbourg même, une sorte de parlement qui déclara le pouvoir de la régente suspendu jusqu'à la convocation d'un parlement libre et qui en même temps nomma un conseil de régence. La

conduite de *Knox*, à cette occasion, est remarquable. Invité, par l'assemblée, à dire son opinion, il déclara qu'il votait en faveur de la proposition, sous deux conditions : d'abord que les changemens qu'on méditait ne tourneraient pas au préjudice des souverains légitimes de l'Ecosse, François et Marie; en second lieu, que pour prouver qu'on n'était pas dirigé par des haines particulières contre la reine mère, on arrêterait d'avance que le pouvoir lui serait rendu, aussitôt qu'elle annoncerait du repentir de sa conduite passée.

C'est en effet dans ce sens que la suspension fut votée; mais les revers qui dans ce temps frappèrent la congrégation semblaient devoir rendre la reine plus puissante que jamais. Un convoi d'argent anglais enlevé par ses troupes, le soulèvement d'une partie de celles des protestans, la défaite des autres par les Français, enfin la division semée parmi eux par les émissaires de la régente, forcèrent l'assemblée d'Edimbourg à se dissoudre et à se retirer à Stirling. *Knox* seul, dans ce découragement général, conserva sa fermeté. Il démontra aux chefs de la congrégation qu'ils étaient eux-mêmes la cause de leurs malheurs, et il releva leur courage en leur indiquant les ressources qui leur restaient encore, et en leur an-

nonçant, avec toute l'éloquence des anciens prophètes, le triomphe de la cause de la vérité et de la liberté.

Le conseil se partagea ensuite entre Glasgow et Saint-Andrews, où *Knox* se rendit lui-même. Bientôt, ainsi qu'il l'avait prédit, les choses changèrent à l'avantage de la congrégation. Ce fut précisément le mauvais état de ses affaires qui engagea la reine Elisabeth à lui envoyer des secours plus efficaces que quelques sommes d'argent. Une armée anglaise, arrivée en Ecosse, au mois d'avril 1560, vint assiéger les troupes françaises à Leith. La reine régente étant morte durant ce siège, les Guises, qui depuis l'avènement de François II, gouvernaient la France et qui avaient à lutter contre une partie des grands et contre les protestans de leur propre pays, la flotte qu'ils avaient équipée contre l'Ecosse ayant été d'ailleurs dispersée par la tempête, consentirent à un traité dont tout l'avantage était du côté de la congrégation.

En vertu de ce traité, signé le 7 juillet 1560, les troupes françaises s'embarquèrent pour leur pays; une amnistie accordée aux chefs des protestans, les mettait à l'abri de toute poursuite légale, et un conseil, moitié nommé par le parlement, moitié par la reine, devait gouverner le pays en son absence.

Le traité n'avait rien déterminé relativement à la religion. Il n'y avait plus, au fond, qu'un seul parti à cet égard dans le royaume. Le clergé catholique impuissant, parce qu'il était corrompu et ignorant, se voyant abandonné à lui-même, ne fit presque aucun effort pour se maintenir. Il essaya seulement de faire un miracle; cette tentative n'ayant pas réussi, ne fit qu'ajouter à sa déconsidération. Le protestantisme s'établit partout, comme de lui-même, et le parlement, qui se réunit bientôt après, n'eut qu'à donner la sanction légale à ce qui existait déjà de fait. Une confession présentée par *Knox* et ses amis, fut lue et adoptée le 24 août. C'était à peu près la même que celle de Genève, et on introduisit, autant que possible, le rite de l'église anglaise que *Knox* avait administrée dans cette ville. La discipline sévère, dont il fut chargé avec trois de ses collègues par le conseil de régence de présenter le plan, rencontra plus de résistance, et ne fut admise qu'en partie.

D'après ce plan, chaque communauté devait être administrée par un pasteur, un docteur (chargé de veiller à la pureté de la doctrine), un ancien et un diacre. Six *surintendants* devaient faire les fonctions d'évêques dans autant de districts. Deux fois par an le clergé de chaque dis-

trict était appelé en synode provincial, sous la présidence des surintendans, et les affaires générales de l'église devaient être portées devant un synode national, réuni dans la capitale. L'imposition des mains à la présentation des pasteurs, l'agenouillement à la célébration de la sainte Cène, le signe de la croix à l'administration du baptême était aboli, les fêtes des saints supprimées. Le même plan contenait des vues grandes et utiles sur l'instruction publique : il réclamait des écoles primaires pour le peuple, des collèges pour les villes, et une meilleure organisation pour les universités. Quant aux fonds nécessaires pour tous ces établissemens, *Knox* proposait d'y employer les biens de l'église. Mais ce projet ne s'accordant pas avec les vues intéressées d'une grande partie de la noblesse, il ne put être réalisé que beaucoup plus tard.

Pendant que *Knox* travaillait ainsi à consolider la réformation, de nouveaux orages s'élèvent à l'horizon, et menacent de détruire son ouvrage. La mort prématurée de François II (décembre 1560) dissipa, il est vrai, la crainte d'une guerre ouverte avec la France, mais l'arrivée en Ecosse de la reine, Marie Stuart, dont on connaissait la haine pour la nouvelle religion, pouvait devenir plus dangereuse que la guerre étrangère.

Ici commence une nouvelle période dans l'histoire de la réformation écossaise, et de la vie de *Knox*. Les apologistes de Marie Stuart, oubliant ses forfaits en faveur de ses malheurs, ont fait un grand crime à *Knox* de sa conduite envers cette princesse. Cependant en examinant les faits avec attention et impartialité, on y trouve plus de raisons d'accuser la reine que le réformateur. Si quelquefois son amour pour la vérité va jusqu'à la rudesse, et si son énergique franchise dédaigne de se soumettre aux convenances vulgaires, n'oublions pas et le siècle où il vivait, et la difficulté des circonstances, et la haute mission dont il se croyait chargé.

La jeune reine fut très-bien reçue par le peuple écossais; mais une messe suffit pour détruire sa popularité. La seule annonce de cette cérémonie faillit produire un soulèvement à Edimbourg. *Knox* usa de toute son autorité pour prévenir la sédition; mais en même temps il crut devoir reproduire en chaire toutes ses raisons contre la messe. C'était tout ce qu'on pouvait attendre de lui dans de telles circonstances. Cette conduite, si opposée à nos idées sur la tolérance, était alors nécessaire. Il n'était pas possible encore que les deux formes de religion subsistassent ensemble : il fallait que l'une cédât entièrement à l'autre. Le

catholicisme sur-tout ne souffrait pas de partage et se croyait tout permis contre l'hérésie. La tolérance que la reine demandait pour elle-même et ses serviteurs, n'eût été que le premier pas vers la destruction du protestantisme, et par suite de la liberté nationale.

Quelque temps après son arrivée, la reine fit venir le réformateur devant elle. Elle espérait l'étonner et le subjuguier par l'aspect de la majesté royale ; mais le résultat fut tout opposé, et l'impression qu'elle prétendait faire sur lui, il la fit sur elle même. Elle l'accusa d'avoir soulevé la nation contre elle, ainsi que contre sa mère, d'avoir écrit un livre contre son gouvernement, et de se servir de la magie dans ses entreprises.

Il se défendit avec l'intrépidité et la franchise d'un homme pénétré de la bonté de sa cause et de la pureté de ses intentions. Il ne craignit pas de développer, en présence du souverain, sa doctrine sur le pouvoir des rois. « Il en est des princes, dit-il, comme des parens. Sans doute Dieu ordonne aux enfans d'obéir aux auteurs de leurs jours : cependant si le père vient à perdre la raison et que dans un accès de fureur il cherche à faire périr ses enfans, les lois divines et humaines n'accordent-elles pas à ces derniers le droit de se soustraire à sa rage, et de le mettre hors d'état de

leur nuire. » Quant à son opinion imprimée contre le gouvernement des femmes, il déclara qu'il n'avait eu d'abord en vue que Marie d'Angleterre; que d'ailleurs de tous les temps les écrivains avaient raisonné sur le meilleur gouvernement, tout en se soumettant à celui de leur patrie : qu'ainsi Platon, en blâmant plusieurs des institutions de son pays, et en publiant son plan de république, se soumit néanmoins aux lois, et n'entendait pas prêcher la révolte et la sédition. »

Les menaces et les ruses de la reine pour effrayer ou pour gagner *Knox* durent rester impuissantes contre tant de fermeté et de franchise. « La reine, écrivit-il à Cécil, est décidément opposée à notre religion, et je crains fort que rien ne puisse vaincre ses préventions. Dans mon entretien avec elle, elle a montré plus d'artifice que je n'en ai jamais rencontré dans un âge aussi peu avancé. » *Knox* sut apprécier tout le danger dont les séductions de Marie menaçaient le protestantisme. Il résolut d'observer soigneusement toutes ses démarches, et de sonner l'alarme toutes les fois qu'elle ferait un pas vers le but qu'elle s'était irrévocablement proposé. Ses prédications durant cette époque furent en effet plus véhémentes que jamais, et elles retardèrent long-temps les funestes projets et la ruine même de la reine.

L'ambassadeur anglais, dans une lettre à Cécil, caractérisa bien l'effet des éloquentes exhortations de *Knox*. « Votre grace, lui écrit-il, nous exhorte à la fermeté ; mais vos avis sont superflus , car il y a un homme ici dont la voix nous ranime avec plus de force que ne pourraient le faire six cents trompettes qu'on ferait retentir incessamment à nos oreilles. »

Quoique très-désintéressé pour lui-même, il ne put s'empêcher de témoigner son mécontentement de la partialité avec laquelle on distribua, vers ce temps, les revenus de l'église. Deux tiers furent laissés aux anciens titulaires, et le tiers restant fut partagé entre le gouvernement et le clergé réformé. Le massacre de Vassy, préparé par les Guises, ajouta encore à ses craintes et à son indignation. Attribuant les fêtes données par la cour à la joie excitée par la nouvelle de cet événement, il prit de là occasion de tonner contre les ennemis de la réformation et contre les joies mondaines. Cité devant la reine, et accusé d'avoir cherché à soulever le peuple contre elle, il répéta son discours en sa présence, et se retira sans paraître effrayé de l'accueil peu favorable qu'on lui avait fait. Un courtisan ayant témoigné son étonnement de cette contenance inconcevable pour un habitué de la cour, le réformateur

se retourna et lui dit : « Et comment aurais-je été effrayé par le visage d'une jolie femme, moi qui ai plus d'une fois regardé en face des hommes irrités, sans en être par trop épouvanté? »

Cependant, encouragés par l'exemple de la reine, les papistes recommençaient à remuer. Le comte Huntly prit les armes dans le nord pour rétablir l'ancienne religion, et l'archevêque de Saint-Andrews cherchait à soulever le midi. Le premier fut battu, et une tournée que fit *Knox* pour visiter les églises, déjoua les desseins du second. Nous passons sous silence les conférences qu'il eut sur la messe avec un docteur catholique, qui l'avait défié à cette sorte de combat; une troisième entrevue qu'il eut avec la reine, en mai 1563, est plus remarquable.

Plusieurs prêtres avaient repris leurs fonctions et célébré la messe. Les proclamations du gouvernement contre cette violation des actes du dernier parlement étaient restées sans effet. Les nobles protestans de l'ouest s'emparèrent de quelques-uns de ces prêtres réfractaires, et la reine fit appeler *Knox* et chercha à lui persuader de les faire remettre en liberté; mais *Knox* répondit que si elle faisait elle-même exécuter les lois, les protestans ne se seraient pas vus dans la nécessité de se faire justice eux-mêmes.

La reine, voyant que les menaces et la hauteur ne servaient de rien contre un tel caractère, essaya de la douceur; et, dans un autre entretien, elle affecta une grande confiance pour le réformateur, lui demanda des conseils sur plusieurs affaires domestiques, et le congédia en l'assurant de toute sa faveur.

Ce qui fit à peine une impression passagère sur *Knox*, lui réussit mieux auprès des autres chefs des protestans. Déjà ils avaient perdu leur première ferveur, et les plus ambitieux d'entre eux s'étaient rangés du côté de la cour, sans toutefois renoncer à leur croyance. Le parlement, convoqué en 1563, loin de ratifier formellement la réforme, la flétrit une seconde fois par une amnistie.

Mais *Knox* veillait sur son ouvrage : la chaire était sa tribune. Justement indigné de la connivence du parlement aux funestes projets de la reine, alarmé d'ailleurs par les bruits qui s'étaient répandus sur le mariage de Marie avec un chef papiste, il blâma hautement les actes de cette assemblée, et fit sentir les dangers dont l'union de la reine avec un catholique menaçait la religion réformée.

Marie Stuart, vivement irritée de son audace, le cita devant elle, et la lui reprocha dans les termes les plus durs : « Que vous importe mon mariage ? Qu'êtes-vous dans l'État pour oser

tenir un pareil langage, lui demanda-t-elle? — Je suis citoyen, répondit-il avec sa fermeté accoutumée; et bien que je ne sois ni comte, ni lord, ni baron, je n'en suis pas moins un membre utile de l'État. »

La reine jura sa perte. Elle sut mettre dans ses intérêts le secrétaire-d'état Maitland et le comte de Murray, et n'attendait plus qu'une occasion pour le mettre en jugement. Cette occasion se présenta.

Deux citoyens d'Édimbourg, qui avaient troublé la célébration de la messe à la chapelle de la cour, furent arrêtés, et on se préparait à faire leur procès. *Knox* fit alors ce qu'il avait déjà fait souvent dans des occasions semblables. Il invita, par une circulaire, les nobles les plus connus par leur attachement au protestantisme, à s'assembler pour délibérer sur leurs communs intérêts. Ces réunions avaient été jusque là tolérées par le gouvernement; la reine en profita pour accuser *Knox* du crime de haute trahison. Elle convoqua une assemblée de nobles, devant laquelle elle se porta elle-même son accusatrice. Maitland lui avait promis de le faire condamner, et ne fit que lui préparer un nouveau triomphe. Il confondit Maitland en lui rappelant qu'il avait lui-même fait partie autrefois de ces assemblées,

qu'il traitait maintenant d'illégales ; et il emporta tous les suffrages , en démontrant aux lords quels dangers menaçaient leur religion. « Ne réunit-il pas tous les jours une partie de la nation pour l'entretenir de ses intérêts les plus chers , s'écria lord Ruthven , sans qu'on l'accuse de haute trahison ? — N'est-il pas vrai , dit *Knox* , que les catholiques désirent ardemment l'extermination de tous ceux qui professent le pur Évangile ? — À Dieu ne plaise , répondirent les lords , que la vie des fidèles dépende jamais des papistes ! car nous savons , par notre propre expérience , quelle haine ils nourrissent contre eux dans leur cœur. » La reine et *Knox* s'étant retirés , ce dernier fut presque unanimement déclaré absous.

Maitland et le comte de Murray , qui jugeaient plus favorablement des intentions de la reine , et qui supportaient avec impatience la supériorité de *Knox* , l'accusèrent de s'arroger sur l'Église un pouvoir semblable à celui du pape. Cette calomnie resta sans effet , parce que *Knox* n'exerçait en effet sur ses collègues et ses co-religionnaires , que cet empire que la nature elle-même a donné aux âmes fortes sur les âmes faibles ou vulgaires ; mais il évitait avec soin , dans les formes , tout ce qui aurait ressemblé à l'arbitraire. Une commission nommée par le synode national , assemblée dans

ce temps pour examiner sa conduite, déclara que *Knox* n'avait agi que par ordre de l'Église, et qu'il n'avait aucunement outrepassé ses pouvoirs.

Trop occupé par les affaires publiques pour se livrer à l'éducation de ses enfans, il se maria en 1564 avec Marie Stewart, fille du lord Ochiltree.

Il eut bientôt une nouvelle lutte à soutenir. Les courtisans protestans commencèrent eux-mêmes à trouver incommode la liberté de la chaire. Pour la réprimer, ils appelèrent les principaux membres de l'Église à une conférence. Maitland porta la parole : mais *Knox* opposa à ses subtilités ministérielles toute la hardiesse d'une raison au-dessus de toutes les craintes (1). La liberté illimitée dont on jouissait sous le sceptre de Marie, disait le ministre, méritait bien quelque complaisance de la part des prédicateurs. *Knox* lui répondit victorieusement en faisant le tableau du véritable état des choses, et en exposant les appréhensions légitimes auxquelles la conduite de la reine don-

(1) La grande question du pouvoir des rois fut sur-tout débattue. *Knox* développa de nouveau sa doctrine à cet égard, qui était moins celle des protestans que du siècle où il vivait. En effet elle dérivait si peu du protestantisme, que les jésuites la poussaient bien plus loin, puisqu'ils allaient jusqu'à préconiser l'assassinat. Qu'on se rappelle seulement le livre fameux du jésuite *Mariana*,

nait lieu. Cette discussion n'eut aucune suite ; parce que l'assemblée n'avait pas l'autorisation nécessaire pour prendre une résolution, et aussi parce que Maitland n'osait recueillir les votes, de peur que le résultat n'en fût pas conforme à ses vues.

Les craintes exprimées par *Knox* ne furent que trop tôt justifiées par le mariage de la reine avec le méprisable Darnley. Les lords déclarèrent qu'ils refuseraient leur consentement à cette union, aussi long-temps que leur religion ne serait pas reconnue formellement, et de nouveau sanctionnée par le parlement. Elle le promit ; mais, aveuglée par ses passions, elle prorogea le parlement sur un vain prétexte, épousa son amant, en juillet 1565, et le fit proclamer roi sans le concours des états du royaume.

La conduite imprudente de Darnley n'était pas

de *Rege et regis institutione*, imprimé à Tolède, en 1598, avec privilège du roi d'Espagne et avec les approbations ordinaires. Le jésuite soutient non-seulement que les rois pouvaient, si cela devenait nécessaire (*rebus exigentibus*), être jugés et déposés par le peuple, duquel leur puissance dérive, (*unde ortum habet regia potestas*) ; mais il approuve même l'assassinat, et loue fort le frère Jacques Clément. Ce livre fut à la vérité brûlé à Paris par arrêt du parlement ; mais toute l'Italie et l'Espagne l'avaient laissé passer. (Voy. *Bayle*, art. *Mariana*, et sur-tout les notes 9 et 11).

propre à diminuer l'indignation que firent naître des actes aussi passionnés et aussi inconstitutionnels. Le comte de Murray sur-tout s'étant signalé par son opposition au mariage impolitique de la reine sa sœur, c'est sur lui que s'exerça d'abord l'humeur vindicative du nouveau roi. Il se ligua publiquement avec les ennemis de Murray, fit partager à la reine son ressentiment contre ce seigneur. Il fut proscrit. Depuis, la reine se laissa gouverner par Lenox, père de Darnley, le duc d'Athol et l'italien David Rizio, qui, par leurs fatales complaisances, devinrent bien plus réellement les auteurs de sa ruine, que l'opposition constitutionnelle des lords protestans. Elle rappela à la cour Bothwel, ennemi personnel de Murray, et remit en liberté le catholique Gordon.

Les lords de la congrégation s'étant réunis à Stirling, et ayant arrêté de s'adresser à la reine Élisabeth, Marie Stuart rompit toutes les négociations avec eux; et en marchant contre eux avec une armée, elle les força à chercher un refuge en Angleterre.

Quoique *Knox* n'eût pris aucune part à cette rébellion des grands, sa position devint néanmoins très-critique. Il s'était réconcilié avec Murray; et son beau-père, lord Ochiltree, se trou-

vait parmi les exilés. Il fut cité devant le conseil privé, sous prétexte d'avoir manqué de respect au roi, qui, jouant tantôt le rôle de protestant, tantôt celui de papiste, était venu un jour à l'église réformée, et avait cru trouver des allusions injurieuses à sa personne dans le discours prononcé par *Knox*. La chaire lui fut interdite à cette occasion ; mais la bourgeoisie et les magistrats d'Édimbourg réclamèrent si fortement contre cette décision, qu'on fut obligé de la rapporter peu de temps après.

Cependant la reine, profitant de l'absence des défenseurs les plus zélés de la réforme, procéda formellement au rétablissement de l'ancienne religion. Darnley et plusieurs autres lords abjurèrent publiquement le protestantisme : les moines mendians reparurent ; la reine accéda à la ligue formée par l'Espagne et la France pour l'extermination des hérétiques. Déjà on avait fixé le jour de l'ouverture d'un parlement qui devait juger le comte de Murray et les autres proscrits ; tout ce plan fut renversé par un événement étranger à la réformation. Le meurtre du favori de la reine, David Rizio, qui périt victime de la jalousie de Darnley, donna une nouvelle face aux affaires. Les conseillers catholiques quittèrent la cour ; et quoique le faible Darnley sacrifiât les conjurés, la reine

se vit obligée de se réconcilier avec Murray et les autres lords de la congrégation.

Il n'y a pas le moindre indice que *Knox* ait eu part à la conspiration contre Rizio : cependant il jugea à propos de ne pas attendre la reine à Édimbourg. Elle profita de ce moment de faiblesse du réformateur pour s'en défaire entièrement, et elle lui refusa constamment la permission de revenir. En effet, il ne reprit ses fonctions à Édimbourg qu'après la déposition de Marie. Il employa le temps de cette sorte d'exil pour aller voir deux de ses fils qui faisaient leurs études en Angleterre. Il n'eut aucune part directe à la révolution qui se fit pendant son absence. Il apprit coup sur coup le meurtre de Darnley ; le mariage de la reine avec Bothwell, principal auteur de ce crime ; la confédération de la noblesse pour venger la mort du roi et pour mettre son jeune fils sur le trône, la fuite de Bothwell ; l'arrestation et la déposition de Marie ; et la nomination du comte de Murray à la régence. Il se hâta de revenir en Écosse pour assister au couronnement de Jacques VI.

Quand il fut question de décider du sort de la reine, détenue à Lochlewin, il se rangea de l'avis de ceux qui demandaient qu'on examinât sa conduite juridiquement et qu'on la livrât à toute la

rigueur des lois, s'il était prouvé qu'elle se fût rendue coupable du double crime d'adultère et de parricide, comme la voix publique l'en accusait. Il finit cependant par consentir à la décision des lords, qui la condamnait à une prison perpétuelle.

Il eut enfin la satisfaction de voir la réformation légalement établie par le parlement; et le gouvernement confié à celui de tous les grands de l'Écosse qui en était le plus digne par ses talents, sa fermeté et son humanité. Il se croyait à la fin de ses travaux et songeait déjà à se retirer des affaires, lorsque la paix publique fut de nouveau troublée et que tout fut remis en question. Marie Stuart s'évada de sa prison et reparut à la tête de ses partisans (mai 1568), augmentés de tous les ennemis et de tous les envieux du régent. Celui-ci les défit à Langside, et força la reine à s'enfuir en Angleterre. Il rétablit partout son autorité; mais il ne put se défendre des assassins. Il fut frappé à mort au commencement de 1570, par un neveu de l'archevêque de Saint-Andrews, qui avait été pris à la bataille de Langside, et auquel il avait donné la vie.

Cet événement désastreux remit la confusion dans le royaume, et hâta les destinées de *Knox*. Frappé d'un coup d'apoplexie, il s'en rétablit

assez pour paraître encore de temps en temps sur la chaire ; mais il passa le reste de ses jours dans les souffrances. Les Hamiltons, partisans de Marie, s'étant emparés du château d'Édimbourg, il fut obligé de se retirer à Saint-Andrews. Cette dernière période de sa vie fut la plus agitée et la plus malheureuse. Des assassins attentaient à sa vie, et une foule d'accusations et de délations anonymes le forçaient incessamment à se défendre. Il reprenait toute sa vigueur lorsqu'il s'agissait de plaider en chaire la cause de la réformation, de la liberté ou de son honneur attaqué : ses ennemis retrouvaient alors cette redoutable éloquence qui les avait tant de fois foudroyés, et cette raison supérieure qui avait si souvent déjoué leurs projets les mieux combinés.

Enfin, après la mort du comte de Lenox, régent, et de l'archevêque de Saint-Andrews, principal chef du parti de la reine, le comte de Mar étant devenu régent, rendit l'avantage au parti du jeune roi. Dès que la ville d'Édimbourg se vit délivrée de l'ennemi, elle rappela solennellement son pasteur. *Knox*, qui s'était vainement opposé, à Saint-Andrews, à l'élection d'un nouveau titulaire pour cet archevêché, revint à Édimbourg pour mourir au milieu de son troupeau. Il y trouva le repos ; mais le sort lui avait encore réservé

un coup très-sensible. Il apprit avec la plus vive douleur la mort de Coligny et toutes les horreurs de la Saint-Barthélemy, et la joie féroce qu'en avait publiquement manifestée la cour de Rome. Ah ! pardonnons à ces grands hommes du seizième siècle, l'impétuosité et la violence même avec laquelle ils attaquèrent une hiérarchie qui faisait un devoir de la trahison, et qui sanctifiait l'assassinat. A cette terrible nouvelle, une sainte indignation ranima l'ardeur presque éteinte de *Knox*. Sa voix retentit encore une fois avec force pour implorer tous les foudres du ciel contre « l'atroce meurtrier et l'insigne traître qui, dit-il, » se faisait appeler roi de France. »

Bientôt après, le 9 novembre 1572, en présentant lui-même son successeur à son église, il lui adressa ses derniers adieux et ses dernières exhortations. Il rentra ensuite, accompagné de tout son troupeau, dans sa maison, pour n'en plus sortir. Ne pouvant plus lui-même se livrer à la lecture de la Bible, il se fit lire tous les jours, par sa femme, le 53^e. chapitre du prophète Ésaïe, un chapitre de l'épître de saint Paul aux Éphésiens, et sur-tout le 17^e. de l'évangile selon saint Jean, qu'il appelait particulièrement le fondement de sa foi.

Le 17 novembre il réunit pour la dernière fois,

autour de son lit, son successeur, les anciens de son église, et David Lindsay, qui était devenu pasteur à Leith. Il leur adressa un discours touchant, dans lequel il rendait une sorte de compte de sa vie passée, tel qu'il était prêt à le rendre devant le juge suprême : il se justifia encore une fois du reproche d'avoir été trop sévère. « Je me » suis toujours efforcé, dit-il, d'être un fidèle » dispensateur des mystères de l'Église, et je puis » dire avec vérité, que je n'ai jamais trafiqué de » la parole de Dieu ; que jamais je n'ai cherché » à plaire à personne ; que jamais je n'ai songé à » servir ni les passions d'autrui, ni les miennes ; et » quelles que soient les calomnies de mes ennemis, » ma propre conscience me justifie et m'absout. » Une commission qu'il donna à Lindsay, auprès de Kircaldy, gouverneur du château, qui tenait encore pour la reine, est une preuve de sa sensibilité profonde et de la générosité de son cœur. Kircaldy avait autrefois été son ami ; mais s'était ensuite tellement laissé emporter à l'esprit de parti, qu'il s'était rangé parmi les plus ardens ennemis de Knox. Celui-ci, faisant taire ses ressentimens, crut devoir faire une dernière tentative pour le ramener de son égarement ; mais Kircaldy ne reconnut qu'au pied de l'échafaud tout ce que ce procédé avait eu de grand et de généreux.

Peu de temps avant sa mort, *Knox* eut la visite de Morton , qui était prêt à être nommé régent. Occupé du bien public jusqu'au dernier soupir, il conjura ce seigneur d'être fidèle à la vérité et à la vertu, en lui annonçant les plus grands malheurs s'il se livrait à son penchant à l'ambition, prédiction que la fin tragique de Morton justifia dans toute sa rigueur. Il conserva l'usage de toutes ses facultés intellectuelles jusqu'à la fin, et expira (le 24 novembre 1572) avec l'intime persuasion que la noble cause à laquelle il avait voué sa vie, finirait par triompher de tous ses ennemis. La sérénité de ses derniers momens ne fut troublée que par un scrupule singulier, qui ajoutera un dernier trait à sa vie. Adversaire décidé de la doctrine du mérite des bonnes œuvres, il regardait la juste confiance qu'il ne pouvait s'empêcher de ressentir à l'approche de la mort, comme une tentation du démon, qui cherchait une dernière fois à le priver des récompenses éternelles, en lui faisant croire qu'il les avait méritées par ses travaux. Une prière ardente le délivra de ces pensées, et une mort paisible et toute chrétienne termina la vie la plus active et la plus agitée.

Ses restes furent déposés au cimetière de Saint-Éloi d'Édimbourg. La noblesse et le peuple les accompagnèrent, et toute la nation en deuil

pleura la perte irréparable qu'elle venait d'éprouver. Le comte de Morton prononça ce peu de mots sur sa tombe : « Ici repose l'homme qui ja- » mais ne craignit la face d'aucun homme. »

Nous avons dû nous arrêter plus long-temps à la vie de ce réformateur qu'à celle de la plupart des autres, parce que c'est celui de tous qui a le plus été méconnu, et parce qu'il est impossible d'écrire son histoire sans donner en même temps celle de son pays et de la réformation écossaise, qui fut presque toute entière son ouvrage.

Jean Knox a été jugé différemment, suivant les différens caractères et les opinions différentes des hommes, des partis et des siècles qui l'ont jugé. Ennemi ardent du catholicisme et ennemi victorieux, il a dû être en butte à tous les traits de sa haine et de sa vengeance. Adversaire non moins décidé de l'église épiscopale, sa mémoire fut déchirée par les anglicans, sur-tout à une époque où la haute-église semblait avoir fait cause commune avec le pouvoir absolu, que *Knox* n'avait pas moins combattu que le papisme. Les partisans poétiques de Marie Stuart, et de prétendus philosophes qui ne comprenaient pas son dévouement à une cause qui leur était indifférente ; enfin, les défenseurs du despotisme, se joignirent à ses ennemis naturels et continuèrent

jusque dans les derniers temps à égarer l'histoire;

Mais Calvin l'honora de son amitié; Bèze écrivit son éloge; l'indifférent Bayle lui rendit la justice que ne pourront s'empêcher de lui rendre toutes les âmes fortes et généreuses, tous ceux qui sauront apprécier la véritable grandeur.

Sans doute il eut des défauts, et il s'est quelquefois trompé. Sa raison ne fut pas toujours au-dessus des préjugés de son siècle, et son génie ardent et libre l'entraîna quelquefois à des écarts: sa piété n'était pas entièrement exempte de ce qu'on appelle fanatisme, et il ne s'éleva jamais jusqu'à l'idée de la tolérance; mais son zèle était tempéré par la charité, et une conscience sévère dirigeait habituellement son infatigable activité. Il avait tout ce qui caractérise les grands hommes: un génie élevé, une éloquence entraînant, une volonté forte, des intentions pures, un vaste dessein qu'il poursuivit sans relâche à travers mille dangers et mille obstacles. Jamais il ne se montra au-dessous de sa tâche. Tour-à-tour proscrit, captif, exilé, trois fois accusé de haute trahison, souvent environné d'assassins, il ne perdit jamais courage, et ne désespéra jamais d'atteindre le noble but qu'il s'était proposé. En pesant bien ce qu'il a été et ce qu'il a fait; en comparant le résultat de ses travaux avec les difficultés qu'il

(137)

eut à surmonter ; en considérant enfin qu'au fond ses défauts n'étaient que l'excès de ses vertus, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'il se montra digne d'avoir été choisi pour faire triompher dans son pays la vérité et la liberté.

J. WILLM.



PIERRE-MARTYR VERMIGLI.

DES personnes peu familiarisées avec les détails de l'histoire ecclésiastique, admettent d'ordinaire que la réforme ne trouva qu'un petit nombre de partisans en Italie, et elles s'en étonnent d'autant plus que les lumières qui se répandaient sur ces contrées au seizième siècle, et les attaques réitérées qu'on y dirigea contre la cour de Rome, devaient lui faire perdre un plus grand nombre de ses sujets. Mais, en examinant plus attentivement les fastes d'Italie du temps de Luther et de Calvin, on revient aussitôt d'une opinion qui pourrait surprendre ; on rencontre d'abord dans ces annales, un homme que son génie, son caractère, son érudition et ses travaux placent au rang des héros de la réforme ; on y découvre ensuite plusieurs savans et un grand nombre de fidèles d'un ordre moins éminent, mais d'un zèle égal pour les primitives doctrines du christianisme.

Nous consacrerons d'abord quelques pages à la mémoire de *Pierre-Martyr Vermigli*, l'un des



P. M. Vermigli.

Rulmann del.

Litho. de C. Motte.

héros de la réforme en Italie, en Suisse, en Alsace, en Angleterre; nous nous occuperons plus tard de son ami Ochin, et des autres Italiens qui se dévouèrent également à la noble cause du seizième siècle.

Tout ce qui caractérise un grand homme se retrouve dans la vie de *Vermigli* : des talens distingués, des efforts étonnans pour satisfaire le génie que lui a donné la nature; de brillans succès, une grande infortune, un courage encore plus grand, enfin une modération et une bonne foi qu'admirent même ses ennemis.

Vermigli naquit dans une famille riche et noble, le 8 septembre, l'an 1500, à Florence. Ses parens, dès qu'il put les comprendre, le formèrent à toutes ses destinées. Son père lui inspira une liberté de jugement rare dans ces siècles, et qu'il avait puisée lui-même, soit dans la lecture du Dante et de Pétrarque, soit dans ses rapports avec le célèbre prédicateur Savonarola, dont les sermons sur la réforme de l'Eglise eurent tant d'éclat et produisirent si peu de bien. Sa mère, familière avec les ouvrages classiques de l'ancienne Rome, lui en apprit le langage et déjà lui expliquait Térence, lorsque la mort la lui ravit, et rendit la direction de ses études à son père, qui le destinait aux places que sa naissance pouvait

lui valoir. Son père, pour atteindre plus sûrement à ce but, pria Marcel Vergilio, secrétaire de la république, de donner ses soins au jeune homme, et il lui ménagea des liaisons avec François de Médicis, Alexandre Caponi, François et Raphaël Ricci, tous l'espoir de grandes familles.

Cependant, malgré les séductions d'un monde aussi brillant, *Vermigli* fit dans les sciences d'étonnans progrès, et forma bientôt le projet de chercher dans des maisons religieuses le calme qu'avait donné à sa mère une sage piété. Cette résolution désespéra un père qui n'avait qu'un seul fils, et qui connaissait mieux que lui la vie monotone des couvens. Il borna néanmoins son autorité à le faire entrer dans celle des congrégations monastiques dont la règle était la moins altérée, et dont les occupations paraissaient les plus conformes aux goûts du néophyte; ce fut celle des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ces religieux, qui ne faisaient remonter leur institut qu'au quatrième siècle, tandis que d'autres étaient à peine satisfaits de rattacher le leur à saint Jean-Baptiste, avaient une maison à Fiésole, près de Florence. *Vermigli* y entra à l'âge de seize ans, y trouva une bonne bibliothèque, et d'excellentes méthodes d'étude. Il y trouva la

Bible, la lut avidement, et grava dans sa mémoire les plus beaux morceaux d'une collection alors si rare. La sœur de *Vermigli* imita son exemple, et se fit recevoir au nombre des religieuses de son couvent.

Les études charmèrent le néophyte au point qu'il fut peu sensible à l'acte par lequel son père le déshérita, pour se venger des Augustins, à qui, selon les règles de l'ordre, devait revenir sa fortune ; cet acte assurait d'ailleurs au jeune religieux une rente annuelle de cinquante ducats, et ses directeurs se consolèrent de leur perte présente, par la perspective de la gloire qu'il attirerait un jour sur leur ordre. Ils cultivèrent avec soin ses beaux talens et l'envoyèrent bientôt à Padoue pour mieux les perfectionner.

Vermigli consacra huit années de loisirs à l'étude des pères, à celle de la philosophie et de la langue grecque. Ce bel idiome était alors plus admiré en Europe qu'il n'y était connu, et quoique les Grecs, chassés de Constantinople, eussent cherché à le répandre en Italie, où ils avaient trouvé un refuge, il fallut encore tous les encouragemens que pouvaient donner les cardinaux de Gonzague, Sadolet, Bembo et Contarini, pour faire fleurir cette langue. *Vermigli* s'y distingua, et fut bientôt en état de lire, en

grec, la morale d'Aristote, de ce prince de l'ancienne philosophie, dont les syllogismes appliqués aux doctrines de saint Augustin, avaient enfanté les théories scolastiques du moyen âge. Ses veilles lui donnèrent même la facilité de lire des auteurs grecs beaucoup plus difficiles. *Vermigli* avait vingt-six ans lorsque ses supérieurs, pleins de confiance dans ses talens, l'engagèrent à la prédication. Ils se flattaient qu'il élèverait la réputation de leur ordre au-dessus de celle de leurs rivaux, et ils ne se trompèrent point dans ces calculs ambitieux. *Vermigli* parut dans les principales chaires d'Italie; à Bresse, à Rome, à Bologne, à Pise, à Venise, à Mantoue, il éclipsa tous les autres orateurs.

Ses chefs pensèrent qu'il était temps pour lui de s'essayer dans l'enseignement. On le chargea d'expliquer la philosophie et la théologie à de jeunes religieux; il y ajouta, à leur demande, l'explication des poésies d'Homère. Il enseigna ainsi à Padoue, à Ravenne, à Verceil et dans plusieurs autres villes d'Italie.

L'église catholique a toujours su tirer un parti admirable des talens de ses fils. Les supérieurs des Augustins appelèrent *Vermigli* de dignité en dignité. Nommé *père-vicaire* à Bologne, il employa ses loisirs à l'étude d'une langue peu connue

des théologiens de son temps, quoiqu'elle soit indispensable à ceux de tous les siècles, nous voulons dire la langue hébraïque. Il s'attacha à cet effet un médecin juif, dont il supporta patiemment toutes les lenteurs, et dont il sut bientôt se passer, apprenant par lui-même l'idiome de David, qu'il devait un jour enseigner aux étudiants de Zurich.

Sa place à Bologne était secondaire. Ceux des cardinaux qui désiraient voir enfin la réforme de ces ordres religieux, dont les personnes les plus pieuses étaient les moins contentes, lui firent donner la dignité d'abbé à Spolète. Il y régénéra sa congrégation, y établit des mœurs sévères, rompit les communications que les Augustins avaient établies avec des religieuses de leur ordre, et, après avoir élevé sa maison au rang des plus célèbres, il réussit à assoupir, par sa seule éloquence, les haines qu'entretenaient à Spolète, ainsi que dans toute l'Italie, les restes de deux factions trop fameuses dans les annales de ces contrées (1).

Des succès aussi extraordinaires engagèrent les supérieurs de *Vermigli* à le placer sur un théâtre plus important : ils lui confièrent le col-

(1) Les Guelfes et les Gibelins.

lège de Saint-Pierre à Naples, ne soupçonnant pas qu'un homme qui avait lu la Bible et qui songeait à réformer les ordres religieux, dût y trouver des personnes qui le porteraient à désirer une réforme générale de l'Eglise.

Vermigli, dans des places qui auraient absorbé toutes les facultés d'un esprit ordinaire, sut se créer encore des loisirs et en faire un emploi brillant. Il relut à Naples la Bible et les Pères, et se prépara ainsi, sans en avoir l'idée, à jouer un rôle éminent dans une société où il fut bientôt introduit par Bernard de Cuse, son ancien maître et son ami, qu'il avait retrouvé dans son nouveau séjour. Cette société se composait des hommes les plus distingués de la ville, de Galéas Caraccioli, marquis del Vico ; d'Antoine Flaminio, l'un des plus beaux esprits de son siècle ; de Jean Valdès, capitaine espagnol, que Charles-Quint avait élevé au rang de chevalier ; de Victoire Colonne, épouse du marquis de Pescaire, général qui succéda au connétable de Bourbon dans le commandement des troupes espagnoles, et de quelques autres personnes cultivant les lettres plus par goût que par état. On se réunissait *pour comparer la doctrine de l'Eglise avec celle des saintes écritures!* Ces amis de la Bible ont dû bientôt se convaincre d'une vérité que

l'histoire du monde nous enseigne sur chacune de ses pages ; c'est que les plus belles doctrines ainsi que les institutions les plus sages dégénèrent sans cesse, à moins qu'on ne les surveille et ne les réforme sans relâche. *Vermigli* s'attacha particulièrement à Valdès, partisan secret des réformateurs de la Suisse et de l'Allemagne, et qui lui donna des ouvrages d'Erasme, de Zwingle et de Bucser. Valdès avait de commun avec Erasme, cette prudence égoïste qui aime la vérité sans lui sacrifier le moindre de ses intérêts, et qui peut tout au plus trouver son excuse dans les dispositions méticuleuses d'un caractère faible. *Vermigli*, au contraire, avait l'âme trop généreuse pour se résoudre à la feinte, et trop modérée pour désirer un éclat funeste. Il osa, à la fois, dire la vérité et attendre d'elle seule un triomphe désirable. Sans prendre une voie extraordinaire, il l'exposa d'une manière brillante, dans des cours publics sur les épîtres de saint Paul. Son éloquence, son savoir, et sa haute piété lui attirèrent, de la ville et de ses environs, un nombreux auditoire. Il évitait de choquer les opinions reçues ; mais il se faisait un devoir de les éclairer. Quand il arriva à cette belle métaphore, où saint Paul compare *l'Évangile de Jésus-Christ à un fondement sur lequel les uns élèvent des édi-*

fices d'or, d'argent et de pierres précieuses; les autres de paille et d'herbe, et déclare qu'un jour les œuvres de chacun, quelles qu'elles soient, seront éprouvées par le feu (1), il avoua franchement que, par cette image, saint Paul n'avait point voulu enseigner le *purgatoire*, mais il n'attaqua point au reste la croyance d'un séjour purificateur. Quoique des auteurs catholiques justement célèbres aient professé, depuis, la même opinion, *Vermigli*, pour ce fait, fut dénoncé à ses supérieurs. Ils suspendirent ses cours; mais le professeur appela de leur sentence au Saint-Siège, et ses protecteurs, Contarini, Bembo et Polus, portèrent le pape à annuler son interdiction.

Cependant ces mêmes hommes, tous princes de l'église romaine, pensèrent que, dans l'agitation qui avait saisi les penseurs de l'Europe, un savant tel que *Vermigli* devait être enchaîné par des honneurs et des travaux qui l'empêchassent de se livrer aux recherches et aux spéculations de la théologie, et, d'après leurs conseils, les chefs des Augustins le nommèrent *visiteur-général* de la congrégation.

Vermigli, dont la santé s'altérait sous le cli-

(1) Epître aux Corinthiens, v. 12, 13, 14.

mat de Naples, et qui se flattait d'avoir pour ses projets de réforme un puissant appui dans la personne du cardinal Gonzague, protecteur de son ordre, accepta ce poste plus dangereux pour lui que pour tout autre.

Les ordres monastiques avaient dégénéré au point que les évêques et les papes gémissaient du relâchement de leur discipline et de la corruption de leurs mœurs, sans oser y porter la réforme. *Vermigli*, dont la position moins éminente rendait les essais moins périlleux pour l'église, mit plus de hardiesse dans ses fonctions. S'armant d'une rigueur inflexible, il fit destituer plusieurs chefs indignes, dont ni le nom, ni les intrigues ne surent l'intimider; il les remplaça par des hommes dont les mœurs étaient irréprochables, et la conscience lui donna même la force de faire éloigner le recteur général de l'ordre. Ce courage menaçait tous ceux qui étaient infidèles à leurs devoirs et en fit autant d'ennemis du visiteur-général. Quoique les passions et les intrigues se flattent communément de tous les succès, on n'osait attaquer ouvertement un chef protégé par Hercule Gonzague; mais des voies indirectes conduisirent bientôt au même but. On avait ôté l'enseignement à *Vermigli*, parce qu'on craignait sa science et sa franchise; on le lui ren-

dit, parce qu'on redoutait encore plus l'inspection qu'il exerçait sur les mœurs, la sévérité qu'il déployait contre ceux qui favorisaient la corruption. Une assemblée générale de l'ordre, tenue à Mantoue, le nomma *supérieur de la congrégation de Lucques* et le chargea de nouveau de la prédication et de l'explication des saintes Ecritures.

Vermigli, à qui cette place donnait des droits épiscopaux sur la ville de Lucques, pouvait y exercer une grande influence disciplinaire; mais il s'était convaincu, dans les fonctions qu'il venait de quitter, que les mesures partielles, que les punitions même n'amèneraient aucun résultat satisfaisant, aussi long-temps que l'enseignement resterait entre les mains des religieux. Il établit en conséquence à Lucques, dans l'intention de former de meilleurs professeurs, une académie spéciale, qui fut bientôt l'une des plus célèbres écoles d'Italie, dont les élèves furent recherchés partout et qui excita la plus vive jalousie.

C'était s'exposer à de nouvelles hostilités; ses protecteurs à la cour de Rome le soutenaient encore; mais, l'an 1541, Charles-Quint et Paul III s'étant rendus à Buvaro, pour y avoir une entrevue, les ennemis de *Vermigli* cherchèrent à profiter de ces circonstances pour le perdre. On

essaya d'arriver à lui par degré. Un de ses disciples ayant exposé dans un sermon, devant quelques prélats de la suite du pape, des opinions alors nouvelles sur le peu d'importance qu'il faut donner aux cérémonies extérieures et sur les abus dont elles sont susceptibles, l'inquisiteur du pape précipita le prédicateur dans les prisons de la ville. Il semblait ignorer l'effet qu'avait déjà produit à Lucques l'enseignement de *Vermigli*, et il ne pouvait prévoir celui qu'aurait un acte aussi arbitraire. Mais les habitans de cette cité, qu'on semblait dédaigner, délivrèrent le prisonnier, facilitèrent sa fuite, et montrèrent en faveur du disciple ce qu'ils pourraient déployer d'énergie pour la cause du maître.

Vermigli ne fut donc pas molesté à Lucques. Il y reçut même un témoignage et d'estime et d'intérêt du célèbre Contarini, qui revenait alors de son ambassade d'Allemagne, où il avait fait preuve, dans les affaires de la réforme, d'une modération et d'une sagesse qui l'avaient rendu suspect d'un secret attachement au protestantisme. Contarini entretenait son ami des travaux de sa mission, de ceux des réformateurs, de leur science, de la noble simplicité de leur vie. Sans le vouloir, il réveilla pour eux, dans l'âme de *Vermigli*, le plus vif enthousiasme. Quand il

s'en aperçut, il chercha vainement à le calmer par des raisons de prudence, de politique, à le détourner, par une perspective consolante, du projet d'aller en Suisse ou en Allemagne, partager les travaux des hommes courageux qui, forts de leur conscience et de leur foi, opéraient une réforme qu'il croyait impraticable en Italie. La feinte était impossible à *Vermigli*; nous le verrons plus tard, fugitif, faire au sénat de Strasbourg une confession qui pouvait le priver d'un asile dont il avait besoin; il n'est donc pas étonnant qu'il ait déclaré au cardinal, qu'il ne saurait réprimer les inspirations de son âme, ni renoncer à ses résolutions. Il prit ses mesures en conséquence, termina les comptes de son administration; confia ses livres les plus chers à un patricien de Lucques, avec la prière de les lui envoyer dans sa retraite, légua les autres à la bibliothèque de sa congrégation, et se tint prêt à quitter le territoire de Lucques.

Dans l'intervalle ses ennemis s'étaient enhardis; on l'avait dénoncé pour les principes qu'il avait émis dans ses sermons; il était cité devant un chapitre général de son ordre, assemblé à Gênes. Cependant ses amis l'avertirent qu'on semblait en vouloir à sa vie: alors il n'hésita plus. Accompagné de trois disciples et amis fidèles, de *Lacisius*,

de Trébellius, de Térantianus, il se retira à Pise, et s'y déclara franchement ami de la réformation (1540). Il y donna la communion sous les deux espèces, envoya son anneau pastoral au cardinal Polus, en lui exposant sa conduite, ses principes, et adressa en même temps une lettre de séparation et d'instruction à ceux dont il devait quitter la direction spirituelle. Dix-huit de ses disciples le suivirent en apprenant son départ (1); il resta en correspondance avec beaucoup d'autres de ses partisans; la dernière lettre pastorale qu'il adressa à cette communauté est datée de l'an 1546, époque à laquelle les persécutions la dispersèrent. Cependant les habitans de Lucques conservèrent son école pendant plusieurs années encore.

En quittant Pise, *Vermigli* se rendit à Florence, pour y recueillir un ami qui partageait ses opinions; c'était Bernard Ochin, qui était cité à Rome pour cause d'hérésie, et qui allait y exposer sa liberté sans les conseils de *Vermigli*, qui le décida à se réfugier en Suisse. Ochin se hâta de suivre son conseil; deux jours après lui *Vermigli* quitta également Florence, et bientôt sa patrie. Il se rendit à Zurich, où Bullinger l'accueillit d'une manière qui dut lui prouver qu'il appréciait ses sacrifices, et que, dans la même

(1) Zanchi, depuis professeur à Strasbourg, était de ce nombre.

position, il aurait agi comme lui. Bullinger avait fondé à Zurich une de ces académies, qui s'établirent dans plusieurs des villes où les nouvelles réformes et les nouvelles lumières s'alliaient ensemble. Il aurait voulu illustrer la sienne en y recevant *Vermigli*, mais toutes les chaires étaient occupées; *Vermigli* se rendit par Bâle, à Strasbourg (1542).

Martin Bucer et Jacques Sturm avaient également fondé une académie dans cette ville. La chaire de Capiton était vacante depuis une année; Bucer s'empessa de la faire donner au célèbre professeur, dont l'Italie regrettait l'éloquence; une chaire de langue grecque fut confiée à son ami Lacisius.

Vermigli expliqua donc à Strasbourg les écritures saintes, les prophètes, et en général les passages qui avaient le plus d'importance pour les discussions qui s'agitaient alors. Son puissant ami Bucer, qui jouait à Strasbourg un rôle digne de son ambition, de sa piété, de son esprit conciliant, et qui avait prodigué à son nouveau collègue une hospitalité dont ce dernier nous a laissé un si touchant tableau, lui donna bientôt le double conseil de se déclarer sans restriction pour la cause de la réforme, par un mariage, qui pût en même temps contribuer au développement de

ses vertus, et de se prononcer, *avec une prudente retenue*, sur les doctrines délicates qui séparaient les réformateurs de la Suisse de ceux de l'Allemagne, au sujet de la Sainte-Cène.

Vermigli céda, sur le premier point, l'an 1546, en épousant Catherine Dammartin, de Metz, que plusieurs auteurs catholiques ont accusée d'avoir quitté le couvent dans l'intention de se marier, que d'autres ont défendue victorieusement de ce reproche, et qui a déployé, en Alsace, en Angleterre, tant de vertus, qu'on la regarda comme le prodige de son siècle. En effet sa charité était si inépuisable, qu'on dût la croire miraculeuse; cependant elle ne préserva point ses cendres d'une insulte qui devait paraître inconcevable.

Vermigli ne put acquiescer aux conseils de Bucer sur le second point. Il blâmait intérieurement la réserve politique de son ami, il ne savait se plier à aucune feinte; il trouvait inexcusable la fraude pieuse avec laquelle, s'appuyant sur l'exemple des premiers chrétiens, son collègue faisait publier, dans des pays catholiques, des ouvrages qui exposaient ses principes sous des noms empruntés.

Cependant jamais *Vermigli* ne se détacha de son bienfaiteur; il sut à Strasbourg conserver la

paix avec ses collègues, et employer ses modiques revenus au soulagement de plusieurs de ses compatriotes. Il fut aussi l'ami et le conseiller d'un grand nombre de prêtres, de religieux et de jeunes étudiants, qui venaient de toutes parts faire résoudre leurs doutes et confirmer leur foi par le célèbre professeur. Son séjour à Strasbourg lui donnait assez d'agrément et de travaux pour qu'il ne dût pas désirer de changement; mais des événemens de la nature la plus grave lui inspirèrent d'abord des inquiétudes sur son asile et l'en privèrent bientôt définitivement.

Charles-Quint, après avoir conclu avec François II le traité de Crespy, dont ils furent mécontents l'un et l'autre, résolut d'employer sa haute influence et même ses armées pour mettre fin aux discussions des théologiens d'Allemagne, et pour réunir de nouveau les différens partis qui s'étaient formés. Le prudent Farnèse, qui régnait à Rome sous le nom de Paul III, pressait et dirigeait cette sollicitude, où il y avait plus de politique que de religion. Les préparatifs de l'empereur pour anéantir la ligue de Smalcalde étaient terminés en 1546. Ses faveurs avaient gagné l'ambitieux prince Maurice de Saxe, et au moment même où le chef des protestans, l'électeur Jean Frédéric, se mit à la tête de son parti,

il se vit obligé de le quitter pour disputer ses pays héréditaires à un perfide parent. Les villes impériales telles que Strasbourg, Ulm, Reuslingen et Augsbourg, trop faibles pour se défendre elles-mêmes, étaient exposées aux premiers coups. Charles-Quint tira d'Augsbourg une vengeance indigne du chef de l'empire. L'ami de *Vermigli*, Ochin, s'était trouvé dans cette ville et s'était hâté d'accourir en Alsace pour le presser de se soustraire aux barbaries qu'exerceraient, à Strasbourg comme en Allemagne, les troupes espagnoles et italiennes. *Vermigli* résista d'abord; il ne se croyait point en danger : Strasbourg, malgré les promesses du roi de France et celles de l'électeur de Saxe, avait acheté, par Jacques Stürm, un traité de paix avec l'empereur, moyennant trente mille écus et douze pièces de canon. D'ailleurs les réfugiés d'Italie, en voyant l'empereur se brouiller avec le pape, et annoncer qu'il composerait en douceur tous les différends de religion aussitôt qu'il aurait fait poser les armes, pouvaient compter au moins sur un arrangement qui respecterait la liberté des individus; mais tout-à-coup ils apprirent qu'on emmenait captifs aux Pays-Bas les ministres protestans d'Ulm et d'Augsbourg, et ils ne crurent pas devoir rejeter plus long-temps les offres de Cranmer,

archevêque de Cantorbéry, qui leur assurait un asile honorable en Angleterre.

Accompagné d'Ochin, *Vermigli* passa au mois d'octobre, l'an 1547, en Angleterre, où il ne trouva que ce que la religion appelle des *tribulations*. Dans ce pays les passions les plus déréglées s'étaient emparées des plus beaux principes, la réforme n'y était point partie de la conscience, elle était devenue l'auxiliaire de l'égoïsme d'un prince corrompu, aveu pénible sans doute, mais, au reste, incapable de nuire en rien à la bonne cause. Après la mort de l'impétueux Henri VIII, le duc de Sommerset, tuteur d'Edouard, et Cranmer, conseiller ecclésiastique du jeune prince, portèrent dans les affaires religieuses leurs vues conciliantes et salutaires, mais ils réformaient d'après des idées protestantes avec l'autorité absolue de l'église catholique; ils mécontentaient les deux partis; ils s'affaiblissaient eux-mêmes; et, par leur faiblesse, l'église anglicane conserva cette hiérarchie romaine et ces richesses des siècles passés, qui s'alliaient si mal avec les idées nouvelles et formaient cette association hétérogène qui fut long-temps encore un sujet de troubles pour les Anglais. La franchise du caractère et la pureté des principes de *Vermigli*, rendaient sa position difficile sur un ter-

rain aussi glissant ; mais son courage, sa modération et cette piété qui prend dans le ciel une force capable de subjuguier souvent la terre, le soutinrent dans cette pénible carrière.

L'an 1548 il fut reçu docteur en théologie et nommé professeur à l'université d'Oxford. Sa situation s'annonça pour être douce. Son traitement répondait aux besoins de son âme bienfaisante et presque aux charitables prodigalités de sa vertueuse compagne. Mais les chanoines catholiques d'Oxford ne purent qu'être les adversaires de l'ancien religieux Augustin. On lui fit une guerre loyale et déloyale. On attaqua ses opinions en chaire, comme on en avait le droit, mais aussi on empêcha les jeunes étudiants d'aller les entendre de sa bouche, et, par d'indignes moyens, on excita contre lui la tourbe du peuple, ce qui, certes, était illégitime.

Cependant malgré les efforts de la haine, ses cours produisirent un résultat étonnant ; ils se copièrent et se répandirent dans toute l'Angleterre ; des Anglais convinrent que *Vermigli* était le plus savant théologien de leur pays, et ses ennemis mêmes, c'est-à-dire tous les membres zélés des anciennes doctrines, ne se flatèrent de vaincre leur adversaire qu'autant qu'ils réussiraient à abattre son courage, ou à le ré-

duire au silence. Telle est la bizarrerie des destinées du monde, qu'un triomphe remporté en Angleterre, sur un ancien religieux de Florence, paraissait un triomphe remporté sur le protestantisme né en Allemagne. A cet effet on provoqua dans Oxford une de ces scènes de controverse, si fréquentes au seizième siècle, et, heureusement, assez étrangère à nos mœurs, pour qu'il puisse être curieux de reproduire celles qui furent accompagnées de quelques circonstances particulières.

Vermigli, dans ses cours, avait un jour exposé sa doctrine sur la Sainte-Cène. L'intolérant Smyth, docteur en théologie, avait assisté à cette leçon *en zélé observateur*. Il en sortit en s'écriant que le professeur avait jeté le ridicule sur les choses les plus saintes, qu'il était temps de faire cesser ces impiétés. Aussitôt les partisans du docteur affichèrent aux portes des églises, *en langue anglaise*, l'annonce que le lendemain le professeur d'Italie disputerait dans son auditoire avec Smyth, sur le dogme de la communion. Au jour indiqué, des étudiants et des gens du peuple, du parti de Smyth, se portèrent en foule à l'auditoire, résolus de faire triompher leur opinion par les clameurs et les voies de fait. Les places étaient occupées par les partisans de la transubstantia-

tion, lorsque *Vermigli* reçut la première nouvelle d'une manœuvre qui changeait sa paisible chaire en une arène de scandale. Ses amis le conjurèrent de ménager ses jours, de ne point paraître dans son auditoire. « *Moi qui n'ai pas craint l'inquisition*, dit-il, *je ne crains pas le peuple,* » et il prend le chemin de ses cours. Le valet de Smyth vient à sa rencontre et lui présente le cartel d'usage. Ses amis insistent de nouveau pour le faire revenir sur ses pas; ils n'obtiennent que la permission de l'entourer en entrant dans la salle. Il y est accueilli d'une manière sinistre; mais la sérénité de son front, la dignité de tout son être, et bientôt son éloquence enchaînent les passions. Pendant que ses amis requièrent des secours, la garde, les bedeaux et le vice-chancelier de l'Académie, *Vermigli* continue tranquillement la leçon de la veille. Bientôt Smyth le somme de défendre sa doctrine sur la Ste.-Cène, devant l'auditoire qui se trouve assemblé. *Vermigli*, d'un air calme, répond « Que cette discussion n'étant point une affaire individuelle, mais celle de deux églises, il eût été plus loyal de l'en prévenir. » A ces mots, le bruit de la foule couvre sa voix; c'est éclairer assez « *l'hérétique d'Italie.* » Il se lève et déclare, avec le même sang froid, que l'importance même que les deux

partis attachent à cette dispute ne lui permet pas de s'y prêter sans l'agrément du roi et la présence de ses commissaires. La foule n'était point venue pour écouter la raison, mais pour agir, et elle se livra à une extrême fureur; cependant le vice-chancelier de l'Académie entre avec les insignes de sa dignité, annonce qu'une controverse publique aura lieu, qu'il prendra à ce sujet les ordres du roi, et emmène le savant Florentin, pour lequel, depuis cette conduite, ses amis professent un nouvel enthousiasme.

Vermigli, quelques jours après, se rendit auprès du vice-chancelier et le pria de faire tenir un colloque solennel. Smyth et ses nombreux partisans se présentèrent. On s'ajourna au 4 mai l'an 1548. Le chancelier Coxe et les commissaires du roi se rendirent à Oxford. On était déjà convenu de laisser de côté l'échafaudage des distinctions scolastiques du moyen âge et de prendre pour base le texte de l'Écriture sainte; Oxford et l'Angleterre attendaient avec impatience le 4 mai; la veille, Smyth s'enfuit en Écosse, d'où il se rendit plus tard à Louvain.

Le 17 mai *Vermigli* fit une affiche pour inviter d'autres adversaires. Il s'en présenta quatre. Le 28 et les trois jours suivans il disputa avec eux sur des articles qu'il avait fait lire solennel-

lement en présence du chancelier de l'Académie et des commissaires du roi. On pense bien qu'à la fin de la dispute chaque parti s'attribua la victoire; mais ce qui n'est point douteux, c'est que les noms des antagonistes de *Vermigli* sont aujourd'hui couverts de ces ombres que les siècles jettent toujours sur la médiocrité; ils seraient inconnus s'ils ne se rattachaient à celui d'un grand homme.

Lorsque les controverses se renferment dans l'enceinte des tribunes académiques, elles ne sont que ridicules; dès qu'elles se répandent parmi le peuple, elles enfantent le massacre. Bientôt les comtés du Nord se révoltèrent contre le gouvernement d'Edouard VI; les religieux qu'on avait expulsés des couvens grossirent et dirigèrent les troupes de ces fanatiques. *Vermigli* courait à Oxford des dangers de tous les instans; il espérait cependant que la cour réprimerait promptement les excès des rebelles; mais les cours, où affluent toutes les passions, sont souvent trompées par elles; et par là plus puissantes pour le mal que pour le bien. Le commandement des régimens qui devaient dissiper les factieux, fut confié au duc de Norfolk, dont les opinions étaient conformes aux leurs, et le *parti royal*, si l'on veut nous accorder cette expression, s'affaiblit chaque jour

d'une manière effrayante. Les rebelles pénétrèrent jusques dans la ville d'Oxford; *Vermigli* eut peine à s'en échapper, en laissant sa famille aux soins de quelques amis. Enfin le *protecteur* donna le commandement d'un petit corps de troupes au fidèle lord Gray; les troubles furent apaisés en un instant; *Vermigli* rentra dans Oxford. Pour lui faire oublier en quelque sorte ses dernières persécutions, et plus encore pour récompenser son mérite, le roi le nomma chanoine de l'église du Christ.

La jouissance d'une maison était attachée à cette dignité : il occupa la sienne avec sa famille. Ce fut le premier exemple de ce genre à Oxford. Aussi la populace, qu'il est si difficile de calmer quand on a eu l'imprudence de l'agiter, brisa-t-elle plusieurs fois les fenêtres de sa demeure. Pour sauver ses jours et ceux de sa compagne, il fut obligé de choisir une retraite moins accessible. On doit, avec un rare mélange de sentimens, convenir que ce fut un de ses collègues qui lui céda cet asile, et ajouter que ce collègue fut secrètement l'un de ses plus dangereux ennemis.

Après ce changement, *Vermigli* pouvait se plaindre à Oxford. Sa destinée lui accorda un instant de calme; elle lui offrit de ces flatteuses distinctions qu'elle doit à la vertu, afin de l'honorer

aux yeux de ceux qui sont toujours tentés de la prendre pour une duperie. Edouard VI et le premier archevêque de son royaume se plurent à lui témoigner leur haute confiance ; ils le choisirent pour l'un des commissaires chargés de la rédaction des fameux articles de l'église anglicane. Mais bientôt la providence soumit à de nouvelles épreuves un homme qui en sortait habituellement d'une manière si brillante. La mort lui ravit la compagne qui adoucissait depuis si long-temps toutes ses infortunes, et lui enleva ainsi qu'à l'Angleterre leur royal protecteur.

La nouvelle reine d'Angleterre, Marie, que les protestans s'étaient empressés d'élever sur le trône et d'y soutenir contre Jeanne Gray, princesse protestante, se hâta de combattre les protestans, de bouleverser tout ce qu'avaient fait son père et son frère ; de chasser les hommes de leur confiance ; de remplacer Cranmer par le rusé Gardiner, qui avait soutenu autrefois l'illégalité du mariage de sa mère, et qui en défendait maintenant la parfaite légitimité ; elle se hâta enfin de rétablir dans l'église anglicane toutes les anciennes cérémonies religieuses. Les moines reparurent en foule ; leur zèle, plus ardent, rendit plus choquantes ces pratiques populaires que l'église romaine tolère plus qu'elle ne les approuve, et

Vermigli, en voyant ses perfides disciples et ses collègues indécis accourir aux vêpres qu'on sonnait avec des démonstrations de joie d'autant plus véhémentes qu'elles devaient effacer le passé plus promptement, fut saisi d'indignation et de douleur. « Le tintement de ces cloches et de ces clochettes, s'écria-t-il, chassera donc toute ma doctrine ! »

Il s'aperçut bientôt qu'il ne serait plus utile au milieu de tant d'ennemis ; il quitta Oxford et se réfugia auprès du seul protecteur qui lui restait en Angleterre, l'archevêque Cranmer. Cependant, ce prélat qui avait sauvé la vie à Marie, fut maltraité par elle ; son palais fut abandonné ou fréquenté tout au plus par quelques délateurs. Il offrit, dans un écrit qu'il publia, de justifier toutes les réformes qu'il avait faites dans l'église sous le règne d'Edouard ; cette offre ne lui valut que la prison. Alors *Vermigli* résolut de quitter l'Angleterre. La reine respecta dans sa personne les droits d'un étranger et lui donna des passeports et de l'argent. On la soupçonna cependant de vouloir se débarrasser d'un homme aussi courageux. On conseilla au fugitif de voyager avec beaucoup de précautions. Un navigateur des Pays-Bas, trop heureux de sauver un martyr de sa confession, usa d'un double stratagème pour

le faire partir d'Angleterre et le débarquer dans son pays. *Vermigli*, entré secrètement dans Anvers, en sortit à la faveur d'un déguisement et se dirigea sur Strasbourg, dont il avait conservé de touchans souvenirs.

Il arriva dans cette ville en 1553, le jour même où elle perdit le célèbre Jacques Sturm, son puissant ami. Ce triste événement semblait lui ôter l'espoir de trouver un asile en Alsace; il allait se rendre à Genève, mais Pierre et Jean Sturm, l'un *scolarque*, l'autre recteur de l'Académie de Strasbourg, appréciaient trop bien son mérite pour se le laisser ravir; ils lui firent restituer la chaire qu'il avait occupée six années auparavant. Cette mesure offrait de grandes difficultés : la *confession*, dite *des quatre villes*, qui avait cherché des termes moyens entre la confession helvétique et celle d'Augsbourg, était tombée en discrédit en Alsace; on avait adopté sur la sainte-cène les expressions des Luthériens qui déplaisaient moins aux chefs de l'empire. *Vermigli*, au contraire, penchait depuis longtemps pour les expressions des calvinistes, qu'il avait déjà professées à Strasbourg et dans lesquelles il s'était fortifié en Angleterre, ainsi que par son commerce de lettres avec Bullinger et Calvin. Avant de le recevoir dans son académie,

Le sénat lui demanda une profession de foi. Ses amis le conjurèrent de la rédiger avec une certaine complaisance; mais autant la modération lui était naturelle, autant il dédaignait tout accommodement égoïste. Il exposa franchement ses opinions, et le sénat de Strasbourg fut assez sage pour n'y voir aucun danger. Un mot vulgaire d'une grande vérité, dit que *rarement tout le monde a de l'esprit dans une famille*; ce mot semble pouvoir s'appliquer avec plus de raison encore aux grandes familles; tout le monde n'est pas sage dans une ville. *Vermigli* en fit à Strasbourg la triste expérience. Plus ses collègues à l'Académie lui montraient d'amitié et cherchaient à faire oublier les différences de quelques-unes de leurs théories, plus quelques membres du clergé professaient de zèle pour la conservation des termes de la doctrine luthérienne sur la communion. *Vermigli* opposa d'abord son calme à leur ardeur; il se flattait de pouvoir vivre en paix; il refusa même la chaire de la communauté italienne que lui proposait Calvin. Mais les grandes âmes se lassent les premières des positions douteuses, et, l'an 1556, la place que Péllican avait occupée à Zurich se trouvant vacante, *Vermigli* l'accepta avec un empressement que le sénat de Strasbourg eut la générosité de ne point blâmer.

Vermigli, tout entier à la piété et aux sciences, possédait toutes celles qui distinguaient alors le théologien éminent; il surpassait même en érudition quelques-uns des plus savans chefs de l'église réformée, tels que Calvin et Théodore de Bèze. Il avait enseigné à Strasbourg la philosophie et expliqué les saintes écritures; il donna des cours d'hébreu à Zurich, avec la même facilité. Sa nouvelle situation lui offrait beaucoup de charmes. Il refusa plusieurs autres fonctions, et il eut la joie de voir revivre en Angleterre, sous le règne d'Elisabeth, et ses belles institutions et les sages doctrines qu'il y avait enseignées. Il félicita cette princesse sur son avènement au trône; elle y fut sensible et le consulta sur les changemens qu'elle faisait dans l'administration de son église, mais *Vermigli* ne fut point tenté de lui sacrifier le bonheur qu'il avait trouvé sur les bords de la Limmat. Les habitans de Zurich lui prodiguaient le peu d'honneurs que peuvent donner les républiques; on pourrait dire qu'ils le reçurent à l'exemple des villes de l'antiquité, qui faisaient brèche dans leurs murs, pour l'entrée triomphale de leurs concitoyens couronnés aux jeux olympiques; ils dérochèrent pour lui seul à un décret qu'ils venaient de rendre solennellement et lui conférèrent les privilèges de la bourgeoisie.

Vermigli enseignant l'hébreu dans une petite ville de Suisse, marquait néanmoins assez dans l'Europe pour qu'on désirât sa présence au fameux colloque de Poissy, qui devait terminer les sanglantes divisions de la France.

On le demanda d'abord vainement au sénat de Zurich ; le fatal martyre de Jean Huss inspirait encore des craintes après un si long intervalle. Mais enfin, le roi de France ayant engagé sa parole aux sénateurs, *Vermigli* se rendit à Paris l'an 1561. Il y fut logé dans la maison du trésorier royal qui était de sa religion ; la régente, Catherine de Médicis, qui eut la bonté de se souvenir qu'elle était sa compatriote, le fit saluer à son arrivée ; le roi de Navarre et le prince de Condé l'en félicitèrent également.

Catherine de Médicis, qui, durant les guerres de religion, demanda un jour au courrier chargé pour elle des nouvelles d'une bataille, *s'il fallait prier désormais en français ou en latin*, paraît avoir désiré un rapprochement et cru à la possibilité d'une fusion des divers élémens de croyance. Elle attendait tout de la modération des partis, seule qualité dont on puisse espérer quelque chose dans les querelles de religion ; elle connaissait le caractère de *Vermigli*, et possédant au plus haut degré la magie du pouvoir et celle des paroles, elle

résolument de le flatter pour le soumettre. Elle lui parla sa langue. *Vermigli* en fut touché. Il lui déclara que, pour l'obliger, il sacrifierait volontiers sa vie, lui conseilla d'opérer une réforme modérée, et lui rappela le devoir qu'ont tous les princes de s'occuper, avec une égale sollicitude, des affaires temporelles et des intérêts religieux de leurs peuples. Lorsqu'elle lui répliqua gracieusement, qu'elle l'avait fait appeler pour avoir ses conseils sur les moyens de concilier les partis et de rétablir la paix dans son royaume, il répondit avec franchise que les colloques et les disputes ne pourraient guères amener ce résultat. « *Donnez, dit-il à la princesse, donnez aux réformés des églises et la permission d'y prêcher leur doctrine ; la vérité se révélera d'elle-même, et Dieu décidera de nos querelles par les évènements qu'il fera naître.* » Tel avait été, au tribunal de Jérusalem qui allait condamner les apôtres du christianisme, le conseil du sage Gamaliel. Il avait été alors et il fut encore une fois peu écouté.

Le colloque de Poissy justifia les prédictions de *Vermigli*. Le savant professeur rendit lui-même, dans des lettres au sénat de Zurich, un compte intéressant de ces séances d'apparat auxquelles la cour assista elle-même, et où les ora-

teurs d'un parti, décorés de leurs insignes de cardinaux, d'évêques et de docteurs, siégeaient auprès des princes, tandis que ceux de l'autre, Théodore de Bèze et Pierre *Vermigli*, se tenaient debout et devant la grille. *Vermigli* n'avait pu arriver pour la première conférence où Théodore de Bèze prononça son discours qui produisit tant de sensation, mais il se rendit à la seconde, où le cardinal de Lorraine répliqua au défenseur du protestantisme. Le professeur de Zurich y reçut des politesses du duc de Guise, du cardinal de Châtillon et de deux évêques, quoiqu'il eût fallu un ordre exprès de la régente pour y faire introduire l'ancien visiteur-général des Augustins. Les discours des deux orateurs avaient beaucoup plu à leurs partisans, mais ils avaient augmenté les dispositions hostiles des deux côtés. Après la réplique du cardinal de Lorraine, la régente reçut Bèze et *Vermigli*. Elle pria le professeur de Zurich de lui développer ses premiers conseils ou de lui en donner d'autres qui pussent assurer la paix. *Vermigli* obéit et termina ses discours en avouant qu'il pouvait être difficile de s'entendre sur la sainte-cène; qu'il fallait laisser, dans ce cas, à chaque docteur la faculté d'enseigner ce qu'il jugerait le plus conforme aux écritures, observer les lois de

la charité chrétienne, et s'interdire les dénominations de la haine. Les ecclésiastiques, dit-il; entr'autres, me paraissent s'opposer à la vérité, pour conserver leurs richesses et leur pouvoir. Votre Majesté devrait leur garantir, pour toute leur vie, la possession de ces avantages; j'ose croire que cette promesse les adoucirait.

Ces conseils parurent plaire à la princesse; mais ils furent sans effet.

Dans la quatrième séance du colloque, *Vermigli*, par ordre de la reine, se mêla des discussions; son érudition confondit celle du cardinal de Lorraine, et suppléa à celle de Théodore de Bèze, à qui il fournit des réponses dans ces embarras où la dispute jette quelquefois les meilleurs esprits. Lorsqu'on se fut convaincu que l'arsenal des argumens ne s'épuiserait jamais, on chargea des commissaires de part et d'autre de rédiger, sur l'article de la Cène, une formule commune. On s'était obstiné des deux côtés à soutenir les distinctions et les termes de l'école, au point qu'un apôtre même, eut-il été présent à ces conférences, aurait eu de la peine à faire adopter les termes et la doctrine de la Bible. Cependant Théodore de Bèze, au-dessus des vues étroites d'un théologien ordinaire, avait montré quelque condescendance dans la rédaction de la

formule; mais Bullinger, qui craignait comme le dernier des malheurs qu'on adoptât celle d'Augsbourg, endoctrina si bien *Vermigli*, qu'il n'osa signer les paroles de Bèze, et ces malheureuses querelles sur la cène, qui n'auraient jamais dû s'élever entre les protestans, armèrent encore une fois leurs ennemis contre eux, et les armèrent eux-mêmes les uns contre les autres. *Vermigli* avait fait, dans un âge avancé, le pénible voyage de Paris, par complaisance pour Calvin, pour Théodore de Bèze, par déférence pour la trop célèbre Catherine de Médicis. Avant de se rendre à Poissy, il était parfaitement convaincu de l'inutilité du colloque. Depuis la nomination des commissaires, il ne voyait plus nulle part que des ferments de nouveaux troubles. Il écrivit à Bullinger qu'il était surpris de le voir redouter la confession d'Augsbourg, beaucoup plus que les persécutions qu'éprouvaient les réformés de France; il demanda ensuite son congé à la reine, l'obtint dans les termes les plus gracieux, en promettant que si son retour devenait nécessaire, il offrirait volontiers ce sacrifice à la défense d'une cause pour laquelle il donnerait même sa vie, et prit le chemin de la Suisse, accompagné de deux officiers du prince de Condé et de l'amiral Coligny. A son passage par Tours, il trouva

l'occasion de pratiquer les conseils qu'il avait donnés à la régente. Le fils d'un maréchal de France , Caraccioli , était évêque de cette ville ; il avait assisté au colloque de Poissy , s'y était convaincu de la nécessité de quelques réformes, en était reparti pour son diocèse et avait offert aux ministres protestans de se déclarer pour eux, s'ils voulaient le reconnaître pour l'administrateur ou l'évêque de leurs églises. Cette question était délicate, mais fidèle à ses principes de conciliation, *Vermigli* conseilla aux ministres de céder, et son conseil fut suivi. On doit avouer que cet exemple était trop dangereux pour que l'église catholique dût le souffrir ; aussi l'ambitieux Caraccioli fut-il retiré de son évêché.

Les malheureuses discussions qui avaient fait partir de Paris le professeur de Zurich, semblaient encore l'attendre en Suisse ; elles le privèrent de toutes les douceurs de l'amitié d'Ochin, qu'il y avait retrouvé, et de celle de son mariage avec *Catherine Merinda*, de Bresse, qu'il avait épousée à Zurich, l'an 1558, sur les instances de ses collègues. Un théologien de Souabe, dont le zèle égalait l'érudition, mais dont le goût semblait corrompu par l'un et l'autre, le dur Jean Brentius, avait dirigé contre un de ses écrits la plus véhémence réfutation. Il s'agissait encore

de ces interminables questions sur la Sainte-Cène, dans lesquelles, aux yeux de la raison humaine, les réformateurs ne différaient jamais que dans les formules; car tandis que ceux de Saxe admettaient la *présence réelle du Christ*, dans les symboles de son corps et de son sang, ceux de Suisse admettaient au moins la *présence virtuelle*; les uns et les autres croyaient, avec une égale pureté de doctrine, que ce n'est point notre corps, mais bien notre âme, qui participe à l'Eucharistie; que rien n'y est corporel, que tout y est spirituel. Et, malgré cette identité de croyance, des formules auxquelles jamais la raison humaine ne saura rien comprendre et que jamais l'esprit de Dieu n'a dictées dans notre code sacré, ont enfanté les plus déplorables divisions; les deux églises protestantes ont mis dans les intérêts temporels et les formes administratives, tant de différence, qu'aujourd'hui le plus parfait accord des doctrines n'a pu amener encore de réunion générale.

Vermigli dut combattre pour la défense de ses opinions; il allait le faire avec toute la supériorité de son génie et de son goût; on l'avait nommé, il était résolu de ne nommer personne; et cette générosité, qui est la plus belle jouissance des âmes vertueuses, semblait ranimer ses der-

nières forces. Mais au milieu de son travail, la douleur, qui paraissait l'élément de sa vie, le saisit de nouveau et devint l'instrument de sa mort. Il s'était flatté que peut-être, pour l'amour de lui et par sentiment de modération, son illustre compatriote qui régnait en France, donnerait la paix à ses frères de religion; il fut trompé dans cet espoir; les protestans français furent cruellement persécutés. *Vermigli* fut profondément affecté de ces tristes nouvelles, les liens terrestres de son âme se brisèrent, et il succomba le 14 novembre, l'an 1562.

Si l'Eglise protestante proclamait des *bienheureux*, elle mettrait *Vermigli* au nombre des siens (1); elle peut au moins, à juste titre, le compter au nombre de ses martyrs, et les amis de *Vermigli* purent dire avec raison, dans de célèbres distiques :

La Toscane a banni ; l'Allemagne et l'Angleterre ont accueilli avec tendresse celui que l'Helvétie couvre maintenant d'un terre protectrice. Ceux qui veulent dire la vérité, doivent

(1) Dans ses derniers momens Bullinger le ranima par l'idée que le ciel est notre véritable patrie. Il la saisit avidement, mais en répliquant que ce ne pouvait être la patrie des *Brentius*; cependant il se rétracta tout-à-coup et dit : *non, non, je lui pardonne.*

convenir que par son nom et par sa vie , il fut un fidèle témoin du Christ, un vrai martyr. »

Les antiques cités contemplent avec orgueil les monumens dont les siècles les ont ornées; il n'y a point de monument comparable à celui dont se sont décorées Strasbourg, Oxford et Zurich, en accueillant d'une manière si distinguée *Pierre Martyr Vermigli*.

Zurich l'honora encore dans ses descendans. Après son départ d'Angleterre, ses ennemis avaient fait une enquête sur la croyance de l'épouse qui lui avait été attachée si tendrement; ils avaient insulté aux cendres d'une femme angélique; après sa mort, les sénateurs de Zurich donnèrent une pension à sa fille, que la prodigalité de son mari avait réduite à l'indigence.

MATTER.





R. P. Vergier

Rulmann del.

LAURENT VALLA , SAVONAROLA , OCHIN ,
LUPETINO , FLACIUS D'ILLYRIE , PIERRE -
PAUL VERGIER , LÉLIUS SOCIN.

DE toutes les parties de l'ancienne Eglise d'occident, aucune ne semblait mieux préparée que l'Italie pour recevoir la réforme du seizième siècle, et, en effet, il y en eut peu qui l'embrassèrent avec plus d'ardeur; dans tous les rangs de la société, les nouvelles doctrines trouvèrent des partisans : des souverains, des gentilshommes, des religieux, et des hommes de lettres rivalisèrent de zèle avec le simple chrétien, pour étudier la religion à ses véritables sources, pour la rétablir dans sa primitive simplicité, pour en éloigner l'impur alliage que des siècles d'ignorance y avaient joint. Nous allons rappeler à la mémoire de nos contemporains quelques-uns des anciens protestans d'Italie; si leurs efforts ne furent point couronnés de succès; si, pour prix de leur piété et de leurs lumières, ils furent réduits à chercher un asile dans des contrées loin-

taines ; si les communautés qu'ils avaient fondées dans leur patrie s'éteignirent peu à peu ; nous verrons qu'une réunion de circonstances extraordinaires a pu seule produire un résultat auquel on avait dû si peu s'attendre.

L'Italie, cette ancienne terre classique, n'a jamais été couverte de toute l'épaisseur des ténèbres que le moyen âge avait répandues sur le reste de l'Europe. Ses bibliothèques renfermaient des trésors de goût et de philosophie, que les habitans des maisons religieuses consultaient souvent et qui les élevaient au-dessus de leur siècle. Il est vrai que ces larcins, proscrits avec rigueur, se pratiquaient avec réserve, mais ils alimentaient du moins l'amour des bonnes études et celui d'un sage emploi de la raison. Vers la fin du quinzième siècle, pendant que les docteurs des autres pays croyaient s'occuper du système d'Aristote, et n'enseignaient que le système de saint Augustin, revêtu de mille syllogismes, et noyé dans mille distinctions, ceux d'Italie allèrent aux sources de l'ancienne philosophie, lurent avidement les écrits d'Aristote et de Platon, prirent parti pour l'un ou l'autre de ces grands hommes, se formèrent en écoles de péripatéticiens et de platoniciens, se combattirent par des argumens puisés dans la seule raison humaine,

s'habituerent ainsi à la rendre l'arbitre de leur croyance, et se firent, en secret, ses partisans exclusifs, tout en protestant, en public, de leur soumission respectueuse aux croyances de l'Eglise. Ce fut alors que les écoles d'Italie, placées entre deux autorités également absolues, cherchèrent à s'accommoder avec l'une et l'autre, en déclarant que telle opinion était incontestable en philosophie, mais qu'elle devait être fausse, puisqu'elle ne s'accordait pas avec telle opinion de la théologie.

Cependant, cet antagonisme, quelle que fût la résignation des philosophes de l'Italie, semblait les autoriser à passer des spéculations de la philosophie aux recherches de l'histoire, et les nouvelles découvertes qu'ils y firent leur persuadèrent bientôt, qu'entre les traditions ecclésiastiques et la véritable histoire il y avait la même différence qu'entre les dogmes de l'église et ceux de la philosophie. Ce fut alors qu'une série d'écrivains et de prédicateurs distingués, s'appuyant et sur la raison et sur l'histoire, attaqua avec énergie ce qu'on défendait dans les camps opposés avec un saint dévouement. Ce fut alors que *Laurent Valla*, ecclésiastique et chanoine, qui enseignait l'éloquence latine et qui traduisit Hérodote et Thucydide, osa reprocher aux moines

et aux théologiens de son temps leur honteuse ignorance, leur fit sentir la nécessité d'étudier les langues anciennes pour mieux interpréter la Bible, ridiculisa leurs chimériques assertions sur l'origine du symbole des apôtres (1) et les convainquit de la fausseté de leurs diplômes, sur la prétendue donation de Constantin. Il est facile aujourd'hui de prouver que ce prince ne fut point baptisé à Rome, mais à Nicodémie; que cet acte religieux n'eut pas lieu au moment de sa conversion, mais dans les derniers jours de sa vie; qu'il ne fut pas plus accompagné d'une donation de territoire pour l'évêque de Rome, que pour celui de Nicodémie; mais au temps de *Valla*, il fallut le courage de l'héroïsme pour professer des opinions qu'approuvent maintenant tous les bons écrivains catholiques.

Ce fut peu de temps après *Valla* qu'un jeune contemporain de cet ingénieux critique porta l'attention des Italiens sur d'autres aberrations. Le célèbre prédicateur *Savonarola*, que saint Augustin et saint Jérôme avaient satisfait aussi peu qu'Aristote, avait lu la Bible avec une âme avide

(1) Un moine avait soutenu en chaire, à Naples, que les douze apôtres étant réunis, saint Pierre avait dit la première phrase du symbole, et saint André, la seconde; que les autres apôtres avaient fourni de même chacun leur contingent.

de la vérité, il l'avait apprise par cœur, et bientôt il osa dire, en l'expliquant à Florence, qu'il fallait renouveler ou réformer l'Eglise; *qu'elle serait châtiée avec des verges de fer, à moins qu'elle ne fit pénitence.* Des prédictions d'une nature religieuse et politique, qui s'accomplirent à l'étonnement des Florentins, lui donnèrent l'autorisation de blâmer également les mœurs des rois et celles des papes. Il appelait Rome la Babylone qu'il fallait fuir, et quoique moine lui-même, il accusa hautement les ordres religieux d'une dégénération scandaleuse; il traça même de cette corruption des tableaux tellement animés que la cour de Rome et la république de Florence lui défendirent à la fois ses courageuses prédications. L'historien impartial doit avouer que ses attaques étaient trop véhémentes; que *Savonarola* était un enthousiaste et par conséquent un réformateur maladroit; mais on doit ajouter néanmoins que dans plusieurs villes d'Italie il laissa au fond des cœurs de profondes impressions.

Les tortures même que lui firent subir ses ennemis, et pendant lesquelles, au lieu des aveux qu'on voulait lui arracher, il pria le Seigneur *de retirer son âme*; la dégradation par laquelle on voulut lui ôter son caractère ecclésiastique, et durant laquelle il déclara *qu'on pourrait le re-*

trancher de l'église militante, mais non de l'église triomphante; le supplice du bûcher auquel il fut condamné, sans aucun jugement qui satisfît l'opinion publique, si puissante dans tous les siècles; toutes ces circonstances contribuèrent à graver plus profondément ses énergiques discours dans la mémoire de ses compatriotes.

Dans cette affaire le Saint-Siège avait agi de concert avec la république de Florence, mais cet accord était rare; l'Italie, partagée en plusieurs petits états, souvent en guerre entre eux ou avec la cour de Rome, semblait favoriser les réformes plus que d'autres contrées. D'ailleurs, quelques sectes anciennes, opposées à l'église catholique, et supprimées par elle avec peine, avaient laissé en Italie des germes de toutes sortes de doctrines.

Les Patarins de la Lombardie, les partisans d'Arnaud de Brescia, n'avaient point disparu entièrement, et les Vaudois, établis en Piémont, renouvelèrent, dans plusieurs contrées de la haute Italie, des opinions dirigées contre l'église de Rome. Aussi les Italiens, avides d'instruction, recherchèrent-ils, avec une vive curiosité, les premiers écrits des réformateurs d'Allemagne. Dès l'an 1519, un libraire de Pavie (1), fit

(1) Le vertueux Calvi.

un grand débit des ouvrages de Luther. On les demandait sur-tout à Venise. L'an 1521, les curés de cette république eurent ordre d'excommunier le docteur de Wittemberg, mais alors ses partisans se multiplièrent à Florence ; les religieux de son ordre répandirent ses idées à Turin et dans le Milanais. *Ægidius a Porta*, chanoine régulier de la congrégation de St.-Augustin, à Côme, se distingua parmi ses admirateurs. L'explication de l'oraison dominicale et l'excellent catéchisme de Luther furent traduits en italien. Des ouvrages de Mélanchthon s'imprimèrent à Venise sous son nom, traduit en italien (1) ; l'explication des psaumes, par Bucser, parut sous celui de Felinus ; ces écrits furent lus avec zèle par des cardinaux et des évêques jusqu'au moment qui en révéla les auteurs.

Ce n'étaient là toutefois que des sources secondaires d'instruction. Dans les années 1530 à 1532, un membre de l'académie platonique de Florence publia une traduction italienne de la Bible, source première, dont la lecture augmenta rapidement les amis d'un nouvel ordre de choses. Au témoignage de Paul Sarpi, célèbre historien

(1) Ippofilo di terra nera.

du concile de Trente, les luthériens se multiplièrent chaque jour jusques dans les états du pape; il est à croire que la conduite mesurée qu'observèrent les troupes allemandes à la prise de Rome, tandis que les autres corps se livrèrent à tous les genres d'excès, contribua beaucoup à y faire aimer le protestantisme. Il ne manquait aux partisans de la nouvelle Eglise qu'un chef temporel ou spirituel, qui les réunît en communauté, et les protégât contre leurs adversaires. Ils crurent un instant avoir trouvé un puissant appui dans la personne de Renée de France, fille de Louis XII, et duchesse de Ferrare, depuis l'an 1527. Cette princesse, dont un auteur catholique dit : *qu'elle avait plus de subtilité et plus de délicatesse d'esprit qu'on n'en avait vu dans aucune femme, et que personne ne la surpassait dans les connaissances les plus profondes de la philosophie et des mathématiques*, professait l'attachement le plus sincère pour les principes de la réforme. Cependant Hercule de Ferrare, son époux, ne respectait point la sincérité de sa conviction, et lui défendit bientôt d'accueillir à sa cour les hommes distingués que d'autres états exilaient pour leurs opinions. Renée avait accordé successivement un asile à Calvin, à Marot, à Flaminius, à Curio; mais elle avait si peu abusé

de l'ascendant que lui donnait ses lumières pour se faire des partisans, qu'à la mort de son époux elle crut devoir se retirer à Montargis, en France, où son château devint encore la retraite des hommes persécutés. La sœur d'un roi de France, Marguerite, duchesse de Savoie, quoiqu'elle demeurât attachée à l'Église romaine, rivalisa avec Renée, dans cette généreuse protection qu'elles accordaient aux hommes qui désiraient des changemens dans l'Église.

Le nombre de ces hommes régénérateurs augmenta de jour en jour dans un pays où l'on pouvait voir de si près des abus que d'autres contrées n'apercevaient que de loin et qu'imparfaitement. Des ecclésiastiques de plusieurs ordres et de différentes parties de l'Italie demandaient la restauration du christianisme ; ils lisaient avidement les écrits que leur procurait le voisinage de la Suisse et se réfugiaient sur le territoire de cette république, dès que leur séjour dans la patrie commençait à devenir trop dangereux.

Cependant, l'an 1533, on essaya d'obtenir, pour les nouvelles opinions, une existence légale. A cette époque, plusieurs personnes de Bologne s'adressèrent à l'ambassadeur de Saxe auprès de Charles-Quint, pour faire représenter à ce prince la nécessité d'un concile général qui opérât une

réforme sage, et rendit à tous les membres de l'Eglise l'antique droit de puiser dans la Bible les fondemens de leur croyance.

Charles-Quint, qu'on a soupçonné être mort protestant (1), désirait un concile général toutes les fois qu'il était mal avec les papes; mais il oublia souvent les intérêts de la religion pour ceux de la politique. On ignore ce qu'il fit pour la demande des protestans d'Italie, mais il est certain que ceux-ci se formèrent en communautés, et que, dans l'état de Venise, leurs réunions furent à peu près publiques durant les années 1530 à 1542. Quelques membres influens du clergé de cette république, persuadés que les théologiens d'Allemagne, qui réconciliaient l'histoire et la raison avec le christianisme, possédaient la véritable théologie, leur adressaient déjà la jeunesse studieuse. Ainsi le jeune Francowitz, d'Istrie, qui est devenu si célèbre sous le nom de *Flacius Illyricus*, et qui se trouvait à Venise, à cette époque, avec l'intention d'entrer dans un couvent, reçut de son oncle, *Baldo Lupetino*, provincial des Cordeliers, le conseil de se rendre aux universités d'Allemagne, pour satisfaire, aux bonnes sources, à son goût pour les études. On

(1) Opinion que nous sommes loin de partager.

sait que le jeune homme se conforma à ces exhortations; qu'il fit en Allemagne des études brillantes, et qu'il y rendit à la cause de la réforme les plus éminens services, tant en publiant son *Tableau des hommes distingués* qui, dans tous les temps antérieurs à Luther, avaient combattu pour la vérité contre l'erreur et les abus (1), qu'en contribuant à cette grande histoire ecclésiastique, qui parut à Magdebourg et qui répandit tant de lumières sur les questions du dogme, de l'hierarchie et de la discipline de l'Eglise, qu'on agitait au seizième siècle (2).

Quelle influence des hommes tels que Francowitz eussent exercée sur l'Italie, s'il leur eût été permis d'y revenir avec leurs trésors d'érudition! Mais les persécutions qu'on y fit subir à tous ceux qui se séparaient de l'Eglise romaine, leur ôtèrent la faculté de rentrer dans leur patrie; ils aimèrent mieux rester en Suisse ou en Allemagne, où on les accueillait avec toute la charité de la première Eglise, et où ceux qui n'avaient pas encore d'asile se hâtèrent d'en chercher.

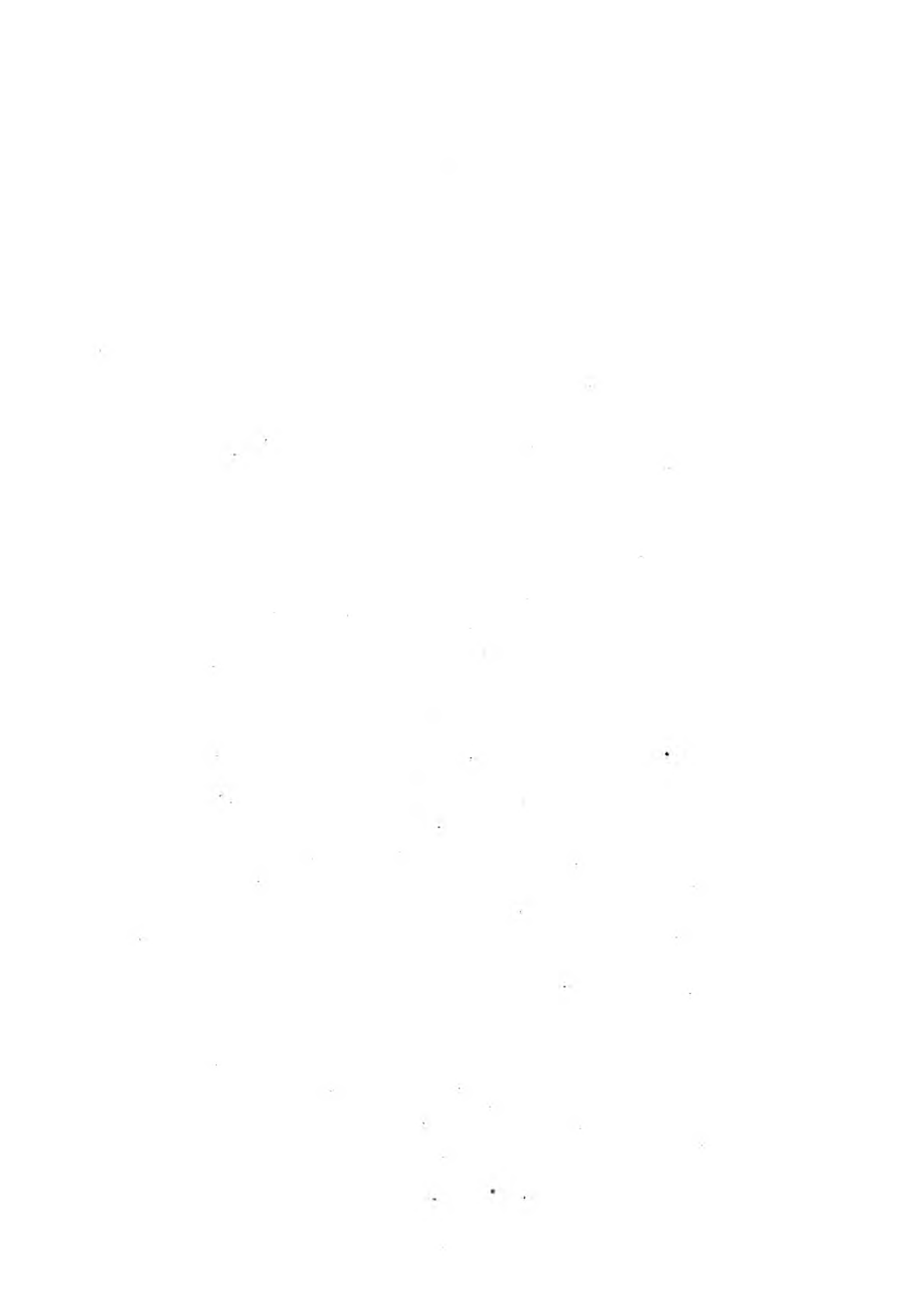
(1) *Catalogus testium veritatis.*

(2) *Ecclesiastica Historia et per aliquot studiosos et pios viros in urbe Magdeburgicâ.*

Baldus Lupetinus, qui avait donné à son neveu des conseils si salutaires, aurait dû les suivre lui-même ; sur de simples soupçons, sans respect pour ses vertus, pour sa dignité, on le précipita dans les cachots, on l'y laissa gémir pendant vingt ans, et on termina ces barbaries en le précipitant dans la mer.

Toutes les communions protestantes de l'état vénitien furent persécutées et dispersées.

Il s'en était formé également dans le Milanais, à Modène, à Mantoue, ainsi qu'à Naples. Charles-Quint, redoutable à toute l'Italie, avait une autorité entière sur le royaume de Naples, l'un de ses domaines. Dès l'an 1536, ce prince, qui a fait tant de mal à l'Allemagne, par ses édits de religion, et qui, comme tous les souverains puissans, aimait à jouer le rôle d'un pontife suprême, défendit, sous peine de mort et de confiscation des biens, tout commerce avec les personnes suspectes de protestantisme. Ses menaces étaient celles d'un espagnol hautain, et, en général, plus dignes d'un théologien outré que d'un prince de son rang. Cependant lui-même fut le premier à transgresser son édit. Il alla entendre avec plaisir un religieux distingué, qui prêchait aux Napolitains un christianisme pur, et qui charma l'empereur au point qu'il s'écria : *mais*





Cochin

Rulmann del

Ochin ferait verser des larmes aux rochers!

Ochin, que les catholiques, les luthériens et les calvinistes exclusifs ont si indignement traité; *Ochin* qui, de l'aveu de tous, fut l'un des plus savans hommes et l'un des prédicateurs les plus éloquens de son siècle, était né à Sienne, l'an 1487. Il était entré d'abord dans la congrégation des Cordeliers; plus tard, une nouvelle subdivision s'étant formée dans cet ordre sous le nom de *Capucins*, il s'était fait recevoir dans cette compagnie, où l'on prétendait à plus d'austérité. *Ochin* lui-même était l'un des plus rigides observateurs des nouveaux réglemens, et la réputation que lui acquirent ses *saintes rigueurs*, le fit bientôt porter à la dignité de vicaire-général de l'ordre. On le vénérail comme un saint, à une époque où les mortifications exercées sur la partie charnelle de l'homme étaient regardées comme autant de triomphe de la partie spirituelle. « *Ce n'é-*
» *tait pas seulement le peuple; les plus grands*
» *seigneurs et les premiers souverains le véné-*
» *raient comme un saint*, dit un auteur catholique, et il ajoute : *lorsque les princes le forçaient*
» *de loger chez eux, la magnificence des pa-*
» *lais, le luxe des habits et toute la pompe du*
» *siècle ne lui faisaient rien perdre de sa pau-*
» *vreté, ni des austérités de sa profession.....*

» *On ne saurait croire, d'ailleurs, quelle célé-*
» *brité il s'acquit, quels honneurs lui furent*
» *rendus dans toute l'Italie, tant à cause de*
» *la sainteté de ses habitudes qu'à cause de la*
» *haute éloquence de ses sermons..... Lorsqu'il*
» *prêchait en italien il s'expliquait avec tant*
» *de grace, tant de politesse, tant d'abon-*
» *dance, que la douceur et la pureté de ses dis-*
» *cours ravissaient tous ses auditeurs..... Les*
» *villes entières venaient pour l'entendre, il*
» *n'y avait point d'église assez vaste pour*
» *contenir la multitude..... Lorsqu'il devait*
» *passer par quelque ville, une infinité de gens*
» *allaient au-devant de lui pour écouter ses*
» *instructions (1). »*

Tel était *Ochin* lorsque Charles-Quint applaudit à ses sermons, immédiatement après avoir rendu ses rigoureux édits contre ceux qui auraient quelque commerce avec des personnes suspectes de luthéranisme. *Ochin* prêchait avec une grande réserve, mais il s'était déjà familiarisé avec les découvertes qu'une saine philosophie avait fait faire aux hommes éclairés de son temps

(1) V. Gratiani hist. du cardinal de Comendon, *livre second, chapitre neuvième.*

sur les systèmes de l'Eglise. Bientôt il fit connaissance avec Jean Valdès, l'un des membres les plus distingués d'une société instruite qui se réunissait à Naples, pour l'étude de la Bible, et que nous avons déjà fait connaître dans la vie de Vermigli. Ce fut sans doute par Jean de Caserta et par J. Valdès, qu'il fit connaissance avec Vermigli, supérieur du collège de St.-Pierre, à qui l'attacha depuis l'amitié la plus dévouée, et qui le fortifia alors dans ses nouvelles opinions. *Ochin*, qui avait déjà penché pour la réforme avant ces liaisons, continua à mettre beaucoup de prudence dans ses discours, cependant il ne voulut pas renier ses convictions; il prêcha dans le sens des réformateurs; on le dénonça; il fut cité à Rome; il allait s'y rendre et partager probablement le sort du provincial des Cordeliers, lorsque Vermigli lui proposa d'imiter son exemple et d'aller en Suisse ou en Allemagne, secourir les efforts des hommes généreux qu'ils admiraient l'un et l'autre. *Ochin* se rendit à ces conseils; il partit même deux jours avant son ami et arriva à Genève, l'an 1542.

Les tristes époques où se combattent des partis différens sont celles où règnent toutes les défiances. On se compte, on s'observe avec une vive jalousie; on veut être certain de n'être pas

délaissé; on exige que chacun prenne franchement les couleurs de l'alliance, que chacun donne des gages irrévocables. Telle fut l'exigence des premiers membres de la nouvelle église; ils demandaient aux directeurs ecclésiastiques de leurs communautés une profession de foi nette et une conduite analogue. Ils voulaient sur-tout qu'ils se prononçassent entièrement pour la réforme en combattant le célibat des prêtres par leur propre exemple, et l'on doit convenir que cette demande était aussi convenable, aussi morale que l'était peu celle de plusieurs communautés d'Allemagne et de Suisse, qui autrefois avaient voulu, avant toutes choses, que leurs desservans fussent accompagnés de concubines, pour ne point exposer l'honnêteté de leurs femmes. La plupart des réformateurs cédèrent aux vœux légitimes qu'on leur exprimait. Depuis que Luther avait donné le grand exemple, depuis que Mélanchthon, qui berçait ses enfans en lisant le divin Platon, s'était marié, les chefs des protestans regardèrent comme un devoir d'observer le précepte de saint Paul, *qu'un évêque soit l'époux d'une femme*. Nous avons vu que Vermigli fut obligé de se marier à Strasbourg; *Ochin* paraît avoir contracté une alliance matrimoniale à Genève; ses ennemis n'ont pas manqué

d'insulter à ce saint acte par les suggestions de la haine (1).

Cependant les chefs de l'ancienne Eglise furent alarmés en voyant les hommes les plus instruits se déclarer si hautement contre les croyances, la discipline et le gouvernement de la cour de Rome; en voyant un provincial des Cordeliers confier son neveu aux réformateurs, un supérieur des Augustins et le général d'un ordre nouvellement formé se déclarer pour la cause des lumières avec tout le pouvoir de leur éloquence, en voyant enfin des hommes de tous les rangs fuir l'Italie comme une terre de proscription. Le pape fut affligé profondément de la retraite d'*Ochin*; on rapporte que dans son premier mouvement il parla de dissoudre tout l'ordre des Capucins, vengeance qui cependant parut trop honorable pour celui qui en suscitait l'idée.

Ochin augmenta le chagrin de Paul III, en publiant à Genève un recueil d'apologues, dans lesquels il attaque vivement, avec tout le zèle d'un nouveau converti, les abus du gouverne-

(1) Nous venons de lire l'article *Ochin* dans la *Biographie universelle*. Etait-il digne de M. Tabaraud de copier les écrivains du seizième siècle et de prendre les couleurs du fanatisme ?

ment papal, ceux de la domination des prélats, ceux de la discipline des ordres religieux, et la corruption des mœurs, alors si grande en Italie. En même temps *Ochin* fit de sa conduite une apologie qui devait satisfaire tous les esprits sensés. Il déclara qu'il n'aurait jamais quitté ni sa dignité, ni l'habit de son ordre, s'il s'était senti le courage du martyr; que ses craintes l'avaient déterminé à chercher un asile au nord. Cet aveu dut paraître une nouvelle offense; si les persécutions des payens furent si odieuses, c'est insulter une église chrétienne que d'admettre qu'elle puisse persécuter à son tour. Hélas! cette considération n'a pourtant pas empêché des princes chrétiens de commettre des violences dignes des Décins et des Dioclétien.

Ochin remplit à Genève, pendant quelque temps, les fonctions de prédicateur d'une communauté italienne, composée en majeure partie de fugitifs italiens. Cependant désirant voir de plus près les œuvres des réformateurs d'Allemagne, il se rendit à Augsbourg et y prolongea son séjour jusqu'au moment où Charles-Quint se fût érigé en pape par la publication de son *intérim*, et qu'il eût déclaré la guerre à tous ceux qui refuseraient d'admettre ces formules. L'ami d'*Ochin*, fixé dans Strasbourg, semblait courir également des

dangers. S'étant hâté de le joindre et de l'éclairer sur sa position, *Ochin* en 1547 se rendit avec lui en Angleterre où les appelaient les vœux de Cranmer. Il y occupa une chaire de théologie, y partagea le sort de Vermigli, et revint avec lui à Strasbourg, lorsqu'en 1553 la reine Marie rétablit le catholicisme en Angleterre. Il précéda Vermigli à Zurich, où il remplit les fonctions de pasteur d'une communauté de réfugiés de Locarno.

Ochin le cédait à Vermigli, sous le rapport de l'érudition, mais ses vertus le firent estimer de tous les protestans. Cependant Vermigli étant mort en 1563, on retrancha tout-à-coup son ami de l'Église helvétique, et, depuis cette époque, la vie d'*Ochin* ne fut plus qu'une chaîne de malheurs : les renseignemens qu'on nous en donne ne sont plus qu'un tissu d'accusations et de contradictions qui se détruisent les unes les autres.

L'origine de ses infortunes fut un écrit en trente dialogues, dont le vingt-unième traite de la polygamie, expose assez amplement les raisons et les exemples qui pourraient l'autoriser, et fort succinctement, mais avec netteté, les motifs qui la proscrivent aux yeux du chrétien. Cependant on accusa ce dialogue de favoriser la polygamie,

et le sénat de Zurich, à qui on s'empessa de le dénoncer, après avoir entendu des ministres qui avouèrent qu'ils n'avaient pas lu ce qu'*Ochin* disait sur la polygamie, bannit aussitôt ce vieillard du territoire de la république.

Ochin, au milieu de l'hiver, âgé de soixante-seize ans, se réfugie à Bâle; on lui demande une profession de foi, il la donne telle qu'on la désire, et cependant on le bannit encore. Il se retire en Pologne, et compte inspirer quelque pitié au bout d'un si long voyage, tenant entre ses bras sa fille et ses deux fils. Le nonce Commendon le fait encore chasser de Pologne. *Ochin* ne cherche plus que l'obscurité, et peut-être n'attend plus sur cette terre impitoyable, que la mort. Il la trouve, avec ses enfans, dans un village de Moravie, que ravageait la peste. Les uns disent qu'il périt dans la misère, les autres qu'il laissa de grands biens. Nous en concluons, avec une consolante certitude, que du moins la providence donnait du pain à un vieillard auquel les hommes ne voulaient plus laisser d'asile.

Au milieu du déchaînement des passions, il n'y eut que ses anciens frères d'ordres qui songeassent à sauver sa mémoire. Les Capucins portèrent son nom sur le registre de leurs généraux et cherchèrent à l'honorer par la pieuse fiction

qu'il était mort au milieu des désirs de rentrer dans son ancienne congrégation.

Malgré les injustices qu'essuyèrent quelquefois les Italiens, qui n'avaient pour tout espoir qu'une retraite en Suisse ou en Allemagne, il y en eut néanmoins un grand nombre qui sacrifièrent le repos, la patrie et les dignités à leurs convictions religieuses.

Depuis l'an 1539 on persécuta les protestans d'Italie avec une grande violence. On supprima les académies qui étaient nées du même besoin que la réforme et qui la favorisaient d'une manière éclatante; on brûla les écrits de Luther, d'Erasme, d'Ochin, etc., on substitua à l'inquisition que rejeta Naples, un système de recherches qui la remplaçait parfaitement. Alors une foule d'hommes distingués se retirèrent dans le pays des Grisons et les autres parties de la Suisse. *Barthelémy Maturus, Massarius, Augustin Maynard, Celsus Martinenghi, le comte de Barca, le marquis del Vico, Pierre-Paul Vergier, Lélius Socin*, sont ceux de ces fugitifs dont l'histoire s'est le plus occupée. Les noms de beaucoup d'autres, dont le courage et les malheurs furent non moins grands, étaient également célèbres de leur temps et mériteraient de le

redevenir dans le nôtre (1). *Maturus* était prier des Dominicains, à Crémone; il n'hésita point à choisir entre sa place et sa conscience; il embrassa la réforme et quitta l'Italie.

Jérôme Massarius, médecin distingué et bon théologien, était né à Vicence, et s'y était réuni à quelques amis intimes pour professer le protestantisme. Obligé de quitter sa patrie, en 1552 il passa les Alpes et vint à Bâle. L'académie de Strasbourg, qui avait recueilli Vermigli, Lacisius, Zanchius et Terentianus, offrit une chaire de médecine au compatriote de ces hommes distingués. *Massarius* enseigna non-seulement son art et la physique, mais il publia des élémens de grammaire hébraïque et des ouvrages de juridiction religieuse. Son *Eusèbe captif*, traité sur le mode de procéder de la cour de Rome, contre les protestans, parut à Bâle, l'an 1553. Il y peignit vivement les abus et la violence d'un côté; la bonne foi et la résignation de l'autre. Il mourut à Strasbourg en 1564.

Augustin Maynard, né dans le Piémont, attaché à l'ordre de St.-Augustin, enseigna d'abord à ses confrères et aux fidèles les principes de la

(1) Voyez les noms de ces généreux confesseurs dans *Italia reformatâ* de Gerdesius.

réforme, dans la ville d'Aoste, vers l'an 1535. Ses contemporains étaient charmés par son éloquence et entraînés par la force de ses raisonnemens. Cependant *Maynard* fut obligé de les quitter. S'étant retiré à Chiavenna, il y enseigna l'évangile pendant un assez long espace de temps et y mourut, en 1563, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il est l'auteur d'un ouvrage fort curieux, intitulé l'*Anatomie de la messe*, qui a joué un grand rôle dans les controverses du seizième siècle.

Le comte *Celsus Martinenghi* sacrifia à l'évangile son rang et sa fortune. Il était chanoine du Lateran, en même temps que *Zanchius*; ils partageaient ensemble les études d'Aristote et celles de la scolastique; ils ne songeaient pas à renoncer à une carrière qui leur promettait le plus bel avenir, lorsqu'ils furent entraînés dans la réforme par les cours que *Vermigli* donnait à Lucques sur les épîtres de saint Paul. C'est *Zanchius* lui-même qui nous apprend ces détails. Il ajoute que le comte *Celsus* valait bien mieux que lui; que l'académie de Strasbourg avait d'abord offert sa chaire au comte, mais qu'il n'avait pas voulu l'accepter pour ne point abandonner son église de Genève. *Martinenghi* mourut l'an 1557 ou 58. On offrit sa place à *Vermigli*, qui préféra demeurer à Zurich.

Ulysse Martinenghi, comte de *Barca* et patri-
cien de Venise, ne fut pas moins attaché au pro-
testantisme que le précédent; il eut cependant
assez de prudence et de bonheur pour pouvoir
rester en Italie.

Galéas Caraccioli, marquis *del Vico*, allié, à
l'âge de vingt ans, à une dame de haute naissance
qui lui donna un grand héritage et une nombreuse
postérité, embrassa les principes de la réforme à
Naples, dans la société qu'y réunissait Jean Val-
dès. Cependant, attaché à la cour de Charles-
Quint, il hésitait à se déclarer publiquement.
Une lettre énergique de Flaminus, où ce savant
homme lui présentait l'exemple de quelques per-
sonnages éminens qui étaient entrés dans les nou-
velles églises, ne put encore le décider. Il suivit
Charles-Quint en Allemagne, mais ce voyage le
mit en rapport avec les plus célèbres réforma-
teurs, et le fortifia dans ses secrètes pensées;
enfin, une conférence qu'il eut à Strasbourg
avec Vermigli, l'emporta sur toutes ses craintes;
à la fleur de son âge et sur le chemin des hon-
neurs, il renonça à son poste, à sa patrie, em-
brassa publiquement le protestantisme à Genève
et ne se laissa ébranler ni par l'ascendant de son
père, ni par les larmes et les caresses de son
épouse. Devenu Genevois, il seconda tous les

travaux de Calvin, et se lia, avec ce grand homme, de la plus étroite et de la plus tendre amitié. Ce fut lui qui établit à Genève l'église italienne dont il fut l'un des *anciens* et dont un gentilhomme de Sienne, Ragnoni, qu'il avait connu en Italie, fut le premier pasteur. Genève lui conféra et le droit de citoyen et des places au grand et au petit conseil ; la mort le lui enleva en 1586, et elle le regretta long-temps.

Si le marquis del Vico sacrifia volontairement ses intérêts temporels à ses convictions religieuses, *Pierre Paul Vergier* n'eut pas le même mérite. Il fut, pour ainsi dire, entraîné malgré lui par la force de la vérité, et malgré lui, il fut précipité par la force des choses dans le parti de la réforme.

Vergier était né à Capo d'Istria, d'une famille noble, ancienne et illustrée par quelques hommes distingués. Il se voua d'abord à l'étude de la jurisprudence qui, dans tous les temps, a conduit aux grandes places les hommes habiles ou ambitieux. Reçu docteur en droit, il commença la pratique des affaires ; mais son frère Antoine lui procura bientôt un poste plus brillant. Il le produisit à la cour de Clément VII, et ce pontife le chargea en 1530 d'une ambassade en Allemagne.

Les grands intérêts qui se traitaient dans ce pays , à l'époque où les protestans présentaient leur confession à la diète d'Augsbourg , obligèrent la cour de Rome d'y envoyer plusieurs agens. *Vergier* se rendit , en qualité de nonce , auprès du roi des Romains. Il était chargé de faire tous ses efforts pour empêcher un concile national des Germains. La cour de Rome avait d'autant plus de motifs de craindre une pareille réunion , que la nation germanique faisait valoir dans chacune de ses diètes les *grieffs* (*gravamina*) qu'elle disait avoir contre la cour pontificale. *Vergier* fut l'un des plus zélés défenseurs des évêques de Rome et l'un des adversaires les plus redoutables des protestans. Paul III avait tout lieu d'être content de ses services ; il l'appela bientôt auprès de lui pour apprendre de sa bouche quelles étaient les dispositions des catholiques et des protestans d'Allemagne. Soit que ce rapport changeât les sentimens du pontife, soit que les circonstances lui commandassent une autre conduite, le nonce fut en 1535 renvoyé en Allemagne avec des instructions toutes différentes des premières. Il devait permettre un concile national, conférer avec les protestans, et tenter tous les moyens de ramener ou leurs princes ou leurs docteurs.

Tel fut , si nous en croyons le judicieux père Sarpi, le but d'une entrevue qui eut lieu à Wittemberg entre *Vergier* et Luther. Le nonce y fit au docteur les promesses et les offres les plus séduisantes ; mais tout ce qu'il essaya, soit en son nom, soit par l'ordre secret de son maître, échoua auprès du réformateur, qui doit avoir repoussé ses discours avec toute la vigueur de son langage et la fermeté de ses convictions. Il est vrai que le cardinal Pallavicini parle de cette entrevue d'une manière toute différente de celle du père Sarpi.

Quoi qu'il en soit, *Vergier* retourna à Rome, cette année même, pour rendre compte de sa mission. Paul III, encore satisfait de son zèle, le chargea d'une ambassade auprès de Charles-Quint, qui se trouvait alors dans le royaume de Naples, l'éleva à la dignité épiscopale, lui confia bientôt le siège de Capo d'Istria, se réservant probablement de l'honorer un jour de la pourpre romaine. *Vergier* mérita des distinctions par son génie et ses travaux. Lorsqu'enfin on fut obligé d'indiquer ce concile général si long-temps désiré, si souvent interrompu, si habilement dirigé et si peu satisfaisant dans ses résultats, le concile de Trente, *Vergier* fut l'un des commissaires chargés de la rédaction de cette annonce. Il servait la

cour de Rome de toutes les manières. A la diète de Worms, tenue en 1541, il se présenta en qualité d'agent de France, *afin d'être moins suspect aux protestans*. Il n'en était pas moins occupé des intérêts du pontife souverain. Il écrivit pour prouver l'importance, la nécessité de l'unité de l'église, qui cependant n'a jamais été une et qui ne sera jamais une.

Ce travail fut le dernier que l'évêque d'Istria fit en faveur de l'église romaine. Malgré son zèle, on le soupçonna d'avoir pris du goût pour les protestans, dans ses rapports avec l'Allemagne. Quelques historiens insinuent même qu'il était déjà un objet de défiance avant 1541, et qu'il ne se présenta à la diète de Worms, au nom d'une puissance étrangère, que pour prouver au pape, qui ne voulait plus l'employer, l'attachement le plus désintéressé.

Il est certain que *Vergier* ne voulut perdre ni les bonnes grâces de Rome, ni l'espoir d'arriver au rang de cardinal. Dès qu'il se vit disgracié, il se retira dans son diocèse et entreprit contre les schismatiques d'Allemagne, un ouvrage de controverse qui devait lui rendre la confiance du pape (1). Mais, en examinant les doctrines des

(1) Paul III.

protestans, il se convainquit de leur solidité, et cette conviction lui donna les plus vifs embarras. Il exposa sa position à son frère Jean-Baptiste, évêque de Pola, le pria d'examiner sa nouvelle doctrine et vit, avec surprise, son frère partager ses sentimens. Tous deux ils arrêterent de prêcher leurs convictions.

On pense bien que cela ne put avoir lieu sans qu'on s'en aperçût aussitôt, à une époque où s'épiaient tous les mots. On n'osa d'abord s'attaquer à deux évêques; on s'en prit aux fidèles de leurs diocèses; les inquisiteurs agirent d'abord d'après leurs principes connus; ils sondèrent les pensées les plus secrètes; ils s'insinuèrent dans la confiance des simples; ils répandirent des alarmes sur la pureté de la foi; ils articulèrent des soupçons; ils jetèrent la crainte dans tous les esprits; ils menacèrent des foudres du Vatican tous les partisans du luthéranisme; enfin l'un d'eux entra solennellement dans la cathédrale d'Istria, y célébra la messe, harangua le peuple et déclara que la stérilité qui pesait alors sur le diocèse, était due uniquement aux erreurs, aux hérésies de l'évêque. Telles avaient été autrefois les accusations des païens contre le christianisme; on attribuait à cette doctrine, alors nouvelle, tous les maux qui désolaient l'empire romain; le peuple

seul croyait à ces calomnies, mais cela suffisait aux malveillans; il en fut de même au seizième siècle. L'évêque d'Istria n'avait plus d'asile dans son diocèse, depuis les attaques de l'inquisiteur; il se réfugia à Mantoue, auprès du généreux Gonzague, qui avait si long-temps protégé Vermigli; mais un nonce du pape engagea le cardinal à éloigner le fugitif, et *Vergier* fut obligé de quitter Mantoue. Il se flattait de trouver des amis parmi les évêques assemblés à Trente; il se rendit dans cette ville pour s'y disculper, mais il y trouva encore un nonce qui l'éloigna des séances du concile. *Vergier* revint à Venise, pour plaider sa cause devant le patriarche de cette république; ce fut un autre nonce qui lui fit perdre tout espoir de justification.

Cependant il ne pouvait se résoudre à subir les suites de son changement de doctrine; semblable à l'évêque Caraccioli de Tours, et à beaucoup d'autres hommes, il voulait bien rendre un secret hommage à la vérité, mais jouir en public de tous les avantages attachés aux dignités. La mort douloureuse de *Spiéra* (1) le décida enfin à prendre

(1) *Spiéra*, avocat dans la petite ville de Citadella, territoire de Venise, avait fait de grands progrès dans la nouvelle théologie. Il fut mandé à Venise par le nonce Jean Casus. L'exemple des

un parti plus franc , à quitter l'Italie et à chercher un asile chez les Grisons. Il fit dans ce pays et en Vatteline, les fonctions de ministre protestant. L'histoire, dans ses détails, nous présente quelquefois des situations tellement surprenantes, que le roman, dans ses catastrophes les plus bizarrement inventées, oserait à peine les admettre. *Vergier*, évêque de l'Eglise romaine et nonce du pape; *Vergier* qui avait été chargé d'indiquer le concile de Trente, devenu ministre réformé, employa tout son ascendant sur les petits cantons de la Suisse, pour empêcher les catholiques et les protestans d'envoyer des députés à ce concile. On croit qu'il réussit à en faire rappeler celui qu'avait déjà envoyé la ville de Coire. Il est de fait qu'il seconda en cela les efforts d'un ambassadeur que le roi de France entretenait en Suisse, et il est assez curieux de voir Henri II employer ainsi un pasteur protestant qu'il aurait fait brûler, s'il se fût trouvé à quarante lieues plus près de lui.

supplices appliqués aux protestans, les instances de ses amis, sa tendresse pour sa femme et ses enfans, l'engagèrent à désavouer en particulier et publiquement sa véritable croyance. Il eut depuis un tel chagrin d'avoir renié la vérité, qu'il se consuma de désespoir. *Vergier*, qui le vit à Padoue, essaya vainement de le consoler dans ses derniers jours.

Vergier, qui paraît avoir regretté quelquefois son ancienne dignité, eut la joie d'être appelé à Tubingue, par le duc de Wirtemberg. L'an 1561, il désira paraître au colloque de Poissy; mais on le soupçonnait de mollesse et de vues intéressées; on le regardait comme un homme à qui l'habitude des intrigues avait laissé des traces trop profondes. Il eut, la même année, à Saverne en Alsace, des entrevues avec le nonce Delphini, où il montra toute l'inconséquence de son caractère. Son sort était malheureux, il ne pouvait ni se détacher de sa croyance, ni renoncer au désir de rentrer dans sa patrie et dans les honneurs dont il avait joui. Aussi son rôle, dans les entrevues dont nous venons de parler et auxquelles assista quelquefois le célèbre Jean Sturm, fut-il celui d'un homme versatile, s'emportant contre ses persécuteurs, et se berçant encore de chimères. Il en arriva que lorsqu'il mourut, en 1566, il fut peu regretté de ceux dont il professait les opinions, et maltraité par ceux dont il avait abandonné la communion.

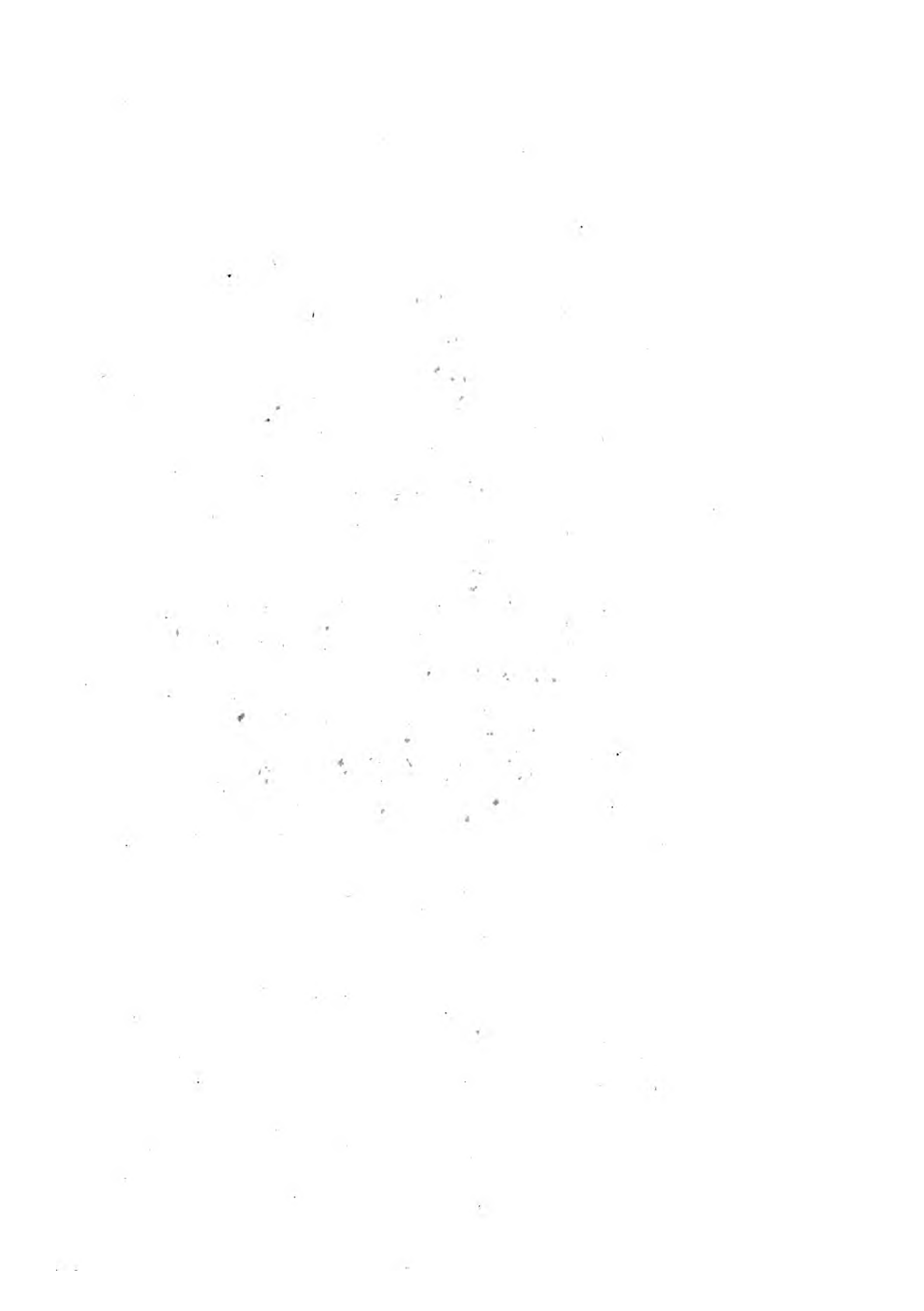
La cour de Rome ne paraissait attacher du prix à le ramener dans son sein, que pour faire tarir le débordement de ses pamphlets, dont le nombre était considérable et qui furent lus avec d'autant plus d'avidité, que *Vergier* pei-

gnait avec des couleurs piquantes les intrigues, les abus et la corruption du temps, et qu'il parsemait le tout d'anecdotes curieuses sur les personnes qu'il avait vues familièrement. Si l'esprit de parti reconnaissait les lois d'une délicate loyauté, il faudrait blâmer un ancien nonce d'avoir divulgué des secrets qu'il devait à une grande confiance. En tout cas, la sévérité de l'histoire doit reprocher à quelques protestans italiens et espagnols une mollesse de caractère et des inégalités de conduite, qui contrastent singulièrement avec la pureté des vues et la fermeté des principes des réformateurs français et allemands. On doit peut-être attribuer aux premiers des torts beaucoup plus graves : car, tandis que les Luther, les Mélanchthon, les Calvin ne combattaient que les aberrations et présentaient, dans toute leur force, les vérités du christianisme, leurs disciples d'Italie et d'Espagne, les *Socin* et les *Servet*, méconnaissant les droits de l'intelligence humaine sur les dogmes d'une religion révélée, attaquèrent jusqu'aux articles fondamentaux de l'Église chrétienne qu'avaient proclamés les plus célèbres conciles. Le véritable protestantisme, loin d'être atteint par ces déviations, n'en fut que plus apprécié par les hommes sages; placé entre des systèmes qui allaient au-

delà des saintes écritures et des doctrines qui restaient en-deçà, il en ressortait, il en brillait davantage.

L'observation que nous venons de faire sur quelques protestans d'Italie, peut s'appliquer sur-tout à *Lélius Socin*, qu'on doit regarder comme le fondateur du parti qui prit le nom de *Sociniens*. Il mérite néanmoins de figurer parmi les protestans célèbres, parce qu'il professa, toute sa vie, un parfait attachement aux églises réformées.

Lelio Sozzini, que nous appelons *Socin*, était né à Sienne, l'an 1525, dans une famille distinguée par quelques jurisconsultes qui en étaient sortis. *Lélius*, aussi, avait embrassé d'abord l'étude du droit. Dans le moyen âge, cette science, aujourd'hui profane, s'était alliée avec le droit canonique et la théologie, au point qu'elle ne pouvait se cultiver séparément. Le jeune *Socin* eut l'idée d'en chercher les bases dans les saintes écritures, et cette résolution, qui peut nous surprendre, décida de tout son avenir. Ayant lu la version latine de la Bible, il voulut encore étudier ce saint code, dans les langues originales; il apprit le grec et l'hébreu. Les connaissances qu'il acquit ainsi, jointes aux idées nouvelles qui se répandaient en Italie, lui firent voir de nom-





Socin.

Rulmann del.

Litho. de C. Motte

breuses erreurs dans l'ancienne théologie. Il rechercha ceux qui partageaient cette opinion. A peine âgé de vingt ans, il se réunissait avec d'autres partisans de la réforme, dans des conférences analogues à celles que Jean Valdès et ses amis tenaient à Naples, à la même époque.

Cependant *Socin* se convainquit, par le sort de quelques-uns de ses compatriotes, que l'Italie ne lui offrait plus de sûreté. Il s'expatria, l'an 1547. La fortune lui avait été favorable ; il put céder au désir de voyager et de s'entretenir avec les grands hommes qui, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Suisse, rendaient à la religion chrétienne sa primitive pureté. Il eut le bonheur de compter, pendant quelque temps, Mélanchthon, Bullinger, Vermigli, Brentius et Bèze, au nombre de ses amis. Wittemberg, alors plus célèbre que Genève, était la capitale de la réforme : *Socin* y passa les années 1548 à 1551, se livrant particulièrement à l'étude des langues de l'Orient, région qui a été le berceau de tous les cultes.

Son amour pour les bonnes études, l'aménité de ses mœurs et les graces de son esprit, charmèrent à tel point Mélanchthon qui brillait par toutes ces qualités, qu'il l'accueillit dans sa maison. Il portait à son hôte le plus vif intérêt ; il

s'adressa même à l'archiduc Maximilien, le priant d'en faire son envoyé à Venise, dans l'intention qu'il pût y prendre soin de son patrimoine, que les inquisiteurs tenaient en séquestre. Cependant cette demande n'eut point de succès. *Socin* quitta Wittemberg et se rendit en Pologne. Soit que ses pensées secrètes l'eussent conduit auprès des *antitrinitaires* de ce pays, soit qu'il eût la faiblesse de se laisser éblouir par eux, il s'attacha à leurs doctrines depuis cette époque. On attribue d'ordinaire ce changement de système à l'influence du confesseur de la reine de Pologne; il est certain toutefois que *Socin* avait assez d'érudition et de génie pour ne pas se faire l'écolier d'un autre théologien.

Quoi qu'il en soit, il cacha ses idées et revint en Suisse en 1551. Peut-être avait-il l'intention de mieux s'éclairer dans un commerce de lettres avec Calvin; mais ce réformateur, qui ne souffrait pas qu'on dirigeât le moindre doute contre les fondemens de la religion, s'aperçut bientôt des aberrations de *Socin*. Il lui reprocha ses questions insidieuses, l'exhorta à ne pas vouloir sonder des mystères inaccessibles à la raison humaine, et y ajouta des leçons de prudence. *Socin* alla déclarer solennellement à Bullinger, l'une des colonnes de la foi orthodoxe, à Zurich, qu'il

adhérait pleinement aux confessions helvétiques : aussi nulle enquête n'eut lieu sur sa croyance.

Cependant *Socin* communiqua ses idées sur la trinité à quelques fugitifs, ses compatriotes ; mais il paraît que ce fut avec la même réserve qu'il mettait dans tous ses écrits publics. Il fit en 1558 un nouveau voyage en Pologne ; il y obtint du roi des recommandations pour l'Italie, se rendit dans ce pays pour soigner ses affaires de fortune et se hâta de revenir à Zurich, où il mourut en 1562.

Socin n'avait pas mis, dans ses lettres adressées à quelques membres de sa famille, la même retenue que dans ses livres. Son neveu *Faustus* avait été entraîné dans sa doctrine par cette correspondance. Il s'était réfugié en France pour mettre ses jours hors de toute atteinte. En apprenant la mort de son oncle, il accourut à Zurich et se confirma, par la lecture de ses manuscrits, dans le système antitrinitaire. Ne voulant point renoncer au désir de le professer publiquement, il sentit bien que les églises protestantes ne pourraient le compter dans leurs rangs. Il se rendit en Pologne auprès des communions *unitaires*, que, d'après lui et son oncle, nous appelons *sociniennes*. S'étant exclu lui-même de l'église protestante, elle ne peut ni ne veut le

revendiquer ; nous ajouterons seulement que ; différant des unitaires dans quelques-unes de ses idées, il ne fut point reçu dans leur sein, quoiqu'il ne cessât de combattre pour eux.

Les savans, les religieux, les hommes éclairés de l'Italie, ne furent pas seuls à se prononcer pour la cause des lumières du seizième siècle ; quelques femmes aussi y embrassèrent la réforme. Outre *Rénée de France*, qui professa le christianisme pur avec tant d'héroïsme, on vit sa fille *Anne d'Est*, épouse du fanatique duc de Guise, plaider souvent en France la cause des protestans, à laquelle elle était dévouée. On vit *Olympie Fulvie Morata*, écrivant le grec et le latin avec une rare élégance, après avoir formé Anne d'Est, consacrer sa jeunesse aux études religieuses, et, pour être libre de les cultiver franchement, suivre en Allemagne son époux, médecin distingué. *Isabelle Manrique Brésegnie*, illustre par son rang et sa piété ; *Hippolyte Faurelle*, de Mantoue, épouse de Balthasar Castilion, attaché à la cour de Léon X ; *Victoire Colonne*, épouse du marquis de Pescara ; *Lavinia Ruverensis Ursina*, qu'un fugitif d'Italie appelle *la femme la plus savante et la plus pieuse qu'il ait connue en Italie* ; *Julie Gonzague*, duchesse de Franchetti et de Fondi, dont la beauté était célèbre jus-

qu'à Constantinople, ne furent pas moins zélées pour la régénération de l'église : la dernière de ces illustres italiennes protégea sur-tout ceux de ses compatriotes qui s'efforçaient de répandre dans leur patrie de bienfaisantes lumières.

Cependant tous les efforts de ces nobles défenseurs de la cause du seizième siècle furent inutiles. Des hommes intéressés à maintenir la hiérarchie, les cérémonies religieuses, les abus d'administration et de discipline de l'église romaine; des hommes qui n'avaient ni le génie, ni la science, ni la piété, ni la bonne foi de leurs adversaires; des hommes qui n'avaient que des préjugés, de l'adresse et du pouvoir, remportèrent néanmoins une déplorable victoire, et retinrent pour long-temps encore l'Italie captive dans tous les errements du moyen âge.

Les mesures qu'ils employèrent dans cette grande lutte jettent une sombre teinte sur l'histoire de leur patrie. On envoya des inquisiteurs examiner la foi des religieux; on défendit les écrits où les réformateurs exposaient leur doctrine; on brûla solennellement ces ouvrages; on supprima les académies qui enseignaient avec quelque liberté. Lorsque les Napolitains indignés rejetèrent l'inquisition qu'on voulait introduire chez eux, on remplaça ce tribunal par des en-

quêtes non moins intolérables ; on précipita dans les cachots tous ceux qui donnaient lieu aux moindres soupçons ; on leur donna la mort de toutes les manières. Dans la Calabre, en 1560, le bourreau de Montalte en égorgea quatre-vingt-huit en un seul jour ; en 1557, on brûla le capucin Varaglia et le professeur Pascalis, à Turin ; en 1567, on décapita, à Rome, un protonotaire du pape, *Pierre Carneseca*, que Paul III avait absous, que Paul IV avait excommunié, que Pie IV avait absous de nouveau et que Pie V fit rechercher encore. L'an 1568, on pendit à Rome le professeur Paléarius, l'ancien ami de Sadoles, dont tout le tort était d'avoir dit que les réformateurs enseignaient aussi de très-bonnes choses ; témoignage qu'aucun catholique ne leur refuserait plus de nos jours.

Malgré ces faits, qui semblent remonter à la source du pouvoir suprême de l'église, nous sommes loin d'accuser les souverains pontifes eux-mêmes des persécutions sous lesquelles ont gémi tant d'Italiens aussi savans que vertueux. Les chefs de l'église, comme tous les princes, sont trompés souvent par les passions qu'on leur cache sous le masque du dévouement : les chefs de l'église, qui protégeaient les sciences et les arts avec tant de zèle, ont dû gémir eux-mêmes

de voir l'Italie dépouillée de toute la gloire , de tous les avantages que la Suisse et l'Allemagne recueillirent des travaux et des lumières de leurs illustres hôtes.

L'histoire , en déplorant sur chacune de ses pages , l'aveuglement des hommes , forme à chaque instant le vœu que du moins quelque coin de la terre puisse toujours offrir un asile à la vertu et à la vérité , lorsque l'erreur et la mauvaise foi , guidant le pouvoir , dressent leurs listes de proscription !

MATTER.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU TROISIÈME VOLUME.

MUSÉE
DES
PROTESTANS CÉLÈBRES.

DE L'IMPRIMERIE DE RICHOMME,

RUE SAINT-JACQUES, N^o. 67.

MUSÉE

DÉS

PROTESTANS CÉLÈBRES,

OU

PORTRAITS et Notices biographiques et littéraires des
personnages les plus éminens dans l'histoire de la
réformation et du protestantisme.

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ;

Et publié par M^r. G. T. DOIN.

Nulla puissance humaine ne peut forcer le
retranchement impénétrable de la liberté du
cœur.... Accordez à tous la tolérance civile,
non en approuvant tout comme indifférent,
mais en souffrant avec patience tout ce que
Dieu souffre.

FÉNÉLON, *Direction pour la conscience
d'un Roi.*

TOME TROISIÈME.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,

CHEZ { WEYER frères et Comp^e., Négocians, rue Cadet, N^o. 7;
TREUTTEL et WURTZ, Libraires, rue de Bourbon,
N^o. 17.

1822.







Christian III.

Du Bois del.

Litho. de C. Moit.

MUSÉE

DES

PROTESTANS CÉLÈBRES.

CHRÉTIEN III, (1)

ROI DE DANEMARCK.

LORSQU'UNE grande révolution éclate, qu'elle change la face des événemens politiques ou le cours habituel des idées religieuses, il est rare qu'elle borne son influence au seul pays qui l'a vue naître : presque toujours, au contraire, ses effets se font sentir au loin. Partout elle trouve des hommes pressés d'en assurer le succès, ou parce qu'ils la croient favorable au bien-être général, ou parce qu'ils pensent qu'elle peut servir leur intérêt personnel. Excitée par la force des choses, par le besoin si naturel d'améliorer les institutions humaines, elle doit

(1) En danois *Christiern*.

s'étendre partout où les mêmes causes existent, où le même besoin se fait sentir. Telle a été, en général, la marche de toutes les grandes révolutions; telle a été, en particulier, celle de la réforme. L'énorme puissance, les immenses richesses, l'immoralité du clergé catholique, le trafic des indulgences et le despotisme de la cour de Rome, l'avaient rendue imminente. A la voix d'un seul homme, elle éclata dans un coin de l'Allemagne, et ne tarda pas à se répandre dans toute l'Europe; car, dans toute l'Europe, les mêmes plaintes s'élevaient contre la cour de Rome et contre le clergé catholique.

A cette époque à jamais mémorable, le Danemarck obéissait à Chrétien II, à ce prince si connu par sa conquête de la Suède, ses horribles cruautés, son exil, ses longs malheurs, et sur-tout par le surnom de *Tyran* qui lui fut donné par ses contemporains. Peu scrupuleux sur les moyens d'augmenter sa puissance, Chrétien II ne vit, dans la réformation religieuse que Frédéric-le-Sage son oncle avait si heureusement opérée dans ses États, qu'un prétexte pour anéantir la grande influence du clergé catholique, et augmenter ses trésors en s'emparant des biens des couvens et des abbayes. Ces motifs seuls l'engagèrent à seconder les

efforts des réformateurs , et le décidèrent à faire venir de Saxe Martin Reynard , disciple de Luther , et à l'autoriser à prêcher publiquement dans une des églises de Copenhague. Mais ces premières tentatives n'eurent aucun résultat : l'extérieur de Reynard était repoussant ; les gestes dont il accompagnait ses sermons étaient bizarres ; les prêtres catholiques le tournèrent en ridicule , et il fut obligé d'abandonner le Danemarck. C'est alors que Chrétien voulut attirer dans ses États Luther et son ami Carlstad. Ce dernier y vint seul. Plus heureux que Reynard , ses efforts furent couronnés de succès ; les idées nouvelles se répandirent promptement et furent accueillies avec enthousiasme. Malheureusement le roi recherchait alors l'alliance de l'empereur : il avait besoin de l'appui de la cour de Rome , il ne consulta que son intérêt personnel ; et , trop sûr d'être repoussé par Charles - Quint et par le pape s'il persistait dans ses premiers projets , il se hâta de bannir les prédicateurs étrangers , et mit autant de soin à étouffer les germes de la révolution religieuse , qu'on l'en avait vu mettre à les faire naître. Mais , quelque absolue que soit la puissance d'un roi , la conscience et la pensée échapperont toujours à son empire. L'élan avait été donné ,

la réforme continua à faire des progrès en Danemarck : les mesures prises par le roi entravèrent sa marche , mais ne purent l'arrêter. On manquait de prédicateurs ; mais on lisait avec avidité tous les ouvrages du savant docteur de Wittemberg : on ne permettait plus aux étrangers d'apporter les doctrines nouvelles ; mais les jeunes Danois les allaient puiser dans quelques universités d'Allemagne , et , de retour dans leur patrie , ils s'empresaient de les répandre.

Les grands événemens politiques qui se pressèrent alors en Danemarck semblèrent pendant quelque temps occuper exclusivement les esprits : mais aussitôt que Chrétien II , déposé par ses sujets qu'avaient fatigués son despotisme et ses cruautés , eut abandonné lâchement son trône et ses Etats ; quand son oncle , le duc de Sleswick-Holstein , sous le nom de Frédéric I^{er} , eut été élu par le Danemarck et la Norwège ; lorsque la paix et le repos furent rendus à leur patrie , les Danois recommencèrent à s'occuper des affaires religieuses.

Arcemboldi , ce trop fameux légat , qui surpassait en avidité ses plus avides prédécesseurs , était chargé par le pape de la récolte des indulgences dans les royaumes du Nord. Les moyens

qu'il mit en usage pour accroître ses richesses ; ses prédications effrontées , sa conduite enfin eut en Danemarck les mêmes effets que celle de Tetzcl avait eus en Saxe. Elle fut généralement blâmée , et inspira aux Danois le désir d'abandonner une croyance qui semblait autoriser d'aussi crians abus.

Frédéric I^{er} avait adopté les idées nouvelles , non parce qu'il les croyait utiles à ses intérêts , non parce qu'il les regardait comme un moyen d'accroître ses richesses , mais parce qu'il les avait jugées dignes de toute son attention , parce qu'il les croyait capables d'augmenter le bonheur de la nation dont il était le chef. Le clergé catholique , et sur-tout les évêques , dont l'influence était si grande dans les royaumes du Nord , étaient alors exclusivement occupés à défendre le Danemarck contre les tentatives d'invasion de Chrétien II , et à conserver la couronne au successeur de ce monarque. Ils ne voyaient pas sans chagrin et sans inquiétude la tendance de Frédéric vers la religion réformée et les progrès qu'elle faisait autour d'eux. Ils prévoyaient bien le sort qui leur était réservé si elle venait à triompher ; mais ils craignaient encore plus de voir le tyran rentrer dans ses États , et , une fois maître de la couronne , se

venger de ceux dont les efforts la lui avaient enlevée. Persécuter les protestans, c'était se déclarer contre Frédéric qui les protégeait ; c'était diviser des forces dont la réunion seule pouvait arrêter Chrétien II ; c'était enfin s'exposer à tous les dangers de son retour. Cette circonstance, unique peut-être dans l'histoire, servit avantageusement la cause de la réformation. Les évêques restèrent fidèles à leur nouveau roi, et fermèrent les yeux sur des innovations dont ils espéraient sans doute arrêter le cours dans des circonstances plus favorables.

De son côté, le prince attendit que sa puissance fût bien affermie avant de se déclarer ouvertement pour la réforme ; il se contenta pendant long-temps de maintenir la paix et la concorde dans ses États, d'accorder une égale protection aux protestans et aux catholiques, et de convenir, en termes généraux, qu'il s'était glissé dans l'Eglise bien des abus dont il serait important qu'on essayât de la purger. Mais lorsqu'il se vit affermi sur le trône, il craignit moins de laisser connaître ses intentions ; et en 1527, à Odensée, dans une assemblée des états-généraux, il adressa aux évêques un discours où il leur recommanda de faire prêcher dans leurs diocèses le pur évangile, dépouillé de toutes les

superstitions et des fables que l'ignorance ou l'intérêt y avait ajoutées ; où il dit qu'en montant sur le trône il avait pris l'engagement de défendre la religion catholique , mais que cette promesse ne pouvait s'appliquer à ces abus révoltans , à ces croyances absurdes , et sur-tout à ces miracles si grossièrement forgés , qu'ils étaient ridicules aux yeux du peuple même ; où il déclara que la doctrine de Luther avait fait de si grands progrès , qu'on ne pouvait plus la proscrire sans déterminer une révolution dangereuse ; que d'ailleurs on ne pouvait la regarder comme une hérésie depuis que de vastes états l'avaient adoptée ; qu'enfin il désirait qu'on tolérât le libre exercice de l'une et de l'autre religion jusqu'à la tenue d'un concile , qui seul pouvait décider cette grande question.

Ce discours , appuyé par tous les laïques , eut l'effet que le roi en pouvait attendre. Malgré les réclamations et les efforts des évêques , la liberté de conscience fut établie par un décret solennel. Les prêtres et les religieux des deux sexes eurent la permission de se marier : on défendit enfin aux évêques de faire venir le *pallium* (1) de Rome ; les chapitres furent

(1) Voile blanc parsemé de croix noires , ornement ecclésiastique.

chargés de les élire , et le roi seul eut le droit de les confirmer. Par cet acte, dont l'influence fut immense en Danemarck , les évêques se virent privés de tout recours à la puissance du pape , et soumis à ces rois qu'ils avaient si long-temps tenus en tutèle.

La réformation fit alors de rapides progrès! Dès que le décret d'Odensée fut rendu public , les protestans du Holstein , du Sleswick , de la Jutlande , de Copenhague , de Malmæ et des contrées voisines , ne craignirent plus de se montrer , et l'on fut étonné de voir que la partie la plus considérable de la nation avait adopté les idées nouvelles. La réforme fut alors prêchée publiquement dans beaucoup d'églises , et le nombre de ses partisans s'accrut avec rapidité. Parmi ceux dont l'éloquence contribua à ses progrès , on doit citer *Nicolas Tonnebinder* , *André* , *François Vormordus* , *Chrysostôme Lauritsen* , et sur-tout *Jean Tausen* , élève de Luther , dont les succès furent si grands en Jutlande , que tous les habitans prirent les armes pour sa défense lorsqu'il fut menacé par l'évêque , et que le roi , sur le bruit de sa réputation , le fit venir à Copenhague et lui accorda l'église de Saint-Nicolas , où sa renommée s'accrut encore , et où le nombre des convertis

fut si considérable, qu'en peu de temps tous les habitans de cette capitale partagèrent sa croyance.

Aucun événement remarquable n'eut lieu jusqu'en 1530, et ce calme ne contribua pas peu aux progrès de la réformation. A cette époque, les protestans d'Allemagne présentèrent à l'empereur leur confession de foi dans la diète d'Augsbourg. Ceux du Danemarck résolurent aussi de faire connaître publiquement leurs opinions religieuses, afin de se laver des imputations odieuses dont les accablaient leurs adversaires, et il fut décidé, avec l'agrément du roi, qu'une conférence serait tenue à Copenhague, où les deux partis feraient réciproquement valoir les motifs de leur croyance. Les catholiques remirent leur cause entre les mains de Stagefyr (1), savant docteur polonais; Jean Tausen fut chargé de défendre les protestans. Mais après quelques discussions peu importantes, après la déclaration précise des réformés, les conférences furent rompues. Les catholiques voulaient que la discussion eût lieu

(1) Aucun des évêques danois ne s'était senti capable de soutenir la cause du catholicisme, et, d'un commun accord, ils avaient fait venir de Pologne un défenseur.

en latin : leurs adversaires exigeaient qu'on n'employât que la langue du pays , afin que tout le monde pût entendre et juger. Quelques autres points furent encore discutés avec aigreur , et l'on se sépara sans avoir rien statué , chaque parti restant inébranlable dans ses prétentions , et emportant chez soi plus d'éloignement pour la paix , plus de haine pour ses adversaires.

Alors commencèrent les persécutions. Quelques évêques , éloignés de la cour ou assez puissans pour braver les ordres du roi , sévirent contre les protestans , et les forcèrent à s'éloigner des lieux soumis à leur influence ; tandis que le peuple , partisan et défenseur enthousiaste d'une religion qui le délivrait du despotisme souvent cruel des prélats romains , se révolta dans plusieurs cantons et pilla quelques églises catholiques. Les deux partis étaient ainsi exaspérés lorsque , le 3 avril 1533 , la mort de Frédéric laissa un libre champ à leur animosité et à leurs prétentions.

Le royaume de Danemarck était électif. Les électeurs seuls avaient le droit de donner un successeur à Frédéric ; mais la plupart des évêques étaient électeurs , et leurs collègues laïques étaient protestans. Il est facile de voir combien les intérêts de ces deux classes

d'hommes devaient être différens , et de quelle importance était pour chacune d'elles le choix qu'on allait faire. Les États avaient promis à Frédéric de donner la couronne à un de ses enfans ; mais cette promesse pouvait facilement être éludée : on oublie si aisément les promesses faites aux rois quand ces rois ne sont plus. Ce monarque avait laissé quatre fils. *Chrétien* l'aîné réunissait toutes les qualités qui devaient rendre son élection désirable. Né en 1503 et âgé de trente ans , il pouvait d'une main ferme tenir les rênes de l'État. Sa valeur , sa prudence , étaient reconnues. On l'avait vu plus d'une fois à la tête des armées de son père , et il s'y était fait remarquer par son courage et son humanité. Il avait rapporté une grande expérience de ses voyages dans les cours étrangères ; enfin si , dans sa jeunesse , ses mœurs avaient été légères , depuis son mariage sa conduite était irréprochable. Il réunissait les suffrages de tous les électeurs laïques ; mais il était protestant : il avait adopté la réforme par conviction ; une fois sur le trône , il aurait travaillé à propager sa croyance , et les évêques , dont les richesses et le crédit avaient été considérablement diminués par le père , craignirent de les voir à jamais anéantis par le fils , et s'opposèrent constam-

ment à son élection. Ils voulaient placer la couronne sur la tête du second fils de Frédéric, Jean de Holstein, enfant de douze ans. Elevé par eux et dans leurs principes, ce jeune prince aurait adopté leurs idées, et les aurait aidés à reconquérir ce qu'ils avaient perdu sous le règne précédent. Vainement on représenta aux évêques le danger de laisser la nation sans chef dans un moment où elle était menacée par vingt ennemis redoutables ; ils ne voulurent point consentir à l'élection de *Chrétien*, et les protestans refusèrent avec non moins d'opiniâtreté, mais avec plus de raison, leurs voix à un enfant incapable de faire respecter l'indépendance de leur patrie. Cependant, comme les esprits s'aigrissaient, que tout accord semblait impossible et que le peuple paraissait vouloir forcer le choix, on convint d'ajourner l'élection à l'année suivante ; et, sous prétexte d'attendre les électeurs norvégiens qu'on avait jusqu'alors dédaigné de consulter, on se sépara sans avoir rien décidé, en confiant au sénat le soin de gouverner le Danemarck.

Ce sénat, composé en grande partie d'évêques et de catholiques, oubliant les dangers dont l'État était menacé, profita du pouvoir dont il venait d'être investi pour travailler à rendre au

clergé romain le crédit et les richesses dont on l'avait dépouillé. Il persécuta les protestans , et ne tarda pas à se rendre odieux au peuple , en publiant plusieurs édits contraires aux intérêts nationaux.

La plus puissante des villes anséatiques , Lubeck , jalouse de l'accroissement du commerce des Hollandais , voulait engager le Danemarck à leur fermer le détroit du Sund ; mais refusée par le sénat , qui négociait alors une alliance avec la régence des Pays-Bas , elle résolut d'obtenir par la force ce qu'on n'avait pas voulu accorder à ses ambassadeurs , et profita avec habileté , pour déclarer la guerre , du moment où le Danemarck sans chef était gouverné par un sénat inhabile , et où la nation opprimée demandait un libérateur.

Le peuple , la bourgeoisie , la plupart des nobles laïques , étaient protestans. Depuis la mort de Frédéric , on les persécutait , on cherchait à étouffer la réforme , on voulait rendre au catholicisme tous ses privilèges et toute sa puissance , et les dépositaires du pouvoir travaillaient avec ardeur à cette grande révolution. La nation ne pouvait tranquillement se voir ravir le plus beau des droits , la liberté de conscience ; elle résolut de le défendre les armes à la

main : elle chercha un chef, et offrit (1) à *Chrétien* le trône, s'il voulait la protéger contre les envahissemens du clergé catholique. Mais ce prince ne put consentir à enfreindre les lois les plus sacrées de l'État, et refusa une couronne qui lui était donnée par d'autres que par les électeurs, et qui eût été ensanglantée par une guerre civile. Les Danois attendirent alors les événemens, déterminés à seconder de tout leur pouvoir celui qui leur garantirait leur religion et leur liberté.

De leur côté, les Lubeckois, qui ne s'étaient décidés à faire la guerre que pour donner plus d'étendue à leur commerce, en obtenant le libre passage du Sund, firent aussi offrir la couronne de Danemarck à *Chrétien*, et lui promirent de l'aider de tous leurs moyens s'il s'engageait à leur accorder les avantages que le sénat leur avait refusés. Le prince dédaigna cette manière de monter sur le trône, et déclara qu'il voulait devoir la couronne à la juste reconnaissance de la nation, mais qu'il ne consen-

(1) Cette offre fut faite par deux sénateurs, Giæ et Banner. Ils avaient défendu long-temps la cause des réformés, mais toujours inutilement, et s'étaient retirés du Sénat en protestant contre toutes les mesures violentes qui avaient été prises.

tirait jamais à en être redevable à des sujets rebelles ou à des étrangers ambitieux. La régence de Lubeck ne s'était pas attendue à ce généreux refus. Cependant, comme les évêques continuaient à opprimer et à persécuter les protestans ; comme les Danois demandaient à grands cris un roi qui pût les défendre et les protéger contre une foule de tyrans subalternes ; et que *Chrétien* ne voulait monter sur le trône que par une élection légitime, elle proposa cette couronne à plusieurs princes étrangers. Mal secondée par les uns, refusée par les autres, elle résolut de tenter cette conquête pour elle-même ; et, après avoir fait d'importantes concessions aux Hollandais, après leur avoir cédé l'entrée de la Baltique pour en obtenir la paix, elle leva une armée, équipa des flottes, et attaqua le Danemarck.

Cette grande expédition fut confiée au comte Christophle d'Oldenbourg (1), et ce chef entra en campagne en déclarant qu'il venait délivrer Chrétien II (2), injustement retenu dans

(1) Issu d'une branche cadette de la maison d'Oldenbourg, le comte Christophle était sans fortune, mais les Lubeckois connaissaient et ses talens et son ambition.

(2) Ce prince, qui avait lâchement abandonné son trône, après

une horrible captivité. Cette proclamation eut tout l'effet qu'il en attendait. Le peuple et la bourgeoisie avaient peu de motifs de haïr ce prince dont les persécutions avaient toujours pesé sur la noblesse et le clergé; ils n'avaient point oublié que c'était lui qui avait soutenu les premiers pas de la réformation religieuse; son retour devait faire cesser le gouvernement du sénat et mettre un terme à ses persécutions : ils espéraient en obtenir des garanties pour la religion nouvelle; ils se décidèrent à seconder les efforts de l'ennemi. Ainsi, favorisés par les mécontents et par ces hommes toujours disposés à trahir les intérêts de la patrie pour augmenter leur fortune, les premiers pas des Lubeckois sont marqués par de brillans succès. Copenhague tombe en leur pouvoir, Malmæ leur est livrée par son bourguemestre, et l'étranger se trouve bientôt maître de la moitié du royaume.

Cependant le Danemarck était sans roi, sans régence, abandonné à lui-même; les communications avec les îles avaient été coupées par les flottes ennemies; les électeurs ne pouvaient se

plusieurs tentatives pour le recouvrer, avait été fait prisonnier en 1532, et depuis cette époque expiait ses crimes dans la forteresse de Sønderbourg, dans l'île d'Alsén.

réunir ; le sénat indécis ne savait opposer aucune résistance : tout espoir de salut semblait s'évanouir , lorsque le duc de Holstein , *Chrétien* , ce fils de Frédéric , auquel les catholiques avaient si obstinément refusé la couronne , prit la résolution généreuse et désintéressée de défendre le royaume sur lequel son père avait régné.

Loin de chercher à se venger , loin de vouloir profiter des événemens pour arriver au trône , *Chrétien* lève rapidement une armée ; et pendant que l'ennemi pénètre en Danemarck , il marche sur Lubeck , s'empare de son territoire ; met le siège devant cette ville , et vient glacer d'épouvante les Lubeckois au moment où ils s'applaudissaient de leurs triomphes. Mais ces républicains se défendent avec courage ; ils résistent au duc de Holstein , et leurs armées volent de succès en succès. Déjà la plus grande partie du Danemarck est au pouvoir du comte Christophle ; déjà la plupart des villes ont reconnu Chrétien II et lui ont fait serment de fidélité ; déjà la ruine du royaume paraît assurée , lorsque la noblesse , indignée des persécutions auxquelles elle est en butte , épouvantée des suites que peut avoir le retour du tyran qu'elle a chassé , s'assemble en Jutlande , et , le

4 juillet, proclame *Chrétien*, malgré l'opposition obstinée de quelques évêques, qui préféreraient la ruine du Danemarck à la perte de leur puissance, et confie au fils de Frédéric, au prince qui deux fois a refusé d'usurper la couronne, le soin de la défendre et de reconquérir ses États presque en totalité au pouvoir de l'ennemi. Cette élection fut accueillie par les acclamations unanimes de la nation, et le duc de Holstein, auquel on s'empressa de la faire connaître, malgré les périls dont il était entouré, malgré la force et les succès des armées étrangères, malgré la perte des deux tiers du Danemarck, consentit à prendre les rênes de l'Etat, et monta sur le trône sous le nom de *Chrétien III*, à la fin de 1534, après deux années d'interrègne.

Si jamais la royauté fut mêlée de dangers et d'inquiétudes, c'est bien au moment où ce prince fut investi du souverain pouvoir. Il avait à justifier les espérances de ceux qui l'avaient élu, à défendre une partie de ses États, à reconquérir l'autre, à vaincre un ennemi dont les succès augmentaient l'audace, à capter la confiance des partisans de Chrétien II, à faire respecter les lois qu'on était accoutumé à braver, et certes la tâche était difficile. Mais lorsque

l'amour du bien se trouve joint à un sens droit ; à un esprit ferme , à une constance à toute épreuve , il est rare qu'il ne triomphe pas des plus grands obstacles. L'histoire de ce règne va nous montrer ce dont est capable alors un prince doué des plus précieuses qualités , animé des intentions les plus pures , incapable de se laisser abattre par les revers , de se laisser éblouir par la prospérité.

Chrétien III n'eut pas plutôt reçu le serment de fidélité du sénat et des électeurs , qu'il rechercha l'appui de ses alliés. Gustave Vasa , son parent (1) , fut le premier auquel il s'adressa , et le roi de Suède , fidèle à d'anciens traités , s'engagea à faire une puissante diversion en Scanie ; mais *Chrétien* fut abandonné par tous les autres princes. L'amitié des rois n'est pas plus que celle des autres hommes à l'épreuve de l'adversité.

Réduit presque à ses seules forces , *Chrétien* se décide à combattre , et ne tarde pas à s'applaudir de sa courageuse résolution. L'ennemi attaquait la Jutlande , il la défend ; mais ses

(1) *Chrétien III* et Gustave Vasa étaient unis non-seulement par une estime mutuelle , mais encore par leur alliance avec le duc de Saxe Lawembourg , dont ils avaient épousé les deux filles.

troupes n'étaient pas assez fortes pour résister ; il lève alors le siège de Lubeck , à condition qu'on respectera les duchés de Holstein et de Sleswick, et , secondé par ce renfort, il délivre cette province. L'hiver met fin à la campagne, et est employé de part et d'autre à de nouveaux préparatifs pour l'année suivante , et à quelques négociations pour une paix qui ne devait point encore être conclue.

Malgré ses premiers avantages, le comte d'Oldenbourg commençait à prévoir les difficultés qu'il allait avoir à surmonter. Il lève de nouveaux subsides sur la noblesse, et lui donne ainsi plus de désir de seconder *Chrétien III* et de le voir triompher. La campagne se r'ouvre. Gustave, fidèle à ses engagements, chasse l'ennemi de la Hallande et de la Scanie , et y fait reconnaître son allié. *Chrétien III* parvient à rassembler une flotte , passe en Fionie , y livre bataille et y défait une armée étrangère. Les Lubeckois, furieux de se voir enlever une proie dont ils se croyaient maîtres, font de nouveaux efforts , lèvent des troupes nouvelles, et les envoient en Danemarck, sous la conduite d'Albert, duc de Mecklenbourg , neveu de Chrétien II. Mais ce nouveau chef, auquel on destinait le commandement général de l'armée, excite la

jalousie du comte d'Oldenbourg, et cette mé-sintelligence diminue les forces ennemies. Cependant Lubeck était plus heureuse par mer ; ses flottes s'étaient emparées du détroit du Sund, où elles commandaient en souveraines, et transportaient rapidement des troupes partout où leur présence était nécessaire. Ce dernier avantage ne tarda pas à lui être enlevé. *Chrétien III*, dont rien ne pouvait fatiguer la courageuse activité, parvient à rassembler un assez grand nombre de navires, attaque l'ennemi, balaie le Sund, soumet les îles qui sont au sud de la Fionie, s'empare de la Sélande, et vient enfin mettre le siège devant Copenhague. Mais combien d'obstacles devaient s'opposer à cette entreprise ! Si, d'un côté, un prince jeune, courageux, prudent, secondé par des alliés fidèles, maître d'une armée formidable et d'une flotte imposante, assiégeait une ville dont la prise devait le rendre maître du royaume de ses pères, de l'autre, cette capitale était défendue par une garnison capable d'opposer une vigoureuse résistance, par des hommes qui avaient trahi leur patrie, et qui devaient s'attendre à un juste châ-timent s'ils étaient vaincus, par les chefs ambitieux d'une république qui se voyaient, au comble des honneurs et de la gloire si leur

entreprise était couronnée de succès ; condamnés à l'exil et peut-être à la mort si la fortune trahissait leur espoir. L'issue de ce siège devait enfin décider du sort des deux partis, et tous les yeux furent tournés vers Copenhague.

Dès les premiers jours d'août 1535, cette place fut investie. *Chrétien III* surveilla les travaux qui furent poussés avec une extrême vigueur ; et dès que la ville fut cernée et privée de toute communication extérieure, ce prince abandonna la conduite du siège à ses généraux, et partit pour soumettre quelques places occupées encore par les Lubeckois, et pour se faire reconnaître dans quelques provinces nouvellement reconquises. Il profita également de ce moment où sa présence n'était pas indispensable dans ses États, pour se rendre à la cour de Suède et voir Gustave Vasa, que, sur le bruit de sa réputation, il avait le plus grand désir de connaître.

Accompagné seulement de quelques officiers ; *Chrétien III* se rendit rapidement à la cour de son beau-frère. Sa noble confiance, la douceur de son caractère, la bonté de son cœur, ne tardèrent pas à lui gagner l'estime de Gustave, et les deux souverains, malgré l'avis de quelques conseillers suédois, signèrent avant de se sé-

parer un traité également favorable aux deux nations. De retour de son voyage, *Chrétien III* fit presser avec plus de vigueur le siège de Copenhague et celui de Malmæ, seules places qui restassent encore au pouvoir de l'ennemi ; mais ni sa présence, ni ses efforts, ne purent triompher de l'obstination des assiégés. Les bourgeois enfermés dans ces villes craignaient de tomber au pouvoir de la noblesse et des sénateurs qu'ils avaient si cruellement humiliés lors de leurs premiers succès : ils espéraient encore voir leurs cités augmenter le nombre des villes anséatiques ; et, contenus d'ailleurs par la présence des troupes du comte d'Oldenbourg, ils supportaient avec résignation et courage toutes les horreurs d'un siège. L'hiver de 1535 à 1536 se passa en négociations qui n'eurent aucun résultat. Les assiégés reçurent quelques renforts, des approvisionnemens, et résolurent de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cependant *Chrétien III* était entré dans la fameuse ligue de Smalcalde ; il avait de plus conclu un traité avantageux avec François I^{er}, et, dès que la saison le permit, la guerre recommença avec un nouvel acharnement.

Les Lubeckois s'aperçurent alors que tous leurs efforts seraient inutiles ; ils reconnurent

que tous leurs sacrifices ne serviraient point leurs intérêts, et demandèrent enfin la paix à laquelle ils s'étaient si long-temps opposés. Jean Frédéric de Saxe, Ernest de Brunswick, Philippe, landgrave de Hesse, et quelques villes anséatiques, offrirent leur intercession, et un traité également désiré par les deux partis fut signé à Hambourg, le 14 février 1536. Mais vainement on fit connaître cette circonstance aux assiégés : malgré les avantages qu'on leur assurait, malgré la promesse qui leur fut faite de n'exercer aucune récrimination sur le passé, malgré leurs souffrances et les malheurs dont ils étaient menacés, ils refusèrent de se rendre, comptant toujours recevoir un puissant secours de la régente des Pays-Bas, aussitôt que la saison rendrait la mer navigable.

Le roi se vit donc contraint de continuer le siège. Ses flottes fermèrent entièrement la rade de Copenhague, et les habitans perdirent tout espoir d'être secourus. Malmæ se rend. *Chrétien III* oublie tous les torts, ne prend conseil que de sa clémence, et pardonne. Les privilèges de la ville lui sont conservés : on permet aux habitans le libre exercice de la religion protestante pour laquelle ils avaient si long-temps combattu, et on leur promet de ne

point reconstruire la citadelle qu'ils avaient rasée.

Cet exemple fut perdu pour Copenhague ; ses défenseurs venaient d'apprendre que la régente levait enfin des troupes pour aller à leur secours : mais ils ignoraient les vrais motifs de cette princesse , et ne connaissaient pas toute l'habileté du roi.

L'électeur palatin avait épousé une des filles de Chrétien II, et croyait, par ce mariage, avoir des droits à la couronne élective de Danemarck : l'empereur lui avait promis son secours, et c'était pour lui qu'on armait en Hollande. A la tête d'une armée puissante, maître d'une flotte considérable, ce prince allait partir pour commencer la conquête du Danemarck, lorsque *Chrétien III*, instruit à temps de ce nouveau danger, fait partir à la hâte une petite troupe commandée par Ménard de Ham. Ce général habile marche avec rapidité, se jette dans l'Ost-Frise, s'en empare, entre dans la ville de Dam, y lève d'énormes contributions et vient menacer Groningue. Cette place, qui craint pour sa liberté, fait demander des secours à la gouvernante des Pays-Bas. Marie, charmée d'ajouter cette ville aux états de son frère, suspend l'expédition du Danemarck, et y fait marcher les

troupes qu'elle avait confiées au palatin. C'était ce que *Chrétien III* avait désiré et prévu. Rassuré de ce côté, il presse le siège avec plus de vigueur, et Copenhague, privée de toute communication extérieure, en proie à toutes les horreurs de la famine, abandonnée par tous ceux dont elle espérait des secours, consent enfin à un arrangement.

La nécessité seule avait amené les assiégés à se soumettre : le roi en était convaincu, et pourtant il ne voulut pas profiter de leur malheureuse situation ; il leur accorda une capitulation honorable, pardonna à tous les coupables, confirma aux habitans leurs droits et leurs privilèges, et fit même à leurs députés un accueil si bienveillant, qu'il acheva de gagner tous les cœurs. Quelques jours après cet événement, vers le commencement d'août 1536, il fit son entrée dans la capitale de son royaume. La joie sincère, les acclamations bruyantes des habitans qui se pressaient sur son passage, formaient un contraste singulier avec les ruines et les images de mort dont les regards étaient frappés. Ainsi se termina une guerre qui avait été si fatale au Danemarck, et *Chrétien III* aurait pu jouir enfin d'un repos acheté par tant de soins, de fatigues et de peines, si la Norwège eût voulu de

suite le reconnaître pour souverain et confirmer son élection.

Ce royaume, uni au Danemarck, obéissait depuis long-temps au même souverain, et la rupture du traité de Calmar, en enlevant la Suède à l'union, n'avait rien changé à cette alliance intime des deux autres royaumes du Nord. Mais le clergé catholique avait en Norwège une influence extrême : presque tous les membres du sénat étaient évêques ; et, puissamment soutenus par l'archevêque de Drontheim, primat du royaume, ils firent les plus grands efforts pour s'opposer à l'élection d'un souverain protestant et pour retarder la ruine dont ils étaient menacés. Les électeurs furent désunis et votèrent en deux endroits ; ce qui rendit l'élection nulle. La demande d'un subside de guerre, faite par *Chrétien*, dans un moment où tous les secours lui étaient nécessaires pour repousser l'invasion des étrangers, fut présentée à la nation comme un acte illégal, comme le présage d'un gouvernement tyrannique : l'archevêque en profita avec adresse pour exalter les esprits et amener le peuple à lui demander sa protection contre les partisans du roi de Danemarck. Fort d'une autorisation qu'il avait dictée, le primat sévit avec la dernière rigueur contre quelques

sénateurs qui avaient proclamé *Chrétien III*. Plusieurs d'entre eux furent massacrés ; d'autres furent plongés dans des cachots. Ces persécutions furent le signal d'une révolte générale. Le peuple , égaré par les évêques et par des nobles ambitieux , crut le parti de *Chrétien* abattu , espéra se soustraire au paiement du subside , et embrassa avec ardeur la cause de l'archevêque pendant que l'empereur et le palatin , croyant pouvoir profiter de ce mouvement , le secondaient de tout leur pouvoir.

Mais alors *Chrétien III* avait reconquis son royaume ; Malmæ , Copenhague , venaient de rentrer sous sa domination : il pouvait marcher contre les rebelles , à la tête d'une armée victorieuse , et les Norwégiens commencèrent à craindre sa vengeance. L'archevêque fut le premier à abandonner le parti de la révolte , et secrètement il négocia la paix avec le roi de Danemarck. Il offrait de faire élire *Chrétien* , de lui faire obtenir des subsides et de maintenir l'union des deux royaumes si on lui accordait son pardon. Les commissaires du roi calmèrent aisément les esprits , et promirent tout de la clémence de leur maître. *Chrétien III* ratifia leurs promesses , ne refusant la grâce qu'à l'archevêque , dont l'ambition avait failli faire éclater

une guerre désastreuse entre deux royaumes destinés à rester unis. Ce prélat ambitieux se hâta de fuir, emportant avec lui ses richesses et celles de son église, et courut chercher un asile à la cour des Pays-Bas. Peu après son départ, une flotte danoise vint mouiller dans le port de Drontheim et y débarqua des troupes. Cette armée, conduite par deux généraux prudents et humains, n'eut qu'à se montrer pour soumettre tout le pays. Les villes se rendirent, et partout on prêta serment de fidélité au roi de Danemarck. La paix fut maintenue; mais la Norwège, victime de quelques chefs imprudens, y perdit une partie de ses droits, cessa de former un royaume à part, n'eut plus de sénat, et devint presque une province soumise au Danemarck. Cette mesure rigoureuse fut inspirée au roi par les sénateurs danois au moment où la Norwège refusait de le reconnaître; et, malgré sa clémence habituelle, malgré la générosité dont il avait donné tant de preuves, il n'y renonça pas au moment de la paix.

C'est alors que *Chrétien III*, affermi sur son trône, sut mettre à profit la paix qu'il devait à son courage, pour exécuter des projets conçus depuis long-temps et qu'il croyait utiles au bonheur de ses peuples.

Ce prince était partisan sincère de la réformation ; il en avait apprécié tous les avantages , et s'était promis de la répandre dans ses États s'il était jamais appelé à régner : c'était pour lui un moyen assuré de rétablir ses finances épuisées par les guerres et les invasions qui avaient déchiré le Danemarck ; enfin il pouvait ainsi anéantir la puissance du clergé catholique , dont l'obstination avait été si fatale à la patrie , et , dans un moment où sa couronne était menacée au dehors par des ennemis puissans , il devait tout faire pour écraser ceux qui pouvaient troubler la paix intérieure. Il n'ignorait pas d'ailleurs que la religion protestante avait été adoptée par le peuple et par la bourgeoisie qui n'avaient pris les armes que pour sa défense ; que beaucoup de nobles et la plupart des sénateurs laïques partageaient cette croyance , et il devait penser qu'en opérant cette grande révolution religieuse , il ne faisait que céder aux vœux de la nation.

Il assembla donc les sénateurs laïques , leur déclara ses projets , obtint leur assentiment unanime , et , de concert avec eux , travailla au changement qu'il méditait. Une assemblée de la noblesse et du tiers-état fut convoquée , et là le roi déclara qu'il pardonnait tout ce qu'on avait

fait contre lui, qu'il oubliait sincèrement le passé, et qu'il ne voulait s'occuper que des intérêts nationaux; mais que, pour prévenir les maux dont le Danemarck avait failli être victime et dont la puissance du clergé catholique était la première cause, il fallait anéantir cette fatale puissance. On donna lecture des pièces qui constataient les crimes dont les évêques s'étaient rendus coupables, et on proposa, comme unique moyen d'en prévenir le retour, d'anéantir pour jamais l'orgueilleuse domination du clergé, de poursuivre et d'achever la réformation du royaume, d'abolir le culte public de l'église romaine, sans toutefois user de violence, de consacrer enfin les biens immenses des prêtres catholiques à l'acquittement des dettes de l'Etat, à l'entretien du culte protestant, de l'université, des écoles, et au soulagement des pauvres.

Cette proposition fut accueillie par les acclamations de l'assemblée, et on en dressa un décret, connu sous le nom de *Récès des états-généraux*, auquel furent apposées un grand nombre de signatures, et qui ne tarda pas à être rendu public. Cet acte, dont l'influence a été si grande, contient beaucoup d'articles remarquables. On y reconnaissait les grandes obligations que la patrie avait à *Chrétien III*; on s'en-

gageait à oublier le passé et à vivre dans la paix et l'union ; on déclarait les évêques déchus de leur puissance temporelle et spirituelle, et on les remplaçait par des théologiens protestans, qui, sous le nom de *surintendans* (1), devaient instruire les fidèles dans la pureté de l'évangile ; on s'emparait des biens ecclésiastiques, et on les réunissait aux domaines de la couronne ; on ouvrait les cloîtres, en permettant cependant aux religieux d'y rester si telle était leur volonté, etc., etc.

C'est à la publication de ce décret qu'on doit placer la véritable époque de l'abolition de la religion catholique en Danemarck : le culte protestant y fut unanimement adopté ; mais aussi c'est de cette époque que date l'extrême puissance de la noblesse dans ce royaume. Le seul ordre qui pût s'opposer à ses envahissemens venait d'être aboli ; le clergé protestant était totalement étranger aux affaires politiques ; la bourgeoisie et les paysans avaient perdu toute influence depuis les énormes concessions faites aux nobles par Frédéric I^{er}, et reconnues par *Chrétien III* : la noblesse resta donc seule maî-

(1) Celui d'évêque resta cependant en usage et a prévalu en Danemarck.

trousse des places et des emplois; seule elle dispensa la justice , seule elle administra la fortune publique. Cette circonstance , que vraisemblablement on n'avait pas prévue , agit d'une manière remarquable sur les événemens des siècles suivans , et plus d'une fois les rois de Danemarck ont pu s'apercevoir que si l'anéantissement du clergé catholique avait un peu augmenté leur puissance , celle des nobles en avait reçu un accroissement bien plus marqué.

Dès que *Chrétien III* eut obtenu des Etats ce qui , depuis tant d'années , était l'objet de tous ses vœux , il travailla avec ardeur à faire exécuter fidèlement les différens articles du récéss. Il consulta Luther , et , d'après ses avis , il ne réunit aux domaines de la couronne qu'une faible partie des biens du clergé catholique , consacrant le reste à l'entretien des églises , de l'université , des écoles et des hôpitaux. Il fit remettre en liberté les évêques qu'il avait quelques instans retenus captifs , afin qu'ils ne pussent pas s'opposer à l'exécution de ses projets ; il leur rendit leurs biens de famille , leur assigna des revenus assez considérables sur les abbayes sécularisées , et n'exigea d'eux que le serment de rester fidèles au roi et soumis aux lois du royaume. Tous signèrent cette promesse et vé-

curent tranquilles. Rounow, évêque de Roschild ; refusa seul son adhésion , s'empôta même en termes outrageans contre le roi et ses collègues qui avaient signé ; il fut retenu en prison à Copenhague , et y mourut en 1544.

Si l'autorité de *Chrétien III* s'affermissait chaque jour au sein de ses Etats, elle n'acquerrait pas moins de solidité au dehors. Son alliance était recherchée à la fois par la France et par l'Ecosse , et une trêve de trois ans était conclue avec la régence des Pays-Bas. Une nouvelle tentative du palatin n'eut aucun succès ; ses armées furent défaites , et la paix continua à régner en Danemarck.

On profita de ce calme si précieux , après de longues guerres , pour donner à l'élection du roi toute la solennité dont elle était susceptible : on fit les préparatifs de son couronnement. Cette cérémonie eut lieu le 12 août 1537 , « et elle » prouva à l'Europe que la religion protestante » était désormais la religion du prince et de » l'Etat , et que ce royaume , jadis si soumis et si » fidèle au Saint-Siège , ce pays d'obédience , où » les papes avaient presque autant régné que ses » rois eux-mêmes , que le Danemarck enfin était » irrévocablement perdu pour Rome (1). » On

(1) Mallet, hist. de Danemarck , t. 6.

supprima tout ce qui tenait aux rites de l'église romaine , et le roi fut sacré et couronné par un homme qui n'avait pas de titres pompeux , qui même n'était pas *noble*, par Bugenhag, disciple de Luther et professeur à Wittemberg , qui remplaça dans cette importante occasion le riche et puissant primat du Nord.

Quelque temps après , sept ministres protestans (1), les plus estimés par leurs mœurs et leur savoir , furent choisis pour remplacer , sous le nom de *surintendans* , les sept évêques déposés. La cérémonie de leur consécration fut aussi simple que la religion qu'ils étaient appelés à enseigner. Bugenhag leur imposa les mains , et , dans un discours plein d'éloquence , leur rappela l'importance et l'étendue de leurs devoirs. On dressa ensuite un formulaire de foi , qui devait servir de règle de conduite pour tous les ecclésiastiques et tous les fidèles des royaumes. Ce formulaire , approuvé par Luther et par l'université de Wittemberg , fut imprimé en danois , et envoyé en Norwège et dans le Sleswick , où il est , ainsi qu'en Danemarck , encore observé au-

(1) Les plus célèbres d'entre eux étaient Palladius , qui eut le diocèse de Sélande , et Vormordus , qui obtint celui de Scanie.

jourd'hui (1). Les ordres mendiants furent supprimés : la plupart de ceux qui en faisaient partie quittèrent leur habit et rentrèrent dans la société ; d'autres embrassèrent la religion protestante et devinrent ministres ; d'autres enfin allèrent chercher un refuge dans les pays catholiques. A la prière de Luther, le roi conserva les chapitres de chanoines comme un moyen de récompenser les ecclésiastiques vertueux, et on leur abandonna le soin de connaître des causes matrimoniales ; enfin l'administration temporelle de chaque diocèse fut confiée à un baillif, et les surintendans ne conservèrent d'autorité que dans le spirituel.

Quelques ennemis du Danemarck n'avaient point encore renoncé à leurs prétentions ; mais chaque jour en voyait diminuer le nombre. Les villes anséatiques firent avec *Chrétien III* un traité qui rétablissait leurs relations politiques et commerciales sur l'ancien pied. Quelques nuages vinrent un moment obscurcir l'horizon politique de la Suède et du Danemarck. Gustave Vasa, d'un caractère naturellement défiant, faisait

(1) V. ordinat Eccles. Dan. Norv. Slesw. et Holsat. in additam ad hist. *Chr. III.* Nic. Cragii. V. quoque Dr. Pontoppid. anal. Eccles. Dan. Diplom. , t. 3.

armer secrètement , et il était à craindre qu'il ne fît valoir d'anciennes prétentions sur la Scanie ; mais *Chrétien* était si juste , si modéré , il avait mis tant de franchise et de noblesse dans ses négociations avec la Suède , qu'il était impossible de le haïr ou de lui soupçonner des projets ambitieux , et ce léger orage se dissipa aisément lorsqu'en 1541 les deux monarques se virent à Bromsebro , sur les frontières des deux royaumes.

La même année 1538 fut remarquable par l'assemblée de Brunswick , où se trouvaient réunis tant de princes souverains. Le roi s'y rendit en personne , et on y signa un traité d'alliance , qui avait pour but le maintien de la religion protestante , et par lequel les parties contractantes s'engageaient en outre à se secourir mutuellement en cas d'attaque ; mais ce traité si solennellement conclu fut , comme tant d'autres , oublié ou méprisé , lorsqu'il fallut en remplir les conditions.

En 1539 , de nouvelles tentatives , faites par le palatin et le comte d'Oldenbourg , furent déjouées avant que la guerre eût éclaté. La paix continua à régner dans les Etats de *Chrétien III* , et sa douce influence réparait peu à peu les maux produits par tant d'invasions. Grâce à sa fermeté et à son active prévoyance , le roi de Danemarck

sut la maintenir et rendre inutiles tous les efforts de ses ennemis.

Cependant, malgré tous leurs revers, ils n'avaient point encore renoncé à leurs projets sur les royaumes du Nord : l'empereur même, qui jusqu'alors ne s'était pas déclaré ouvertement contre le Danemarck, refusait de faire la paix avec *Chrétien III*, et lui contestait jusqu'à son titre de roi. On pouvait craindre que, s'il parvenait à repousser les Turcs et à faire la paix avec la France, il n'appuyât un jour les prétentions de son neveu le palatin. La trêve conclue avec les Pays-Bas était expirée; enfin *Chrétien III* devait redouter une attaque plus dangereuse que toutes celles dont il avait été menacé jusqu'alors. Il mit tous ses soins à la rendre impossible, en suscitant de nouveaux ennemis à l'empereur. En 1541, il fit avec François I^{er} un traité de paix et d'alliance (1), qui devait durer pendant la vie des deux princes et dix ans après leur mort; par ce traité, ils se donnaient le nom de *frères*,

(1) Ce traité fut conclu à Fontainebleau par Bilde, Swaven et Krabbe, pour le Danemarck; le cardinal Tournon, le chancelier Poyet, l'amiral Chabot et le maréchal Annebaud, pour la France. Quelque temps avant, le roi de France avait envoyé à *Chrétien III* son ordre de Saint-Michel.

et s'engageaient à se secourir mutuellement. C'était dans le même temps que l'entrevue de *Bromsebro* unissait de la manière la plus intime les deux monarques du Nord , et qu'elle mettait un terme à toutes ces petites haines , à tous ces soupçons vagues , qui avaient éloigné si longtemps Gustave Vasa de son beau-frère.

Chrétien III était décidé à conquérir la paix dont il sentait le besoin ; il résolut d'attaquer les Etats de l'empereur si ce moyen seul pouvait l'y conduire. Ses négociations avaient toujours été inutiles ; il pouvait compter sur l'appui de la France et sur celui de la Suède : il s'adressa aussi aux princes qui formaient la ligue de Smalcalde ; mais on lui refusa des secours , cette ligue n'étant formée , disait-on , que pour le maintien de la religion protestante. En 1543 , les hostilités commencèrent ; le Sund fut fermé aux navires hollandais ; des flottes danoises et françaises vinrent menacer la Hollande : leurs succès ne furent pas brillans ; mais le commerce des Pays-Bas éprouva une perte si considérable , que Charles-Quint , malgré son orgueil , laissa voir le premier des intentions pacifiques , et consentit aisément à un traité de paix , qui fut signé , la même année , à Spire , et qui mit fin à toutes ces inimitiés , aux guerres cruelles qui avaient

troublé les royaumes du Nord depuis la déposition de Chrétien II.

C'est alors que, tout-à-fait rassuré au dehors ; *Chrétien III* dirigea toute son attention vers l'administration intérieure de ses Etats. La religion protestante y fit de nouveaux et rapides progrès : la Norwège l'adopta comme le Danemarck l'avait adoptée ; elle y devint la religion dominante. L'Islande seule, influencée encore par le clergé catholique, combattait pour l'ancienne religion et refusait de se soumettre à la réforme ; mais, après quelques séditions excitées par les évêques, le peuple se soumit, laissa prêcher le protestantisme, l'adopta même assez promptement, et tout rentra dans l'ordre. Le roi travailla avec ardeur à relever l'université fondée par Chrétien I^{er} en 1478, et que les malheurs de la guerre avaient presque totalement ruinée ; il y appela les docteurs les plus célèbres, lui assigna des revenus considérables sur les anciennes abbayes et sur les droits du Sund, accorda aux professeurs d'honorables privilèges, et la mit sous la protection immédiate du chancelier du royaume (1). Il s'occupa avec non moins de

(1) Jean Frus fut le premier *protecteur* de l'université de Danemarck.

constance , des lois. Outre celles qui sont relatives à l'établissement de la religion protestante , et où l'on voit briller à chaque instant un esprit de justice et de modération , si rare chez les princes réformateurs , le Danemarck lui en doit beaucoup d'autres , qu'il sut approprier à l'état actuel de la civilisation , aux besoins du peuple , et qu'on substitua à celles de Valdemar II.

C'est au milieu de ces occupations utiles , de ces soins paternels , que la mort vint le frapper , le 1^{er} janvier 1559 , après un règne de vingt-quatre ans. A peine âgé de cinquante-six ans , ce prince quitta la vie avec la confiance d'un homme vertueux , avec la résignation d'un sage. Il fut inhumé dans la cathédrale de Roschild , où son successeur lui fit élever un riche monument.

Eprouvé par l'une et l'autre fortune , il s'était montré courageux et constant dans le malheur , prudent et humain dans la prospérité. Ennemi des mesures violentes , avare du sang de ses sujets , la modération faisait la base de son caractère. On l'a accusé d'être ambitieux , et pourtant il avait deux fois refusé d'usurper une couronne que tant de princes se disputaient les armes à la main. Convaincu de l'excellence de la réformation , il travailla sans relâche à la répandre dans ses États ; mais il fut toujours l'ennemi de la

persécution, S'il détruisit la puissance du clergé catholique, il laissa aux évêques leurs biens de famille, et leur assigna même des revenus assez considérables pour qu'ils pussent se procurer toutes les jouissances du luxe, auxquelles ils étaient accoutumés. Il ouvrit les couvens, et permit aux moines d'y rester et d'y mourir tranquilles si tel était leur désir. Son clergé protestant fut persécuté, et il n'usa jamais de représailles. Forcé de reconquérir son royaume par la force des armes, il n'exerça aucune vengeance, pardonna avec bonté à tous les coupables, et traita tous ses sujets avec une égale tendresse. Il retenait captif un roi au nom duquel on avait si souvent déchiré ses Etats, et il fit tous ses efforts pour adoucir sa captivité et rendre ses derniers momens moins cruels. Fidèle à ses alliés, jamais il ne viola sa promesse, jamais il n'apporta dans ses traités cette défiance, cet esprit de soupçon, qu'on nomme politique; la franchise présida à toutes ses négociations. On lui a reproché d'avoir abandonné les protestans de la ligue de Smalcalde dans un moment où ils étaient accablés par Charles-Quint, lorsque la funeste bataille de Muhlberg semblait devoir anéantir la liberté politique et religieuse de l'Allemagne, et ce reproche, répété par Chytræus, Sleidan, De Thou

et la plupart des historiens du seizième siècle ; semblerait porter atteinte à sa réputation s'il était fondé : mais si l'on considère qu'à cette époque , en 1547 , ses peuples , ruinés par tant de guerres , ne pouvaient plus lui fournir ni hommes , ni argent ; que deux de ses plus dangereux ennemis , le palatin et le comte d'Oldenbourg , faisaient partie de la ligue de Smalcalde ; qu'il venait de faire la paix avec Charles-Quint , que les confédérés menaçaient de déposer ; que les protestans avaient refusé de le secourir un an auparavant quand il était en guerre avec les Pays-Bas ; que le traité de Brunswick disait expressément que , si les contractans étaient attaqués , soit pour cause de religion , soit pour tout autre motif , ils se devaient réciproquement un secours de trois mille hommes d'infanterie , ou de mille chevaux , ou une somme de quarante mille écus (1) ; que *Chrétien III* fit remettre cette somme aux princes ligués ; qu'il intercédait vivement auprès de l'empereur pour obtenir la

(1) Il existe encore une copie d'une obligation que l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse firent à *Chrétien III* pour une somme de vingt mille écus qu'ils en avaient reçu à titre d'argent prêté , dans la vue de les aider à défendre *la véritable doctrine contre les entreprises anti-chrétiennes du pape*. V. Mallet , hist. du Dan.

liberté du landgrave et de l'électeur de Saxe ; on en conclura que ce reproche est tout-à-fait sans fondement , que ce prince fit dans cette circonstance tout ce qu'il lui était possible de faire , et qu'il n'a nullement mérité le blâme dont on a cherché à flétrir sa mémoire.

Il laissa cinq enfans ; Frédéric , son fils aîné , qui avait été proclamé , en 1543 , par les Etats de Danemarck et de Norwège , lui succéda , sous le nom de Frédéric II.

G. T. DOIN.





Jean Diaz.

Hulmann del.

JEAN DIAZ,
FRANÇOIS ET JEAN DRYANDER, JEAN VALDÈS,
ET AUTRES PROTESTANS ESPAGNOLS.

L'UNE des observations qui peuvent faire porter sur la réforme du seizième siècle le jugement le plus impartial, c'est que dans la plupart des pays de l'Europe, ce grand événement était préparé de manière à ce *qu'il ne pouvait pas ne point arriver*. En faisant connaître les protestans les plus distingués de l'Italie, nous avons vu que, long-temps avant Luther et Calvin, des philosophes, des prédicateurs, des historiens italiens s'étaient convaincus de la nécessité d'une régénération de l'Eglise; nous avons vu des hommes que tous leurs intérêts attachaient à l'église romaine, des évêques, des courtisans, des religieux élevés en dignités, renoncer à tous les charmes de la fortune et de la patrie, pour aller dans des terres étrangères professer librement leurs opinions.

Les annales de l'Espagne, pays si connu par son dévouement aux chefs de l'église, offrent

des phénomènes semblables. Les nouvelles idées du seizième siècle, combattues par toutes les opinions du moyen âge, eurent pour partisans les Espagnols les plus instruits ; il fallut toutes les ressources du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir temporel ; il fallut les injustes violences du tribunal de l'Inquisition, la domination absolue de Charles-Quint et de Philippe II, pour bannir la réforme du sol de l'Espagne.

Ce royaume, plus qu'aucun autre pays de la chrétienté, a pris dans le cours des siècles la funeste habitude d'employer la force physique dans le domaine de l'intelligence. Le premier chrétien dont le sang ait été demandé par ses frères pour cause d'opinions religieuses, fut un espagnol, le malheureux Priscilien, qu'un chrétien d'Égypte avait, à la fin du quatrième siècle, familiarisé avec les spéculations du gnosticisme, et qui s'exagérait encore les règles d'abstinence déjà si sévères à cette époque. L'église, après l'avoir condamné deux fois, le livra au *bras séculier*, et l'empereur Maxime le fit décapiter. Cet acte, que Sulpice Sévère, qui était gaulois, blâma avec tant d'énergie et que saint Augustin, né et élevé en Afrique, trouva presque légitime, remplit le monde chrétien de terreur et inspira aux payens une haine nouvelle contre le Chris-

tianisme ; il fut cependant répété fréquemment depuis cette époque et sur-tout en Espagne, dont le sol est encore teint du sang répandu pour des opinions religieuses.

Aux cinquième et sixième siècles, les Espagnols qui avaient reçu le Christianisme sous la domination des Romains, le professaient d'après le symbole de Nicée ou le symbole catholique ; les Goths, leurs vainqueurs, étaient attachés à l'arianisme (1) ; pendant près de deux siècles, les *ariens* et les *catholiques* se combattirent avec toute la chaleur des haines de religion. Enfin le roi goth, Récarède, embrassa le symbole de Nicée ; tout parut alors se calmer, cependant tout s'enflamma, au contraire, le roi éloignant de leurs dignités tous ceux qui ne partageaient pas ses opinions religieuses. Récarède mourut au commencement du septième siècle ; au huitième, l'Espagne devint le théâtre d'une horrible persécution. Le roi Vitiza voulait que le clergé, qui était plus puissant que le souverain, qui concourait d'abord à son élection et qui

(1) Arius, prêtre d'Alexandrie, fondateur de cette secte, n'admettait pas l'éternité de Jésus-Christ ; il regardait seulement le Sauveur du genre humain comme la première des créatures, et ne croyait pas non plus qu'il fut *de même nature* que Dieu le père.

ensuite le dominait par la supériorité de ses lumières, consentît à s'entourer de femmes sous le titre de *concubines*, proposition que les mœurs du temps ont pu faire paraître moins choquante qu'elle ne le serait aujourd'hui. Le clergé se prononça d'une manière digne de lui et de la religion chrétienne sur une prétention aussi scandaleuse ; mais Vitiza trouva le moyen de se venger ; il rappela les Juifs, qu'on persécute depuis qu'ils ne sont plus en état de persécuter eux-mêmes, et il accorda, dit-on, à leurs synagogues plus de privilèges qu'aux églises chrétiennes. Les violences de Vitiza cessèrent avec son règne, l'an 711. L'année suivante, *Dieu voulant exercer ses jugemens sur l'Espagne*, les musulmans conquièrent cette péninsule et en traitèrent les habitans comme leurs coreligionnaires traitent de nos jours une autre nation chrétienne qu'on ne saurait nommer sans tirer des larmes de sang à tout homme sensible. Pendant quelque temps, les chrétiens d'Espagne n'eurent d'autre asile que les montagnes des Asturies ; mais aussitôt que les divisions des Musulmans eurent relevé le courage de leurs victimes, les chrétiens coururent aux armes, attaquèrent les mahométans, et depuis cette époque jusqu'au seizième siècle, l'Espagne fut

inondée de sang ; presque sans interruption :

Durant ces combats auxquels accouraient les guerriers de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique ; ni les chrétiens, ni les musulmans d'Espagne n'étaient en paix entre eux. Les chrétiens, tout en appelant à leur secours les peuples soumis au saint-siège, furent, au dixième siècle, sur le point de s'en détacher. L'Espagne chrétienne récitait dans ses églises une liturgie différente de celle de Rome, qu'elle avait conservée depuis le quatrième siècle, et qu'on appelait indifféremment liturgie gothique ou mozarabique (1). Le peuple est, dans tous les temps, attaché aux prières antiques qui ont consolé les générations passées ; les Espagnols luttèrent obstinément pour les liturgies de leurs pères ; il fallut, en Arragon, en Catalogne, en Navarre et en Castille, toute l'énergie du bras séculier, il fallut enfin un de ces duels qu'on regardait alors comme des *jugemens de Dieu*, pour soumettre l'Espagne aux liturgies romaines (2).

Ces querelles, si peu chrétiennes, se terminèrent vers le commencement du onzième siècle.

(1) On l'appelait *gothique*, parce qu'elle datait du temps des Goths, et *mozarabique*, parce que les Espagnols, sous la domination des Goths, étaient regardés comme des *semi-Arabs*.

(2) V. Schroëck, Histoire ecclésiastique, vol. 28, p. 274.

Au douzième, il leur en succéda de plus sanglantes, dont l'Espagne devint encore le principal théâtre.

De simples fidèles du Lyonnais et de la Provence, les *Vaudois* et les *Albigéois*, mécontents, d'après l'aveu du sage Fleury, des désordres du clergé, de la hiérarchie et des cérémonies de l'église, découvrirent dans la Bible les principes d'un christianisme différent de ce qu'il était devenu entre les mains des hommes depuis la mort de Jésus-Christ. Sans sortir de la communauté chrétienne, sans attaquer aucun dogme reçu, ils eurent des réunions, où, comme dans les assemblées apostoliques, ils ne s'occupèrent que de chants, de prières et d'exhortations. Cependant on appliqua à ces hommes vertueux le nom d'*hérétiques*; on réclama contre leurs idées, si puissantes par leur simplicité, le pouvoir du bras séculier, et l'on établit contre eux le premier de ces tribunaux, dont le seul nom inspire encore l'effroi. Malgré les odieuses recherches et les coupables barbaries des inquisiteurs, la doctrine des Vaudois et des Albigéois se répandit au-delà des Pyrénées. Ce fut aussi là qu'on en poursuivit le plus les partisans. Ces persécutions, continuées pendant le douzième, le treizième et le quatorzième siècle, n'ayant pu les anéantir, on

en fit rassembler en 1440 les derniers restes ; dans les montagnes de la Biscaye, et l'on extirpa *cette hérésie*, en brûlant *les hérétiques* ! Jusqu'alors, l'Inquisition avait eu peu d'accès dans les différens pays de l'Europe ; les Français et les Allemands l'avaient rejetée avec horreur ; on n'avait pas osé la proposer aux Anglais, *quoiqu'ils fussent*, selon l'expression de Fleury, *plus enclins à dogmatiser que tous les autres peuples chrétiens* ; l'Italie pontificale, quelques régions voisines et l'Arragon(1) l'avaient reçue à regret, et on avait été obligé de la déguiser sous le nom de *Saint-Office*. L'Espagne entière crut devoir l'adopter au quinzième siècle, et jamais l'humanité ne lui pardonnerait cette erreur, si elle se la pardonnait elle-même. Les provinces chrétiennes de l'Espagne venaient alors de se réunir par le mariage de Ferdinand d'Arragon avec Isabelle de Castille. Ces *deux rois*, comme disent les chroniques espagnoles, étaient animés d'un zèle ardent pour la religion catholique ; cependant leurs états étaient remplis de juifs et de mahométans. Les uns et les autres, obligés de professer à l'extérieur le culte des chrétiens, étaient en secret les plus chauds partisans de leurs

(1) Elle fut reçue dans ce pays, en 1232.

anciennes croyances. Pour bannir ces dernières du sol de la péninsule, deux ecclésiastiques élevés en dignité, Mendoza, archevêque de Séville, et Ximénès, confesseur d'Isabelle, proposèrent à cette princesse et à son époux, d'introduire l'Inquisition dans leurs royaumes. Leur conseil fut agréé, et Sixte V autorisa en 1480, Ferdinand et Isabelle, à établir ce tribunal dans toute l'Espagne. Un religieux dominicain, le trop célèbre Torquemada, inquisiteur de Léon et de Castille depuis 1477, fut nommé chef de l'Inquisition royale. Bientôt le vaste couvent des Dominicains à Séville fut trop étroit pour recevoir tous les Espagnols repris d'hérésie ou *soupçonnés de pouvoir en être repris* ; il fallut donner aux juges de la foi des bâtimens encore plus vastes. Les procédés de ces magistrats ecclésiastiques, à la fois accusateurs et arbitres, étaient de nature à effrayer tous ceux qu'ils pouvaient atteindre.

La cour d'Espagne, délivrée de toute crainte depuis que le dernier rempart des Maures, la ville de Grenade, était tombée entre les mains des chrétiens, ordonna aux juifs de demander le baptême ou de quitter l'Espagne. Il n'y en eut que dix mille qui en sortirent ; les autres aimèrent mieux professer publiquement Jésus-Christ et le renier en secret. Les Maures eurent encore quel-

que délai ; en prenant Grenade par capitulation ; Ferdinand, qui fut généreux quelquefois, leur avait promis la liberté de leur culte ; mais dès l'an 1501, ces peuples, relégués dans les montagnes de Castille et traités avec rigueur, s'étant révoltés, on leur ordonna de se faire baptiser ou de sortir d'Espagne. Cent mille familles se rendirent en Afrique ; dix mille Maures restèrent, se flattant de pouvoir conserver leur croyance en dissimulant, à l'exemple des juifs ; mais ils ne purent échapper aux recherches des inquisiteurs. En effet, dans un espace de dix-sept ans, de 1481 à 1498, l'Inquisition, dirigée par le religieux que nous avons déjà nommé, avait fait incarcérer, *avec confiscation de biens*, quatre-vingt - dix - sept mille trois cent vingt-une personnes ; elle en avait brûlé dix mille deux cent vingt-six ; six mille huit cent soixante autres avaient eu le bonheur d'échapper aux prisons et aux bûchers ; on ne les brûla donc qu'en effigie. Par ces mesures, auxquelles heureusement les annales du genre humain n'offrent plus rien de semblable, l'Inquisition s'était rendue tellement odieuse, que Torquémada lui-même, craignant pour ses jours, s'était démis de ses fonctions.

Dans l'intervalle de l'an 1498 à 1517, pre-

mière année de la réforme, on avait encore jeté dans les prisons quatre-vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-onze Espagnols : on en avait brûlé six mille cent cinquante-six. Après de telles exécutions, pouvait-on s'attendre qu'il pût rester des Espagnols assez téméraires pour montrer le moindre doute sur la vérité des dogmes ou la légitimité du gouvernement de l'Eglise ?

Cependant, les idées de réforme et les lumières que répandirent, au seizième siècle, les hommes les plus éclairés de l'Europe, pénétrèrent aussi en Espagne. *Lélius Antoine de Lébrice*, qui, après avoir passé dix années aux Académies d'Italie, enseigna en Espagne les belles-lettres, soit à Salamanque, soit à Alcalá, fit d'heureux efforts pour répandre parmi ses compatriotes le goût des études classiques que les Français et les Italiens cultivaient alors à l'envi, et qui les élevaient au-dessus de tous les autres peuples.

D'un autre côté, celui des ecclésiastiques espagnols qui se distinguait le plus par son attachement à l'église catholique, le cardinal Ximénès, favorisa le plus efficacement la réforme en faisant imprimer la belle édition de sa *Bible polyglotte*. Cet ouvrage, publié par une réunion de savans de différentes provinces et

même de nations différentes (1), fixa l'attention générale. Dans toute l'Espagne, on parla avec enthousiasme d'un livre qu'on avait imprimé avec tant de frais et de soin, auquel avaient travaillé tant d'hommes distingués. On relut la Bible avec une curiosité nouvelle, et l'on y fit des découvertes que le cardinal éditeur n'eût jamais pu prévoir.

En même temps le savant Louis Vivès fit mieux connaître les Saints-Pères, sur-tout celui d'entre eux dont l'église latine avait adopté quelques dogmes principaux, saint Augustin d'Hippone. Or, partout où l'on étudie les Anciens, où l'on lit la Bible, où l'on apprécie les Pères d'après les principes d'une sage critique, la réforme est faite dans les esprits.

Les Espagnols, réveillés subitement par le concours de ces bienfaisantes lumières, tournèrent leurs regards vers la France, l'Allemagne et l'Italie; ils suivirent le mouvement qui s'opérait dans ces pays: quelques-uns d'entre eux s'y rendirent même, pour mieux puiser aux sources des doctrines qui devaient, en raison de leur

(1) On y employa un grec de l'île de Crète, des Maures et des Juifs. Antoine de Lebrixe fut l'un des collaborateurs les plus éclairés.

esclavage, les tenter plus que tous les autres peuples.

Parmi ces généreux Espagnols qui allèrent s'instruire au dehors, et qui renoncèrent à leur patrie plutôt qu'à leurs études, on distingue les deux frères *Enzinas*, le malheureux *Jean Diaz* et le réformateur de Naples, *Jean Valdès*.

François Enzinas, plus connu sous son nom grec *Dryander*, était né à Burgos, dans la province de la Vieille-Castille. Il se rendit, jeune encore, en Allemagne, et suivit la meilleure des écoles, celle de Mélanchthon. Il s'y convainquit sans doute de la nécessité d'une réforme complète dans l'église; mais en même temps le modérateur de la Saxe paraît lui avoir communiqué son esprit conciliant. *Dryander*, en quittant Wittemberg pour s'établir en Belgique, que les Espagnols pouvaient alors regarder comme une seconde patrie, n'avait encore d'autre plan que de donner à ses compatriotes un Nouveau Testament en espagnol. Il en fit une version, et la montra aux théologiens de Louvain, qui ne voulaient pas en entendre parler. Cependant, en 1543, après avoir fait imprimer son ouvrage à Anvers, il en fit hommage à Charles-Quint. Ce prince lui fit un accueil obligeant, mais conditionnel; il déclara qu'il ferait examiner ce livre.

Ce fut son confesseur, le père Soto, religieux dominicain, qu'il chargea de cet examen. L'auteur, plein de confiance en un homme qu'il supposait au moins aussi familier avec l'évangile qu'avec le bréviaire, se rendit au couvent du dominicain pour y recevoir ses conseils. Mais quelle fut sa surprise lorsqu'on lui déclara qu'une version du Nouveau Testament en langue vulgaire était une œuvre impie, que ces sortes de travaux avaient enfanté toutes les *hérésies!*..... *Dryander* ne pouvait concevoir qu'après quinze siècles les chrétiens, élevés dans les principes de la vérité, ne fussent plus dignes de lire des ouvrages que les apôtres avaient adressés à des juifs et à des païens. Cependant, le dominicain ne borna point ses fonctions censoriales à de fortes réprimandes ; il fit ramener le jeune *Dryander* aux portes de son couvent, après y avoir apposté des hommes chargés de le conduire en prison. C'était à la fin de l'an 1543. Le malheureux auteur gémit dans sa captivité pendant environ treize mois. Ce qui le rendait le plus coupable aux yeux de ses persécuteurs, c'est que, dans son Nouveau Testament, on lisait, en *lettres majuscules*, ces mots de saint Paul aux Romains (1) : *Nous croyons que l'homme est*

(1) Chap. III, v. 28.

justifié par la foi, sans les œuvres (1); et ce qu'il y eut de plus douloureux pour lui pendant son emprisonnement, ce fut de voir ses plus proches parens, son père et ses oncles, qui s'étaient rendus auprès de lui en apprenant son malheur, faire bien moins d'efforts pour le délivrer que pour le convaincre qu'il avait mérité ses peines par son imprudence. Ses amis de Bruxelles lui montrèrent une sensibilité plus évangélique; ils vinrent le voir en grand nombre (2): on comptait, dans cette ville, jusqu'à sept mille personnes qui professaient déjà les principes de la réforme. Ces succès et les consolations de ses amis soulagèrent en quelque sorte les infortunes du captif. Au commencement de l'an 1545, il parvint, sans doute par ses amis, à s'échapper de sa prison. Il se réfugia d'abord dans Anvers: cette ville lui offrant peu de sûreté, il prit le chemin de l'Allemagne; mais le sceptre de Charles-Quint s'appesantissait aussi sur ce pays, et *Dryander* dut passer en Angle-

(1) On trouva que cela sentait *l'hérésie luthérienne*. Le captif prouva par son manuscrit, que ce n'était pas à lui, mais à l'imprimeur, qu'il fallait attribuer le signalement du passage.

(2) *Rabus*, (histoire des Martyrs dans ces derniers temps, [en allemand], part. vi^e, p. 152), porte ce nombre à quatre cents.

terre. Son maître, Mélanchthon, le recommanda à l'ecclésiastique alors le plus influent du royaume, à l'archevêque Cranmer (1). Cependant, un homme qui fuyait le despotisme hiérarchique ne pouvait se trouver à son aise dans les états de Henri VIII, qui parlait en roi sur les affaires de l'Eglise et en pontife sur celles de l'Etat, et qui, le plus souvent, dans les unes et les autres, ne consultait que ses passions ou ses intérêts. *Dryander* quitta les états de ce prince sans attendre le règne de son fils, Edouard VI, sous lequel Cranmer fit des réformes si importantes. L'an 1548, *François Dryander* se trouvait à Emden; quelques années plus tard, vers l'an 1552, on le rencontre à Genève. Ses craintes et ses persécuteurs le chassaient d'asile en asile; il ne trouvait plus de repos que dans l'obscurité, et il se cacha si bien, qu'on ignore aujourd'hui l'époque et le lieu de sa mort. Cependant, rien ne serait plus intéressant que de pouvoir suivre, dans tous ses détails, la vie d'un homme qui a fait à la réforme le sacrifice de sa patrie et qui a su allier une sagesse aussi remarquable au plus vif enthousiasme. *Dryander* nous a laissé quelques ouvrages utiles sur la situation politique et

(1) Mélanchthon, *Epistolæ*, lib. III, epist. 43.

religieuse de l'Espagne et des Pays-Bas au seizième siècle (1).

Le sort de Jean *Dryander*, son frère, paraît avoir exercé sur l'esprit de François une influence douloureuse. Jean, que d'autres écrivains désignent aussi sous le prénom de Nicolas, était également sorti de l'Espagne dans un âge peu avancé, et avait embrassé les principes de la réforme. Cependant, son père lui ordonna de se rendre et de demeurer à Rome. Il se soumit à la volonté paternelle, mais d'une manière qui honore son esprit, en conservant ses principes. Il paraît même les avoir fait partager à quelques-uns de ses amis, sur-tout au malheureux Jean Diaz. Le séjour de Rome devenant chaque jour plus dangereux pour Jean *Dryander*, il allait se retirer auprès de son frère, peu de temps avant l'assassinat de Jean Diaz, lorsqu'il fut dénoncé à l'Inquisition comme *hérétique*. Interrogé par des cardinaux, qui ne dédaignaient pas de siéger dans ce tribunal, il professa franchement ses

(1) Gerdésius publie, au 3^e. vol. de son *Historia Reformationis*, une lettre de François *Dryander* à Jean de Lasco, qui est remarquable en ce qu'elle offre le spectacle d'un savant espagnol demandant à un gentilhomme polonais, exilé comme lui, une lettre de recommandation pour deux savans allemands, Luther et Mélancthon.

convictions ; et, conformément aux codes ecclésiastiques du temps, il fut condamné au bûcher par le pape Paul III, l'an 1545. On dit que ses propres parens et ceux qui habitaient avec lui la même maison avaient eux-mêmes intercédé pour qu'il fût brûlé vif (1).

Jean Valdès fut plus heureux, en professant la réforme à Naples, que ne l'avait été l'un de ses compatriotes à Rome. Il était né en Catalogne, d'une famille noble et, à ce qu'il paraît, assez riche. Dans une province aussi rapprochée de la France et de la haute Italie, il avait pris, jeune encore, le goût des études classiques et celui d'une saine philosophie, qui renaissait avec ces études. Un voyage qu'il fit en Allemagne, probablement à la suite de Charles - Quint, qui l'éleva au rang de chevalier, le familiarisa avec la nouvelle théologie. Il s'y attacha fortement, mais en secret, ne voulant pas quitter les états de Charles - Quint qu'il était difficile de fuir. Il choisit en conséquence l'un des royaumes de ce prince où l'Inquisition n'était pas établie, le royaume de Naples. La capitale de ce grand fief, habituée à une certaine opposition contre la cour

(1) Rabus, Histoire des saints Confesseurs et Martyrs, t. VI, p. 153, (en allem.)

de Rome, renfermait alors dans son sein quelques familles aussi distinguées par la supériorité de leurs lumières que par celle de leur fortune.

Valdès, que sa naissance et peut-être sa qualité de jurisconsulte, mettaient en rapport avec ces familles, devint, malgré son extrême prudence, le chef d'une société assez nombreuse de chrétiens évangéliques. Les prédications d'Ochin et l'enseignement de Pierre Vermigli, secondèrent, avec la même prudence, les généreux efforts du capitaine espagnol (1). Les progrès des Napolitains furent tels, qu'on regardait comme mauvais chrétien, celui qui n'allait pas entendre Vermigli; que Charles-Quint se rendit lui-même avec le peuple de Naples aux sermons d'Ochin, et que tous les Napolitains distingués cherchèrent à se faire admettre dans la société de *Valdès*. Tels furent *Antoine Flaminio* (2), *Pierre Carnesecca* (3), *Jean Caserta*, le *marquis del Vico*; *Victoire Colone*, *Julie Gonzague*, et *Isabelle Manrique* (4). Le principe

(1) V. la notice de Vermigli, vol. 3, 1^{re}. partie, pag. 114; et celle d'Ochin, *ibid.*, p. 191.

(2) Voyez sur ce spirituel littérateur les recherches de *Schellhorn*, dans *Amœnitates historię ecclesiasticę*, t. 1, p. 1.

(3) V. de *PETRI CARNESECÆ martyrio*, *ibid.*, p. 180.

(4) *Thuanus*, hist. lib. 39, p. 779.

dogmatique et moral auquel cette pieuse société s'attachait le plus, était celui de la *Justification*. Ils pensaient que les œuvres de l'homme avaient, en dernière analyse, peu de mérite; que sa justice était insuffisante aux yeux de la Divinité; qu'il avait besoin, pour paraître juste, de la rédemption du Sauveur, et des grâces qu'il a promises à tous ceux qui saisiraient ce bienfait avec une âme pure et croyante. Les vertus que cette société cherchait à pratiquer, étaient d'autant plus sincères, qu'on y exigeait une conversion intérieure et réelle, et que *Valdès* animait toute la communauté par l'excellence de son exemple.

Les vertus de cette église naissante, jointes aux lumières et à la fortune de ses membres, semblaient devoir propager rapidement le protestantisme dans le royaume de Naples. Mais on a souvent remarqué que les classes élevées de la société font peu de sacrifices aux églises nouvelles : Jésus-Christ, les apôtres, n'eurent d'abord eux-mêmes pour partisans que des hommes du peuple, et, en général, celui qui a le moins à perdre, est aussi celui qui suit le plus facilement les impulsions de sa conscience. La communauté de *Valdès* tenait à la cour, et chacun de ses membres visait encore à une fortune plus

haute ; elle ne s'assembla jamais qu'en secret ; elle craignait beaucoup moins l'Inquisition, qui n'existait pas à Naples sous ce nom, que la disgrâce de l'empereur. Charles-Quint, en quittant cette ville, en 1536, avait donné à son vice-roi, Pierre de Tolède, chef estimable d'ailleurs, l'ordre le plus formel de n'oublier aucun moyen pour étouffer les germes des nouvelles doctrines. Aussi les chaires de prédication et d'enseignement furent-elles interdites à Ochino et à Vermigli ; des punitions rigoureuses attendaient tous ceux qui eussent osé prendre plus ouvertement que ces religieux la cause de la réforme. Dès-lors, très-peu de membres de la communauté de *Valdès* persévérèrent dans leurs principes ; la plupart se hâtèrent de rentrer publiquement dans le sein de l'église catholique dont ils ne s'étaient point séparés à l'extérieur (1) ; d'autres se réfugièrent dans les pays protestans. *Valdès* lui-même mourut en 1540 : ainsi périt, à son aurore, l'église réformée de Naples.

Après la mort de *Valdès*, aucun de ses

(1) *Victoire Colonne*, dont les poésies religieuses trahissent des principes si purs, se retira même plus tard dans un couvent ; il est vrai que la mort d'un époux adoré exerça une grande influence sur cette résolution.

disciples n'osa plus retourner dans cette ville. Jean Bonfadius en fait le pénible aveu dans une lettre à Pierre Carnesecca, à qui il écrit ces mots :
« Vous m'avez souvent dit, avant votre départ,
» que vous retourneriez à Naples; et vous m'ex-
» hortiez au même voyage. Plût à Dieu que nous
» y fussions. Mais aujourd'hui *Valdès* est mort;
» nous avons fait, ainsi que le monde chrétien,
» une perte cruelle dans sa personne. Ses écrits
» sur les Psaumes de David et les épîtres de
» saint Paul, feront foi de son mérite. Il était
» incontestablement, dans ses paroles et ses ac-
» tions, l'un des hommes les plus accomplis.
» Une partie de sa grande âme gouvernait son
» corps débile, mais la partie la plus sublime
» était, pour ainsi dire, transportée hors de son
» enveloppe matérielle, par les contemplations
» des choses divines. »

Les *Antitrinitaires* ou les *Sociniens*, si jaloux de revendiquer à leur église quelques-uns des hommes les plus célèbres du seizième siècle, ont compté *Valdès* au nombre des partisans de leur doctrine; ils ont même induit en erreur à ce sujet le savant Bayle, dont l'érudition et la critique sont si rarement en défaut. C'est aussi à tort qu'on attribuait à *Valdès* le livre intitulé *Christi beneficium*, qui paraît être plutôt d'*Ao-*

nus Palearius (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que Jean Valdès a composé des *dialogues*, des *commentaires sur les écritures saintes*, et un livre intitulé *cent dix Considérations*, ouvrages relatifs aux questions qui s'agitaient à cette époque (2). Aujourd'hui, on aurait tort de vouloir attacher à ces écrits de circonstances, un prix auquel ils n'aspiraient pas. *Valdès*, assez grand par ses vertus, n'a pas besoin d'éloges pour les productions de sa plume.

Le seul juste reproche dont sa vie ait été l'objet, c'est d'avoir mis dans sa conduite une prudence extrême; mais quand on considère le sort des frères Enzinas que nous avons fait connaître, et celui de Jean Diaz dont nous allons parler, on n'ose plus reproduire cette accusation.

Jean Diaz, voulant faire ses études à l'une des plus célèbres universités de son temps, se rendit à Paris, où florissaient déjà les nouvelles études classiques et où commençaient à pénétrer les nouvelles idées religieuses. Il suivit des

(1) Schelhornii, *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ*, t. 1, p. 155.

(2) Les *Considérations*, auxquelles on attachait autrefois le plus haut prix, ont été apportées en Suisse par Pierre-Paul Vergier. On les imprima à Bâle, en 1550; on en publia une traduction française à Lyon.

cours de belles-lettres, et il étudia la théologie dans la maison de Sorbonne. Quelques-uns des membres les plus savans de l'Université de Paris se prononçaient alors plus ou moins ouvertement pour les opinions des réformateurs et se communiquaient leurs écrits. *Jean Diaz* reçut même, dans la Sorbonne, quelques ouvrages de Luther, y puisa le goût des études bibliques et se détacha de celles du Scholasticisme. Les mesures que la cour de France prit bientôt contre les novateurs, lui montrèrent qu'il fallait renoncer à Paris ou à ses principes; il se rendit à Genève, où Calvin jouissait déjà d'une grande réputation, mais non pas d'une haute influence. *Jean Diaz*, après avoir passé quelque temps sous ses yeux, quitta Genève pour aller s'entretenir avec les théologiens d'Allemagne, dont il connaissait les écrits. Il vint à Strasbourg l'an 1546. Bucer, chef des théologiens et des savans d'une ville qui accueillit avec distinction beaucoup de fugitifs de cette époque, voulut s'attacher le jeune espagnol. Bucer était alors sur le point de se rendre au colloque de Ratisbonne, par lequel l'empereur semble avoir voulu abuser les protestans, pour mieux leur cacher les préparatifs qu'il faisait en secret dans l'intention d'appuyer le concile de Trente. Le député de Strasbourg pria le sénat de

lui donner *Jean Diaz* pour l'accompagner au colloque. Pouvait-il prévoir qu'il conduisait à la mort un homme plein d'espérance, qu'il voulait guider dans une noble carrière ? Le sénat de Strasbourg acquiesça à la demande de Bucer. Arrivés à Ratisbonne, les deux théologiens y trouvèrent l'espagnol Pierre Malvenda, que *Jean Diaz* avait connu pendant son séjour à Paris, et que le zèle de Charles-Quint avait envoyé au colloque, parce que les théologiens d'Espagne lui inspiraient plus de confiance que ceux de la Germanie. Le dévot Malvenda, avec les démonstrations du plus vif intérêt, gémit de voir au milieu des protestans un espagnol, dont la conversion, disait-il, était pour eux un plus grand sujet de triomphe que celle de quelques milliers d'Allemands. Il conjura ensuite *Jean Diaz* de songer à l'honneur de son nom, de ne pas imprimer, par ses hérésies, une tache ineffaçable à sa famille et à sa nation. Quelques jours après leur première rencontre, il employa de nouveau pour gagner son compatriote, tous les ressorts qu'il pût mettre en jeu ; il lui fit un tableau frappant de la puissance du pape et de l'effet de ses excommunications ; il engagea *Jean Diaz* à se porter à la rencontre de l'empereur qui devait arriver à Ratisbonne, pour en implorer son pardon. Cependant

Jean Diaz fut inébranlable; il répondit avec autant de courage que de sagesse, que la doctrine des protestans étant celle des prophètes et des apôtres, devait être conforme à la vérité; qu'il déplorait le triste sort de sa patrie retenue encore dans les ténèbres; que Malvenda et ses collègues étaient plus à blâmer que ceux qui cédaient à la vérité, puisque les premiers la combattaient, et qu'ils égaraient Charles-Quint par des conseils funestes. *Jean Diaz* ajouta qu'il professerait sa nouvelle doctrine même au péril de sa vie. En le voyant si ferme dans ses convictions, Malvenda lui déclara que son voyage à Ratisbonne n'aurait point d'effet; qu'on n'y déciderait rien; que s'il avait eu de si grands projets pour l'utilité de l'Eglise, il aurait dû se rendre au concile de Trente.

Après cet entretien, *Jean Diaz* ne retourna plus auprès de son compatriote; ils n'avaient plus rien à se dire. Malvenda instruisit aussitôt le confesseur de Charles-Quint de son entrevue avec *Jean Diaz*, de l'apostasie de ce dernier; il sollicita les mesures les plus énergiques contre la réforme qui semblait se communiquer aux Espagnols. Un autre compatriote de *Jean Diaz*, Marquinas, qu'il avait connu familièrement, fut présent quand les lettres de Malvenda furent

remises. Il chercha d'abord à excuser son ancien ami, en le peignant comme un homme d'une profonde piété; il jeta même quelques doutes sur les motifs qui avaient pu dicter les avis de Malvenda : mais n'ayant pas réussi au gré de ses désirs, il en informa le frère de *Jean Diaz*, Alphonse, jurisconsulte à Rome. Alphonse, à ces nouvelles, se met aussitôt en route pour l'Allemagne; il se rend à Ratisbonne, y communique avec Malvenda et s'informe du séjour de son frère. S'il était vrai que le théologien de l'empereur lui eût déclaré qu'il *aimerait bien voir brûler le corps de Jean Diaz, afin que du moins son âme fût sauvée*, ce propos d'une effrayante dévotion aurait pu devenir pour Alphonse un conseil déplorable. Son frère s'était rendu à Neubourg, dans le Palatinat, pour y surveiller l'impression d'un ouvrage de Bucer; Alphonse l'y joint, cherche à ébranler sa foi, lui offre sur la cour de Rome une pension de cinq cents ducats, s'il veut rentrer dans le sein de l'Eglise, et, ne pouvant lui arracher aucune promesse, feint d'être entraîné lui-même par les réponses que lui oppose son frère. Il prend alors un tout autre langage, il prie son frère de venir avec lui répandre ses principes à Trente, à Rome, à Naples; il lui peint avec éloquence la gloire de

devenir le réformateur de la chrétienté, en se faisant la lumière du concile ; il offre de faire les frais de tous les voyages qu'ils pourraient entreprendre dans l'intérêt de la réforme ; il comble son frère de joie et d'espérance ! *Jean Diaz* mande à ses amis de Ratisbonne le bonheur qu'il éprouve ; il consulte , sur le parti qu'il doit prendre , *Ochin*, qui se trouvait alors à Augsbourg. De tous les côtés , on lui recommande la prudence , on cherche à le détourner de ses projets. *Bucer* lui-même , arrivé à Neubourg , répète verbalement ses conseils. *Jean* se décide à les suivre. Alors *Alphonse* , sans renoncer à son plan , propose à son frère de l'accompagner à Augsbourg , d'y consulter *Ochin* , de le rendre l'arbitre de leur sort. *Bucer* , plus inquiet , interdit formellement ce voyage à son jeune ami ; il ne le quitte plus qu'*Alphonse* ne soit parti. La tendresse fraternelle de ce dernier paraissait inépuisable. La veille de son départ , il remercie *Jean* du bonheur que lui ont donné ses principes ; il l'exhorte à être fidèle à la réforme , le force d'accepter une somme d'or , et se sépare de lui baigné de larmes. Il se rend à Augsbourg , ville peu éloignée. Le lendemain de son départ , il reprend , avec un bourreau qu'il avait amené de Rome , la route de Neubourg. Ils achètent une

hache en chemin ; ils arrivent , avec l'aurore , à l'habitation de *Jean Diaz*. Le sicaire demande à lui parler , lui remet une lettre d'Alphonse , dans laquelle on l'engage à se garder de Malvenda et des autres ennemis de l'évangile ; et , pendant qu'il s'attendrit à ces preuves d'une tendresse aussi délicate , le bourreau , stipendié par Alphonse , tire sa hache et l'assassine (1). Ce crime , heureusement unique dans les Annales du genre humain , remplit d'horreur la ville de Neubourg , l'Allemagne , l'Europe. L'honneur de Charles-Quint , comme chef des princes allemands , comme souverain d'Espagne , comme prince catholique , était intéressé , au plus haut point , à ce que les meurtriers , espagnols et catholiques , violateurs du territoire allemand , fussent punis de manière à faire voir que ce crime était d'eux seuls. Cependant , saisis par le zèle des Allemands , ils furent protégés par Charles-Quint , qui osa mettre en avant l'odieux prétexte de vouloir les juger lui-même à la diète prochaine. Qu'il faut

(1) Le 27 mars 1546. *Sleidan* , Comment. de Statu imperii , etc. , lib. xviii. Rabus , hist. des Martyrs , t. II , p. 273. Le récit du crime est d'un jeune gentilhomme de Savoie (Senarclæus) , qui demeurait avec *Jean Diaz* , et qui lui prodigua les secours de la religion , dans ses derniers moments.

Donc se défier des préventions religieuses, lorsque nous voyons un prince, tel que Charles-Quint, entraîné par elles à défendre, contre l'Europe qui criait justice, un vil bourreau et un astucieux fraticide!

Les protestans d'Allemagne, indignés plus particulièrement d'une partialité aussi révoltante, résolurent de conquérir, les armes à la main, cette existence légale que leur refusait la politique de leurs adversaires.

Le sort des *Dryander* et des *Jean Diaz* ne laissa plus aux Espagnols ni l'espoir de professer leurs opinions dans les pays catholiques, ni celui de trouver un asile inviolable dans les pays protestans. En effet, en voyant les Espagnols poursuivis chez eux par l'Inquisition, à Rome, condamnés au bûcher, assassinés en Allemagne, on s'attend à les voir s'enfoncer plus que jamais dans les doctrines du moyen âge et repousser toute idée de réforme; mais non, la vérité, ou ce que l'on prend pour elle, ne se renie pas aussi facilement: lorsque l'époque de son triomphe est arrivée, rien ne saurait arrêter ce triomphe. Ce serait une chose digne de la profonde méditation de nos politiques, si la présomption du jour permettait la réflexion sur l'expérience de la veille, que ce furent précisément les mesures prises par

Charles-Quint et son fils, pour étouffer le protestantisme en Allemagne et dans les Pays-Bas, qui l'introduisirent en Espagne. Le témoignage d'un écrivain espagnol de cette époque, celui de *Gonsalve d'Illescas*, dans son *Histoire pontificale et catholique* (1), est formel à cet égard. « C'est dans nos rois catholiques, dit-il, qu'il faut chercher la cause de ce mal (la réforme) et de plusieurs autres qui nous affligent. Ces princes, guidés par leur tendresse pour l'Allemagne, l'Angleterre et d'autres pays séparés de l'église romaine, y envoyèrent des hommes instruits et éloquens, dans l'espoir que leurs discours ramèneraient à l'obéissance et à la vérité ceux qui étaient tombés dans l'erreur; mais, par une triste fatalité, leurs intentions furent trompées, il nous en arriva plus de mal que de bien. Les théologiens envoyés pour rendre la vue aux autres, revinrent eux-mêmes aveugles. Après avoir été séduits par les *hérétiques*, ils retournèrent en Espagne et suivirent leur exemple. »

Les courtisans et les officiers, qui accompagnaient les souverains d'Espagne dans les pays protestans, prirent eux-mêmes une idée favorable d'une religion où il n'y avait ni inquisition ni clergé dominant.

(1) Imprimée à Madrid, en 1552.

Les principes de la réforme se répandirent ainsi parmi toutes les classes de la société, surtout parmi celles du rang le plus élevé. L'historien que nous venons de citer atteste formellement cette circonstance ; mais, *pour ne pas entacher la mémoire des illustres maisons auxquelles appartenaient ces hérétiques*, il s'interdit de les nommer. On a dû lui savoir gré de cette réserve à une époque où il suffisait, pour être suspect, de descendre d'une personne dont la foi avait été soupçonnée. Nous chercherons néanmoins à déchirer, en quelque sorte, le voile que les siècles ont jeté sur les noms des protestans d'Espagne ; mais on doit nous plaindre de n'avoir à parler que de martyrs : l'Inquisition les a moissonnés tous ; mais en même temps elle a illustré des hommes dont la postérité ne s'occuperait pas s'ils n'eussent été des objets de persécution pour leurs contemporains. Cette pensée nous a décidés à recueillir ici les noms de la plupart de ces victimes.

Augustin Cazalla, chanoine de l'église de Salamanque, et l'un des aumôniers de Charles-Quint pendant le séjour de ce prince en Allemagne, fut soupçonné de protestantisme quelque temps après son retour en Espagne. Saisi par les familiers de l'Inquisition, il fut conduit dans les

prisons de Valladolid. Sa mère, Eléonore de Vivera, qui avait réuni dans sa maison une société de nouveaux protestans, ses trois frères, ses sœurs et les domestiques de toute cette famille, eurent le même sort. *Cazalla* leur avait communiqué ses principes. Ce fut aussi lui qu'on traita le plus durement, sans aucun respect pour ses talens et son éloquence, dont l'inquisiteur Paramo fait lui-même l'éloge. Après avoir subi toutes ces tortures inventées par le cruel génie de l'Inquisition, il périt, avec treize autres infortunés, dans un *auto da fé*, ou acte de foi, nom qu'on semblait donner par dérision à une exécution barbare. Après la mort de *Cazalla*, on répandit le bruit qu'il était rentré dans le sein de l'église romaine; mais si cela eût été vrai, pour quel motif l'eût-on brûlé? La mère de *Cazalla* ne vécut pas assez pour partager le supplice de son fils.

En même temps que *Cazalla*, périt aussi *Hérézulo*; savant et pieux jurisconsulte, qui avait été instruit par lui dans les principes de la réforme. L'auteur de l'*Histoire pontificale*, que nous avons déjà cité et qui fut présent au supplice, raconte qu'*Hérézulo* mourut avec un courage admirable. « J'étais si près, dit-il, du » docteur *Hérézulo* quand il fut brûlé vif, que

» je vis tous ses gestes, tous ses mouvemens.....
» Quoique j'aie attendu son dernier souffle, je
» n'ai pas vu en lui le moindre signe d'une âme
» troublée. Je me souviens, au contraire, d'avoir
» remarqué, dans son maintien, une gravité
» telle que je n'en ai jamais vue dans aucun
» homme. » Nous demandons quel est le *saint*
dont les derniers momens soient dépeints plus
favorablement par ses ennemis ?

Pérezius, prêtre séculier, était une autre des
treize victimes. Il était également distingué par
sa piété, son érudition et son éloquence.

Le malheureux Don Carlos, qui est mort si
jeune, par ordre de son père, pour avoir montré
quelques penchans vers la réforme, assistait à
ces lugubres exécutions.

Peu de temps après, le même tribunal fit
célébrer un nouvel *acte de foi*. Sa principale
victime fut alors le chevalier *de Séso*, homme
d'une naissance illustre, et qu'on brûla avec
quatre-vingts autres personnes qui avaient éga-
lement adopté le protestantisme. Au rapport de
Paramo, le noble confesseur supporta son hor-
rible supplice avec une telle grandeur d'âme, que
tous les spectateurs en furent stupéfaits. La veuve
d'Hérézulo, *Eléonore de Cisnéros*, que l'Inqui-
sition avait retenue pendant plusieurs années

dans ses cachots et qui fut l'une des quatre-vingts victimes, rivalisa de fermeté avec le chevalier *de Séso*. « Ils supportèrent les flammes, dit leur historien, comme s'ils eussent été de pierre, et non de chair et de sang! »

Les persécuteurs de ces martyrs rivalisèrent entre eux de zèle et de violence en les voyant se surpasser en courage et en résignation. Après les *acte de foi* de Valladolid, l'inquisition de Séville eut les siens. Elle immola quelques-uns des hommes les plus distingués de la péninsule, tels que *Jean Egidius*, *Pontius de Léon*, *Constantin Pontius*, *Julien Ferdinand*, *Jean de Léon*.

Jean Egidius, pendant quelques années recteur de l'Académie d'*Alcala*, plus tard professeur en théologie à celle de *Liquenza*, avait été appelé au chapitre de Séville en qualité de chanoine et de prédicateur de la célèbre cathédrale de cette cité. Il y remplissait ses fonctions avec un tel dévouement, que tous ses concitoyens admiraient son zèle, sa piété, son érudition : il y joignait une modestie qui le faisait chérir généralement. Charles-Quint l'aimait plus que tous les autres théologiens ; il l'appelait *son cher prédicateur*. L'an 1550, ce prince voulant lui prouver toute son affection, le désigna pour l'évêché

de Tortose, l'un des plus riches de l'Espagne ; mais, au moment où *Egidius* allait se faire sacrer pour prendre possession du trône épiscopal, l'inquisition de Séville le fit jeter dans ses prisons comme suspect de protestantisme. Ce qui prouve qu'il eut une fin particulière, c'est qu'on ignore l'époque et le genre de sa mort ; mais, quelques années après son emprisonnement, on brûla ses os dans un *acte de foi*.

On s'est étonné que le concile de Trente, alors réuni pour examiner les nouvelles doctrines, n'ait fait aucune démarche en faveur d'*Egidius* : on a répondu que cette assemblée a pu ignorer son sort ; mais il est certain qu'un évêque *in partibus*, qui se trouvait à Trente, apprit la captivité d'*Egidius*, et en profita pour écrire à un de ses protecteurs de vouloir bien songer à lui dans les nominations qu'amènerait la vacance du siège de Tortose (1).

Jean Pontius de Léon, fils du comte Rodrigue de Bayla, fut condamné au bûcher, l'an 1559, par le même tribunal. Il était l'un des disciples d'*Egidius*. Sa mort fut aussi digne d'un chrétien que l'avait été sa vie. On motiva sa condamnation sur ce qu'il avait pensé, *que le culte de*

(1) Vargas, Lettres sur le concile de Trente, p. 206.

l'église romaine renfermait des idées d'idolâtrie , et que son souverain pontife était un ante-christ , que la grâce , et non les œuvres , justifiait l'homme aux yeux de la Divinité.

Avec *Pontius de Léon* périt aussi son ami et son condisciple *Jean Gonsaléz* , prêtre séculier. Ils étaient unis par des études communes et l'affection la plus vive. En allant à la mort , *Pontius* entonna le psaume cent neuvième ; mais on lui ordonna de se taire , et il fit avec résignation le sacrifice des consolations qu'il tirait du dernier acte de sa piété. Déjà placé sur le bûcher , il aperçut sa sœur , qui allait subir le même supplice , abattue de tristesse. A cette vue , son âme fut déchirée ; mais faisant un dernier effort , il s'écria : *Ayez courage , ma sœur , et conservez votre foi.* Il allait ajouter d'autres consolations ; mais elles auraient pu être dangereuses pour le peuple qu'on voulait effrayer : on prit des moyens violens pour le faire taire , jusqu'à ce que le feu l'eût consumé.

Constantin Pontius , aumônier de Charles-Quint et chanoine de Séville , fut également atteint par l'Inquisition , après l'abdication de l'empereur. Il périt dans les cachots d'une manière connue des seuls inquisiteurs ; cependant son cadavre fut brûlé publiquement avec ses ma-

nuscrits. On distinguait, parmi ces derniers, un traité intitulé le *Véritable Chrétien*, qui tendait à prouver qu'on ne pouvait être chrétien avec une doctrine aussi corrompue que celle de ces temps, et un traité de *l'Eglise anti-chrétienne*, où l'auteur établissait que le siège de Rome était contraire à l'Évangile. *Pontius* avait composé aussi des ouvrages sur le *Purgatoire*, les *Indulgences*, la *Transsubstantiation*, dogmes dont il montrait l'origine et les abus dans l'Eglise chrétienne. *Pontius* était l'un des hommes les plus savans de l'Espagne. Lors du voyage de Philippe II en Belgique, Charles-Quint l'avait mis de la suite de son fils, pour faire voir aux Belges le génie, l'éloquence et l'érudition des prêtres espagnols. En apprenant, plus tard, sa captivité, Charles-Quint s'écria : *Si Pontius est hérétique, certes, ce n'est pas là un hérétique ordinaire!* Mais que pouvait la pitié d'un prince descendu du trône, dans un pays où les souverains les plus absolus ont toujours tremblé devant le clergé, comme le clergé tremblait devant l'Inquisition? On s'est étonné quelquefois de ce que les hommes éclairés de la péninsule, qui avaient à craindre les fers de l'Inquisition, n'aient pas cherché un asile dans d'autres pays de l'Europe; mais on n'a pas considéré alors

toute l'étendue de la domination de Charles-Quint et de son fils, qui faisaient persécuter les fugitifs jusques dans les pays étrangers. C'est ainsi que plusieurs religieux, qui avaient réussi à passer les Pyrénées, furent surpris en route ou dans leurs retraites et tourmentés en raison des peines qu'on s'était données pour les atteindre. C'est ainsi que le père *Jean de Léon*, religieux de l'ordre de Saint-Isidore, qui s'était réfugié successivement à Francfort et à Genève, et qui s'était déterminé, sur les instances de quelques Anglais exilés, à se rendre avec eux dans leur patrie, fut saisi au port de Middelbourg, avec un autre protestant d'Espagne, au moment où on levait les ancres pour passer en Angleterre. La profonde piété des religieux ne fit qu'augmenter les violences des agens chargés de leur emprisonnement. Lorsque *Jean de Léon* dit à son confrère ces paroles touchantes : « *Dieu nous appelle à mourir pour son Evangile; si nous ne le renions pas, il ne nous reniera pas non plus* », on mit à l'un et à l'autre des bâillons à la bouche; on les réduisit au pain et à l'eau; on les appliqua à la torture et on les brûla publiquement, après avoir pris toutes les précautions possibles pour les empêcher de parler. *Jean de Léon* ne donna aucun signe d'émotion en montant sur le bûcher qui

allait rendre son âme à la liberté. Un médecin distingué, *Christophe Losada*, et un docteur scolastique, nommé *Aurélius*, que la seule lecture des livres saints avait détachés de l'église romaine, périrent sur le même bûcher et semblèrent également se jouer des flammes qui terminaient leurs souffrances.

Les religieux de Saint-Isidore paraissent avoir éprouvé plus particulièrement le besoin d'une sage réforme. On en connaît encore six qui scellèrent de leur sang la pureté et la constance de leur foi ; douze autres eurent le bonheur de se réfugier à Genève. Si les peuples se faisaient un devoir d'être reconnaissans, ceux d'Espagne et d'Italie, aujourd'hui plus éclairés, élèveraient des monumens à la généreuse Genève, dont les mœurs hospitalières ont évité tant de crimes à leurs ancêtres !

Les martyrs que nous avons nommés ne sont les seuls de l'Espagne ; mais nous devons taire les noms d'un grand nombre d'autres qu'on regarderait aujourd'hui comme des noms obscurs (1).

(1) Un ministre anglais, *Michel Geddis*, qui fut, pendant dix ans (de 1678 à 1688), chapelain de la factorerie anglaise de Lisbonne, a eu le bonheur de recueillir, à des sources peu

Les hommes n'eurent pas seuls en Espagne le courage de mourir pour la réforme ; les femmes aussi l'embrassèrent avec ardeur, la répandirent avec zèle, la défendirent avec chaleur devant leurs juges ; elles allaient communiquer la réforme à toute l'Espagne, avec l'ascendant qu'elles ont sur les familles. Ce fut alors que les inquisiteurs se surpassèrent eux-mêmes ; ils condamnèrent au bûcher des familles entières : *et il était temps*, dit l'inquisiteur Paramo ; *deux mois de plus, c'était trop tard. Si les inquisiteurs, continue-t-il, n'avaient pas, avec la plus grande diligence, déployé toute leur rigueur contre les savans infectés de cette doctrine, elle se serait indubitablement répandue sur toute la face de l'Espagne, car partout des personnages de l'un et de l'autre sexe, de tous les rangs, de toutes les conditions, penchaient vers elle, avec la passion la plus étonnante* (1).

Cette passion n'avait pourtant rien qui pût surprendre. Depuis si long-temps on enchaînait

accessibles, un grand nombre de données sur la réformation en Espagne. Son traité sur ce sujet se trouve dans ses œuvres mêlées, (3 vol. in-8°.) sous le titre de *Martyrologe espagnol*.

(1) Cf. Fox, actes et monumens des Martyrs, p. 930 et suiv.
— Martyrologe français, page 490.

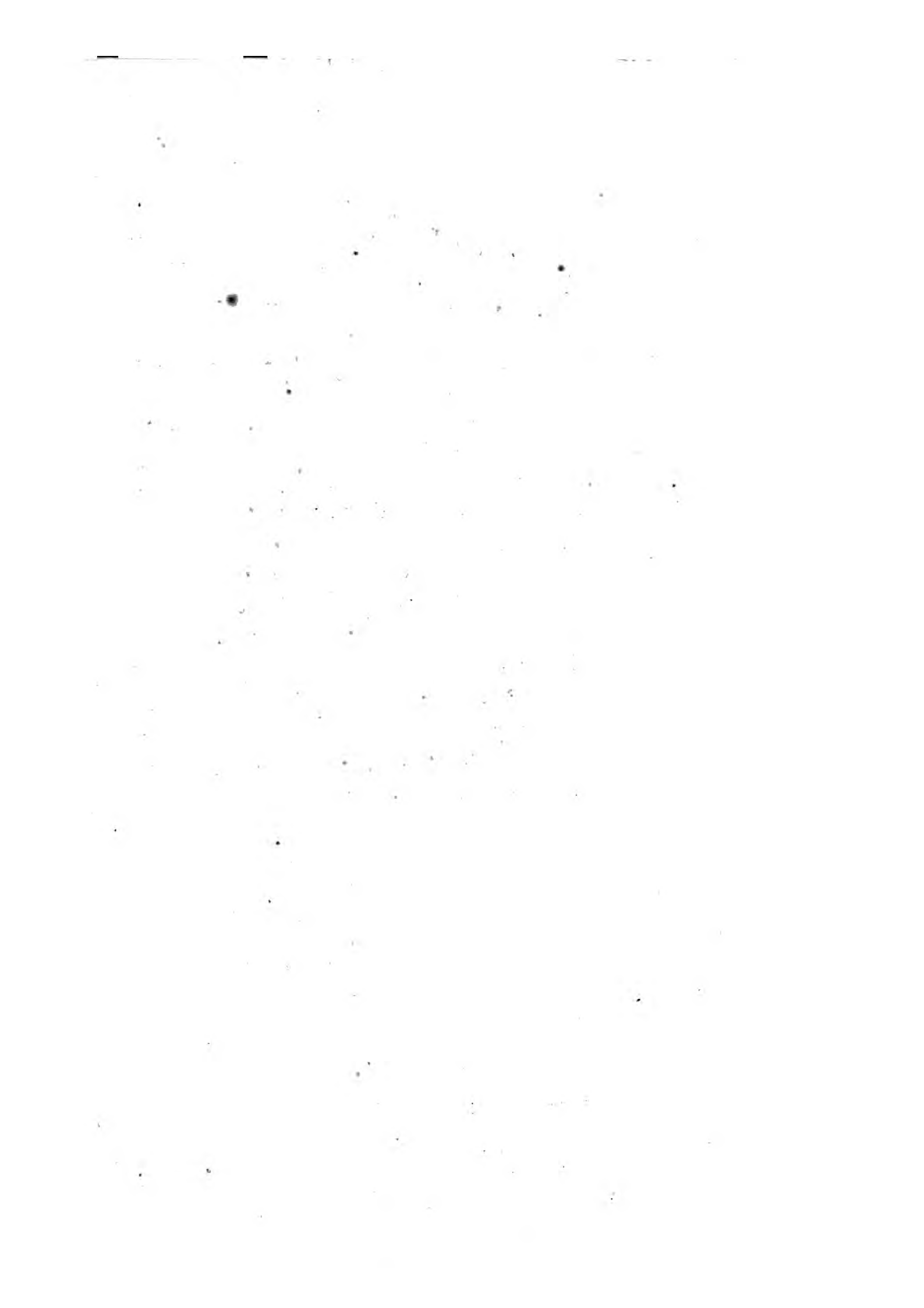
la pensée, dont le libre développement est le premier besoin et la plus pure jouissance de l'homme; depuis si long-temps on faisait pratiquer, avec une pompe qui blessait le goût, les cérémonies d'un culte qui ne satisfaisait ni l'esprit ni le cœur! De là vint que les hommes éclairés et pieux de tous les pays, de tous les rangs, saisirent, avec tant d'ardeur, et les belles doctrines de l'antiquité classique, et les principes purs du christianisme, qu'on reproduisait à la fois. Cette ardeur ne peut donc étonner qu'un inquisiteur; l'historien au contraire est surpris de ne pas voir, au seizième siècle, la chrétienté entière embrasser le christianisme des temps primitifs et rejeter celui des siècles de barbarie.

En effet, quand on considère les moyens qu'on opposa à la réforme, on ne comprend ni comment on osa les employer, ni quels succès ils purent avoir. A-t-on examiné la nouvelle doctrine avec l'idée qu'on pouvait s'être trompé, seule idée qui conduit l'examineur à la vérité? A-t-on examiné l'ancienne doctrine avec le désir de l'épurer? A-t-on écouté la voix de ceux qui ne demandaient qu'à séparer l'œuvre de Dieu de celle de l'homme? Non; on a sanctionné tout le passé, on a condamné tout le présent! mais on a du moins parlé le langage de la douceur à ceux

qu'on voulait arrêter dans le chemin de la réforme ; on a parlé le langage de la raison à ceux qu'on voyait dans l'erreur. Sans doute on s'est borné à plaindre ceux qui y persévéraient, et on a laissé à Dieu le soin de ramener ses enfans égarés ? Non ; on a offert de l'or et des honneurs aux uns, pour acheter leur silence ; on a préparé pour les autres des prisons et des bûchers !

Dans les temps où les principes, où l'Évangile, où la Providence, sont mieux connus, il n'est qu'un moyen de réparer les maux de ces époques où la passion prenait la place des principes, la scolastique, celle de l'Évangile, l'homme, celle de Dieu ; ce moyen est la CHARITÉ.

MATTER.





Guillaume I^{er}.
Prince d'Orange.

Radmann del.

Litho. de C. Motte.

GUILLAUME DE NASSAU,

PRINCE D'ORANGE.

LES nations qui méritent le titre de *grandes*, ne sont point celles qui, par des moyens ambitieux et destructeurs, ont reculé les limites de leur territoire. Cette gloire, acquise par la domination des armes, n'a souvent qu'un éclat éphémère; une circonstance heureuse peut la produire, et le moindre revers peut la renverser. La seule véritable grandeur, la seule digne d'être offerte en exemple aux sociétés humaines, est celle qui n'est due qu'aux progrès des lumières, à l'amour de la liberté, au maintien de l'indépendance nationale et à l'avancement de la civilisation. Mais on ne peut nier l'influence qu'exercent sur la civilisation les dogmes religieux; aussi avons-nous vu, dès le commencement de cet ouvrage, combien le christianisme pur civilisa les peuples, jusqu'au moment où des prêtres corrompus se servirent de la religion pour re-

plonger les hommes dans l'ignorance et la barbarie.

Nous avons vu aussi que les premiers pas vers une réformation religieuse, remontent à une époque assez reculée. En effet, vers le huitième siècle, les peuples belges, par d'heureux changemens, parvinrent à améliorer les mœurs du clergé; quarante ans plus tard, la tentative de l'introduction des images dans les églises de Gand, causa une foule de désordres et la mort de plusieurs ecclésiastiques, animés d'un faux zèle et d'un coupable entêtement.

Il était naturel d'exiger une conduite exemplaire de ceux qui dirigeaient les consciences; il était naturel de s'opposer au culte des images, qui a tant de rapport avec l'idolâtrie, que les premiers chrétiens avaient renversée; rien dans cette réforme n'attaquait directement le chef de l'église; mais en 1135, quelques milliers d'individus, plus hardis que leurs ancêtres, osèrent se déclarer contre les erreurs de Rome et rejeter l'infailibilité de son évêque. Le pape, aux progrès de ces incrédules, opposa les supplices. Cette persécution n'était que le prélude des tortures sacrées. La Flandre fut bientôt le théâtre des fureurs de l'Inquisition: des Vaudois s'y étaient réfugiés, et leurs persécuteurs, méprisant

à leur égard les lois de l'hospitalité, les livrèrent aux supplices les plus barbares (1).

La persécution exercée contre les Vaudois inspirait en vain l'intérêt et la pitié dues au malheur : le temps n'était pas venu où la partie éclairée de la nation se prononcerait ouvertement pour une doctrine semblable à celle qu'ils professaient. Le clergé riche et puissant se faisait respecter par le luxe qu'il étalait, quand sa conduite licencieuse aurait dû le faire mépriser, et que son avidité à épuiser les revenus du peuple par des impôts sur l'industrie, l'agriculture et le commerce, aurait dû le faire haïr. Mais lorsque les

(1) On aurait peine à croire jusqu'où allait la barbarie des inquisiteurs, si plusieurs historiens, et Brant entre autres, ne nous l'attestaient. On précipitait dans l'eau ceux qu'on soupçonnait d'hérésie ; s'ils surnageaient, la conviction était parfaite, ils étaient condamnés à mort : il fallait donc se noyer pour être reconnu innocent. D'autres fois l'inquisiteur Conrad de Marbourg faisait appliquer un fer chaud sur la main de l'accusé, et si, au bout de trois jours, elle présentait encore une plaie, l'hérésie était prouvée. En 1214 ce dominicain fit périr un grand nombre d'individus à la suite de cette épreuve. En 1236, le moine Robert était inquisiteur général en Flandre ; il ne se contentait pas de faire brûler ou enterrer vifs ceux qu'il appelait hérétiques, il les faisait écorcher tout vivans, puis on les exposait dans des lieux remplis de guêpes et de mouches, dont les aiguillons leur faisaient endurer mille tourmens jusqu'au moment où ils expiraient.

habitans de la Bohême eurent embrassé la défense des opinions de Jean Huss; que la Hollande eût envoyé des troupes pour combattre les partisans du nouveau réformateur, cette expédition prouva à quel danger les gouvernemens s'exposent en employant les armes pour renverser des doctrines. Les Hollandais rapportèrent de cette guerre un sentiment de vénération pour les Hussites et d'aversion pour l'église romaine. Dès ce moment, on examina les titres de l'évêque de Rome, des ecclésiastiques censurèrent les erreurs de l'église et publièrent que les décrets des papes et des conciles sont sans autorité lorsqu'ils ne sont point fondés sur l'écriture.

Enfin, Luther entra dans la lice, et ses opinions se répandirent avec une rapidité qui semble extraordinaire lorsqu'on ne considère point qu'elles étaient fondées sur les écrits de saint Bernard, de saint Augustin et de plusieurs pères révéérés par l'Eglise. Marguerite d'Autriche (1), gouvernante des Pays-Bas, tenta de s'opposer à cet élan général, en publiant en 1521, au nom de Charles-Quint, un *placard* contre Luther, et l'année suivante on commença à persécuter les

(1) Elle était fille naturelle de Charles-Quint, et elle épousa Octave Farnèse, duc de Parme, petit-fils du pape Paul III.

Luthériens. Mais elle semblait leur donner gain de cause, en envoyant une circulaire à tous les couvens pour les engager à défendre aux prédicateurs de prononcer des sermons *indiscrets*, remplis de contes ridicules et pour les exhorter à n'admettre que des prédicateurs d'une vie exemplaire. Quelques années après, un nouvel édit condamne au feu ceux qui, après avoir abjuré, revenaient au protestantisme : ceux qui n'avaient point abjuré, périssaient par le glaive ; les femmes étaient enterrées vives ; celui qu'un sentiment d'humanité portait à soustraire les protestans aux recherches de leurs persécuteurs, était puni de mort ; la totalité de ses biens était confisquée, et la moitié devenait le salaire de la délation.

Une persécution aussi violente, aussi générale, devait faire naître de déplorables excès au milieu d'un peuple remuant et courageux. N'était-il pas à craindre qu'il ne perdît toute idée de morale à la vue des supplices qui atteignaient chaque jour les chrétiens les plus vertueux ? Aussi, depuis 1533 jusqu'en 1540, la Hollande présente-t-elle le tableau de tous les genres de désordres, causés par l'apparition subite d'une troupe d'anabaptistes ou plutôt de paysans enthousiastes qui, révoltés contre l'autorité civile et ecclésiastique,

ne doivent pas être confondus avec les véritables anabaptistes. Aussi barbares qu'insensés, ces fanatiques sont punis avec une cruauté plus grande encore que celle qu'ils avaient déployée.

Après une longue série de secousses causées par son insatiable ambition, Charles-Quint, dégoûté du pouvoir, avide d'un repos qu'il ne pouvait trouver sur le trône, abdique en 1555 la couronne en faveur de Philippe, son fils; celui-ci, non moins ambitieux, mais ignorant, absolu, cruel, tente d'établir dans les Pays-Bas, l'Inquisition espagnole. Ce tribunal sanguinaire se distingue par les jugemens les plus iniques, par les supplices les plus affreux.

Dès long-temps les Pays-Bas jouissaient de la liberté sous un gouvernement qui ressemblait beaucoup à ce que nous appelons gouvernement représentatif; car l'amour de la liberté n'est point, comme on l'a dit de nos jours, une *exhubérance* due aux progrès de la civilisation moderne. A l'époque assez reculée où les Flamands, les Belges et les Hollandais étaient gouvernés par des souverains qui portaient le titre de duc, de marquis et de comte, les provinces ou les villes élisaient des députés dont la réunion formait l'assemblée des Etats; l'autorité suprême résidait dans l'ensemble de ces états; ils pouvaient s'as-

sembler aussi souvent qu'ils le jugeaient convenable ; aucune guerre ne pouvait être déclarée, nul impôt ne pouvait être établi sans leur consentement. Cette constitution s'était maintenue intacte jusqu'au moment où Charles-Quint étant devenu comte de Hollande, elle subit quelques modifications peu importantes.

A l'avènement de Philippe au trône, les Flamands n'avaient pas oublié leurs droits et leurs prérogatives. Il avait fallu le talent et la politique de Charles ; il avait fallu le prestige de sa gloire militaire et de ses conquêtes pour faire supporter aux Pays-Bas un joug dont ils étaient impatiens. Mais le caractère de son successeur, son entêtement religieux, son aveugle déférence aux conseils de quelques ecclésiastiques emportés, aux exhortations de moines fanatiques, tout faisait présager des jours de misère et de deuil à des peuples qui accueillaient avec empressement la réformation et qui puisaient dans les doctrines du protestantisme toute l'énergie nécessaire pour se défendre contre l'oppression. Les espérances se dirigeaient sur *Guillaume d'Orange*, appelé par ses talens à diriger les efforts d'un peuple qui aspirait à la liberté.

Avant d'entrer en matière sur les événemens politiques auxquels ce prince prit une part si

glorieuse, il convient de donner quelques détails sur les années de sa vie qui ont précédé cette époque.

Guillaume I^{er}, prince d'Orange, de la maison souveraine de Nassau, naquit au château de Dillenburg, l'an 1533; il était fils de Guillaume de Nassau, comte de Dillenburg, et de Julienne de Stollberg. Aîné de douze enfans, il donna à ses frères (1) l'exemple des vertus et du courage, et comme lui, ils moururent pour la cause de la liberté civile et religieuse.

Guillaume avait été élevé dans la communion luthérienne que son père avait établie dans ses états; mais Charles-Quint, profitant de la jeunesse de ce prince, lui fit embrasser le catholicisme; il veilla à son éducation; il l'attacha à sa personne en qualité de page; il l'honora de son estime, de sa confiance et de son amitié; souvent même il eut recours à ses conseils. Le génie de Charles semblait avoir deviné le génie de *Guillaume*.

A peine âgé de quinze ans, ce prince épousa Anne d'Egmont, qui lui apporta en dot les seigneuries de Buuren, de Leerdam, d'Ysselstein et de Saint-Martinsdyk. Quelques années avant,

(1) Les comtes Jean, Ludovic, Adolphe et Henri de Nassau.

en vertu du testament de René de Nassau , son cousin germain , il avait succédé à la principauté d'Orange , située en France. Il était encore dans l'âge de l'inexpérience , lorsque Charles-Quint lui confia la charge importante d'inspecteur-général de l'artillerie , et le nomma , en 1555 , généralissime des armées des Pays-Bas. *Guillaume* sut justifier ce choix par les avantages qu'il remporta sur l'armée française que commandaient Coligny et le duc de Nevers. La même année , il fut présent à cette auguste cérémonie , dans laquelle on vit l'empereur abdiquer le pouvoir , et , comme fatigué d'un sceptre qui avait pesé trop long-temps sur les peuples , recommander à son fils de régner par la justice , de vivre dans la crainte de Dieu et de mériter l'amour de ses sujets.

En 1558 , les cardinaux de Granvelle et de Lorraine se réunissent à Péronne , et conviennent de mettre fin à une guerre désastreuse qui divisait le roi *très-catholique* et le roi *très-chrétien* ; ils déterminent les moyens d'arrêter les progrès de la réformation dans l'intérêt de l'Espagne et de la France. Circonvenu par son ministre Granvelle , Philippe charge *Guillaume* de commencer les négociations ; on signe un traité à Cateau-Cambresis le 3 avril 1559. Sous prétexte

d'en garantir l'exécution, le *prince d'Orange*, le duc d'Albe et le comte d'Egmont, sont envoyés comme ôtages en France, où le duc, armé de pleins-pouvoirs, négocie l'anéantissement du protestantisme. Henri II fait l'ouverture de ce projet à *Guillaume* ; il lui apprend que le roi d'Espagne a résolu d'extirper l'hérésie de ses états, et que la France doit lui prêter son appui. Le prince reçoit cette confiance en feignant de l'approuver, mais avec la ferme résolution de ne point tremper dans un projet aussi odieux (1), et de le confier à quelques amis, comme lui déterminés à tout sacrifier à leur pays.

Les emplois distingués qu'avait occupés *Guillaume* excitaient la jalousie de quelques courtisans ; l'indiscrétion qu'il avait commise, en dévoilant un secret important, leur fit bientôt concevoir l'espérance de le perdre ; mais il fallait, avant tout, exciter son mécontentement, l'exaspérer par des injustices. La mort venait de lui enlever sa femme, il voulut épouser la princesse Célestine de Lorraine ; Granvelle, attentif à lui nuire, engagea Philippe à lui refuser son consentement, en lui représentant le danger d'honorer de son alliance un prince déjà trop à craindre

(1) De Thou, liv. xxii.

par sa puissance, sa popularité, son génie et ses vues ambitieuses. *Guillaume* conçut dès ce moment une haine profonde contre le cardinal-ministre, et peu de temps après, il épousa la princesse Anne, fille de Maurice, électeur de Saxe. Cette alliance avec une maison protestante lui valut la confiance de tous les partisans de la réforme.

Philippe se serait concilié l'attachement et la confiance des peuples des Pays-Bas, en leur donnant pour gouverneur le *prince d'Orange*; mais naturellement soupçonneux, il craignit de confier à *Guillaume* un pouvoir qui lui donnait les moyens de secouer le joug de l'Espagne et de parvenir à se déclarer indépendant. Il l'avait nommé stathouder de Hollande, et cédant aux conseils de Granvelle et du duc d'Albe, il remit le gouvernement de ces provinces à Marguerite de Parme, sa sœur naturelle : ce choix déplut aux seigneurs hollandais, et *Guillaume* eut la franchise de dire hautement à ce sujet, que le *penchant de Philippe à suivre les mauvais conseils, ruinerait un jour son autorité* (1). Mais ce qui à cette époque lui fait le plus d'honneur, c'est que le roi lui ayant ordonné de faire mourir plusieurs personnes attachées au protes-

(1) Grotius, annales 1.

tantisme, il refusa formellement d'obéir, et fit avertir secrètement les proscrits du danger qu'ils couraient. Cependant, soit que Philippe voulût éviter de paraître injuste envers *Guillaume*, soit qu'il crût nécessaire de ne point mécontenter un peuple au milieu duquel il laissait une armée destinée à le contenir, il nomma le *prince d'Orange* commandant des troupes espagnoles; ce dernier leur représenta alors que *les Flamands ne devaient la paix qu'à leur courage, et qu'ils ne pouvaient supporter le joug qu'on voulait leur imposer*. Cette réponse irrita le roi, mais il résolut de réserver sa vengeance pour un temps plus convenable. Déjà, les Etats montraient une constante opposition à ses projets tyranniques; de vils courtisans lui désignaient *Guillaume* comme le seul instigateur des difficultés qu'il éprouvait; il avait su contenir son courroux, mais au moment où il s'embarquait pour retourner en Espagne, apercevant le prince à la tête de la noblesse de Hollande, il ne put s'empêcher de lui reprocher vivement d'avoir par son influence entravé l'exécution de ses desseins. *Guillaume*, étonné de cet injuste reproche, fit observer à Philippe que *tout s'était fait par les Etats*: le roi le prit vivement par le bras et l'interpella avec le ton du mépris: *Guillaume*, au lieu de le

reconduire jusqu'au navire, lui souhaila un heureux voyage et se retira brusquement.

Après une tempête furieuse, Philippe regagne les côtes d'Espagne; mais au moment du danger, la crainte et la superstition lui font faire mille vœux, et pour rendre grâce à Dieu d'avoir épargné ses jours, à peine est-il au sein de ses états, qu'il se déclare le persécuteur des protestans; il encourage l'ardeur de l'Inquisition: son royaume devient le théâtre de la persécution, et les bûchers du Saint-Office étendent leurs flammes avec une effrayante rapidité. Pendant que Philippe s'abandonne à sa cruauté, le pape Paul IV, sur son lit de mort, confie au roi catholique le soin de faire refleurir la religion, et recommande le maintien de la *Sainte-Inquisition*, comme le soutien de l'autorité papale; mais Rome même ne voit qu'avec horreur ce tribunal affreux: dès que le pontife a cessé de vivre, la prison de l'Inquisition est incendiée, les prisonniers sont délivrés, et la statue de l'évêque souverain est mutilée par un peuple furieux.

L'opinion générale condamnait hautement les cruautés de l'église, et déjà la réformation s'étendait dans les Pays-Bas; les protestans ne se cachaient plus; les seigneurs gémissaient du despotisme de Philippe, et des semences de liberté

civile et religieuse germaient dans tous les cœurs. On refusait à Marguerite les subsides nécessaires à l'entretien des troupes espagnoles ; bientôt on demanda leur renvoi en Espagne, et le mécontentement se répandant jusques dans les classes inférieures, le peuple de Zélande déclara qu'il ne travaillerait point aux digues et qu'il aimait mieux voir la patrie *ravagée par la mer que par les étrangers*. Tant d'énergie fit craindre à Marguerite une révolte : elle sentit la nécessité de ne pas porter cette nation généreuse à quelque acte de désespoir. Elle écrivit au roi : ce prince venait d'apprendre la destruction de sa flotte par les barbaresques, il se détermina à retirer ses troupes des Pays-Bas, et la défaite de Philippe fut un sujet de joie pour ces provinces.

C'était peu d'avoir obtenu du pape que Gravelle, implacable ennemi de *Guillaume*, fût décoré du chapeau de cardinal ; c'était peu d'avoir augmenté le nombre des évêques dans le but d'accroître l'autorité de l'église, il fallait faire procéder à leur installation ; Philippe écrit en 1561, dans les termes les plus sévères au *prince d'Orange*, pour le charger de ce soin ; le peuple murmure en apprenant cet ordre, il menace de massacrer les nouveaux prélats, il arrache des mains du bourreau deux ministres protestans

condamnés au dernier supplice : la témérité de Granvelle augmente avec la résistance, l'orage gronde en vain, il se croit assez puissant pour le dissiper.

D'après la capitulation de la Hollande et du Brabant, Philippe, comme tous les comtes ses prédécesseurs, s'était engagé par serment à renoncer à tout acte de violence, à respecter la liberté individuelle, à laisser les Etats libres de s'assembler sans sa convocation, et à relever les peuples du serment d'obéissance et de fidélité, s'il attentait à leurs droits ou s'il violait la constitution.

Guillaume aurait pu employer son influence pour pousser les grands et le peuple à la révolte, en alléguant le texte même de la loi fondamentale de l'Etat ; mais il craignait qu'on n'attribuât qu'à l'ambition les efforts qu'il ferait pour assurer le bonheur de la nation ; il résolut seulement d'écrire au roi de concert avec les seigneurs, pour le prier de recevoir leur démission, puisqu'ils ne pouvaient plus remplir leurs fonctions avec honneur, tant que Granvelle, ce ministre sans mœurs et sans vertus, accablerait de son despotisme odieux des peuples qui se verraient peut-être, par ses exactions, réduits à employer la force pour reconquérir leur liberté. Ces avis

utiles et ces demandes légitimes se renouvelèrent trois fois, et trois fois Philippe y répondit d'une manière ambigüe, tandis qu'il transmettait à la gouvernante des ordres plus rigoureux.

Mais plus le gouvernement employait la rigueur, plus la nation déployait d'énergie. Les inquisiteurs furent bientôt réduits à faire exécuter dans l'ombre des cachots leurs sanglantes condamnations (1); le peuple se révolta, les couvens furent pillés, les crimes les plus affreux se commirent de part et d'autre; la noblesse demanda la convocation des Etats, le roi s'y opposa; mais l'esprit d'indépendance gagnant de proche en proche toutes les classes, les seigneurs se réunirent, et firent serment de conquérir la liberté par tous les moyens qui ne tendraient pas au renversement du trône et de la religion.

Ce fut alors que les Etats s'assemblèrent, mais les députés refusèrent de délibérer en présence

(1) Lorsqu'on mena au supplice Christophe Fabry, qui avait été carme, dit De Thou, il s'éleva une sédition: le bourreau, accablé par un grêle de pierres, fut forcé de laisser le corps du patient à moitié brûlé; on inventa alors un supplice qui se pratiquait dans les prisons. On liait ces malheureux la tête avec le genou et on les jetait dans une cuve pleine d'eau. Hist. univ., lib XL; suivant Brant, Philippe était l'inventeur de ce supplice.

du cardinal. Le peuple jura sa mort, et ce ministre, aussi bas dans les revers que superbe dans la prospérité, alliant à une politique rampante l'hypocrisie d'un faux dévot, offrit, pour se reconcilier avec le *prince d'Orange* et le comte d'Egmont, de leur demander pardon à genoux (1).

Philippe, cédant à la nécessité, donna à Granvelle l'ordre de se retirer dans la Franche-Comté, sa patrie. La disgrâce du cardinal fut un sujet de joie pour le peuple et pour Marguerite elle-même : le *prince d'Orange* et les seigneurs furent rappelés à la cour et réintégrés dans leurs charges. Cependant *Guillaume*, avant d'accepter, crut devoir se justifier de toutes les calomnies que ses ennemis avaient répandues sur sa fidélité. Il était alors de bonne foi; il espérait que Philippe, instruit par l'expérience, s'occuperait enfin du bonheur de la nation. Mais Philippe ne l'engageait à reprendre ses fonctions que dans le dessein d'éloigner des affaires un homme dont l'influence pouvait lui porter ombrage. Le pouvoir lui est à peine rendu, que *Guillaume* engage les inquisiteurs à revenir à des principes de morale et d'humanité; il travaille à se concilier les députés des provinces, à réformer l'administra-

(1) Reidanus, lib. 1, p. 2.

tion de la justice, à relever les finances, à établir sur des bases sacrées la tolérance religieuse.

On accusait les nobles d'introduire la vénalité des charges, d'abuser de leur crédit, pour remplir de leurs créatures les tribunaux et les emplois lucratifs : *Guillaume* sentit la nécessité de suivre franchement le parti de la nation ; il proposa donc en 1564, en plein conseil : « d'éclairer » le roi sur les maux de la patrie ; de lui représenter que les mœurs dissolues du clergé rendaient l'inquisition méprisante et ses jugemens odieux ; que sa qualité de catholique ne l'aveuglait point assez pour approuver le pouvoir despotique que le roi s'arrogeait sur les consciences ; qu'on ne devait point espérer de gagner ceux qu'on égorgeait comme de vils animaux ; qu'enfin il n'était plus temps de dissimuler, qu'il fallait que le roi coupât le mal dans sa racine en révoquant des édits sanguinaires (1). »

Le comte d'Egmont fut chargé de porter aux pieds du trône les vœux énoncés dans l'éloquent discours du *prince d'Orange*. Le roi, fort de l'alliance de la France et guidé par les pernicieux conseils du pape, insista dans sa réponse sur l'anéantissement du protestantisme et sur la

(1) Bentivoglio, lib. 11, Grotius, lib. 1.

nécessité de protéger le culte catholique par les armes de l'Inquisition. *J'aime mieux*, disait-il, *n'être point roi, que d'avoir des hérétiques pour sujets* (1).

Cependant, pour donner à son système de persécution une apparence de justice, il ordonne la réunion du conseil des Pays-Bas, en présence de plusieurs évêques; l'assemblée délibère sur la religion, elle se déclare contre la réformation, et suivant les ordres du roi, elle adopte pour seule règle de foi les conclusions du concile de Trente. Déjà le parti des évêques se croit maître de tous les suffrages, lorsque *Guillaume*, par son éloquence entraînant, suspend tout-à-coup la résolution du conseil. Après avoir prouvé que les supplices sont de faibles remparts contre l'hérésie, et que Charles-Quint lui-même sentit, mais trop tard, que la sévérité ne produisait que du mal. « Philippe même, dit-il, a paru pendant » quelques temps porté à la douceur. Les suggestions des évêques, l'influence des ecclésiastiques qui l'entourent, l'en ont détourné; » que ces hommes intolérans motivent leur » conduite, s'ils le peuvent : pour moi, je suis » pleinement convaincu qu'il est impossible de

(1) Bentivoglio, lib. 1, page 10.

» déraciner par la force les maux qui affligent
» les Pays-Bas, sans bouleverser cet Etat de
» fond en comble. Je finirai en vous fesant ob-
» server que vous êtes tous informés que les
» protestans flamands sont en correspondance
» avec ceux de France; craignons de les irriter
» plus qu'ils ne le sont, de peur qu'en imitant
» les catholiques français dans leur sévérité,
» nous n'enveloppons comme eux notre pays
» dans les horreurs d'une guerre civile (1). »
Après ce discours, *Guillaume* refuse de signer
la détermination que les évêques avaient prise;
quelques seigneurs suivent son exemple, et l'as-
semblée se sépare sans prendre de résolution.

Les mesures rigoureuses exécutées par l'ordre
de Philippe précipitèrent bientôt une révolution,
dont les conséquences devaient être d'une si
haute importance. Le 3 novembre 1565, plu-
sieurs seigneurs s'assemblèrent pour délibérer
sur les moyens de se délivrer de l'Inquisition.
Ils résolurent de former une ligue avec quelques
princes allemands et de s'appuyer des secours
des protestans français. Un accord, sous le nom
de *compromis*, fut signé par la noblesse. *Guil-*

(1) Histoire de Philippe II par Watson, liv. VII, p. 272.

laume, d'abord étranger à cet acte, y prit bientôt une part active et devint l'âme de cette entreprise et le chef des confédérés.

Avant d'employer la force, les confédérés se rendirent à Bruxelles et demandèrent une audience à la duchesse de Parme. C'était en 1566 : Marguerite, effrayée de leur nombre, hésitait à les recevoir, mais *Guillaume* l'y détermina, sous le prétexte qu'elle ne pouvait refuser d'entendre de fidèles vassaux qui se présentaient sans armes et venaient demander qu'on apportât des remèdes aux maux de l'Etat. Henri de Bréderode était à leur tête : comme il descendait des anciens comtes de Hollande (1), la duchesse craignait qu'il ne vînt réclamer ses droits. Lorsqu'ils passèrent devant son palais, marchant par quatre au nombre de plus de trois cents, elle ne put dissimuler son effroi ; mais Barlaimont, l'un

(1) Henri de Bréderode, né à Bruxelles en 1531, joua un grand rôle dans la révolution des Pays-Bas. Chef des *gueux* en 1565, il fortifie Vianen et Ameide en 1567, rassemble une armée, refuse de prêter serment à la gouvernante, s'empare de Bois-le-Duc, se jette dans Amsterdam, la défend contre les Espagnols, ne cède qu'après une capitulation, et se retire en Allemagne, où il meurt de chagrin, le 15 février 1558. (V. Nobiliaire des Pays-Bas, par Abraham Ferverda, en hollandais.)

des seigneurs de sa cour, la rassura, en lui disant que ce n'était qu'une *troupe de gueux*, titre qu'ils gardèrent depuis et qu'ils rendirent formidable aux ennemis de la patrie.

Après avoir présenté à la duchesse une requête par laquelle ils demandaient la réformation des abus et l'abolition de l'Inquisition, les confédérés, qui n'avaient reçu que des réponses vagues, résolurent de se séparer et d'attendre en paix la décision du roi. Ils prirent solennellement la dénomination de *gueux*, pour marquer le mépris qu'ils faisaient de cette insulte; et pour désigner leur confédération, ils portèrent en sautoir un ruban rouge avec une petite écuelle sur laquelle on voyait d'un côté le portrait de Philippe, et de l'autre deux mains tenant une besace, avec ces mots: *Fidèles au roi jusqu'à la besace*. Leur but était d'obtenir les améliorations que réclamait le peuple et non le renversement du gouvernement; c'est à la longue opposition de Philippe, à son despotisme, à son intolérance, qu'il faut attribuer les secousses qui finirent par renverser son pouvoir odieux et par fonder la liberté des Pays-Bas. La conduite de ce tyran superstitieux excita la haine des catholiques contre les protestans, força ceux-ci à célébrer leur culte dans les bois, les engagea à se rendre en armes

à leurs pieuses réunions (1), augmenta la hardiesse d'une populace effrénée qui, sous le nom d'*Iconoclastes*, incendiait les églises et pillait les couvens; offrit enfin à *Guillaume* mille occasions de se populariser, en apaisant les révoltes, en remédiant aux maux de l'Etat, en laissant les ministres réformés s'établir dans les villes de son gouvernement, en préparant l'union des deux communions et en s'attirant, par son esprit conciliant, les reproches de Marguerite.

Tandis que la duchesse tenait publiquement le langage de la douceur, elle ordonnait à ses agens l'exécution des édits les plus rigides; elle accablait *Guillaume* de caresses et conspirait sa perte en secret. Le prince, trop habile pour se laisser tromper facilement, agissait avec la plus sévère circonspection; il savait qu'en politique les faveurs du souverain sont trop souvent les avant-coureurs de la disgrâce. Impatient de quitter le maniement des affaires, plus Philippe le comblait de marques de confiance et d'attachement, plus *Guillaume* était attentif à deviner ses perfides intentions. Sa vigilance ne fut point trompée: il se procura une lettre écrite par Alava, ambassa-

(1) Suivant Brant et Meteren, ces réunions ne s'élevaient pas à moins de vingt-cinq mille personnes.

deur d'Espagne près la cour de France, à Marguerite. Il y trouva une nouvelle preuve de l'intention du roi de renverser le protestantisme, d'établir dans les Pays-Bas une autorité despotique, de punir, d'une manière effrayante, *Guillaume* et les principaux de la noblesse, *de façon à faire tinter les oreilles de la chrétienté, dût-il mettre en danger le reste de ses états* (1).

Les confédérés, convaincus des desseins de Philippe, s'assemblèrent à Dendermonde pour

(1) Brant, page 216; Reidanus, p. 3; Meteren, lib. II; Watson, liv. VII, p. 294. — S'il faut en croire La Pise, historien du *prince d'Orange*, du vivant même de Charles-Quint, Hessels, promoteur du tribunal de l'Inquisition, reçut des instructions secrètes qui démontrent les projets ambitieux de ce tribunal. Quelques articles suffiront pour en donner une idée : on s'efforcera de faire abdiquer l'empereur en faveur de son fils ; il sera nécessaire de fixer à Madrid la résidence de Philippe, afin qu'il reste sous nos yeux et qu'il n'agisse que par nos conseils ; nous le presserons d'établir l'Inquisition dans les Pays-Bas ; on excitera la basse classe du peuple au pillage des églises et l'on en fera tomber le soupçon sur les *hérétiques* ; on arrêtera le commerce, pour s'assurer de la soumission des peuples en les réduisant à l'état le plus abject et le plus misérable ; on détruira une nation impie qui sera remplacée par un peuple craignant Dieu ; les Flamands donneront aisément dans le piège, car il n'y a pas de nation plus crédule, signe certain de sa réprobation.

Ces principes sont tellement épouvantables, que plusieurs auteurs ont révoqué en doute l'authenticité de ces instructions.

prendre une résolution sur le parti qu'ils avaient à suivre. Il fallait choisir entre une honteuse soumission, une fuite plus honteuse encore ou une courageuse résistance.

Pendant qu'ils délibéraient, Philippe, au milieu de son conseil, concertait les moyens de parvenir à l'exécution de ses projets ; le duc d'Albe, Granvelle et le grand inquisiteur déclarent les Flamands coupables de lèse-majesté divine et humaine, les uns pour avoir *embrassé l'hérésie*, les autres pour ne pas en avoir arrêté les progrès ; Philippe a juré le maintien de la constitution des Bays-Bas, mais le pape le délie de ses sermens, et une armée catholique est destinée à renouveler dans les provinces de Flandres et de Hollande, les horreurs qui ont ensanglanté le Nouveau-Monde. En vain les protestans d'Anvers offrent-ils au roi trente tonnes d'or pour acheter le droit d'exercer librement leur religion ; la soif du sang l'emporte sur la cupidité.

Sur ces entrefaites, le comte d'Egmont, jusques alors lié de sentimens et d'intérêts avec le *prince d'Orange*, se jette dans le parti de Philippe ; *Guillaume* fait de vains efforts pour le retenir ; d'Egmont reste inébranlable ; il se persuade que l'abolition des prêches et la punition des profanateurs des églises suffiront pour désarmer la ri-

gueur du Roi; « pour moi, reprend le prince,
 » j'aurai, dans nos malheurs, la consolation d'a-
 » voir voulu servir mes amis et la patrie, et de
 » leur avoir offert mes conseils et mon bras. Puis-
 » que par un secret jugement de Dieu, et par un
 » aveuglement déplorable de votre part, je ne
 » puis me faire écouter, comte, je n'ai plus
 » qu'une chose à vous dire : si vous persistez dans
 » votre opiniâtreté, vous vous précipitez vous-
 » même, et tous les seigneurs de ces provinces,
 » dans un danger inévitable; oui, nous courons
 » tous à une perte certaine. Je prévois de plus
 » que nos ennemis se serviront de vous, comme
 » d'un pont pour faire leur descente et mettre
 » pied à terre, et que votre tête, séparée de votre
 » corps, leur tiendra lieu de trophée (1). »

Cette rupture, funeste à la ligue et favorable
 aux projets de Marguerite, engagea cette prin-
 cesse à suivre les intentions du roi. Son premier
 acte de violence fut, en 1567, la prise de Valen-
 ciennes : cette ville avait refusé de recevoir gar-
 nison, elle en avait le droit d'après la constitution.
 Pressée par un corps de troupes considérable,
 elle offre de se rendre; la gouvernante fait don-
 ner l'assaut, ordonne le pillage et fait pendre

(1) De Thou, lib. xli.

deux ministres protestans avec deux cents de leurs prosélytes. Cet exemple de cruauté répand partout la terreur; une convention, conclue précédemment avec la duchesse, assurait la liberté de conscience; la noblesse en réclame l'exécution; Marguerite répond que le traité, imposé par la force et la violence, n'est plus obligatoire; d'Egmont fait fermer les temples protestans; les Espagnols réunissent leurs forces; *Guillaume* prévoit le danger; le crédit qu'il a sur le peuple, l'ancienne inimitié de Granvelle, sont de puissans motifs qui détermineront Philippe à consommer sa perte. Les seigneurs de son parti prennent la résolution de se fortifier dans leurs terres; le prince leur remet quelques pièces de canons qu'il avait fait fondre, il organise une petite armée destinée à les défendre. Mais ne se croyant pas délié de ses sermens de fidélité au roi, ce n'est point, par le secours des émeutes populaires, qu'il veut défendre la cause de la liberté, c'est au contraire au péril de sa vie, c'est aux risques de passer pour traître à son parti, que, dans la ville d'Anvers, il fait rentrer le peuple dans le devoir (1). Résolu à ne prendre les armes qu'à la

(1) Un homme du peuple, outré de son refus de se déclarer chef du parti, lui mit sur la poitrine le canon de son fusil, en lui

dernière extrémité , le 11 avril 1567 , accompagné d'un grand nombre de seigneurs décidés à partager la rigueur de son exil, il se réfugie dans le comté de Nassau, en déclarant publiquement qu'il *n'entreprendra jamais rien contre la cour d'Espagne à moins qu'il ne soit attaqué dans ses biens et dans son honneur*. Il est pénible de voir que l'égoïsme semblait le guider au début d'une carrière, qu'il devait illustrer plus tard par un si noble désintéressement.

Le départ du *prince d'Orange* fut le signal du désespoir : les réformés de toutes les classes et tous ceux qui craignaient les persécutions, perdant en lui un appui, un défenseur, s'exilèrent en si grand nombre que bientôt on ne trouva plus de matelots pour conduire les moindres navires, plus d'ouvriers pour les construire (1). La confédération des *gueux*, après avoir fait trembler la cour, avait échoué dans ses projets ; Philippe, que le despotisme politique et religieux aveuglait au point de méconnaître la force et l'é-

criant : *Hors d'ici, papiste*. C'en était fait de lui, sans le secours de quelques catholiques et de plusieurs protestans accourus pour le défendre.

(1) Van Meteren évalue à plus de cent mille les réfugiés qui allèrent chez l'étranger porter leur industrie.

nergie d'un peuple que de longs mécontentemens entraînaient à la révolte ou plutôt à la conquête de la liberté, crut son pouvoir assis sur des bases solides, et ne mit plus de bornes à ses cruautés. Les temples des réformés furent renversés, les débris de leurs charpentes servirent de potences aux malheureux qui restèrent jusqu'à l'arrivée du duc d'Albe, et un peuple qui avait toujours été libre, se vit accablé de tout le poids des armées espagnoles et livré à la fureur de quelques fanatiques et à la cupidité d'une soldatesque effrénée.

L'arrivée du général espagnol, armé des pleins pouvoirs du roi, fit perdre à Marguerite toute son influence. Humiliée de sa position secondaire, elle se démit de sa charge, et le duc fut nommé gouverneur des Pays-Bas. Chef d'une armée aguerrie et bien disciplinée, maître de sa conduite, et d'ailleurs certain que ses cruautés seront autant de titres à la bienveillance de son maître, il établit un gouvernement fondé sur le despotisme militaire. Soupçonneux, faible et féroce, il accueille le comte de Hoorn; il accepte les présens offerts par d'Egmont : mais craignant leur influence, il envoie ces deux seigneurs à la mort (1).

(1) Ce fut alors que Granvelle dit, en parlant du prince

Autorisé par Philippe, il établit, en 1568, sous le nom de *Conseil des troubles*, un tribunal chargé de juger, en dernier ressort, les malheureux accusés d'hérésie, de rébellion et d'apostasie. On voit par là quel champ vaste on ouvrait à la délation et à la calomnie. Le premier acte de ce tribunal fut l'accusation portée contre Brederode et *Guillaume d'Orange* : on présente ce dernier comme coupable de haute-trahison ; on fait enlever le jeune comte de Buuren, son fils aîné qui, sur la foi des privilèges, étudiait à l'université de Louvain ; et, pour enchaîner le courage du père, on conduit le fils en ôtage à Madrid, où il resta vingt-huit ans prisonnier. Cette violation du droit des gens fit prendre à *Guillaume* la résolution de ne point se livrer à des juges vendus à la tyrannie ; mais il publia une lettre dans laquelle on remarque le passage suivant : « Indignement accusé, je dois me justifier à la » face de l'univers : je suis prêt à prouver mon » innocence devant un tribunal impartial et » compétent ; mais je me garderai bien de la » commettre devant des juges qui n'ont aucun » droit sur ma personne. L'exemple de tant de

d'Orange : Tant qu'on ne tiendra pas le *taciturne*, le coup est manqué, celui-là vaut mieux que tous les autres. — Strada, liv. VI.

» grands hommes opprimés par l'ingratitude des
» rois, auxquels ils ont sacrifié leur sang et leur
» fortune, me console des mauvais traitemens
» et de l'ingratitude du roi d'Espagne (1). »

Le conseil des troubles avait posé pour maxime que c'était un crime de lèse-majesté divine et humaine, que de faire des remontrances sur les nouveaux évêchés ou l'Inquisition, ou d'affirmer que le roi est lié à ses peuples par ses promesses et ses sermens (2). Les sentences de ce conseil avaient, dans l'espace de quelques mois, envoyé plus de mille huit cents personnes à la mort : les roues, les gibets et les arbres des grands chemins étaient chargés de cadavres (3). Tant de cruautés, que nous aurions horreur de décrire, avaient fait donner au conseil le nom de *Tribunal de sang* (4). Philippe approuvait ces exécutions.

(1) De la Pise, Histoire d'Orange, vie de Guillaume.

(2) Brant., liv. IX. Les magistrats d'Anvers demandèrent un jour la grâce de plusieurs individus faussement accusés d'hérésie. Le duc répondit qu'il était fort étonné de leur hardiesse, et que s'ils renouvelaient de semblables démarches, *il les ferait tous pendre, afin que cet exemple détournât les autres d'une telle audace.*

(3) Pierre Hoofft, liv. IV.

(4) Au nombre de ses membres, tous plus cruels les uns que les autres, on peut citer le flamand Hessels, qui dormait toujours, et qui, lorsqu'on l'éveillait pour prendre son avis, répétait, en se

tions sanguinaires, qu'il regardait comme les degrés par lesquels il arriverait au pouvoir le plus absolu. Satisfait d'avoir renversé des chefs qui s'opposaient à ses desseins secrets, il voulait ériger les dix-sept provinces en royaume; il croyait pouvoir y maintenir son autorité au moyen des citadelles, des soldats et des inquisiteurs. Il ignorait sans doute que, lorsqu'un peuple veut être libre, il ne manque jamais de chefs assez habiles pour diriger ses efforts; il ignorait que le silence de la terreur n'est qu'un sommeil narcotique toujours suivi d'un réveil, dont l'énergie est incalculable. Ainsi, tandis que la nation paraissait être assoupie; que *Guillaume* n'était, aux yeux de ses ennemis, qu'un exilé sans crédit, celui-ci au contraire se préparait à une attaque d'autant plus vigoureuse que, relevé de ses sermens par l'injustice et la mauvaise foi de Philippe, il n'avait plus de ménagemens à garder.

Dans cette lutte de la liberté contre l'oppression, les réformés français, déjà si occupés au sein de leur patrie, s'empressèrent de secourir leurs coréligionnaires des Pays-Bas. Condé en-

frottant les yeux, *ad patibulum; ad patibulum.* — Mémoires d'Aubry Dumaourier, tom. 1, p. 44.

voya à *Guillaume* un secours de huit cents hommes destinés à faire sur la frontière une diversion en sa faveur ; mais , à la sollicitation de l'Espagne , Catherine de Médicis fit attaquer cette poignée de réformés : ils furent massacrés dans le château de Saint-Valery , et leur chef périt à une potence. Ce triste commencement semblait être un avertissement des dangers auxquels s'exposait le *prince d'Orange* ; cependant , loin de se laisser abattre , il se confiait sans crainte à la bonté de sa cause. Depuis long-temps il regardait le protestantisme comme un dogme dont les préceptes , fondés uniquement sur l'Évangile , étaient favorables à la liberté : il avait protégé les réformés , il s'empressa d'embrasser leur croyance. Déterminé plus que jamais à repousser la force par la force , il publie un manifeste dans lequel il compare sa conduite à celle de Philippe ; il l'engage à ouvrir les yeux sur ses véritables intérêts et à reconnaître , pour ses amis les plus sincères , pour ses sujets les plus dévoués , les partisans des libertés nationales , puisque ces mêmes libertés doivent seules assurer la tranquillité publique ; et pour prouver qu'en prenant les armes , son intention n'est point de soustraire les peuples à la domination du roi , mais de sacrifier son repos , sa fortune et sa vie au bonheur de la nation , il fait

peindre sur ses drapeaux un pélican qui nourrit de son sang ses petits, et pour devise : *Pro lege, grege et rege.*

Le but désintéressé de *Guillaume*, ses nobles efforts ne pouvaient malheureusement pas inspirer, à une armée entièrement composée de troupes allemandes qui n'aspiraient qu'au pillage, cette énergie nécessaire à la réussite des grandes entreprises. Après une bataille gagnée près de Groningue, après plusieurs alternatives de succès et de revers, après avoir forcé le duc d'Albe à battre en retraite, après avoir formé le généreux dessein de secourir les protestans français, il arrive sur les frontières de France. Charles IX, effrayé de ses intentions hostiles, envoie à sa rencontre; il lui fait demander si sa démarche est une déclaration de guerre; le prince répond *que le danger auquel sont exposés les sectateurs de la vraie religion a excité sa compassion, qu'il vient les secourir; mais qu'il supplie le roi de regarder en pitié des sujets fidèles à l'honneur, à la religion et au trône, et de vouloir bien faire observer les édits donnés en leur faveur*(1). Les envoyés de Charles travaillent à séduire les troupes de *Guillaume*: ses soldats refusent de

(1) De Thou, liv. XLIII.

mettre le pied sur le territoire français : il prend la route de Strasbourg, et là, obligé de licencier des soldats qu'il ne pouvait payer, il vend son argenterie pour payer leurs services. Alors suivi seulement de quelques amis fidèles, il se joint à l'armée du prince de Condé; il partage la fortune des réformés français, jusqu'au moment où la perte de la bataille de Jarnac le force à se réfugier en Allemagne, après avoir échappé aux poursuites de Catherine de Médicis, à la faveur d'un déguisement.

Les revers éprouvés en France par les protestans enhardirent les Espagnols ; les droits et les privilèges des provinces furent remis en question : la nation, froissée dans ses intérêts les plus chers, obligée de céder à la force, perdit avec son indépendance, ses richesses, son commerce et son industrie.

Guillaume, instruit des maux que souffrait un peuple qu'il chérissait ; appelé par les vœux de plusieurs députés des états ; encouragé d'ailleurs par les conseils de Coligny, tente la fortune sur les mers. La confiance qu'il inspire fait naître tout-à-coup de nouvelles ressources ; le désespoir fait de chaque citoyen un soldat ; l'amour de l'indépendance enfante des héros. Aidé des fonds de quelques négocians amis de leur pays,

ce chef habile équipe une flotte, et remporte de si grands avantages sur les Espagnols, que dès le commencement de l'année 1572 le port de la Brille est ouvert à ses vaisseaux; Malines, Mons et Louvain cèdent à ses efforts; Midelbourg lui ouvre ses portes; les magistrats d'Enkuisen le saluent stathouder; les Hollandais lui accordent le même titre; la république de Hollande est proclamée; la liberté est assise sur des bases stables et naturelles; le libre exercice des rites catholique et réformé est assuré; et, chose étonnante, ces changemens si importans se font au nom de Philippe, en sa qualité de comte et souverain de ces provinces.

Le *prince d'Orange* poursuit ses succès jusques dans le Brabant, dont il arrache une partie au duc d'Albe; mais sa persévérance doit être éprouvée par de nombreux revers: il est sur le point d'être enlevé sous les murs de Mons qu'il veut en vain secourir contre les efforts des Espagnols: un de ses officiers gagné par Médicis attende à ses jours. A peine échappé aux tentatives de ses ennemis, il apprend le massacre de la Saint-Barthélemy. A ces tristes nouvelles son cœur est navré, et pour comble de malheur, au moment où il a besoin de quelques succès pour ranimer ses espérances et pour

renverser celles de ses adversaires, son armée se révolte et menace de l'abandonner si elle n'est pas payée. Accablé de tous côtés, son courage veut s'essayer sur le duc d'Albe lui-même : il lui envoie un cartel ; mais celui-ci répond froidement *qu'il est venu pour prendre Mons et non pour se battre*, et, contre le droit des gens, il fait pendre le héraut qui lui avait apporté le défi. *Guillaume*, obligé de congédier ses soldats, repasse le Rhin après avoir vendu son artillerie, pour leur donner une partie de leur solde.

Après le départ du prince, des impôts énormes ruinent les provinces. Tous les efforts du duc d'Albe se tournèrent contre la Hollande ; partout il signala son passage par ses cruautés : la ville de Naardem en est un triste exemple. Elle avait d'abord refusé de se rendre ; mais effrayée par le nombre des assiégeans, elle demande à capituler. On convient de part et d'autre que les habitans, presque tous protestans, seront respectés : quatre cents soldats et un général entrent dans la ville ; on leur prépare un dîner splendide. Après le repas, l'espagnol fait publier, au bruit du tambour, une invitation à tous les citoyens de se réunir sans armes dans l'église de l'Hôpital, pour y prêter serment de fidélité. A peine sont-ils assemblés dans ce lieu sacré qu'un prêtre catholi-

que vient les exhorter à se préparer à la mort : au même instant, des Espagnols se précipitent sur eux, les poignent et mettent le feu au temple. L'imagination la plus déréglée ne pourrait inventer les atrocités qui furent commises dans cette malheureuse ville; les annales du fanatisme ne présentent rien de plus affreux. Le viol et le pillage n'assouvissent point la fureur des soldats; les femmes sont massacrés, et de longues épées, enfoncées dans la terre, y attachent leurs corps palpitans. On va jusques dans le sein de la mère chercher l'enfant qui n'a point encore vu le jour. De jeunes filles en pleurs demandent à genoux la grâce de leurs vieux pères, et le sang paternel, recueilli dans des vases, leur est jeté au visage. Enfin on fend des hommes avec des couperets, et des frénétiques, ivres de carnage, s'abreuvent avec une joie féroce du sang des protestans (1).

L'exemple de Naarden, loin de déterminer la soumission des Hollandais, augmenta leur énergie : tous jurèrent de se défendre jusqu'à la mort, et *Guillaume*, qu'ils venaient d'appeler à leur secours, n'eut besoin que de guider leur désespoir; mais il eut la douleur de ne pouvoir secou-

(1) Watson, liv. XII. — Histoire des Provinces unies, liv. XIV.

rir Harlem, dont les courageux habitans résistèrent, pendant sept mois, aux troupes espagnoles. On vit, pendant ce siège mémorable, les femmes mêmes réunies en bataillons combattre avec une valeur héroïque; de si nobles efforts ne servirent qu'à retarder une capitulation qui fut encore violée par les vainqueurs et suivie des cruautés accoutumées.

Les Hollandais, encouragés par la présence de *Guillaume*, devenaient chaque jour plus redoutables. Leurs ennemis n'avaient d'abord vu, qu'avec mépris, de misérables pêcheurs se mesurer contre leurs vaisseaux et de pauvres paysans lutter contre des guerriers formés par Charles-Quint; mais l'orgueil espagnol eut enfin l'humiliation de céder à ces pêcheurs devenus habiles corsaires et à ces paysans devenus soldats aguerris. Philippe, effrayé de voir ses armées battues sur terre et sur mer, reconnut trop tard que des soldats ne suffisent pas toujours pour assurer l'autorité des rois. Il se hâta de rappeler le duc d'Albe à sa cour, et envoya, en 1573, pour lui succéder, don Louis de Requesens, homme moins cruel et plus éclairé. L'armée républicaine, enhardie par la prise de Middelbourg et par le gain de la bataille de Sacherlo, reçut, l'année suivante, un coup funeste à la journée de Mook,

célèbre par la mort de deux de ses généraux, Louis et Henri de Nassau, frères de *Guillaume*. Ce prince, obligé de renoncer à l'idée de les secourir, se retira en Hollande ; mais bientôt il reparut avec des forces suffisantes pour faire lever le siège de Leyde, pressé par les Espagnols avec une opiniâtreté effrayante. Il y avait un mois que la ville manquait de vivres ; en proie aux horreurs de la famine et de la peste, les habitans étaient réduits à se nourrir de vieux cuirs et des intestins putréfiés des plus vils animaux. Les magistrats, pour gagner du temps, entrèrent en négociation avec les ennemis, lorsque le peuple, pressé par la famine, se révolta en demandant du pain. Van-der Werf, premier bourguemestre, parut alors au milieu de cette troupe furieuse : *Frères et compagnons*, dit-il, *j'ai juré de mourir fidèle à mon pays ; j'espère que Dieu me fera la grâce de tenir mon serment. Vos souffrances me pénètrent l'âme, si ce misérable corps peut les soulager, je vous l'abandonne ; dépecez-le, qu'il vous serve de nourriture : je préfère mourir par vos mains que par celles de l'ennemi.* L'héroïsme de ce respectable vieillard rendit aux citoyens tout leur courage : l'arrivée d'un renfort de vieilles troupes (1), commandées

(1) Elles étaient presque toutes composées de Zélandais dont le

par l'amiral Boisot et rassemblées à la hâte par *Guillaume*, força les ennemis à battre en retraite; et lorsque le prince fit son entrée dans la ville, le peuple le reçut en faisant retentir les airs du cri de *vive le prince qui nous arrache à la mort.*

Un homme dont les talens oratoires et politiques ont honoré la France (1), a fait à *Guillaume* le reproche d'avoir agi plutôt en vue d'augmenter son pouvoir que d'établir la liberté dans les Pays-Bas. L'impartialité nous fait un devoir d'avouer que ce prince n'est pas exempt de blâme, et que son ambition n'a pas peu contribué à enhardir son successeur Maurice dans ses projets de royauté. Appelé en Hollande pour y fonder un gouvernement libre, devait-il, chef d'un état républicain, aspirer aux prérogatives et à l'autorité qui ne conviennent qu'au chef d'un gouvernement absolu? exiger de la noblesse un serment de fidélité? se réserver le droit de maintenir ou d'abroger les lois? convoquer les Etats?

regard farouche et les nobles cicatrices inspiraient la terreur; ils portaient sur leurs bonnets un croissant avec cette inscription : *plus-tôt turcs que papistes.*

(1) Mirabeau, dans son adresse aux Bataves sur le Stathouderat, page 25.

publier en son nom les édits avec cette formule qui rappelle celles des rois : *car ainsi est notre intention et notre demande*? Qu'on ne l'excuse point en avançant qu'à cette époque les peuples n'étaient point assez éclairés pour connaître leurs devoirs et leurs droits; ils sentirent au contraire que la liberté pour laquelle ils combattaient n'était point celle que leur accordait *Guillaume*. On murmura : les députés des villes firent des représentations ; le prince alors, qui préférerait obtenir par l'adresse ce qu'il eut craint de ne devoir qu'à la force, convoqua une assemblée générale, le 20 octobre 1574. Il y déclara « que » ses ennemis cherchaient à le noircir aux yeux » de la nation; que déjà on n'avait plus la même con- » fiance en lui; que les contributions se votaient » avec difficulté et se payaient avec lenteur; » qu'on semblait croire que les fonds qu'il de- » mandait n'étaient destinés qu'au maintien de » son autorité; que pour éviter un pareil soup- » çon, il priait les Etats d'accepter sa démission; » que, sans une confiance réciproque, il ne pou- » vait coopérer à la défense de la liberté, mais » qu'au surplus il offrait jusqu'à la dernière » goutte de son sang pour délivrer la nation de » la tyrannie espagnole. »

Ce discours produisit l'effet qu'il devait

en attendre. Les Etats, craignant de perdre un chef aussi habile, le supplièrent de garder le pouvoir et même ils lui confièrent les prérogatives de la souveraineté, en laissant à sa disposition les armées de terre et de mer et en lui accordant une garde de cent hallebardiers (1).

Ainsi *Guillaume* se trouva bientôt plus puissant que jamais, et le peuple, qui plusieurs fois s'était révolté pour ne pas payer les impôts ruineux exigés par les représentans de Philippe, supporta sans murmurer des charges plus pesantes encore, dès qu'elles furent votées dans le but de conquérir la liberté. Il est permis de juger sévèrement la conduite de ce prince; quelque grande que soit la part des reproches, il lui restera toujours assez de droits aux éloges et à l'admiration. En appréciant la noblesse de son caractère, on est en droit de croire que le pouvoir qu'il avait ambitionné n'était, entre ses mains, qu'une arme qu'il croyait nécessaire pour établir dans sa patrie adoptive un gouvernement stable et libre à la fois. En effet il n'en abusa jamais : il fit au contraire servir son autorité au maintien de la tolérance religieuse, en défendant la reli-

(1) Résolutions de Hollande, octobre et novembre 1574, pag. 148 à 178.

gion romaine des attaques dirigées par les Etats, toutes les fois qu'elle ne chercha point à nuire aux dogmes protestans. Car dans ces guerres affreuses, si l'on est affligé de voir les catholiques se porter à tous les excès de la fureur contre les réformés, on ne voit pas avec moins d'affliction les réformés vainqueurs user de représailles. Aussi *Guillaume*, naturellement doux et humain, se vit-il contraint de punir l'ardeur du fanatisme dans la personne même de plusieurs de ses lieutenans, parmi lesquels on doit citer le comte de Lumey, qu'il livra aux tribunaux, pour avoir, sans procès et de sa seule autorité, fait pendre un vénérable ecclésiastique qui avait manifesté le désir d'aller chercher en Espagne un refuge contre les persécutions de quelques officiers protestans. Quelle preuve de désintéressement ne donna-t-il pas dans sa conduite politique! ne laissait-il pas à la postérité un bel exemple de patriotisme, lorsqu'il refusait, en 1575, la liberté de son fils, trop jeune pour servir l'état, et qu'il préférait retenir prisonnier le comte de Bossut, général habile qui avait rendu de si grands services aux Espagnols et qui pouvait en rendre encore par sa longue expérience?

La révolte d'un peuple qui combattait pour la liberté contre son souverain légitime, pouvait

avoir une grande influence sur la tranquillité de l'Allemagne, dont les intérêts politiques et religieux étaient pour ainsi dire en contact avec ceux des Pays-Bas. L'empereur Maximilien II, effrayé des dangers qui menaçaient ses états, offrit sa médiation pour rétablir l'autorité de Philippe sur les bases d'une paix durable. Il choisit pour négociateur des princes parens de *Guillaume* (1), dans l'espérance qu'ils auraient quelque crédit sur son esprit. Un congrès fut ouvert à Breda, mais *Guillaume*, craignant qu'un accommodement n'eût tôt ou tard pour résultat la vengeance du roi, engagea les Etats à opposer à ses intrigues et à ses promesses trompeuses une défiance nécessaire et une courageuse fermeté. Après de longues conférences, Philippe parut consentir à rappeler l'armée espagnole dont la présence inspirait de justes craintes sur sa sincérité. On croyait toucher à un accommodement, lorsque les questions relatives à la religion firent naître de nouvelles difficultés.

Le roi ne pouvait se résoudre à laisser les réformés en possession de plusieurs temples au milieu de ses états : la seule concession qu'il leur faisait consistait à leur accorder un délai de

(1) Les comtes de Schwartzembourg et de Hohenlo.

dix ans pour vendre leurs propriétés et quitter les Pays-Bas, encore demandait-il pour ôtages plusieurs villes importantes de la Hollande. Jusques là *Guillaume* avait laissé les députés négocier en pleine liberté ; mais la ténacité injuste et maladroite de l'Espagne, sur l'article de la religion, lui prouva que cette prétendue négociation n'était qu'un piège tendu à la bonne foi des Hollandais et l'engagea à prendre une part immédiate aux conférences. Il prouva que les propositions de Philippe étaient ridicules, puisque les villes qu'il exigeait pour ôtages étaient elles-mêmes en droit de demander des garanties, mais que les garanties que pouvait donner le roi n'offraient pas plus de sûreté que ses sermens ; il ajouta qu'enfin il préférait les hasards de la guerre à une paix insidieuse. Cette réponse, approuvée par les Etats et par le peuple, fut le signal de la rupture des négociations.

Les hostilités suivirent de près cette rupture : d'abord *Guillaume* battit sur mer les Espagnols ; mais pour assurer l'indépendance de la république, il fallait chercher l'appui d'une grande puissance. L'Angleterre lui offrait plus de garanties qu'aucune autre par sa position désintéressée dans les calculs de l'ambition, par ses intérêts commerciaux et sur-tout par la protection

qu'elle accordait à la religion protestante. Mais Elisabeth, reine aussi puissante que grande politique, dans la crainte d'être obligée de rompre avec Philippe, réduisit sa protection à quelques secours en argent et en munitions. *Guillaume*, convaincu de l'insuffisance des forces de la république contre les ressources de son ennemi, désespérant de soutenir l'indépendance d'un peuple qui s'était mis en quelque sorte sous ses lois, se voyait réduit à la dure extrémité d'engager les Hollandais à abandonner leur patrie et à rompre les digues pour submerger une terre qu'on ne pouvait défendre long-temps, lorsque la mort de Requesens vint ranimer son courage et ses espérances.

Cet événement, arrivé le 5 mars 1576, change tout-à-coup la face des affaires. Le prince engage la Zélande et la Hollande à se confédérer par un traité d'*union*; de nouveaux fonds, de nouveaux secours sont mis à sa disposition : mais sa vie devait toujours présenter l'image des caprices de la fortune. Ses entreprises contre les Espagnols échouent; il perd dans un combat naval devant Zieriksée qu'il tente vainement de défendre contre leurs attaques, l'amiral Boisot dont les talens et le courage étaient si utiles à la république; et à propos de quelques droits

de péage auxquels il avait soumis les Anglais, il est sur le point de rompre avec Elisabeth qui, dans un écrit publié avec ostentation, insultait le prince et les Hollandais et ne leur accordait que le droit des aventuriers. Moins sensible aux coups du sort qu'à des attaques qui blessaient l'orgueil national, *Guillaume* répond publiquement à la reine : « Mes armes n'ayant pas » réussi par terre, j'ai voulu tenter la fortune sur » mer. Je m'étais flatté d'être appuyé par des » voisins, anciens alliés de nos provinces. Le » massacre de la Saint-Barthélemy m'a appris ce » que je devais attendre de la France, et la paix » que Votre Majesté a conclue avec l'Espagne » ne m'a laissé que très-peu d'espérance de votre » côté. Mon ennemi a défendu le commerce en- » tre ses sujets et les provinces maritimes ; j'ai » cru devoir suivre son exemple, j'ai augmenté » les péages, non sur vos sujets qui sont les ven- » deurs, mais sur les acheteurs qui sont les Es- » pagnols. Je suis fondé sur le droit des gens et » sur les traités particuliers : on veut disputer » aux Etats le droit de paix et de guerre, eh ! ne » sait-on pas que c'est la cause et non la per- » sonne qui justifie les armes ? est-il des motifs » plus légitimes que la défense des autels, de la » vie et des biens ? » La fermeté que déploya le

prince dans cette affaire , détermina l'Angleterre à conclure un traité avec les confédérés et à soutenir leurs généreux efforts.

C'était, au moment où *Guillaume* croyait ses affaires désespérées pour la république, qu'elles prenaient au contraire la tournure la plus favorable. L'esprit d'indiscipline et de révolte affaiblit bientôt les Espagnols, et les soldats, privés de leur solde, pillèrent les provinces qu'ils auraient dû défendre. Fatigués de si longs excès et d'ailleurs sollicités par *Guillaume*, le Brabant, la Gueldre et la Flandre ne tardèrent pas à se réunir à la république, en vertu d'un accord connu sous le nom de *pacification de Gand*, et à reconnaître le prince pour chef en qualité de *magistrat suprême*. A cette nouvelle, le peuple fit éclater ses transports de joie, et dans Groningue toute la population rassemblée jeta au milieu des flammes l'effigie du duc d'Albe.

Pour diminuer cette effervescence, le nouveau gouverneur général, don Juan d'Autriche, frère naturel de Philippe, employait vainement la calomnie, les menaces et la douceur. En vain il accusait *Guillaume* d'avoir voulu le faire assassiner; on connaissait trop le prince pour le croire capable d'une action criminelle; en vain, pour se populariser, éloignait-il les troupes étrangères;

les agens de la cour d'Espagne n'inspiraient plus que de la défiance. Le cri général de *vivent le prince d'Orange et les états* (1) retentissaient sur tous les points; et tandis que don Juan achetait des suffrages éphémères, *Guillaume* refusait le pouvoir absolu attaché au titre de *ruwaert* ou de dictateur, que les Etats de Brabant lui conféraient, dans leur enthousiasme pour ses vertus (2). Enfin pendant qu'on rejetait comme trompeuses les promesses de don Juan, qu'on le déclarait perturbateur du repos public et qu'on flétrissait ses adhérens du titre d'ennemis de la patrie (3), la ville de Gand rendait hommage à la droiture et au désintéressement de *Guillaume*, en lui offrant un cœur en or massif, portant cette inscription : *sinceritas*.

Certain de la faveur du peuple, le prince aurait pu se faire déclarer gouverneur général des Pays-Bas, mais les Espagnols étaient encore à craindre; les catholiques soutenaient encore la légitimité de Philippe, les plus zélés devaient naturellement être portés pour son gouvernement, puisque le pape (4) *donnait une indulgence plénière à ceux qui combattaient pour le roi* et remettait

(1) De Thou. — (2) Strada, liv. IX.

(3) De Thou, liv. XIV. — (4) Grégoire XIII.

tous les péchés à ses partisans, *pourvu qu'ils se confessassent et qu'ils allassent à la messe une fois en leur vie à certain jour qu'ils pouvaient choisir eux-mêmes* (1); les nobles répugnaient à reconnaître un chef dans un prince qui devait son pouvoir plutôt à ses vertus qu'à sa haute naissance; et cependant les uns et les autres montraient peu de confiance en don Juan. Les catholiques Walons les plus influens désignaient pour gouverneur l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II et neveu de Philippe. *Guillaume* appuya ce choix, dans l'espoir que la rivalité qui s'établirait entre l'archiduc et don Juan ferait naître entre la maison d'Autriche et celle d'Espagne une mésintelligence propre à entretenir dans les provinces l'amour de l'indépendance et de la liberté. Mathias, par sa croyance, sa jeunesse et son inexpérience laissait à la noblesse l'espérance de régner en son nom; mais cette noblesse ambitieuse fut bien trompée, quand elle vit les Etats nommer *Guillaume* lieutenant de Mathias, et l'autorité de *Guillaume* s'accroître au point que les Espagnols n'appelaient plus l'archiduc que le *greffier du prince d'Orange*.

Le tableau qu'offraient, en 1578, la Hollande

(1) Brantôme.

et les Pays-Bas est digne de fixer l'attention de l'historien : il présente à la fois tous les élémens de discorde, de troubles religieux et de guerre civile ; deux gouvernemens bien distincts et opposés, celui de Mathias appelé par une grande partie de la nation et ne faisant qu'un avec celui de *Guillaume* ; celui de don Juan imposé par Philippe et repoussé par le peuple ; les catholiques et les protestans prêts à en venir aux mains, dans l'intention de s'imposer mutuellement les lois du plus fort ; le *prince d'Orange* désigné par les uns pour être comte de Flandre ; le duc d'Anjou, frère de Henri III, appelé par les autres à la souveraineté des Pays-Bas ; quelques ambitieux soutenant la tyrannie de l'Espagne ; le parti de Mathias appuyé par les secours de l'Angleterre et par une armée française, sous les ordres du brave Lanoue ; celui de l'Espagne soutenu par une armée d'Allemands, d'Espagnols et d'Italiens, commandée par Alexandre Farnèze ; enfin le moindre événement semblait devoir livrer ces malheureuses provinces à toutes les horreurs de l'anarchie.

Don Juan remporta d'abord de grands avantages sur les troupes de *Guillaume* ; mais, le 7 octobre, il éprouva un tel échec en bataille rangée, que le chagrin de sa défaite et la crainte

des soupçons de Philippe, donnant plus d'action à un mal qui le consumait depuis long-temps, hâtèrent l'heure de sa mort.

Cet événement avait été précédé d'événemens non moins importans : les Jésuites, établis dans les Pays-Bas par le duc d'Albe, venaient d'être chassés d'Anvers ; les Etats avaient défendu de payer les annates ; les protestans, exilés par le parti catholique, venaient d'être rappelés ; Amsterdam, jusqu'à ce moment restée fidèle à l'Espagne, venait d'accéder à la confédération et d'adopter la réforme. Plusieurs villes suivaient cet exemple : les réformés, craignant le retour des excès causés par leurs ennemis, suppliaient vainement *Guillaume* de faire fermer les églises catholiques ; mais ce qui prouve combien le peuple s'éclairait, c'est ce qui venait de se passer à Bruxelles. Sûrs de la protection de l'archiduc, les catholiques avaient présenté une requête dans laquelle ils demandaient que la croyance du prince fût reconnue *religion de l'Etat*. Cette requête, lue sur la place publique, avait répandu l'alarme parmi les réformés, lorsque le peuple, se rappelant les scènes qui avaient précédé à Paris le massacre de la Saint-Barthélémy, s'écria d'une voix unanime : *Qu'ose-t-on nous proposer, nous croit-on capables d'égorger nos concitoyens ?* Les ma-

gistrats, enhardis par ce beau mouvement de patriotisme et de tolérance, firent arrêter les auteurs de la requête et les livrèrent aux tribunaux.

La mort de don Juan déconcerta les partisans des Espagnols, mais elle encouragea des tentatives hardies et des vengeances injustes qui devaient encore long-temps prolonger les désordres. En effet, parmi les grandes leçons que l'histoire offre à la postérité, elle prouve aux peuples qui aspirent à l'indépendance nationale, qu'ils ont à craindre sans cesse les trahisons des alliés autant que l'effervescence des partis. Ainsi, tandis que le duc d'Anjou, appelé dans les Pays-Bas pour y soutenir les intérêts de la nation, semblait dévoué à sa défense, il travaillait à se faire des partisans, il cherchait à s'emparer de Mons, mais le courage des Flamands le força bientôt à abandonner ses projets ambitieux ; ainsi, tandis que les protestans devaient, par l'oubli du passé et par une union franche avec les catholiques, accroître les ressources de la patrie ; fiers de leurs propres forces, ils refusaient tout accommodement avec ces derniers ; ils chassaient leurs prêtres, ils pillaient les églises, ils renversaient les images (1). De tels excès eussent

(1) Emeute de Gand, en 1578.

perdu la cause nationale, si *Guillaume*, tolérant par principe autant que par politique, ne se fût hâté de réparer le mal causé par ces désordres, en rappelant les ecclésiastiques, à l'exception des moines, en leur faisant restituer leurs biens, sous la seule condition qu'ils s'abstiendraient de faire des processions et de porter dans les rues leur *saint-sacrement* (1). *Guillaume* avait depuis long-temps conçu le projet de réunir toutes les provinces en un seul corps d'état : c'était au moment où il voulait traiter cette affaire importante, qu'il vit la confédération rompue par la défection des provinces Walonnes (2). Fatiguées des prétentions injustes des protestans qui faisaient tout pour dominer sur les catholiques, ces provinces, attachées avec ardeur à la religion romaine, prétendirent que les conditions de la pacification de Gand avaient été violées par les provinces protestantes; elles se séparèrent de celles-ci et conclurent un traité avec le duc de Parme. Cet événement le détermina à concentrer toutes les forces de la Hollande et du Brabant par une alliance solennelle. Les conventions qui servirent

(1) Bor, liv. XIII.

(2) Elles comprenaient la Flandre française, l'Artois, le Hainaut, le Luxembourg, le Limbourg et le Namurois.

de bases au traité, sont remarquables par la sagesse et l'esprit de tolérance qui y présidèrent : l'acte d'union fut publié à Utrecht, le 29 janvier 1579 (1). Une médaille, sur laquelle on voyait les têtes des comtes d'Egmont et de Hoorn, ces victimes de la perfidie de Philippe, avec cette légende : *Præstat pugnare pro patriâ quam simulatâ pace decepi*, servit à signaler la faute que venaient de commettre les Walons, à perpétuer le souvenir de cette réunion qui assurait le triomphe d'une république naissante, depuis si long-temps en butte aux efforts des traîtres qu'elle renfermait dans son sein.

Les ennemis de l'état, encouragés par l'exemple des provinces Walonnes, cherchèrent à fomenter les troubles qui signalèrent cette époque. Il n'entre pas dans notre plan de donner les détails de toutes les révoltes particulières des villes contre l'autorité, tantôt à propos des Espagnols et le plus souvent à cause de la religion; de représenter le successeur de don Juan, le duc de Parme, cherchant à reprendre par la force un pouvoir

(1) Ce traité liait entre elles la Hollande, la Zélande, les provinces d'Utrecht, de Gueldres, de Frise, de Brabant et de Flandre, et depuis ce temps elles conservèrent jusqu'au siècle dernier la dénomination de *provinces unies des Pays-Bas*.

qu'il avait perdu; il serait trop long de montrer à quelle confusion politique étaient livrés les Pays-Bas. On verrait des cités ouvrir leurs portes aux Français, tandis que les Anglais entraient de force dans d'autres, et des dépouilles des églises catholiques enrichissaient leur patrie; les troupes des Etats s'emparer de plusieurs villes du Brabant; les Espagnols se souiller par mille cruautés; Philippe offrir le pardon et la paix aux provinces qui s'étaient affranchies de son autorité, mais refuser de donner des garanties de ses promesses et de permettre aux protestans le libre exercice de leur religion; les Etats rejeter la médiation de l'empereur, jusqu'au moment où de plus raisonnables propositions seraient faites; enfin un congrès se réunir à Cologne, à la sollicitation de Rome et de l'empire, et les conférences se terminer sans espérance d'accommodement.

Cependant une particularité sur laquelle nous devons appuyer, parce qu'elle retrace à la fois et la politique astucieuse de Philippe et la grandeur d'âme de *Guillaume*, c'est que, pendant les conférences de Cologne, le roi lui fit offrir secrètement, et avec toutes les garanties nécessaires, sa faveur et son amitié. Il s'engageait à payer les dettes contractées par le *prince d'Orange*, à lui restituer ses biens, à le dédommager des pertes

qu'il avait faites pendant la guerre et à rendre la liberté à son fils, auquel il offrait le gouvernement de Hollande et d'Utrecht, sous la seule condition que le prince se retirerait dans une de ses possessions en Allemagne. Mais *Guillaume*, au-dessus des calculs de l'intérêt, fit à ses offres séduisantes cette belle réponse : « Je ne veux en-
 » tendre aucune proposition, de quelque nature
 » quelle soit, qui n'intéressera que moi seul. Dans
 » tout ce que j'ai fait, c'est l'amour du bien pu-
 » blic que j'ai envisagé : c'est lui qui m'a toujours
 » animé, et nulle considération ne pourra me
 » déterminer à entrer dans un accommodement
 » auquel les Etats et le peuple ne participeront
 » point. Si l'on eut acquiescé à leurs justes de-
 » mandes, je n'aurais pas rejeté des conditions
 » particulières pour moi-même, que ma cons-
 » cience et mon honneur m'auraient permis
 » d'accepter (1). »

Après les preuves de désintéressement données tant de fois par *Guillaume*, il était cruel pour lui de voir les passions et les intérêts particuliers déchirer des provinces auxquelles il sacrifiait son bonheur ; il lui était pénible de se voir obligé d'interposer sans cesse son autorité entre les ca-

(1) Watson, Histoire de Philippe II, liv. xv.

tholiques et les protestans, qui noircissaient tour-à-tour ses intentions sages et ses principes de tolérance. Fatigué sur-tout de l'exigence des catholiques, il offre, en 1580, de se démettre de ses charges et de se soumettre aux ordres de quiconque serait jugé plus digne que lui de commander. Mais retenu par les instances des députés, il consent encore à travailler au bonheur d'un peuple qu'il aime : il exhorte les Etats à se défier des propositions de l'Espagne ; il s'expose à de nouveaux dangers ; il est sur le point d'être enlevé par les troupes de Philippe ; il est témoin de la mort de son frère Guillaume-Louis sous les murs de Groningue investie par ses troupes et lui-même est blessé en reprenant Cœverden.

Malgré quelques avantages obtenus par son armée, Philippe, désespérant de remporter aucuns succès marquans, tant que le *prince d'Orange* serait à la tête des affaires, renonçant enfin aux intrigues et à la ruse, eut recours au crime pour se défaire de son ennemi. Avili déjà par sa conduite passée, pouvait-il asseoir sa tyrannie sur d'autres bases que le meurtre et l'assassinat ? Il fit donc publier un décret de proscription, qui n'était qu'un tissu d'accusations outrées et mensongères dirigées contre *Guillaume*. Après l'avoir dépeint comme *un perfide scélérat, né*

pour la subversion des trônes et de la religion ;
 il le voue aux poignards des assassins, et termine
 en ces mots : « *Afin que ce que je demande*
 » *puisse s'exécuter plus facilement et plus*
 » *promptement, et désirant punir le vice*
 » *et récompenser la vertu, nous promettons,*
 » *foi de roi et comme ministre du Seigneur,*
 » *que, s'il se trouve quelqu'un qui ait assez de*
 » *courage et d'amour du bien public pour exé-*
 » *cuter nos ordres et nous délivrer de cette*
 » *peste de la société, nous lui ferons donner*
 » *en terres ou en argent, à son choix, la somme*
 » *de vingt-cinq mille écus ; s'il a commis quel-*
 » *que crime, quelque énorme qu'il soit, nous*
 » *nous engageons à lui en accorder le pardon ;*
 » *s'il n'est pas noble, de l'anoblir ainsi que*
 » *tous ceux qui l'aideront et l'assisteront (1). »*

Les forfaits de Philippe étaient trop connus pour que cet édit pût flétrir la réputation de *Guillaume*. Cependant ce prince, jaloux de se disculper aux yeux de l'Europe entière, publia une réponse énergique, connue sous le titre d'*Apologie*.

Il reproche à son accusateur la tyrannie dont il a accablé les peuples des Pays-Bas ; il s'étonne

(1) Voyez *Apologie* du prince d'Orange.

qu'il ait osé avancer *qu'un prince fait un acte de bonté, quand il n'opprime et ne trompe pas ses fidèles sujets*. Il l'accuse de la mort des comtes d'Egmont et de Hoorn; il demande s'il sied bien à Philippe de calomnier l'union que *Guillaume* a contractée avec Charlotte de Bourbon, après s'être séparé de la princesse de Saxe, de son consentement et de celui de sa famille. « Mais » quand bien même, dit-il, mon mariage ne serait point légitime suivant les principes de Rome, de quel front mon accusateur oserait-il m'en faire un reproche? a-t-il oublié cette maxime triviale que, pour avoir le droit d'accuser un autre, il faut être bien sûr de ne pouvoir être soi-même accusé? ne sait-il pas que je puis lui reprocher d'être l'époux de sa propre nièce? d'ailleurs, n'est-il pas vrai que, pour parvenir à ce mariage, il a fallu qu'il fit mourir sa première femme, cette femme dont il avait des enfans, cette femme, fille et sœur des rois de France? je n'avance point ce fait témérairement; ce n'est point par ressentiment que je le lui reproche: on a en France la preuve de cette action horrible dont je l'accuse.

» Mais ce ne fut pas le seul assassinat que ce mariage lui fit commettre; il lui fit sacrifier

» son fils unique : sans cela le pape n'aurait pu
» lui accorder la dispense qu'il désirait, et pour
» l'obtenir, il n'aurait pas eu le prétexte de n'a-
» voir point d'héritier mâle. C'est donc à ce ma-
» riage qu'il faut attribuer la mort de l'infortuné
» don Carlos, auquel on pouvait reprocher quel-
» qu'inconduite, mais pas un seul crime qui pût
» justifier sa condamnation, encore moins ex-
» cuser un père de tremper ses mains dans le
» sang de son propre fils. Mais quand bien même
» don Carlos eut été réellement coupable, devait-
» il être jugé par des moines, par des inquisi-
» teurs espagnols, vils esclaves de la tyrannie de
» son père ? c'était à la nation, c'était à ses fu-
» turs sujets que son père devait déférer son
» crime, c'était à eux à juger son fils. »

Il lui reproche d'avoir épousé la princesse de Portugal, pendant qu'il était marié avec Isabelle Osoris et qu'il vivait en adultère habituel avec une autre femme qu'il fit épouser ensuite au prince d'Ascoli, que depuis il fit empoisonner.

« C'est assurément ma perte seule qu'on se
» propose : si la mort ou le bannissement m'ô-
» tait d'au milieu de vous, dit Philippe, la tran-
» quillité serait bientôt rétablie dans les Pays-
» Bas. Vous concevez aisément de quelle tran-
» quillité il veut parler ; rappelez-vous la situa-

» tion où vous vous êtes trouvés avant mon
» retour dans ces provinces ; vous gémissiez
» alors sous l'oppression tyrannique du duc
» d'Albe. S'il était vrai que mon exil pût vous
» délivrer de vos calamités, Philippe n'aurait
» pas besoin d'employer le secours des assassins
» et des empoisonneurs. Combien de fois me
» suis-je exposé volontairement aux dangers les
» plus grands pour votre défense ? c'est à vous à
» juger si ma vie et ma présence sont utiles ou
» préjudiciables au bien de ces provinces ; c'est
» à vous seuls, et non au roi d'Espagne, que je
» dois compte de ma conduite. Vous avez sur
» moi un pouvoir absolu ; disposez, comme vous
» le trouverez à propos, de ma personne et de
» ma vie ; prononcez : j'obéirai. Servez-vous de
» l'autorité dont je reconnais que vous êtes in-
» vestis, donnez des ordres ou pour mon départ
» ou pour ma mort, si vous jugez l'un ou l'autre
» nécessaire au bien général. »

Pour donner à la réponse de *Guillaume* un caractère plus officiel, les états-généraux publièrent, le 17 novembre 1580, une déclaration, par laquelle ils confirmaient son *Apologie*, déclaraient libre le choix qu'ils avaient fait de sa personne, comme stathouder, et lui témoignaient l'intérêt qu'ils prenaient à sa sûreté, en augmen-

tant de cent cinquante hommes la garde qu'ils lui avaient donnée. On ne tarda pas à reconnaître l'utilité des mesures les plus sévères pour s'opposer aux tentatives de quelques catholiques dont le zèle aveugle pouvait être excité au crime par les promesses de Philippe. En effet, à Bruxelles, le prince et les états-généraux furent obligés de bannir un dominicain, dont les sermons audacieux avaient entraîné le peuple à la révolte; à Amsterdam, on abolit le culte catholique; à Utrecht, pour satisfaire aux vœux de la bourgeoisie, on fit abattre les églises et les couvens des faubourgs, sous prétexte qu'ils pouvaient servir de retraites aux ennemis.

Au milieu de toutes ces secousses, les états-généraux voyaient les ressources de la nation prêtes à être épuisées: les Espagnols faisaient de nouvelles tentatives pour reprendre leur supériorité passée; Breda venait de leur être livré par trahison; il fallait frapper un grand coup, il fallait retremper l'esprit des peuples par une mesure énergique, par une résolution hardie. On abjura l'autorité du roi d'Espagne, et, le 26 juillet 1581, les députés des provinces comprises dans l'*union*, assemblés à La Haye, publièrent, dans un acte unanime auquel *Guillaume* ne fut point étranger, la déchéance de Philippe. On y

représenta, sous les couleurs les plus vigoureuses, sa dissimulation et sa cruauté; on y récapitula ses tyranniques efforts pour asservir la nation, et l'enceinte des délibérations retentit de ces accents de la liberté. « Le devoir d'un souverain est d'aimer ses sujets comme un père aime ses enfans, et de les défendre comme un pasteur défend ses brebis. S'il cesse d'être père, il cesse d'être souverain et devient un tyran auquel on ne doit plus obéissance ni fidélité. Le peuple qui l'a mis sur le trône par un décret de la généralité assemblée, peut le déposer lorsque toutes les voies de le ramener à la raison deviennent inutiles, puisque le prince est créé pour le peuple et non le peuple pour le prince. » (1)

Pour consommer cette détermination, dictée par l'amour de la patrie, on brisa les effigies de Philippe; et pour anéantir les traces de son autorité, on détruisit tout ce qui rappelait son gouvernement, et l'on fit frapper de nouvelles monnaies portant les armes des provinces. Ainsi une nation composée de manufacturiers et de marchands, appauvrie par quinze années de persécutions et de guerres, mais résolue à résister aux vieilles bandes

(1) Voy. Bor, Méteren, et l'Hist. gén. des Prov.-Unies, liv. XVI.

espagnoles, et à l'opiniâtreté du plus riche monarque de l'Europe, donnait à la postérité l'exemple de ce que peut l'enthousiasme de la liberté.

La déchéance de Philippe devait nécessairement amener d'importans changemens dans la république. Il fallait trouver les moyens de résister encore long-temps aux tentatives ambitieuses et à la vengeance de l'Espagne : l'appui de la maison d'Autriche, qui avait offert sa médiation pour mettre fin à la lutte des Belges contre leur souverain, ne rassurait pas les Etats sur l'avenir; la faiblesse de l'archiduc avait été éprouvée dans les grands événemens qui venaient de se passer. D'un autre côté, Henri III, craignant que son frère, après d'inutiles tentatives pour obtenir la couronne d'Angleterre et la main d'Elisabeth, n'usurpât le trône de France, intrigait pour le faire élire comte de Hollande; il présentait son appui sous un côté tellement avantageux, que les Etats, guidés par *Guillaume* lui-même, se décidèrent à recevoir le duc d'Anjou en qualité de *prince et seigneur des Pays-Bas*. Mathias retourna en Allemagne, et le duc, après de longues négociations, consentit à les gouverner en respectant la liberté que la nation avait conquise, et sous la condition que les peuples seraient relevés de leurs sermens, si le prince violait

quelqu'une des conventions stipulées dans le traité. Le duc entra dans les Pays-Bas avec une armée qui aida les Hollandais à remporter de grands avantages sur les Espagnols ; il fut proclamé *duc de Brabant et margrave du Saint-Empire*, le 17 février 1582, et le *prince d'Orange* fut chargé de le décorer du manteau ducal : *attachez-le si bien sur vous*, dit-il, *que personne ne puisse l'ôter* (1). Dès que le duc fut investi du pouvoir, les catholiques, à force d'intrigues, obtinrent qu'on rétablît à Anvers l'exercice de leur culte ; ceux des autres provinces intriguèrent à leur tour, les États provinciaux revinrent de leur enthousiasme pour le prince français ; frère de Charles IX, on commença à craindre qu'il ne favorisât la religion romaine. Les grandes qualités de *Guillaume* trouvèrent plus d'admirateurs : on vit avec peine un étranger commander de préférence à lui ; plusieurs provinces alors refusèrent de prêter serment de fidélité au duc de Brabant, et les États rassemblés à Amsterdam, reconnurent au *prince d'Orange* un pouvoir illimité.

Au moment où la Hollande lui donnait une si haute marque d'estime, le fanatisme dans l'ombre aiguissait ses poignards : l'espoir des récompenses

(1) De Thou, liv. XXV.

promises si solennellement par Philippe , eut moins d'empire sur le cœur de Jean Jaureguy , que le désir de servir la religion. Simple domestique d'un négociant d'Anvers, l'or et les honneurs eurent moins de prix à ses yeux , que le désir de venger le ciel par la mort d'un hérétique ; guidé par les conseils de quelques catholiques , muni d'*agnus dei* , porteur d'un *sauf-conduit du roi d'Espagne* , il se confesse au dominicain Timmermann , qui le confirme dans sa résolution , lui promet les récompenses éternelles , *s'il n'a d'autre intérêt que celui du roi , de la patrie et de la gloire de Dieu* (1). Le moine le fait communier et l'exhorte à se conduire *en homme de cœur* (2). Introduit chez le *prince d'Orange* (3), Jaureguy lui présente une requête et lui tire un coup de pistolet qui lui perce la mâchoire ; la victime tombe , et l'assassin allait le frapper d'un poignard , lorsqu'il tombe lui-même sous les coups de quelques seigneurs français qui se trouvaient alors avec *Guillaume*. Le prince , revenu à lui , s'écria : *malheureux ! je te pardonne ma mort ;* puis jetant ses regards vers les français (4) :

(1) De Thou , liv. XXV.

(2) Bor. , tom. II.

(3) Le 18 mars 1582.

(4) Strada , liv. IV. — Reyd. , liv. III. — DeThou.

Le duc de Brabant, dit-il, *perd un bon serviteur*. Ce malheur répandit l'alarme : le peuple courut aux armes, et se porta en foule au palais du duc d'Anjou, qu'on désignait comme l'instigateur de ce crime ; le duc trembla pour ses jours, et avoua depuis, que jamais il ne s'était senti plus de dévotion que dans ce moment critique (1). Cependant, des prières en langue espagnole que Maurice, fils de *Guillaume*, trouva dans les vêtemens de l'assassin, détournèrent ces soupçons, qui retombèrent bientôt sur le duc de Parme. Le cadavre du meurtrier fut écartelé : l'un de ses complices et le dominicain, furent condamnés à la même peine ; mais *Guillaume* ayant demandé que leur torture fût adoucie, on les étrangla avant leur exécution.

Le bruit de la mort du *prince d'Orange* s'était répandu avec célérité ; déjà la cour d'Espagne s'en réjouissait, lorsque le prince avait recouvré la santé. Mais à peine ses douleurs physiques avaient-elles cessé que, le 5 mai, il eut à pleurer la perte de Charlotte de Bourbon, sa femme, que la frayeur, les fatigues et les veilles près du lit de son époux conduisirent au tombeau.

Uni d'intérêt avec la maison de Lorraine, Phi-

(1) Mémoires de Sally, tome 1.

lippe croyait pouvoir assurer la couronne de France sur la tête du cardinal de Bourbon, et par lui, régner réellement sur les Français. La destruction des protestans devait être la funeste conséquence de ce complot, dont l'exécution reposait sur l'assassinat du duc d'Anjou, seul héritier du trône de France et sur celui du *prince d'Orange*, seul appui des Pays-Bas. Nicolas de Salsède, gentilhomme allié à la famille de Mercœur, et condamné pour crime de fausse monnaie, s'était laissé gagner par les intrigues de l'Espagne : il devait exécuter ce double assassinat ; mais *Guillaume*, armé d'une juste méfiance, soupçonna le complot, et les infames instrumens des noires intrigues des Guises et de Philippe, découverts à temps, furent punis selon la rigueur des lois (1). Depuis cet attentat, le duc de Parme essaya plus d'une fois de se mesurer avec l'armée française et celle des Etats ; mais l'année 1582 se termina sans qu'il y eût aucune affaire réellement importante.

(1) Dans son expédition Salsède s'était adjoint Francisco Boza et Nicolas Hugo. Le premier se tua dans sa prison, le second parvint à se sauver, mais Salsède, amené en France, y fut torturé. « Lorsqu'on le mit à la question, dit De Thou, le roi y assista caché » derrière un rideau ; il alla même à l'Hôtel-de-Ville pour le voir » écarteler. Il y eut bien des gens qui trouvèrent qu'un pareil spectacle » ne convenait guères à la dignité royale. » Hist. univ., liv. LXXV.

Les Etats n'avaient pas à craindre la seule puissance de l'Espagne; les Français, dont ils avaient recherché l'appui, le prince qu'ils avaient choisi pour participer à leur gouvernement, leur prouvèrent bientôt quelle confiance une nation doit avoir dans les étrangers. Le duc d'Anjou venait de réunir au titre de duc de Brabant celui de comte de Flandres; mais peu satisfait du pouvoir que les Etats lui avaient accordé, il conspirait en secret contre la liberté du peuple. Henri III intrigait pour obtenir que les droits, conférés à son frère, retournassent à la couronne de France, et ce frère cherchait à les étendre par l'usurpation, et à les conserver par la force, la ruse et la perfidie. Déjà maître de plusieurs places fortes, il oubliait que la trahison ne pouvait lui réussir qu'en lui aliénant l'esprit d'une nation qu'il devait tenter de gagner par sa loyauté. Ses vues se tournèrent principalement sur Anvers, ville importante, dont la prise devait décider du sort de son entreprise. Il savait cependant que les habitans, jaloux de leur liberté, feraient tous leurs efforts pour la conserver; il savait que *Guillaume*, dont l'œil exercé avait découvert ses projets, ne sacrifierait pas les intérêts du peuple à ceux de l'ambition. Déjà, sous prétexte d'une revue, le duc était sorti

de la ville pour rejoindre son armée ; déjà il s'était introduit dans les murs avec une troupe considérable ; déjà le soldat avait fait retentir les airs de ce cri sinistre pour les protestans : *Tue, tue, ville gagnée, vive la messe* ; mais les citoyens, oubliant la différence de religion , se réunissent pour le salut commun. On court aux armes : ceux qui manquent de munitions se servent de pièces de monnaie pour charger leurs fusils. *Guillaume*, bravant le danger, dirige cet élan patriotique : les femmes roulent l'artillerie ; les enfans même secondent les efforts de leurs mères ; les malades, retenus dans les maisons, accablent les Français par la chute des meubles : l'impétuosité française cède à de si nobles efforts. Assaillis de tous côtés, les soldats se précipitent en bas des murailles et fuient ainsi que leur chef, le duc d'Anjou. (1)

Ce prince sentit que sa conduite avait dû lui faire perdre la confiance d'un peuple qui s'était fié à sa générosité ; il chercha un appui

(1) Voyez Grotius, annal. — De Thou, liv. LXXVII. — Mézerai, vie de Henri III. Les Français perdirent dans cette échaffourée environ trois mille soldats et deux cent cinquante gentilshommes. Obligé de traverser la Dyle à la nage, le duc d'Anjou eut de l'eau jusqu'aux épaules, ce qui lui causa une incommodité dont il se ressentit toute sa vie. Hooft, liv. XIX.

dans l'influence que son frère pouvait exercer sur les Pays-Bas : une ambassade fut destinée à réparer ses fautes. *Guillaume* représenta aux Etats la nécessité de ménager un prince qui pouvait unir ses forces à celles de l'Espagne ; le danger de se reconcilier avec Philippe, ou la chance glorieuse de combattre les ennemis de l'état en rejetant les secours de l'étranger (1).

Après un accord provisoire avec le duc d'Anjou, les Etats de Flandres décidèrent qu'il était inutile de reconnaître son autorité et déclarèrent qu'ils préféreraient *avoir deux ennemis au dehors qu'un seul au dedans*. Pendant toutes ces conférences, le prince retourna en France, laissant une armée destinée à tenir tête aux Espagnols, qui faisaient de nouvelles tentatives contre les provinces confédérées, et remportaient plusieurs avantages.

Livrés aux horreurs de la guerre, épuisés par les secousses politiques, les peuples des Pays-Bas devaient encore supporter le fléau des divisions intestines. Un graveur, Corneille de Hooge, se disant fils naturel de Charles-Quint, séduit par l'or de Philippe et par la promesse d'être fait duc de Gueldres, excita la révolte de

(1) Watson, Histoire de Philippe II, liv. XVIII.

plusieurs villes. A peine une mort affreuse avait-elle expié son crime, malgré les sollicitations de *Guillaume* pour obtenir sa grâce, que les commandans de la milice nationale, jaloux du pouvoir des magistrats, s'arrogèrent, dans la ville d'Utrecht, des prérogatives qui n'appartiennent pas à des chefs militaires. Mais l'énergie des magistrats mit un frein aux tentatives de quelques ambitieux qui, sous prétexte d'améliorer le sort de la nation et de la délivrer de ses impôts, n'avaient en vue que leurs propres intérêts. Ces troubles venaient d'être apaisés, lorsque des libelles, répandus avec profusion, représentent *Guillaume* conspirant en secret contre la liberté. Le peuple se révolte : il se présente, en rassemblement tumultueux, devant son palais ; on lui prodigue les noms de perfide et de traître ; on pénètre jusques dans ses appartemens ; on visite ses papiers, mais les révoltés, ne trouvant aucune preuve de la trahison de *Guillaume*, rentrent dans le devoir et n'emportent de cette expédition hardie qu'une preuve de la clémence du prince qui refuse de faire punir les auteurs de cette insulte. A ces sujets de troubles se joignaient encore les espérances des partisans de la domination française et les craintes des amis de *Guillaume*. Le duc d'Anjou continuait ses né-

gociations pour reprendre le pouvoir; les États travaillaient à se donner un autre chef. La mort devait frapper presque à la fois deux rivaux dont les prétentions étaient soutenues par les moyens les plus opposés. L'un fondait ses espérances sur les secours de la France, l'autre appuyait ses titres sur la reconnaissance et l'attachement de la nation; l'un devait paisiblement terminer ses jours dans son lit, l'autre devait tomber sous les coups d'un assassin encouragé par les conseils de quelques moines et séduit par les promesses de Philippe.

Nous avons eu occasion de faire remarquer que *Guillaume* avait toujours aspiré à la puissance suprême. Depuis l'assassinat dont les suites avaient été si graves, sept fois il avait failli tomber sous le fer des assassins; il avait à craindre qu'après sa mort, l'état, en proie à l'anarchie, ne fût livré à la vengeance de Philippe. En se faisant prince souverain de la Hollande sous l'ancien titre de comte, il assurait le pouvoir dans sa famille et mettait les Pays-Bas à l'abri d'une révolution. Ces motifs peuvent faire excuser *Guillaume* d'avoir employé son influence à l'accomplissement de ses vues, mais ce qui peut l'excuser encore, c'est le consentement général à le porter au rang qu'il ambitionnait. En effet,

dès le commencement de 1584, les Etats négocièrent son élévation au pouvoir suprême, qui ne trouva quelque opposition que dans la ville d'Utrecht, où l'on vit Péterszoon Hooft encourager le magistrat dans sa répugnance et déclarer, dans un discours où brillait la fierté républicaine, *qu'il ne voyait aucun avantage à ce que la Hollande se donnât un comte, et que si les habitants avaient prévu que Guillaume aspirait à la souveraineté, ils se seraient bien gardés de lui ouvrir leurs portes* (1). Cependant les difficultés furent bientôt aplanies, car la Hollande et la Zélande, les seules opposantes, sentaient la nécessité de ne pas se séparer de la confédération. Les Etats dressèrent une capitulation, dont l'un des rédacteurs fut le vertueux Jean d'Olden Barneveld, et dans laquelle les droits et les libertés de la nation étaient reconnus, la religion protestante maintenue, la liberté de conscience proclamée, le droit de paix et de guerre conservé aux Etats auxquels on accordait celui de changer la forme du gouvernement, si le comte venait à violer la constitution, et enfin le droit de ne reconnaître pour successeur du prince que celui

(1) Histoire générale des Provinces-Unies, liv. XVI, tom. V, page 645.

de ses enfans qui en serait jugé le plus capable : Ces conditions furent acceptées par le *prince d'Orange*, et déjà l'on préparait la cérémonie de son installation, lorsque le fanatisme trancha les jours d'un héros, auquel les Pays-Bas devaient leur indépendance. Balthazard de Gérards, gentilhomme bourguignon, fut l'instrument dont se servirent les ennemis du prince : poussé par la cupidité, et plus encore, par les exhortations d'un cordelier de Tournay et de quelques jésuites de Trèves, qui lui assuraient *la rémission de tous ses péchés*, muni de leurs bénédictions, certain que son crime doit lui mériter le ciel, l'approbation de Farnèze et la récompense promise par le *ban* de Philippe, il arrive dans les Pays-Bas sous le nom de François Guyon, dont le père avait été exécuté à Besançon comme *hérétique* ; il se fait remarquer dans les temples par une pieuse assiduité ; *Guillaume* prend pitié de ses malheurs supposés, il le place à la suite du seigneur de Schoonewal, envoyé par les Etats à l'occasion des négociations entamées par le duc d'Anjou, et Schoonewal se sert de cet homme pour annoncer au prince la mort du duc. Gérards s'acquitte de son message avec fidélité ; il trouve le prince au lit dans son palais à Delft ; mais faute d'avoir prévu une entrevue si favora-

ble à ses sinistres desseins , il ne s'était muni d'aucune arme. *Guillaume*, satisfait de son intelligence , le charge d'une mission importante pour le lendemain. Gérards lui expose qu'il est dénué de vêtemens et d'argent, *Guillaume* lui en fait donner : il ignore que cet argent doit servir à sa perte. Gérards achète une paire de pistolets , et le lendemain, 10 juillet 1584, il se présente devant son bienfaiteur , pour le prier de lui faire délivrer un passe-port. Son air défait , sa voix tremblante , éveillent les soupçons de la princesse d'Orange ; mais *Guillaume*, trop confiant , le rencontre en sortant de ses appartemens, il se laisse approcher par ce misérable, qui feint de lui présenter un papier de quelque importance : et pendant que *Guillaume* en prend connaissance, Gérards lui tire dans le corps un pistolet chargé de trois balles. Le prince chancelle et tombe en s'écriant : *Mon dieu ! prends pitié de mon âme et de ce peuple ; je suis blessé à mort* (1). Un de ses gens l'étend sur l'escalier de son palais ; la comtesse de Schwartzembourg, sa sœur ; Louise de Coligny, sa femme, éperdue à cet affreux spectacle, qui lui rappelle l'assassinat de son père et de son premier époux , lui prodiguent

(1) Résol. de Hollande. — De Thou, liv. LXXIX.

vainement les plus tendres soins ; on le transporte sur son lit et il meurt.

Pendant la rumeur et le désordre causé par ce triste événement, l'assassin avait pris la fuite : déjà il se préparait à franchir les remparts de la ville, lorsqu'on l'arrêta. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il déclara : *que loin de se repentir de son crime, il sacrifierait mille fois la vie, pour exécuter une action si méritoire ; qu'il offrait son supplice en expiation de ses péchés, et que le meurtre qu'il venait de commettre, le ferait regarder dans le ciel comme le défenseur de l'Eglise, et l'athlète de la foi* (1). La cruauté de son supplice prouve la barbarie des jugemens criminels de cette époque ; la fermeté qu'il montra jusques dans ses derniers momens prouve jusqu'où peut aller le courage d'un fanatique.

La mort de *Guillaume* fut pleurée par tout un peuple en deuil : son éloge était dans toutes les bouches, les regrets étaient dans tous les cœurs ; partout on vantait ses vertus, son courage, sa magnanimité ; partout on rappelait son équité, sa modération, sa modestie dans la prospérité, sa persévérance dans ses projets, sa cons-

(1) Histoire des Provinces-Unies, liv. XVI.

tance dans le malheur. D'un mouvement unanime on maudissait les intrigues de Philippe, qui enlevait aux Pays-Bas un défenseur encore dans la force de l'âge (1).

Sous un extérieur froid et sévère qui lui valut le surnom de *taciturne*, il cachait une âme ardente : intrépide dans les grandes entreprises, il était calme au milieu du danger. Habile à juger le cœur humain, personne ne savait mieux que lui gagner l'amitié des grands et l'affection du peuple. Combien de fois il entra sans suite chez le

(1) Il était à peine âgé de cinquante-deux ans, et laissa beaucoup d'enfans. Il eut de sa première femme, Anne d'Egmont, un fils appelé Philippe-Guillaume, et une fille nommée Marie; de sa seconde femme, Anne de Saxe, il eut un fils, le fameux comte Maurice, et une fille, Emilie de Nassau. Sa troisième femme, Charlotte de Bourbon qui, après avoir été abbesse de Jouars, embrassa la religion réformée en 1559, lui donna six filles : Louise Julienne, qui devint reine de Bohême; Elisabeth, qui épousa Henri de la Tour, duc de Bouillon; Catherine, qui fut mariée à Philippe-Louis, comte de Nassau; Charlotte de Brabantine, qui s'unit au duc de la Trémouille; Charlotte Flandrine, qui devint abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, enfin Emilie, femme de Frédéric-Casimir, comte palatin. Sa quatrième femme, Louise de Coligny, veuve de Téligny, lui donna un fils, Henri-Frédéric, célèbre dans l'histoire des Pays-Bas. Outre ces onze enfans, *Guillaume* laissa un fils naturel, connu sous le nom de Justin de Nassau, qui mourut gouverneur de Breda.

laborieux artisan et chez le malheureux privé de consolations; à l'un, il donnait des encouragemens; à l'autre, il prodiguait des secours; combien de fois, pénétrant dans l'intérieur des ménages, il terminait les querelles domestiques en exhortant les familles à la concorde et en partageant le pot de bière du pauvre. C'était alors qu'il répondait à ses courtisans étonnés de tant de familiarité; *que c'était gagner un homme à peu de frais que de se l'attacher par une complaisance ou par une honnêteté.* Dans les circonstances les plus difficiles, sa prudence seule avait sauvé les Pays-Bas; au milieu des malheurs de la guerre et des troubles civils, il avait protégé les lettres et fondé des universités (1). Après avoir consacré son bras, sa fortune et sa vie à la défense de l'Etat, qui plus que lui méritait de recevoir de ses concitoyens le titre glorieux de *père de la patrie* et de *conservateur de la liberté*?

En rendant hommage aux nobles qualités d'un des plus zélés défenseurs de la tolérance et des libertés nationales, aux rares talens d'un prince dont le nom respecté retentissait dans toute

(1) Il établit, en 1574, l'université de Leyde, devenue si célèbre.

(172)

l'Europe, la nation semblait prévoir les maux auxquels sa perte allait la livrer, dès qu'elle serait abandonnée aux fureurs des partis, aux attaques de l'Espagne et aux tentatives de l'ambition.

J. H.





J. d'Olden. Banneveld.

Huisman del.

JEAN D'OLDEN BARNEVELD.

CE fut le caractère de cette révolution, qui, unissant entre elles les provinces hollandaises, les déroba pour toujours à la domination espagnole, de montrer presque aussitôt au monde la liberté civile étouffée par l'ambition guerrière et par l'intolérance religieuse. Le fer qui avait sauvé la patrie devint l'instrument de la tyrannie d'un seul, et cette république, à peine échappée au chaos, déshonora sa liberté naissante en abandonnant ses plus intrépides défenseurs aux ressentimens de Maurice de Nassau. Ici continueront à apparaître sur la scène historique des hommes pour qui la propagation et l'affermissement de certaines innovations théologiques, de certaines doctrines religieuses cessèrent d'être le but de la vie, et qui, faisant fléchir ces pieuses convictions, les uns devant des intérêts étroits de domination et d'orgueil, les autres devant un besoin aussi passionné, celui de conquérir pour eux, pour leurs semblables, la liberté, devenue à leurs yeux l'objet d'un

culte nouveau, tour-à-tour persécuteurs et martyrs, se combattirent les uns les autres et s'exclurent mutuellement, encore au nom de la religion, mais non plus en vue de son seul triomphe. *Jean d'Olden Barneveld* fut un de ces martyrs : toutes les ambitions le rencontrèrent devant elles ; toutes les résistances s'éteignirent avec lui.

Il naquit à Amersfoort, le 25 septembre 1547, d'une famille noble de la Veluwe : son ayeul sortait de l'ancienne maison de Wède. Après avoir étudié le droit dans l'université de Louvain, il passa en France et prit ses degrés dans celle de Bourges. Les guerres des *Huguenots* l'obligèrent à se réfugier à Bâle : bientôt après il quitta cette ville et fut prendre le bonnet de docteur à Heidelberg.

De retour dans sa patrie, il vit, jeune encore, éclater ces divisions déplorables qui devaient plus tard replacer les provinces walones sous le joug espagnol.

La tolérance éclairée de Guillaume, prince d'Orange, essayait en vain de maintenir cette paix de religion qu'avait consacrée pour un temps la pacification de Gand.

Le moment approchait qui devait résoudre une grande question par un des événemens les plus remarquables de la révolte des Pays-Bas :

c'est qu'un peuple catholique, long-temps comprimé par la tyrannie, peut difficilement devenir libre et rester attaché avec une foi sincère à sa croyance.

Les provinces pauvres, qui n'étaient pas soumises à l'influence intéressée d'un clergé corrompu par l'abondance et prompt à combattre tout changement à son sort et à celui des peuples, purent embrasser la réforme, et gardèrent la liberté, tandis que les provinces riches et couvertes de moines, d'abbés et d'évêques, retinrent en même temps la foi catholique et la servitude.

Les confédérés, séduits par quelques seigneurs ambitieux, se liguèrent enfin, le 6 janvier 1579, pour maintenir l'obéissance envers Philippe II et l'église de Rome, et se hâtèrent ainsi d'abandonner la défense de leurs privilèges pour échanger les fruits glorieux de la révolte contre les tristes jouissances de l'intolérance et de l'esclavage. Alors seulement, et lorsqu'il n'était plus possible de retenir dans l'union ce malheureux pays, déjà occupé par les troupes du prince de Parme et devenu soudain le théâtre d'une lutte sanglante entre les réformés et les catholiques, la célèbre union d'Utrecht fut consommée : elle fut l'ouvrage de Guillaume de Nassau. *Barneveld*, accompagné du sieur de Karnisse, parut pour la

première fois au milieu des députés des villes qui se rassemblaient de toutes parts à Utrecht pour former cette alliance des provinces protestantes ; mais les États de Hollande, qu'ils représentaient tous deux, leur substituèrent dans la suite d'autres envoyés. Il devait prendre bientôt part à une négociation plus importante entre Guillaume et les États reconnaissans. Les provinces unies, toujours tourmentées par la crainte de retomber entre les mains de Philippe, avaient long-temps cherché au dehors un appui, inutile à leur cause, présenté par la faiblesse, dangereux, offert par l'ambition et la puissance. L'archiduc Mathias, appelé le premier par elles, n'avait rien pu pour les affranchir ; et lorsqu'il se retira devant un compétiteur plus brillant que lui, devant le vainqueur de Jarnac et de Montcontour, il n'emporta que la gloire de n'avoir rien entrepris contre la liberté du peuple qui l'avait appelé à son secours : cette gloire manqua au duc d'Anjou. Sa tentative audacieuse sur Anvers, déconcertée par l'énergie des habitans de cette ville, révéla ses desseins secrets, et sa retraite négociée alors avec empressement par les États auxquels il remit les villes que les Français tenaient encore, pour obtenir qu'on ouvrît un passage à ses troupes assiégées déjà par la disette, acheva d'éloigner

entièrement le danger qui avait menacé leur indépendance.

Guillaume restait seul avec des espérances et des droits; mais transporter la souveraineté à Guillaume, c'était abjurer plus solennellement encore, et par une libre élection, la domination de Philippe, rejetée par un acte célèbre signé par tous les députés des provinces; c'était une réponse énergique à ce ban de proscription par lequel un souverain, descendu à cette double infamie de salarier et d'anoblir le meurtre, avait dévoué la tête du prince d'Orange à tous les assassins de l'Europe.

Barneveld, alors pensionnaire de Rotterdam, de concert avec Paul Buis, avocat de la Hollande, dressa la capitulation qui fut signée par Nicolas Bruining, au nom de Guillaume, et par Buis, au nom des États.

Nous ne rappellerons pas son contenu, déjà offert à nos lecteurs par l'historien de Guillaume. Ce prince ne devait pas jouir long-temps de ce prix glorieux de ses travaux : le 10 juillet 1584, il mourut assassiné.

Un abattement universel suivit ce désastre. On parlait de recourir à l'amnistie qu'avait offerte Philippe. Alors *Barneveld* dit publiquement qu'il était bien vrai qu'on eût perdu un véritable

soutien dans Guillaume , mais qu'il avait laissé un fils , que ses grandes inclinations rendaient digne de prendre la place de son père. La persuasion et l'autorité de ce vertueux citoyen firent oublier l'extrême jeunesse de Maurice (1) , appelé à succéder à Guillaume dans le stathouderat. A peine âgé de dix-sept ans , il fut nommé président du conseil de Hollande et commandant général des armées. Cependant les Provinces-Unies allaient ressentir la perte d'un grand homme : la Hollande et la Zélande s'alarmèrent en voyant la Flandre soumise et le Brabant entamé par les Espagnols victorieux. Alors s'ouvrit le cours de ces négociations par lesquelles il fut

(1) Maurice était né en 1567, de Guillaume d'Orange et d'Anne de Saxe, sa troisième femme. Héritier des projets de son père, plus heureux comme capitaine, politique aussi adroit, mais moins dissimulé et s'affranchissant avec plus d'énergie des liens de l'opinion, il ne cacha point sa pensée, qui fut de fixer dans sa famille, comme un héritage, cette souveraineté déferée à Guillaume par les vœux de ses concitoyens. Impatient des obstacles que le parti républicain lui opposait, il les brisa et sacrifia sans pitié l'homme qui, en tournant vers lui les regards de la nation, lui avait ouvert la carrière des succès. Maurice, déchu de l'amour des Hollandais, plus éloigné que jamais du but qu'heureusement pour les peuples la violence dépasse presque toujours, en proie à cette mélancolie inquiète qui châtie les proscripteurs, mourut en 1625, peu de temps après le siège malheureux de Bréda.

un instant question pour le roi de France de réunir les Pays-Bas à sa couronne, et que l'incertitude de Henri III et les intrigues des Guises firent deux fois reprendre et deux fois échouer.

Tandis que les États négociaient, Farnèse poussait ses avantages dans la Gueldre. Effrayés des succès du prince de Parme, et n'attendant plus rien de la France, ils résolurent de s'adresser à Elisabeth. Toutes les provinces s'empresèrent de nommer leurs députés. La Hollande n'oublia point *Barneveld*, dont le nom va désormais se trouver attaché à presque toutes ses résolutions. Elisabeth promit des secours et refusa la souveraineté que les États lui offraient. Elle exigea qu'on remît entre ses mains la Brille, Flessingue et les forts qui en dépendent, comme une garantie des avances qu'elle consentait à faire pendant la guerre. Les États acceptèrent ces conditions, et Robert Dudley, comte de Leicester, fut nommé par Elisabeth gouverneur des Provinces-Unies.

Barneveld avait pénétré les motifs secrets du refus de la reine, et la protection dont elle couvrit Leicester, lorsque sa conduite eut excité plus tard les plaintes des États et les propres recherches du parlement anglais, prouva assez qu'un sentiment généreux ne l'avait point décidée

à respecter la liberté des provinces. Il avait aussi découvert que ce seigneur ambitionnait le **stathouderat** héréditaire de la **Hollande** et de la **Zélande**. Pour déjouer ses projets, il proposa alors, aux termes de la capitulation de **Guillaume**, dans une assemblée qui se tint en octobre 1585, de placer **Maurice** à la tête des deux provinces. Les **Zélandais** nommèrent aussitôt le jeune comte, qui fut reconnu le 1^{er} novembre par la **Hollande** (1). Il fut aussi le premier qui reçut sa commission des **Etats** de la province, et par cet acte d'autorité la **Hollande** manifesta authentiquement qu'elle avait résolu de conserver la souveraineté, flottante depuis l'abjuration de **Philippe**, et de la fixer dans ses **Etats**.

Leicester aborda à **Flessingue** le 20 décembre avec une suite nombreuse de seigneurs anglais et les troupes du secours. Une convention conclue en 1586 entre lui et les **Etats-généraux** fixa les limites de son autorité. Ce fut dans ce temps que les **Etats de Hollande** appelèrent *Barneveld* aux fonctions que **Paul Buis** avait résignées alors qu'on négociait avec la **France** et qu'on semblait prêt à conclure un traité contre lequel il s'était

(1) C'est dans le même temps que, sur un arrêté des **Etats**, il prit les titres de la principauté d'**Orange**, quoiqu'elle appartint à **Philippe-Guillaume**, son aîné, retenu prisonnier en **Espagne**.

élevé avec force. *Barneveld* hésita long-temps avant de se charger d'un emploi que rendaient si difficile les circonstances au milieu desquelles il allait se trouver placé , et ne l'accepta enfin qu'en se réservant le droit de se démettre , s'il venait à être question d'un accommodement avec l'Espagne, et sous cette condition qu'on ne l'emploierait hors du pays que de son consentement.

Les hostilités recommencèrent cette année avec des succès plus partagés , et Maurice fit ses premiers essais d'armes à la tête des Anglais qui envahirent la Flandre sous les ordres de ce prince et de Sidney. Leicester s'apprêtait cependant à marcher de front vers l'accomplissement de ses projets. Excitant l'audace des prédicans contre les Etats, chéri du peuple qui répandait des larmes de joie en le voyant assister fréquemment à ses prêches qu'avait méprisés le duc d'Anjou , sûr de l'appui d'une foule de seigneurs ruinés par le luxe ou par les guerres , il se crut un instant maître d'une nation libre. Il avait osé attenter à la liberté de Paul Buis , et préparait le même sort à *Barneveld* , mandé devant lui le 27 août 1586. Mais les Etats dispensèrent leur avocat de se présenter. Ils le nommèrent plus tard au nombre des commissaires chargés de justifier les griefs qu'ils avaient contre

le gouvernement du comte , et de traiter avec lui sur ces articles. Leicester promit une prompte réponse , et les conférences finirent. Il déclara peu de temps après qu'il était obligé de passer en Angleterre pour assister au parlement. Avant de s'éloigner , surpris qu'on eût résolu , sans le consulter , d'envoyer une ambassade en Angleterre , il demanda que Maurice partît à la tête des envoyés. *Barneveld* veillait sur le prince d'Orange. Il montra avec tant de force aux États et à la noblesse les conséquences d'un pareil voyage , que ces deux corps se réunirent pour refuser la demande du comte avec tous les ménagemens possibles. Leicester ne put dissimuler son mécontentement contre l'avocat de Hollande. Il partit le 24 novembre 1586 , et remit le commandement des troupes de terre et de mer au prince Maurice.

Tandis que les députés arrivés à Londres dans le mois de décembre exposaient leurs griefs contre Leicester devant Elisabeth , et que cette reine irritée de voir les projets de son favori renversés par une résistance inattendue , les sommait avec hauteur de justifier leur conduite envers son officier , les Anglais se hâtaient de leur en fournir les moyens. Quelques capitaines de cette nation livrèrent ou vendirent aux Espagnols

les places dont Leicester leur avait confié le commandement, malgré l'opposition des Etats. Ces nouvelles répandirent la consternation : on regarda les Anglais avec méfiance, et leur trahison relevant l'affection des peuples pour la maison d'Orange, les Etats-généraux saisirent avec empressement l'occasion d'augmenter le pouvoir du prince Maurice, et de l'opposer à celui du comte. Ils l'autorisèrent à user de ses droits en qualité de stathouder, de capitaine général et de grand amiral. Cependant *Barneveld* prévoyant le retour du comte et voulant se soustraire à la nécessité où il allait se trouver encore de s'opposer seul à ses volontés, résolut de demander sa démission. Sans doute les dangers attachés à la résistance n'avaient point étonné son courage. Une conviction pénible préoccupait déjà ce vertueux citoyen ; il était effrayé de cette maladie des esprits qui, frappés d'aveuglement, ne s'apercevaient pas qu'on se préparait à les conduire à la servitude par l'intolérance. Peut-être encore voyait-il cette affection des réformés et sur-tout des prédicans pour le comte Leicester comme un avertissement de ne plus rien tenter pour un peuple qui ne savait pas reconnaître où étaient ses véritables appuis. Toutefois un sentiment généreux l'emporta en lui, et cédant aux Etats qui

le pressaient vivement de rester , il exigea d'eux seulement la promesse de soutenir ses efforts et de donner bientôt des limites , moins étroites à son autorité. L'année suivante vit naître dans la Hollande des troubles religieux suscités par l'audace des prédicans : mandés par les Etats , ils promirent obéissance , mais ne cachèrent point leur penchant pour les Anglais.

Leicester allait reparaître. A peine fut-il arrivé en juillet 1587, que ses contestations avec les Etats prirent un caractère plus menaçant et plus prononcé : il exigeait satisfaction ; il se plaignait de Maurice , de Guillaume-Louis, et de *Barneveld*. Les Etats , de leur côté , étaient inquiets des bruits qui se répandaient d'un rapprochement entre Elisabeth et Philippe. Le comte avait laissé courir ces bruits , dans le but de rendre les Hollandais plus souples aux volontés de la reine ; mais ils eurent un effet bien différent de celui qu'il en attendait. On craignit que les Anglais ne livrassent les provinces aux Espagnols. On se rappela avec effroi les trahisons encore récentes de Stanley et d'Yorck. Leicester crut devoir alors rassurer les Etats, et jura qu'il n'avait point ordre de traiter avec l'ennemi ; mais le coup était porté. *Barnevelds*'était ouvert avec diverses personnes sur quelques-uns des articles des instructions se-

crètes du comte. Il dut voir dans ces bruits, désavoués il est vrai par la timidité avec tant d'empressement, le signal de ces manœuvres perfides à l'aide desquelles Leicester devait chercher à faire sentir aux Provinces-Unies quelle serait leur faiblesse sans le secours des Anglais ; il osa dès-lors le dire hautement. Le comte l'ayant appris, s'emporta contre l'avocat de Hollande, et résolut de s'assurer de sa personne et de celle de Maurice. Dans ce dessein, il fit avancer rapidement quelques enseignes anglaises à Delfthaven, et revint de Dordrecht à La Haye. La nuit suivante *Barneveld* fut averti de se tenir sur ses gardes. Sur cet avis il partit pour Delft. Ce fut alors qu'il détermina Maurice à sortir de La Haye et à rassembler, avec le comte de Hohenlo, quelques troupes. La méfiance croissait chaque jour. Chaque jour Leicester recourait à des mesures plus violentes, triste et dernière ressource des gouvernemens que l'opinion réprouve et qui subissent la nécessité d'épuiser l'arbitraire, jusqu'à ce que le désespoir se lève devant eux. Toutefois les prédicans, occupés du seul triomphe de la religion réformée, conduits par cet esprit d'intolérance qui s'était emparé d'eux, à négliger les intérêts de la liberté, se déclaraient pour le comte, et osèrent adresser aux

Etats une requête pour les supplier de prévenir le schisme qui s'élevait entre eux et Leicester.

Les Etats chargèrent *Barneveld* de répondre à cette requête imprudente, en les exhortant à ne pas oublier l'exemple des Walons, punis par la servitude de cette ardeur insensée d'exclure le culte opposé au leur par laquelle ils avaient été poussés entre les bras des Espagnols, ainsi qu'eux même se précipitaient aujourd'hui au-devant de la domination de Leicester. Quelque temps après ils résolurent de tenir leur assemblée dans une ville fortifiée : le choix tomba sur Haarlem. Leurs soupçons furent bientôt justifiés par la découverte de deux complots formés par des Anglais pour s'assurer des villes de Leyde et de Goude. Les criminels furent condamnés à mort par les Etats et exécutés le 25 octobre. Les plus chauds partisans du comte perdirent courage dès ce moment, et tout prouve qu'il fut lui-même effrayé de l'exécution de ses agens. Il sortit de la Nord-Hollande, passa par Utrecht sans s'arrêter et se rendit à Flessingue où il attendit quelques semaines l'équipement de sa flotte. Cette lâche retraite fut un aveu tacite de sa complicité. Leicester mourut l'année suivante ; il avait signé en décembre 1587 sa démission, qui fut remise aux Etats le 1^{er}. avril 1588.

Ce fut alors qu'ils reprirent leur autorité et que le gouvernement reposa assis sur des bases solides.

Dans l'intervalle, les dissensions intérieures avaient suspendu les opérations militaires ; mais le duc de Parme, occupé des préparatifs que Philippe avait ordonnés dans le dessein d'envahir l'Angleterre, et tout entier à un projet chimérique qui trompait à la fois la politique du monarque et de son capitaine, laissait de son côté les Pays-Bas en repos. Son inaction dans ces temps difficiles où les troupes des États méconnaissaient le commandement, ne sachant plus, par la retraite de Leicester, où résidait la souveraineté, fut le salut des Provinces-Unies. On sait que les vents firent justice de l'orgueil de Philippe II, qui avait décoré sa flotte du titre superbe d'Invincible. Cette entreprise hardie fit connaître aux Anglais qu'ils ne pouvaient se passer de leurs voisins, et quoique le danger fût désormais éloigné, on pensa sérieusement à resserrer les nœuds de l'ancienne amitié par des ambassades et des députations réciproques. La révolution qui menaçait la France contribua beaucoup aussi à l'affermissement de la république : Henri III, assassiné à Saint-Cloud par un moine dominicain connu sous le nom de frère Clément,

et depuis canonisé à Rome comme un martyr de la foi catholique, avait nommé en mourant le roi de Navarre pour son successeur. La guerre civile ayant éclaté avec plus de fureur que jamais dans ce malheureux pays, Henri IV demanda du secours aux Anglais.

Sur les instances de Maurice, les provinces furent au-devant de ses demandes et lui accordèrent un subside en argent.

Philippe II, de son côté, se déclarait pour les princes lorrains. Décoré par Mayenne du titre de protecteur de la couronne de France, rêvant une souveraineté qui flattait plus encore son orgueil que la réduction des Provinces-Unies, il ordonna au duc de Parme de marcher au secours de Paris avec son armée. Les Etats respirèrent, et l'absence de Farnèze donna à Maurice les moyens de se fortifier et de remporter de grands avantages sur les Espagnols.

Utrecht fut réuni en 1590 sous le même stathouder que la Hollande et la Zélande. Ce fut *Barneveld* qui fut chargé de cette négociation; et dans le mois de février, Maurice fut reconnu par les Trajectins, en cette qualité, sous serment de les gouverner comme une province particulière. L'Overyssel suivit l'exemple d'Utrecht. En mai 1591 il fut élu stathouder de la Gueldre

et se vit ainsi à la tête de cinq des six Provinces-Unies. Maurice avait profité de l'éloignement des troupes espagnoles pour s'appliquer tout entier à l'étude de l'art militaire. Son camp devint plus tard une école où la noblesse de tous les pays accourait apprendre, sous son commandement, le métier de la guerre.

C'est alors qu'il commença le cours de ces campagnes brillantes qui lassèrent enfin l'Espagne et la réduisirent à parler de paix la première.

Le duc de Parme, après s'être opposé deux ans à Maurice avec peu de succès, mourut à Arras, le 3 décembre 1592, au moment où il ramenait son armée en France. Le gouvernement des Pays-Bas flotta alors de mains en mains jusqu'en 1596, où il passa dans celles d'Albert, archiduc d'Autriche. Deux ans auparavant, l'union s'était accrue d'une septième province ; Groningue, assiégée par Maurice, s'était rendue en juillet 1594, et Guillaume-Louis de Nassau fut à la même époque nommé stathouder de Frise, de Groningue et des Ommelandes.

Albert arriva à Bruxelles le 29 janvier 1596 : les Etats des Provinces-Unies observèrent les démarches du nouveau gouverneur avec d'autant plus d'attention qu'il ramenait le fils aîné de Guillaume, retenu vingt-huit ans prisonnier en

Espagne. Les Etats le firent complimenter sur le recouvrement de sa liberté; mais ce prince, convaincu de la défiance que son nom inspirait aux Espagnols et sa religion aux Hollandais, résolut de vivre éloigné des affaires publiques, et le fit savoir à Maurice. L'indépendance et la souveraineté des Etats furent, dans le même temps, reconnues dans deux traités que la France et l'Angleterre conclurent avec eux, et leur armée, commandée par Maurice, maintenait l'intégrité des provinces, lorsque Philippe II et Henri IV parurent à la fois pencher tous deux vers la paix.

Déjà ils avaient nommé de concert des plénipotentiaires pour y travailler, et Henri IV avait déclaré sa résolution aux Etats et à Elisabeth. Les Provinces-Unies le virent avec douleur décidé à traiter séparément. Elisabeth envoya vers lui Robert Cécil, et les Etats lui députèrent, vers le commencement de 1598, Justin de Nassau avec *Barneveld*.

Buzenval ayant présenté à Henri, alors à Angers, les ambassadeurs des Provinces-Unies, accompagnés de l'envoyé d'Elisabeth, *Barneveld* prononça un discours étudié pour rappeler l'alliance conclue entre les trois puissances et persuader au roi d'y persévérer. Henri ayant répondu qu'il se devait d'abord aux intérêts de ses su-

jets et de sa couronne, les ambassadeurs se récrièrent sur les dangers qui menaçaient les Provinces-Unies, s'il abandonnait ses alliés, et *Barneveld*, insistant vivement sur la nécessité d'exécuter les traités, avança que les rois qui n'avaient en vue que leurs intérêts particuliers, en étaient souvent les dupes, et que si les affaires des souverains ne s'appuient pas sur la bonne foi, c'est vainement qu'on croit les soutenir par la puissance.

Il chercha ensuite à piquer le roi d'honneur en relevant à ses yeux la gloire d'humilier un ennemi déclaré et la honte de lui céder l'avantage par une paix prématurée : il acheva en lui offrant, au nom des Etats, des subsides en argent, en vaisseaux et en troupes de terre et de mer. Le roi répliqua, avec sa franchise accoutumée, qu'il cédait à la nécessité; qu'il avait besoin de la paix pour réparer les maux de la guerre civile, mais qu'il continuerait de les secourir en argent. C'est alors qu'il promit à *Barneveld*, dans une conversation particulière, de payer aux Etats 2,900,000 florins en quatre ans et de leur faciliter le moyen de prendre à leur service les meilleures troupes qu'il renverrait à la paix. Le traité entre la France et l'Espagne fut signé le 2 mai, et Buzenval revint à La Haye mettre la dernière

main aux négociations secrètes. Justin de Nassau et *Barneveld* reçurent ordre de passer en Angleterre. Chargés de s'expliquer plus clairement que les envoyés qu'ils remplaçaient, ils déclarèrent à Elisabeth que les Etats étaient résolus, dans le cas où elle écouterait les propositions de l'Espagne, de conclure aussi leur traité, quelque désavantageux qu'il pût être, plutôt que de rester chargés de tout le poids de la guerre. Ce discours tendait à forcer la reine à découvrir ses véritables sentimens. Un accord fut signé à Westminster, le 16 août 1598 : on confirma le traité de 1585 ; les Etats prirent des arrangemens pour le remboursement de leur dette. La reine se réserva le droit de tenir onze cents soldats dans les villes engagées, et il fut convenu que les troupes auxiliaires prêteraient serment aux Etats et agiraient sous les ordres de leur général.

A la même époque eut lieu le mariage d'Albert avec l'infante, fille de Philippe : les Pays-Bas furent leur dot. Le 13 septembre ce monarque n'était plus. En proie à une maladie horrible, il expira dans ce palais qu'il avait bâti à Saint-Laurent, sous le nom de l'Escorial. Ce fut sous ces auspices favorables que s'ouvrirent les campagnes de 1599 et de 1600, pendant lesquelles Maurice accrut encore l'honneur des armes de la république. Le

succès de la bataille de Nieuport mit le sceau à sa réputation militaire; l'archiduc y fut blessé, après avoir fait des prodiges de valeur à la tête de son armée. De retour à Bruxelles, il convoqua les Etats du pays. On résolut dans cette assemblée de députer aux Etats-généraux pour parler de paix : les deux partis la souhaitaient sincèrement; mais *Barneveld* déclara qu'il fallait avant tout faire sortir les troupes étrangères des Pays-Bas et détruire tout vestige de sujétion à l'Espagne. On se sépara sans entrer en matière : la guerre continua en 1601 et 1602.

Elisabeth mourut le 4 avril 1603. Les Etats se hâtèrent de députer à son successeur, Jacques I^{er}, roi d'Ecosse, Henri-Frédéric, frère de Maurice, *Barneveld*, Jacques Walke et Valraven de Bréderode ; ils eurent audience le 27 mai.

Leur ambassade avait pour but de déterminer le roi à déclarer la guerre à l'Espagne. Jacques ne donna d'abord que des paroles générales ; mais son ministre Cécil, pressé par *Barneveld* qui, dans une audience secrète et en présence de l'ambassadeur de France, lui fit un tableau touchant de tous les maux que les Pays-Bas avaient soufferts pour la liberté, ayant cherché à rejeter le poids de la guerre sur Henri IV, en alléguant le mauvais état des finances de son maître, le mar-

quis de Rosny, au nom de Henri IV, proposa de renouveler la ligue offensive et défensive entre les deux couronnes et la république. Telles furent les principales conditions du traité qui fut signé à Homptoncourt, le 30 juillet 1603.

Le faible Jacques allait bientôt se dédire : malgré les efforts de *Barneveld* et de l'ambassadeur de France, il ouvrit des conférences avec les ambassadeurs d'Espagne, aussitôt qu'ils furent arrivés à Londres. En vain on lui représenta les Espagnols aux abois et Philippe III sur le point de reconnaître l'indépendance de la république; en vain *Barneveld* le prouva par une lettre du duc de Brunswick, qui lui mandait tenir ce secret de l'empereur. Leurs efforts prolongèrent la conclusion de ce nouveau traité, et ne purent l'empêcher. Il fut signé le 18 août 1604.

Les deux souverains renonçaient à donner des secours, directement ou indirectement, aux sujets révoltés contre l'une ou l'autre couronne, ce qui anéantissait formellement le traité conclu avec la France, l'année précédente. Les Etats dissimulèrent leur mécontentement; l'appui de Henri IV leur demeurait. Ce prince leur envoya les secours ordinaires et leur conseilla d'ouvrir les premiers la campagne : elle fut favorable à leurs armes. Maurice remporta de grands avantages sur Am-

broise Spinola. La compagnie des Indes étendit ses conquêtes et s'empara des Moluques; mais ces efforts pesaient également aux deux partis, fatigués d'une guerre qui durait depuis quarante ans et dont ils redoutaient l'événement encore incertain. Déjà les archiducs avaient envoyé à La Haye Valraven de Wittenhorst et Drossard du pays de Kessel, dans le dessein de sonder les esprits. Ces envoyés cherchèrent à se lier avec le prince, avec l'avocat de Hollande et Cornélius Aersens, greffier des Etats. Maurice était à la tête de la république; mais *Barneveld* balançait son autorité. Il s'était élevé par la supériorité de son génie et par les services importans qu'il avait rendus dans les négociations et dans les conseils. Le parti que tenait Maurice était le plus considérable. *Barneveld* inspirait les résolutions de tous ceux qui voulaient une paix raisonnable, pourvu que la religion et la liberté y trouvassent sûreté. Il voyait la Hollande arriérée de vingt-six millions de florins et près de succomber sous un fardeau si pesant. Ces raisons déterminèrent les voix, et quoique les premières réponses de Maurice eussent été peu favorables à la paix, on résolut d'écouter les propositions de l'archiduc.

Barneveld avait prévu l'opposition du prince; il se borna d'abord à lui représenter qu'il ne

pouvait refuser d'entendre les propositions faites par l'ennemi, sans irriter le roi d'Angleterre, qui jouait depuis long-temps le rôle de spectateur, et sans rebuter le roi de France, qui peut-être avait des vues plus intéressées que celles inspirées par la simple bienveillance. Il ajouta qu'en paraissant songer à la paix, on déterminerait ce dernier à fournir aux provinces des secours plus puissans, mais que toutefois son avis était qu'on ne devait ouvrir les conférences qu'après la reconnaissance formelle de leur indépendance.

Maurice parut convaincu et souscrivit à l'arrêté des Etats. Les négociations commencèrent : elles furent conduites par Jean de Neyen, provincial des Cordeliers, qui parut aux archiducs plus propre que Wittenhorst à les terminer. Les Hollandais exigèrent d'abord une suspension d'armes de huit mois; Neyen accepta ces conditions, et la ratification des archiducs, promise pour le 24 avril 1607, arriva au jour marqué. Henri IV s'était hâté d'envoyer à La Haye des ambassadeurs extraordinaires. Le président Jeannin avait le secret de cette députation : il devait travailler à former une ligue défensive entre la France et les Provinces-Unies. Admis à l'audience le 28 mai, *Barneveld* excusa devant eux la conclusion précipitée de la suspension

d'armes, sur la situation pressante dans laquelle le défaut d'argent avait jeté les Etats. Les conférences s'ouvrirent ensuite et les ambassadeurs étrangers y furent appelés. Jeannin affecta d'abord de pencher pour la continuation de la guerre, et Maurice embrassa avec chaleur le même avis. *Barneveld* répondit que les Hollandais ne balanceraient pas à s'attacher au même sentiment, avec une force nouvelle, si la France se déclarait ouvertement contre l'Espagne, mais que la république s'arriérait tous les ans de six millions et ne pouvait continuer des efforts aussi grands sans courir à sa ruine.

Il parut bientôt que la France craignait de rester seule chargée du fardeau des subsides. Jeannin et Buzenval parcouraient les villes de Hollande pour porter les esprits à la paix. Sur ces entrefaites, Louis Verreiken, audiencier des archiducs, arriva à La Haye dans la nuit du 22 au 23 juillet, avec la ratification du roi d'Espagne.

Mais les actes qu'il apportait ne remplissaient point les promesses d'Albert et d'Isabelle. Le roi ne faisait point mention de la liberté des provinces. L'expédition était signée YO EL REY *moi le roi*, formule en usage lorsque les rois d'Espagne s'adressent à leurs sujets, et l'on convint

unanimement de rejeter cette déclaration. On annonça à Verreiken qu'il était inutile qu'il fit un plus long séjour à La Haye, et *Barneveld*, prenant la parole, lui signifia que les Etats ne pouvaient se contenter de l'écrit informe qu'il avait apporté.

Alors s'emparant, avec l'austérité républicaine, d'un texte offert à son indignation par une tentative criminelle de ce Neyen, qui avait eu pour mission secrète de semer la corruption jusques dans le sein des Etats, et jetant sur le bureau un diamant et un collier d'or, salaire d'une trahison qu'on n'avait pas obtenue : « Nous avez-vous » crus, ajouta-t-il, assez misérables pour vendre » notre foi ? Sachez que ceux que la république » emploie diffèrent de vos courtisans. Chez vous, » deux ou trois sont dépositaires de l'autorité, » le reste n'est qu'une troupe d'esclaves ; ici, » nous commandons tous et nous obéissons en- » semble. La compagnie que vous voulez séduire » n'est chargée que de l'exécution ; d'autres dé- » libèrent : et si ce n'est pas assez pour vous ôter » toute espérance, nous sommes prêts à augmen- » ter leur nombre. Il est bien difficile de ne pas » arrêter de soupçons sur ceux qui débutent par » de pareils présens. Reprenez vos dons, rendez- » les à vos maîtres : ils sont inutiles, si vous ne

» demandez qu'une paix raisonnable ; ils sont
» criminels, si vous marchandez notre liberté. »

Verreiken justifia les archiducs, en assurant qu'ils ignoraient la conduite de Neyen. *Barneveld* fut chargé dès ce moment de répondre de vive voix aux agens des archiducs. Il leur déclara que les Etats avaient dressé un projet qu'ils accepteraient s'il était suivi sans changement et renvoyé ratifié dans le délai de six semaines, et que l'on garderait la ratification défectueuse jusqu'à ce qu'on eût reçu la nouvelle. Cependant le stathouder et *Barneveld* s'attachaient avec la même ardeur à se faire des partisans. Le peuple se déclara pour le prince ; mais les magistrats des villes sur lesquelles *Barneveld* avait un grand crédit, maintenaient l'équilibre. Jeannin s'efforçait en vain de prévenir cette scission. Les contestations s'élevaient avec plus de force à chaque assemblée. Au milieu de ces débats, la nouvelle ratification du roi fut présentée le 25 octobre : c'était une copie exacte du modèle envoyé par les Etats. Après de nouvelles irrésolutions écartées par les ambassadeurs d'Angleterre et de France, un congrès fut fixé à La Haye ; et les négociations s'entamèrent. Une ligue, préparée par *Barneveld* et le président Jeannin, fut conclue auparavant entre les Etats et la France, et signée le 23 janvier 1608.

Les plénipotentiaires espagnols arrivèrent : la première audience fut ouverte avec une grande solennité. *Barneveld* témoigna d'abord son étonnement de ne trouver aucun seigneur flamand au nombre des envoyés. Les Etats-généraux nommèrent ensuite Guillaume-Louis de Nassau et Valraven de Bréderode pour négocier avec eux ; et chaque province y joignit son commissaire. La Hollande désigna *Barneveld* : l'avocat protesta d'abord que les Etats avaient résolu de ne rien écouter que l'indépendance de la république ne fût assurée dans les termes les plus positifs. Les Espagnols montrèrent sur ce point une grande indifférence , mais il s'éleva de longues contestations au sujet de la liberté des mers. Une fois les plénipotentiaires rompirent la séance et sortirent de la salle.

Barneveld demanda à Spinola s'il devait rendre compte aux Etats de sa sortie ; celui-ci répondit que chacun ferait ce qu'il jugerait à propos. Le commissaire zélandais les voyant se retirer, dit en espagnol : Qui veut tout , perd tout. Un des envoyés répondit avec aigreur : Vous parlez pour vous-mêmes. L'assemblée se sépara.

Les Espagnols ayant plus tard communiqué aux Etats les articles sur lesquels ils appelaient leur délibération , ceux-ci en présentèrent vingt-

huit de leur côté. Les conférences recommencèrent alors. Pendant que de nouveaux débats sur la religion s'élevaient, les Etats se hâtèrent de conclure deux traités avec l'Angleterre. Le premier réglait les arrérages dus par la république, et l'autre, une alliance qui devait avoir lieu à la conclusion de la paix.

Cependant on ne pouvait tomber d'accord ni sur la religion, ni sur la liberté du commerce, ni sur les limites réciproques. Les hostilités étaient sur le point de recommencer; l'avocat de Hollande et ses partisans obtinrent alors, quoiqu'avec peine, que la suspension d'armes fût prolongée jusqu'à la fin de l'année. Le prince, secondé par la Zélande, Utrecht et la Frise, avait fait des efforts pour l'empêcher, mais la Gueldre, la Hollande, l'Overysse et Groningue l'emportèrent à la pluralité des voix.

On reçut, dans ces circonstances, des lettres d'Espagne, par lesquelles le roi assurait les Etats qu'il voulait de bonne foi reconnaître la liberté des Provinces-Unies, mais qu'il était juste qu'elles eussent la déférence de renoncer à la navigation des Indes et d'accorder le libre exercice de la religion qu'il professait.

Ce fut ainsi que Philippe découvrit ses véritables intentions. Les Etats, persuadés que la tolé-

rance accordée aux catholiques, en nourrissant dans le sein de la république des partisans de l'Espagne, serait la cause de sa ruine, rompirent aussitôt les négociations par une déclaration vigoureuse, dans laquelle ils accusaient les Espagnols d'avoir tenté de leur enlever par articles la liberté qu'ils leur avaient promise par des actes généraux. La guerre allait se rallumer, lorsque les ambassadeurs de France et d'Angleterre proposèrent aux deux partis une trêve par terre pour un certain nombre d'années.

La lassitude l'emporta encore, et les négociations se rouvrirent de nouveau pour débattre ce point seul. Dans ces conjonctures, Maurice se prononça hautement pour la guerre : ses amis répandaient parmi le peuple des écrits violens, dans le but d'exciter une fermentation générale et d'amener une rupture ouverte, au moyen des crises populaires. C'est alors que la Gueldre, Utrecht, la Frise, l'Overyssel et Groningue se prononcèrent pour la trêve, que rejeta la Zélande seule, dont la mer garantissait les approches.

Le congrès était près de se rompre sans qu'un accommodement eût pu avoir lieu, lorsque Jeanin reçut une dépêche de Richardot qui lui mandait que les archiducs consentaient à une trêve de dix ans et traiteraient avec les Provinces-Unies

comme avec un peuple libre. Philippe se réservait le droit de comprendre la mer des Indes dans la trêve ou d'y continuer la guerre, et l'on remettait à un autre temps l'examen des points contestés.

Jeannin obtint le consentement de l'assemblée en octobre 1608. Maurice seul s'opposait toujours à la trêve; il craignait que cet état de paix venant à affaiblir l'influence des institutions militaires qu'il avait fondées, ne renversât à la fois et ses projets de domination et les appuis sur lesquels il avait compté. Il quitta La Haye, pour parcourir les villes. De nouveaux libelles contre les promoteurs de la trêve furent semés avec une profusion menaçante. Un de ces écrivains anonymes alla jusqu'à accuser *Barneveld* de trahison et osa demander son supplice. Les Etats furent indignés de tant d'audace, et le prince lui-même ne put s'empêcher de déclarer que l'auteur d'une si lâche accusation devait être recherché avec la plus grande promptitude. L'avocat, se voyant en butte aux violences d'un parti qui, fier de marcher avec Maurice, osait heurter de front les résolutions mêmes des Etats, demanda sa démission, et après un réquisitoire énergique, se retira de l'assemblée.

La délibération fut prompte. On nomma aus-

sitôt quatre députés pour le supplier de ne point abandonner les Etats dans des temps aussi difficiles. *Barneveld* vaincu consentit à reprendre sa place, et ses ennemis eux-mêmes se virent contraints à le féliciter et à prendre part à cet hommage éclatant, destiné à le venger des attaques factieuses qu'ils avaient peut-être dirigées contre lui.

L'avocat de Hollande gagna d'abord l'ordre de la noblesse, et détermina douze des dix-huit villes votantes à fortifier son parti. Il fut appuyé par des lettres de Henri IV. Ces lettres adoucirent l'esprit du prince, qui parut beaucoup plus modéré, lorsque le président Jeannin présenta aux Etats celles qui leur étaient destinées. Il les exhorta ensuite si sérieusement à presser la délibération, que la plupart des députés s'y déterminèrent. La Zélande, dont les députés avaient long-temps refusé de comparaître, suivit enfin l'exemple des autres provinces. Le prince lui-même, dans une audience que le président obtint de lui, justifia sa longue résistance par la crainte qu'il avait conçue de voir retomber les Provinces-Unies sous le joug espagnol. *Barneveld*, après en avoir conféré avec Jeannin, ne recula plus devant une réconciliation nécessaire à l'état. Maurice consentit aussi à l'entrevue. L'avocat

protesta qu'il n'avait jamais oublié le respect qu'il devait à Maurice, et depuis ce moment le prince se montra moins contraire à la trêve.

Les Etats firent paraître en janvier un arrêté célèbre, provoqué par *Barneveld* : il portait qu'on était résolu à ne souffrir aucune proposition contraire à la liberté, soit dans les affaires spirituelles, soit dans les temporelles ; que s'il s'élevait une contestation qui durât plus de huit jours, les plénipotentiaires hollandais se retireraient du congrès, et les provinces reprendraient les armes. Les envoyés espagnols arrivèrent le 4 février à Anvers, où le congrès avait été transféré, et cette trêve, achetée par de si longues négociations, et que le roi d'Espagne ratifia quelques mois après, fut enfin conclue pour douze ans, et signée en avril 1609.

Les peuples commencèrent à respirer ; mais d'autres orages devaient succéder bientôt à l'agitation d'une guerre étrangère. Il est temps désormais pour nous de rendre compte des troubles religieux qui déchirèrent les provinces pendant dix années, et furent le prétexte auquel on immola plus tard des victimes.

En 1608, François Gomar et Jacques Arminius, professeurs de théologie dans l'université de Leyde, formèrent deux partis qui divisèrent

l'école. La plupart des ministres prêchaient la prédestination absolue, comme un décret immuable qui détermine le salut ou la damnation. Calvin avait conçu sur ce dogme et sur celui de la grâce des sentimens tellement exagérés, que le seul mot de libre arbitre lui faisait horreur. Arminius rejeta hautement ces doctrines rigoureuses, qui répugnaient à son génie doux et conciliant. Tous les corps éclairés le protégèrent. Les premiers citoyens de la république, et parmi eux Hugues Grotius, Rembold Hogerbeetz, et l'avocat de Hollande, adoptèrent ses opinions.

Maurice, étranger à la discussion de ces dogmes obscurs, ne vit que l'occasion qui lui était offerte de renverser un homme dont le crédit avait souvent contrarié ses volontés, et entra avec empressement dans le parti contraire à celui qu'avait embrassé *Barneveld*.

Les consistoires et l'école prirent part à la dispute, et les Etats voulant arrêter l'embrasement, ordonnèrent des conférences. Le schisme se forma; l'autorité temporelle se compromit avec la spirituelle. Dès-lors la controverse s'échauffant chaque jour, on vit d'un côté *Barneveld* et un petit nombre d'hommes éclairés travailler avec plus de zèle que de succès, à faire disparaître l'aigreur qui divisait les partis; de l'autre

les résolutions violentes mises à la place de la justice ; les privilèges des villes et ceux des États particuliers méconnus dans ce que leurs dispositions avaient de favorable à la liberté civile et religieuse ; d'infâmes libelles répandus parmi les soldats et les dernières classes du peuple, enfin le mensonge aux gages de l'ambition et de l'ingratitude. Les Arminiens ne demandaient que la tolérance , un parti naissant ne cherche qu'à s'affermir ; et d'ailleurs leurs principes , qui reçurent depuis d'Episcopius et de ses successeurs un développement entièrement philosophique et tel qu'il a fait attribuer à Arminius le projet de réunir , à l'exception de la communion romaine , toutes les autres sectes chrétiennes en une seule société religieuse , ne permettent pas de soupçonner qu'une fois admis par leurs adversaires , ils se fussent écartés des humbles prétentions de leur origine , pour devenir à leur tour persécuteurs et intolérans.

Mais Gomar , assuré de l'appui de Maurice , voulait écraser ses adversaires. Ce prince ambitieux était trop habile pour négliger l'occasion d'abattre l'ennemi de son élévation ; et peu s'en fallut que cette lutte ne ruinât la république au moment où sa souveraineté venait d'être reconnue par les puissances étrangères.

Les Etats, après avoir d'abord refusé d'autoriser un décret du synode d'Amsterdam, qui ordonnait l'examen de la doctrine des deux professeurs, résolurent enfin, sur le réquisitoire d'Arminius, de les faire interroger devant le haut conseil. Ils comparurent en décembre 1609; mais après de longues contestations, ils se séparèrent plus divisés et plus aigris. Les Etats leur enjoignirent le secret sur tout ce qui s'était passé dans la conférence, ainsi que d'attendre en paix la décision d'un synode provincial ou national et de s'attacher à maintenir la tranquillité des églises; mais ils furent mal obéis.

Peu de temps après cette conférence, Arminius fut emporté par une maladie de langueur, et déclara au lit de mort qu'il n'avait enseigné que ce qu'il croyait conforme au texte sacré. Bientôt le parti des Arminiens diminua en Hollande : le peuple désertait leurs prêches ; leurs ministres s'assemblèrent et dressèrent une requête pour se laver du reproche d'innovation dont on les poursuivait. Ils présentèrent en même temps cinq articles auxquels ils réduisaient la contestation. Cette requête fut accueillie favorablement des Etats de Hollande, qui ordonnèrent qu'il ne serait rien exigé des remontrants au-delà de ce qui était contenu dans ces cinq articles, jusqu'à ce

qu'il en fût autrement ordonné. Sur ces entre-faites, *Barneveld* s'efforça de remettre en vigueur le règlement ecclésiastique de 1591, dans le dessein d'augmenter l'autorité du magistrat sur le clergé. L'invocation au ministère se trouva ainsi replacée sous la surveillance du magistrat, forcé de n'admettre dans la chaire du Seigneur que des hommes amis de la paix et de la modération. Il fit enjoindre aux villes et aux villages d'obéir à ces réglemens, et de n'autoriser aucun prédicant sans l'avis du conseil.

Les habitans d'Utrecht adoptèrent ce décret, qui excita l'opposition la plus vive parmi les *contre-remonstrans*; Maurice devint dès ce moment leur protecteur. Il avait pour lui l'autorité de Jacques I^{er}, qui s'était déjà prononcé avec la plus grande animosité contre la nouvelle doctrine. L'avocat de Hollande entreprit de ramener le roi d'Angleterre à des vues plus modérées. Il lui fit présenter par Caron, l'agent des Etats à Londres, un mémoire fort détaillé sur la controverse qui divisait les églises des Pays-Bas, et lui représenta la difficulté de terminer de pareilles disputes par la conviction.

Jacques I^{er}, revenu de ce beau zèle qui l'avait poussé à faire brûler à Londres et à Oxford un livre de Vorstius dans lequel ce ministre avait dé-

fendu les sentimens d'Arminius, écrivit aux Etats pour les exhorter à interdire aux prédicans de s'expliquer dans la chaire sur ces questions obscures. Les Etats de Hollande proposèrent alors un arrêté dont Grotius avait dressé le modèle. Il fut confirmé dans le mois de janvier 1614, et signé par la noblesse et les députés d'un grand nombre de villes.

Barneveld se flattait d'avoir fondé le principe d'une tolérance mutuelle; il fut désabusé bientôt par le scandale des désordres qui suivirent la publication de l'arrêté qu'il avait provoqué. Les *remoutrants* l'avaient accueilli avec joie : quelques Gomaristes s'y soumièrent, mais le plus grand nombre soutint qu'il offensait l'église, en privant les ministres du droit d'annoncer la vérité. On se hâta de diriger contre l'avocat de Hollande les bruits les plus injurieux; on osa l'accuser d'introduire des nouveautés dans la religion, avec le but de livrer son pays aux Espagnols, à la faveur des troubles. *Barneveld* répondit à ces lâches calomnies, en travaillant avec un zèle infatigable à tirer des mains de Jacques I^{er} les places de sûreté qu'Elisabeth avait exigées dans le temps pour ôtages, et ce traité, dont il eut tout l'honneur, fut regardé à juste titre comme l'époque de l'entière liberté des Provinces-Unies. En 1616,

l'occasion lui parut favorable : il n'ignorait pas les embarras d'un roi prodigue de ses trésors envers ses favoris, et qui, épuisé par de longues profusions, était combattu secrètement par la crainte d'assembler son parlement. "

Négociateur habile, il avait ouvert l'avis de suspendre le paiement des garnisons anglaises, prévoyant bien que les plaintes parvenant au trône, le monarque prêterait l'oreille aux moyens qui lui seraient offerts d'enfler son épargne appauvrie. En effet, Jacques, écoutant les conseils de Caron, écrivit aux Etats qu'il était résolu à leur rendre les places de sûreté. Cette assemblée chargea *Barneveld* de négocier le remboursement de la dette hollandaise avec les commissaires anglais nommés par le roi, et cet envoyé des Etats sut ménager avec tant d'adresse les intérêts de la république, qu'il réduisit à deux millions 728,000 florins les huit millions et les arrérages dus par les Etats-généraux à la couronne d'Angleterre. Les commandans des trois places reçurent l'ordre de les remettre entre les mains de Maurice, qui s'y rendit au mois de juin pour en prendre possession. Ainsi disparurent, par les soins de *Barneveld*, ces derniers vestiges d'une domination étrangère, et le Rhin, la Meuse et l'Escaut, dont ces forteresses gardaient les embouchures,

parvinrent libres à l'Océan. Des soins plus pénibles attendaient l'avocat de Hollande à son retour dans sa patrie. Cette année encore, il prit part aux travaux des Etats de Hollande, toujours occupés de faire cesser le schisme qui allait croissant entre les Arminiens et les contre-remontrants. Cette assemblée ordonna de nouveau l'exécution de toutes les résolutions qui avaient précédé, et défendit aux ministres de parler de séparation, sous peine d'être traités comme perturbateurs du repos public.

La fréquence des émeutes, loin de se ralentir, parut redoubler encore. Déjà les Arminiens d'Amsterdam étaient obligés de se rendre aux prêches des églises de la campagne. Les contre-remontrants triomphaient : ils avaient arboré le schisme à La Haye. *Barneveld*, qui ne s'était pas encore ouvert à Maurice sur les affaires ecclésiastiques, le pria, dans cette occasion, de se réunir aux Etats et de faire respecter leur autorité. Le prince repoussa avec froideur la prière du patriote, et lui déclara qu'il voulait rester neutre. Etrange neutralité que cette dissimulation perfide dans laquelle il se retranchait comme dans un fort inviolable, excitant la guerre civile dont ses mains semblaient s'abstenir, minant sourdement les libertés d'un peuple qui avait résisté, avec l'éner-

gie du désespoir, au despotisme le plus fort devant lequel eut tremblé l'Europe; enfin se préparant à se frayer un chemin à la dictature par les assassinats judiciaires, que méditait déjà sa coupable ambition !

Bientôt les contre-remonstrans, par la puissante intercession de Maurice, obtinrent des Etats une église séparée : elle fut appelée l'église du prince ; mais Frédéric - Henri, la veuve de Guillaume d'Orange, *Barneveld*, les magistrats de La Haye, les meilleurs citoyens et la plupart des membres des Etats continuèrent de fréquenter la grande église, où l'on tolérait encore les Arméniens. On s'aperçut alors que le prince cherchait à s'élever à la faveur des troubles; on se souvint que Guillaume était à la veille d'être couronné, lorsqu'une mort tragique vint interrompre ses projets. On ne doutait plus que Maurice n'ambitionnât la souveraineté des Provinces-Unies. Les villes alarmées demandèrent des conseils à l'avocat de Hollande. La vigilance des magistrats redoubla : mais ne pouvant compter ni sur les garnisons, ni sur les compagnies d'arquebusiers, dans lesquelles dominaient les contre-remonstrans, ils prirent le parti de lever des milices bourgeoises. Les Etats de Hollande sanctionnèrent cette résolution par un arrêté qui passa à la plu-

ralité des voix, le 14 août 1617. C'est cette ordonnance qui fut nommée par les contre-remontrants la loi sévère.

Elle avait été précédée d'un préambule dans lequel les Etats protestaient que leur intention était de soutenir, de tout leur pouvoir, la vraie religion chrétienne réformée, ainsi que le droit qui leur appartenait de promulger des lois ecclésiastiques. Amsterdam manifesta hautement son opposition et entraîna d'autres villes par son exemple. En vain *Barneveld* et l'éloquent Grotius, députés vers le conseil de cette riche cité, s'efforcèrent-ils de lui prouver qu'un concile provincial suffirait pour terminer les différens religieux, la parole animée des deux plus beaux génies de ce siècle échoua contre l'opiniâtreté de ces négocians.

On levait cependant des milices dans quelques villes; mais leur nombre ne passa jamais dix-huit cents hommes dans toute la Hollande. *Barneveld* pressait l'exécution de l'arrêté des Etats d'autant plus vivement qu'il avait été l'auteur du conseil. Il se rendit à Utrecht, et sa présence dans cette ville décida l'obéissance à la loi. On fit prêter serment aux nouveaux soldats de s'opposer à quiconque tenterait de troubler la tranquillité de la ville, soit dans sa police intérieure, soit au sujet des affaires ecclésiastiques; et voilà le serment,

dont le but pacifique fut l'objet des calomnies dirigées par Maurice contre l'avocat de Hollande. Dès-lors remuant la populace des villes, tantôt il faisait courir le bruit que *Barneveld* s'apprêtait à livrer les places frontières aux Espagnols, tantôt il obtenait des décisions contraires à la souveraineté des Etats, de ce haut conseil dans lequel il siégeait, et que désertèrent alors quelques membres patriotes, au nombre desquels je citerai Hogerbeetz, qui se hâta de s'en éloigner dès qu'il le vit devenu un instrument docile aux volontés du prince.

La convocation d'un synode national avait été résolue dans ce conseil, et on avait fait choix de Dordrecht pour le lieu de l'assemblée.

Il fut aisé de prévoir dès ce moment l'oppression des Arminiens. Toutefois, dans le dessein d'éviter de plus grands désordres et d'échapper aux violences de leurs adversaires, Vitenbogaard, leur ministre à La Haye, les détermina à consentir au synode et essaya de convaincre aussi l'avocat de Hollande de la nécessité de céder. *Barneveld* rompant l'entrevue, lui dit en le quittant : Si vous êtes d'humeur à sacrifier les droits de votre patrie, vous n'avez pas trouvé un second.

Maurice, instruit de cette résistance, résolut de changer les magistrats des villes opposantes ;

afin que l'arrêté, sollicité par lui, fût accueilli par un vote unanime. Toutefois, avant de s'arrêter à ce parti, il essaya encore de réunir les voix par des moyens conciliateurs. Dudley Carlton, ambassadeur anglais, ayant demandé une audience aux Etats-généraux, chercha à établir, dans un discours captieux, que l'*union* n'avait eu jadis que la religion pour motif. Les Etats, indisposés par ces paroles, répondirent avec la franchise hollandaise qu'elle avait eu pour base non la religion, mais la nécessité de défendre leur liberté, et qu'on ne devait pas confondre le droit de régler la police ecclésiastique avec l'obligation de résister à la tyrannie.

Enfin, éclairé entièrement sur l'opposition qu'il lui fallait surmonter, Maurice quitte La Haye en novembre 1617, pour visiter les principales villes et les déterminer à voter pour le concile national.

Leyde, Haarlem, Goude et Woerden sont averties de se tenir sur leurs gardes. Le prince s'arrête à Delft, à Schiedam, à Rotterdam, à Dordrecht et à Gorinchem, et dans toutes ces villes il légitime la conduite des tribunaux contre les ordonnances des Etats de Hollande et congédie la plupart des milices.

Sur ces entrefaites, les séances des Etats se

rouvrirent. *Barneveld* demanda sa démission sous prétexte de son âge et de ses infirmités ; mais l'assemblée répondit que l'état ne pouvait se passer de ses services et lui enjoignit de continuer ses fonctions. Cette retraite tardive n'eût pas dérobé l'avocat à la fureur de ses ennemis : leur audace croissait avec les succès de Maurice. La Gueldre et les Etats de l'Overyssel avaient agréé sa demande. Tous les jours il se prononçait avec plus de violence contre *Barneveld* ; il accueillait avec empressement les écrits diffamateurs qui flétrissaient la réputation de ce grand homme. Le hasard fit enfin tomber entre les mains de l'avocat de Hollande un de ces libelles écrit de la main de l'auteur même. *Barneveld*, maître d'un document aussi précieux, le présenta aux Etats. Jusqu'à présent, leur dit-il, je n'ai eu à repousser que d'indignes calomnies que n'osaient pas même avouer leurs auteurs : le mépris a été ma réponse ; aujourd'hui mon accusateur se montre à découvert et s'offre à prouver mon crime. Je l'attends de pied ferme : Vitenbogaard ne reculera pas plus que moi et je requiers qu'on amène Dankertz et qu'on l'oblige à tenir parole. Le conseil d'Amsterdam refusa de faire droit à la requête et de livrer le dénonciateur.

Barneveld, négligeant alors de poursuivre une

vengeance indigne de lui et qu'on semblait vouloir lui refuser en accordant à son ennemi une impunité scandaleuse , entreprit de faire son apologie dans un écrit qu'il fit imprimer , et que la princesse d'Orange lui conseilla d'adresser à Maurice. Après une longue réfutation de ce qui lui était imputé, il termina en rappelant toutes les preuves d'attachement qu'il avait données à la maison de Nassau. Il adressa en même temps aux Etats-généraux un mémoire dans lequel il rendait un compte exact de ses actions. Il terminait en leur conseillant de suivre les avis des rois de France et de Suède et de chercher la tranquillité dans l'union.

Ce mémoire augmenta l'animosité de ses adversaires à un tel point que les Etats de Hollande crurent devoir alors le prendre hautement sous leur protection. Ils firent plus : dans une plainte énergique , ils rappelèrent Maurice aux limites de son instruction, et lui enjoignirent de maintenir une liberté qu'ils avaient achetée de leurs biens et de leur sang, et pour laquelle ils étaient résolus de sacrifier leur vie.

Cette démarche solennelle, les édits qui l'accompagnèrent, tout fut inutile et la fermentation devint générale. Le crédit de *Barneveld* était entièrement tombé dans les Etats-généraux : cette

assemblée avait approuvé tous les actes d'autorité qui avaient signalé le séjour de Maurice à La Haye. Ledenberg, un de ces généreux citoyens qui plus tard périrent enveloppés dans la même catastrophe que l'avocat de Hollande, avait été déposé par ce prince des fonctions qu'il remplissait auprès des Etats d'Utrecht. Délivré ainsi d'une opposition qui le gênait, Maurice ne devait plus rencontrer d'obstacle; et les milices bourgeoises congédiées et relevées de leurs sermens, le magistrat changé et quarante membres nouveaux introduits dans le conseil de cette ville, furent les innovations qui attestèrent aussitôt son triomphe.

Les Etats de Hollande eux-mêmes, après avoir refusé quelque temps d'ouvrir les lettres de convocation du synode national que les Etats-généraux leur avaient adressées et qui désignaient Dordrecht, une des villes de leur province, pour lieu de l'assemblée, se découragèrent aussi et y donnèrent leur consentement le 25 août, à la réserve de Goude qui resta inébranlable, réclamant toujours la liberté de conscience et les droits des Etats particuliers réservés par l'union. Cet acte de faiblesse hâta cette crise funeste vers laquelle l'état était emporté. La protection promise à *Barneveld* par une assemblée qui n'a-

vait pas défendu ses privilèges les plus précieux; ne pouvait plus arrêter Maurice.

Depuis long-temps il regardait comme une révolte ouverte toutes les démarches de *Barneveld*, de Grotius et de Hogerbeetz, ainsi que les efforts tentés par Ledenberg pour sauver Utrecht de ses entreprises. Soit que ses résolutions secrètes eussent dès-lors transpiré, soit qu'un simple pressentiment avertît Grotius, *Barneveld* avait déjà reçu de ce dernier le conseil de se mettre en sûreté contre les violences que l'on méditait: il négligea cet avis. Les Etats de Hollande, instruits qu'on devait arrêter leur avocat, lui députèrent quelques membres pour l'exhorter à s'éloigner. Le généreux vieillard répondit que de semblables bruits ne pouvaient être semés que par une insigne malveillance; qu'il les remerciait cependant de leur attention, mais qu'il ne pouvait céder lâchement à une terreur chimérique. Le jour où il fut arrêté, le ministre Vitenbogaard l'étant venu voir dès sept heures du matin, le trouva assis et plongé dans un si grand abattement que, pour relever son courage, il crut devoir lui rappeler l'exemple des plus grands hommes, dont la calomnie avait essayé aussi de flétrir les actions.

Une demi-heure après le départ du ministre,

Barneveld se rendit à l'assemblée. A peine était-il entré qu'un valet-de-chambre vint l'avertir que le prince voulait lui parler. Il passa dans la salle des conférences et fut conduit dans un cabinet, à la porte duquel un lieutenant des gardes de Maurice l'arrêta au nom des Etats-généraux, et en vertu d'un décret que signèrent seulement les trois commissaires qui avaient suivi le prince à Utrecht.

Grotius, Hogerbeetz et Ledenberg éprouvèrent le même sort. En vain la plupart des villes de Hollande se hâtèrent de déclarer que jamais elles n'avaient abandonné aux Etats-généraux le droit qu'elles avaient de juger leurs sujets et qu'elles ne pouvaient s'empêcher de voir dans cette démarche une usurpation manifeste des droits et des privilèges de leur province. Déjà la tyrannie marchait à découvert et ne s'occupait plus de revêtir ses actes d'une apparence de légalité. Il parut une déclaration au nom de cette assemblée usurpatrice, imprimée par son imprimeur ordinaire, mais sans signature, et que l'opinion publique regarda comme l'ouvrage seulement de quelques-uns de ses membres. On y justifiait l'arrestation des prisonniers qu'on s'attachait à montrer comme les auteurs de l'émeute d'Utrecht et d'une entreprise que cet écrit ne

définissait pas. Tant d'acharnement répandit la terreur parmi les amis de *Barneveld*. Son gendre s'enfuit en France : les sieurs Dasperen et de Shagen, ayant entrepris de sauver le prisonnier, furent arrêtés tous deux par les ordres du prince.

Mais il fallait enfin poursuivre la procédure intentée contre *Barneveld*; les conseils de Leyde et de Rotterdam s'étaient adressés à Maurice pour réclamer le maintien de leurs droits et le renvoi des accusés devant les Etats de Hollande. Alors six villes souveraines s'opposèrent à cette requête, et elle fut écartée. Pour perdre *Barneveld*, il restait à s'assurer du concours des villes, et l'on ne pouvait l'obtenir sans en changer les magistrats.

Maurice commença cette exécution pendant la vacance des Etats. Le temps des résistances était passé : partout on se soumit à son approche. Il changea la régence d'un grand nombre de villes et fit entrer cinq nouveaux seigneurs dans le corps de la noblesse. Une lettre qui parvint à l'avocat de Hollande dans sa prison, lui apprit le triomphe du parti de Maurice. On lui écrivait : Ne vous fiez plus aux Etats de Hollande, car le prince d'Orange a changé les magistrats des villes. Depuis long-temps il le soupçonnait de prétendre à la souveraineté et ne put s'empêcher dès-lors

de plaindre le sort de son pays en voyant ainsi ses craintes confirmées par cet acte illégal. On s'étonnait en voyant les États-généraux entreprendre de faire le procès aux officiers d'une des provinces comprises dans l'union. Du temps même des comtes des maisons de Bourgogne et d'Autriche, les accusés ne pouvaient être cités que devant leurs magistrats particuliers; mais on voulait perdre *Barneveld*. Il fut transféré, le 7 septembre, dans la chambre où Mendoze, amirante d'Arragon, avait été gardé, et peu de temps après on résolut d'interroger les prisonniers.

On commença par Hogerbeetz : Ledenberg, amené ensuite devant ses juges, les récusa par un silence obstiné. Rentré dans sa prison, cet homme courageux, persuadé que le temps était venu de fuir la tyrannie, se déroba à l'appareil des tortures dont on l'avait menacé, par un généreux suicide.

On procéda au premier interrogatoire de *Barneveld*, le 15 novembre; il se contenta d'opposer une protestation énergique aux prétentions des États-généraux. Ces disputes animées allongeant la procédure, l'attention se reporta toute entière sur les séances du synode national qui venait des'ouvrir. Cette assemblée offrit les mêmes caractères de violence et d'oppression qui avaient

signalé les derniers conciles des catholiques. Investie par les Etats-généraux du droit de juger les remontrances, elle en usa sans s'arrêter à la justification éloquente du savant Episcopus.

Les Etats-généraux se hâtèrent de confirmer les résolutions du synode par une ordonnance. Les Arminiens furent bannis, et ce coup d'état décida en même temps le sort des prisonniers. Sur la fin de janvier 1619, une commission de vingt-quatre juges fut nommée; douze appartenaient à la Hollande seulement.

Les commissaires, autorisés par les Etats à prononcer sur *Barneveld*, Hogerbeetz, Grotius et sur le cadavre de Ledenberg, firent amener devant eux, le 17 mars, l'avocat de Hollande. Ses protestations ayant été reçues, il consentit à répondre. On l'interrogea d'abord sur les lettres qu'il avait écrites en 1617 aux magistrats d'Utrecht et de Leyde, à l'occasion du voyage que le prince devait y faire. Il avoua qu'il avait seulement averti ces magistrats de veiller à la sûreté de leurs villes.

Berk, bourguemestre d'Utrecht, déposa contre lui, au sujet d'une prétendue conversation tenue avant 1611, dans laquelle il accusa *Barneveld* d'avoir parlé d'accommodement avec l'Espagne. Il citait de plus un entretien qu'il disait

avoir eu avec Vitenbogaard, trois ans auparavant. Ce dernier le démentit solennellement dans une lettre qu'il écrivit au prince d'Orange.

Tels étaient les fondemens d'une accusation sous laquelle devait succomber le vertueux *Barneveld*; des conversations de vieille date, rapportées par un témoin unique, démenti sur les faits les plus graves par celui-là même dont il avait osé invoquer le témoignage. *Barneveld* subit en avril plusieurs interrogatoires consécutifs, et souvent deux ou trois dans un jour. Il avoua avoir accepté un présent de vingt mille florins que le roi de France lui avait envoyé. Il fit l'énumération des promesses qu'il avait rejetées, et mit dans ce nombre celles des Espagnols et des archiducs, affirmant qu'il ignorait qu'aucun autre eût reçu leurs dons. Il déclara qu'il avait craint en voyant les émeutes se succéder avec tant de violence, qu'on ne méditât l'accomplissement d'une révolution au moyen de la populace; que les Etats de Hollande avaient accueilli ses frayeurs; qu'il avait dès-lors travaillé aux résolutions qui tendaient à établir la tolérance, dans l'idée que les opinions qui divisaient l'église, n'étaient pas d'une grande importance pour la foi; ajoutant qu'il avait d'autant moins hésité à prendre ce parti, que le traité d'union consenti

à Utrecht avait assuré à chaque province la liberté de conscience et l'exercice des différentes religions.

Telles furent les principales réponses de l'avocat. Jusqu'alors il n'avait pas imaginé qu'on en voulût à sa vie; mais lorsqu'il sût que les Etats-généraux avaient ordonné des prières publiques afin de remercier Dieu d'avoir sauvé l'état de l'ambition de certains hommes, il ne douta plus de son sort. En effet ses juges travaillaient à dresser sa sentence, et il fut averti le 11 mai qu'elle lui serait annoncée le surlendemain.

Guillaume-Louis, comte de Nassau, et la princesse d'Orange joignirent leurs efforts à ceux de Dumaurier, ambassadeur de Louis XIII près des Etats, pour obtenir sa grâce. Maurice ne put les refuser, mais il y mit la condition que sa famille demanderait ce pardon infamant. Sollicitée de l'avouer coupable, elle tint conseil aussitôt : on disputa vivement pour et contre; enfin l'honneur l'emporta, et sa femme même déclara qu'elle aimait mieux le voir périr innocent que de le charger de l'opprobre d'avoir trahi sa patrie.

Alors tout fut fini. Les fiscaux, Leuwen et Sylla entrèrent, le dimanche 12 mai, à cinq heures du soir, dans sa chambre, et lui annoncèrent,

au nom des Etats-généraux, son jugement, en l'avertissant qu'il comparaitrait le lendemain pour entendre lire sa sentence de mort. De mort! s'écria-t-il, quoi! de mort! je ne m'y serais pas attendu. Il demanda s'il lui serait permis d'écrire un billet à sa femme : Sylla lui répondit qu'il prît garde seulement d'y rien mettre qui l'empêchât d'être rendu. Eh quoi! répliqua-t-il, prétend-on tyranniser mes derniers sentimens. Pendant qu'il écrivait, on l'entendit s'écrier : Si je savais pourquoi l'on me fait mourir! sur quoi l'un des fiscaux lui dit : Vous le savez déjà; mais on vous l'expliquera plus clairement demain.

Les Etats ayant choisi parmi les membres du synode Antoine Valæus, prédicant et professeur de théologie à Middelbourg, le chargèrent d'exhorter l'avocat à mourir. Ce ministre passa la nuit avec lui. Le lendemain les fiscaux s'étant retirés après avoir laissé des soldats, avec ordre de garder le prisonnier à vue, Valæus crut devoir profiter des derniers instans qui lui restaient pour engager *Barneveld* à descendre dans sa conscience. Je suis disposé à la mort, lui répondit-il, mais je ne peux comprendre pourquoi l'on me fait mourir; la justice, les devoirs de ma charge, l'honneur et l'amour de la patrie ont réglé toutes mes actions. Je mets ma confiance

dans le Seigneur, juge souverain de tous les hommes.

Valæus lui ayant demandé s'il se sentait bien détaché du monde, mon Dieu m'appelle et je ne pense qu'à le suivre, répliqua-t-il; mais je cherche vainement le motif qui termine ma triste vie. J'ai toujours servi les Etats-généraux avec zèle et fidélité; j'ai donné aux Trajectins les conseils que j'ai crus les meilleurs; je n'ai pensé qu'à prévenir l'effusion du sang que j'ai toujours abhorrée. Si quelquefois j'ai marqué trop de vivacité, j'étais aigri par des libelles qui se succédaient sans fin. Un vieillard a peine à se modérer. J'ai cependant surmonté ma colère, quand l'insulte ne regardait que moi; je n'ai jamais employé que la douceur et la tolérance pour maintenir l'union, dans la crainte que les Espagnols ne profitassent de nos divisions. J'ai servi les Etats trente-deux ans, et je meurs sur un échafaud!

Il pria alors Valæus de se rendre vers Maurice, de lui demander en son nom pardon s'il l'avait offensé et d'implorer sa protection pour sa malheureuse famille. Le ministre voulut savoir de lui si, en sollicitant ce pardon qu'il semblait souhaiter, il entendait rechercher en même temps sa grâce: le généreux vieillard se hâta de répondre qu'il n'étendait pas si loin ce terme. Valæus s'ac-

quitta de sa commission sur les dix heures du soir et laissa Lamotius et Begerus, ministres de La Haye, auprès du prisonnier. Maurice protesta, les larmes aux yeux, qu'il était touché du malheur de l'avocat; qu'il l'avait toujours aimé; que plusieurs fois il l'avait engagé à cesser de s'opiniâtrer à changer la religion, et que, voyant ses avertissemens méconnus, il s'était cru forcé de veiller au salut de la république. Valæus se retirait lorsque le prince le rappela pour lui demander si *Barneveld* n'avait point parlé de grâce; le consciencieux ministre répondit par un non.

Il rendit aussitôt cette réponse à *Barneveld*, avec tous les ménagemens qu'il put imaginer, et celui-ci lui dit: qu'il ne demandait rien de plus; et que Maurice se trompait, s'il avait pensé qu'il voulût sauver sa vie. Après ces mots il ne pensa plus qu'à mourir. Toutefois, inquiet du sort des autres prisonniers innocens comme lui, mais comme lui menacés de la mort, dans ces journées sanglantes où l'innocence était sous le couteau: Et mon Grotius, s'écria-t-il en arrêtant tristement sa pensée sur cet homme que la double élévation de l'éloquence et du courage républicain recommanderont à la postérité la plus reculée, mon Grotius, le fera-t-on aussi mourir? Begerus l'assura qu'on n'en parlait pas. Hogerbeetz

et lui sont jeunes, répliqua-t-il, et peuvent rendre encore de grands services à leur patrie.

Il essaya alors de reposer, mais il ne put en venir à bout, et prit un psautier français dans lequel il se mit à lire. Sur les cinq heures, il fut averti que les juges étaient assemblés, il se leva sur-le-champ, fit ouvrir le col de sa chemise par son domestique avec la même tranquillité que s'il n'eût été question que de s'habiller, et Valæus commença la prière du matin. Sa femme et ses enfans avaient demandé la permission de le voir pour la dernière fois. Les États firent appeler le ministre pour savoir s'il le désirait. On n'avertit pas *Barneveld* que sa famille avait sollicité cette dernière consolation, et redoutant la tristesse de leurs adieux, il répondit que leur visite était inutile. Les juges firent rendre sa réponse à ses parens. La princesse douairière demanda une audience à Maurice; mais le prince, se défiant de l'empire qu'elle avait sur son esprit, refusa de la voir. A sept heures, l'avocat écrivit encore un billet à sa femme pour lui faire part de la promesse que le prince avait faite de protéger leurs enfans. Déjà la garde du prince s'était emparée de la cour intérieure, et les troupes, des dehors du palais. On avait dressé l'échafaud devant les fenêtres de la grand'salle. Valæus avertit l'avocat

de se tenir prêt : ils s'avança vers la salle d'audience ; mais on lui dit en chemin qu'il n'était pas encore temps , il revint à sa chambre , et reprit son livre. Il fut enfin conduit à neuf heures à la chambre des rôles , où les vingt-quatre juges étaient en place. Le greffier fit lecture de la sentence ; elle fut motivée sur les dépositions des témoins et sur ses propres aveux. On le déclarait atteint et convaincu d'avoir soutenu que chaque province avait droit d'ordonner des affaires ecclésiastiques dans son district , d'avoir dressé la protestation des trois provinces contre le synode , sans ordre des Etats , d'avoir fait ordonner la levée des compagnies bourgeoises , d'avoir approuvé la nouvelle instruction adressée aux troupes , d'avoir écrit à Ledenberg de veiller à la garde des portes d'Utrecht , et d'en fermer l'entrée aux troupes du dehors , d'avoir calomnié le prince d'Orange , en l'accusant d'aspirer à la souveraineté , d'avoir exigé des troupes réglées un nouveau serment d'être fidèles aux provinces qui les payaient , aux villes qui les recevaient en garnison , et de les servir même contre le prince et les Etats-généraux , enfin d'avoir exhorté le magistrat d'Utrecht à s'opposer à la réforme que le prince venait faire en cette ville.

A ces causes il était condamné à avoir la tête

tranchée ; et le même jugement prononçait la confiscation de ses biens. On s'aperçut pendant cette lecture de l'agitation de *Barneveld*. Il parut même près d'interrompre le greffier plus d'une fois ; mais il se contint jusqu'au bout. Il dit alors qu'on avait tiré de ses aveux des inductions envenimées , et se récria sur cette confiscation par laquelle la parole de Maurice était déjà convaincue d'imposture. Voogd, l'un des juges, lui dit alors : Vous avez entendu votre jugement, partez. Le bon vieillard se leva et suivit les fiscaux qui marchèrent vers le lieu du supplice. En apercevant le lugubre appareil, il leva les yeux au ciel, et s'écria : Grand Dieu ! qu'est-ce que l'homme ! et ne trouvant point de carreau, il s'agenouilla sur les planches. Lamotius fit la prière, qui dura un quart-d'heure. *Barneveld* se releva avec un visage serein, se déshabilla à l'aide de son domestique, et dit au peuple : Ne croyez pas, compagnons, que je sois un traître, j'ai toujours agi sincèrement et selon les lois de la probité la plus austère ; j'ai vécu en bon patriote, et je meurs tel, coupable seulement d'avoir maintenu la liberté et les droits de la patrie.

Après ce discours le bourreau lui abattit la tête d'un seul coup. On assure que le prince d'Orange voulut se rassasier du plaisir de voir mourir son

ennemi. Malheur toutefois aux tyrans quand le cri de liberté retentit sur les échafauds ! Ces derniers accens de *Barneveld* changèrent peut-être jusqu'à ceux qui avaient servi Maurice contre lui, et lorsque ce prince voulut poursuivre ses projets de souveraineté, il rencontra de nouveaux obstacles parmi ses propres appuis. La foule des spectateurs qui les entendit se pressait autour de l'échafaud : les uns teignaient leurs mouchoirs de son sang, les autres ramassaient le sable qu'il avait rougi, et cet empressement de la douleur dura encore le lendemain sans qu'on pût s'y opposer.

Les autres accusés, dont le crime était aussi grand que celui de l'avocat de Hollande, dont l'attachement aux doctrines d'Arminius était plus prononcé peut-être, puisque Grotius ne cessa de leur rendre un hommage éclatant dans l'exil, tandis que le ministre Valæus attesta au contraire que *Barneveld* était mort contre-remontrant, moins en butte toutefois aux ressentimens de Maurice, échappèrent à cette fin tragique.

Barneveld expia seul les torts d'une résistance dont l'ambition du prince s'était irritée. Cet illustre malheureux ne fut point immolé à la cause de la réforme, disons-le hautement pour repousser loin d'elle le reproche d'avoir voulu aussi

des victimes. Son incertitude sur des questions obscures qu'il voulut même empêcher d'agiter, dans un esprit de tolérance et d'union, n'aurait point ébranlé cette cause triomphante dans les Provinces-Unies, et pour laquelle il avait prouvé son amour, lorsqu'il provoquait cette déclaration énergique, qui accueillit les prétentions de Philippe III en faveur du culte catholique.

Mais il fallait justifier et les émeutes des villes et les violences des Gomaristes et les rigides décrets du synode; il fallait satisfaire cet esprit d'inquiétude, ouvrage des faux bruits semés avec audace par les prédicans et par Maurice lui-même sur le sort de la religion, et qui s'était enfin emparé d'une multitude ignorante.

Un homme se rencontra que rien n'avait pu détourner du but qu'il s'était proposé, d'affranchir son pays de toute domination étrangère, de fonder parmi ses compatriotes la liberté et la tolérance; qui, ayant pénétré les projets de dictature de Maurice, avait essayé de rendre inutile entre ses mains le dangereux instrument dont il avait su se rendre maître, en opposant aux soldats qui refusaient leur appui au magistrat, une force citoyenne capable de les contenir et de faire respecter les lois.

Tous ses crimes aux yeux de Maurice et de ses

lâches appuis qui redoutaient dans *Barneveld* l'autorité des vertus républicaines, furent dans cette pensée généreuse, dans ce but patriotique, et ce prince ne parut céder à d'hypocrites alarmes sur la religion qu'aucun changement ne menaçait, que pour couvrir de ce grand intérêt son ambition cachée.

Une funeste ingratitude avait payé les longs services de *Barneveld* : la haine des Hollandais devait flétrir la vengeance de Maurice. Un jour traversant à Gorcum la place publique remplie de peuple, personne ne se découvrit sur son passage. Tout le monde détestait la tyrannie ; un seul homme osa conspirer (1).

AD. A.

(1) Ce fut Stoutenbourg, un des fils de l'avocat de Hollande. Son projet fut découvert.



ERRATA.



PREMIÈRE PARTIE.

- Page 4, lig. 20, *diplomes*, lisez : *diplômes*.
— 13 » 4 *d'Osiandre*, lisez : *d'Osiander*.
— 25 » 20 *Cranmer, et*, lisez : *Cranmer et*
— 34 » 12 *a doctrine*, lisez : *la doctrine*.
— 40 » 11 *sans cesse*, lisez : *sans cesse*.
— 41 » 9 *Edouard VI*, lisez *Edward VI*.
— 52 » 25 *par lesquels*, lisez : *parmi lesquels*.
— 54 » 26 *Garcina*, lisez : *Garcia*. (1)
— 55 » dernière, *Garcina*, lisez *Garcia*.
— 80 » 18 *de meurtriers*, lisez : *des meurtriers*.
— 109 » 13 *protestans*, lisez : *protestans à*
— 116 » 19 *travaillait*, lisez : *travaille*.
— 147 » 17 *la conscience*, lisez : *sa conscience*.
— 158 » dernière, *transsubstantiation*, lisez : *transsubstantiation*.
— 160 » 9 *Florentin*, lisez : *florentin*.
— 183 » 19 *triomphe*, lisez : *triomphe*.

(1) Le religieux qui réussit à séduire l'archevêque de Cantorbéry s'appelait *Jean de la Villa Garcia*. Il était moine dominicain, ami de Barthélemy Corranza, archevêque de Tolède. Il l'accompagna à Londres, lors du mariage de Philippe II et de sa tante, la reine Marie, et ce fut comme délégué de Corranza qu'il se mêla dans l'affaire de Cranmer. Garcia revint en Espagne, en 1558, avec Corranza, et il ne tarda pas à être enfermé dans les cachots de l'Inquisition de Valladolid, où le suivit son protecteur, l'archevêque de Tolède. En 1561, ce moine, qui avait si puissamment contribué à la honteuse abjuration de Cranmer, fut déclaré par le saint-office *suspect de l'hérésie de Luther et de Mélanchthon*, condamné à la privation de ses biens ou dignités, et à un emprisonnement de trois ans dans un couvent désert. L'auteur de la notice sur *Cranmer* est redevable de cette rectification, ainsi que des intéressans détails qui l'accompagnent, au célèbre historien de l'Inquisition d'Espagne, le vertueux et savant M. A. LLORENTE. (Voyez aussi *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne*, t. II, c. 20, p. 145, et t. III, c. 32, p. 138.)

SECONDE PARTIE.

- Page 10, lig. 25, *états-généraux*, lisez : *Etats-généraux*.
— 47 » 3 (note) *reçu*, lisez : *reçue*.
— 87 » 19 *ne sont les*, lisez : *ne sont pas les*.
— 93 » 4 *dues*, lisez : *du*.
— 94 » 12 *de l'église*, lisez : *de l'Eglise*.
— 115 » 15 *Flandres*, lisez : *Flandre*.
— 127 » 16 *Naardem*, lisez : *Naarden*.
— 154 » 19 *livré*, lisez : *livrée*,
— 154 » 25 *assemblées*, lisez : *assemblés*.
— 169 » 3 *causé*, lisez : *causés*.
— 170 » 2 *enlevait*, lisez : *enlevaient*.
— 194 » 15 *prolongèrent*, lisez : *retardèrent*.



TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le troisième volume.

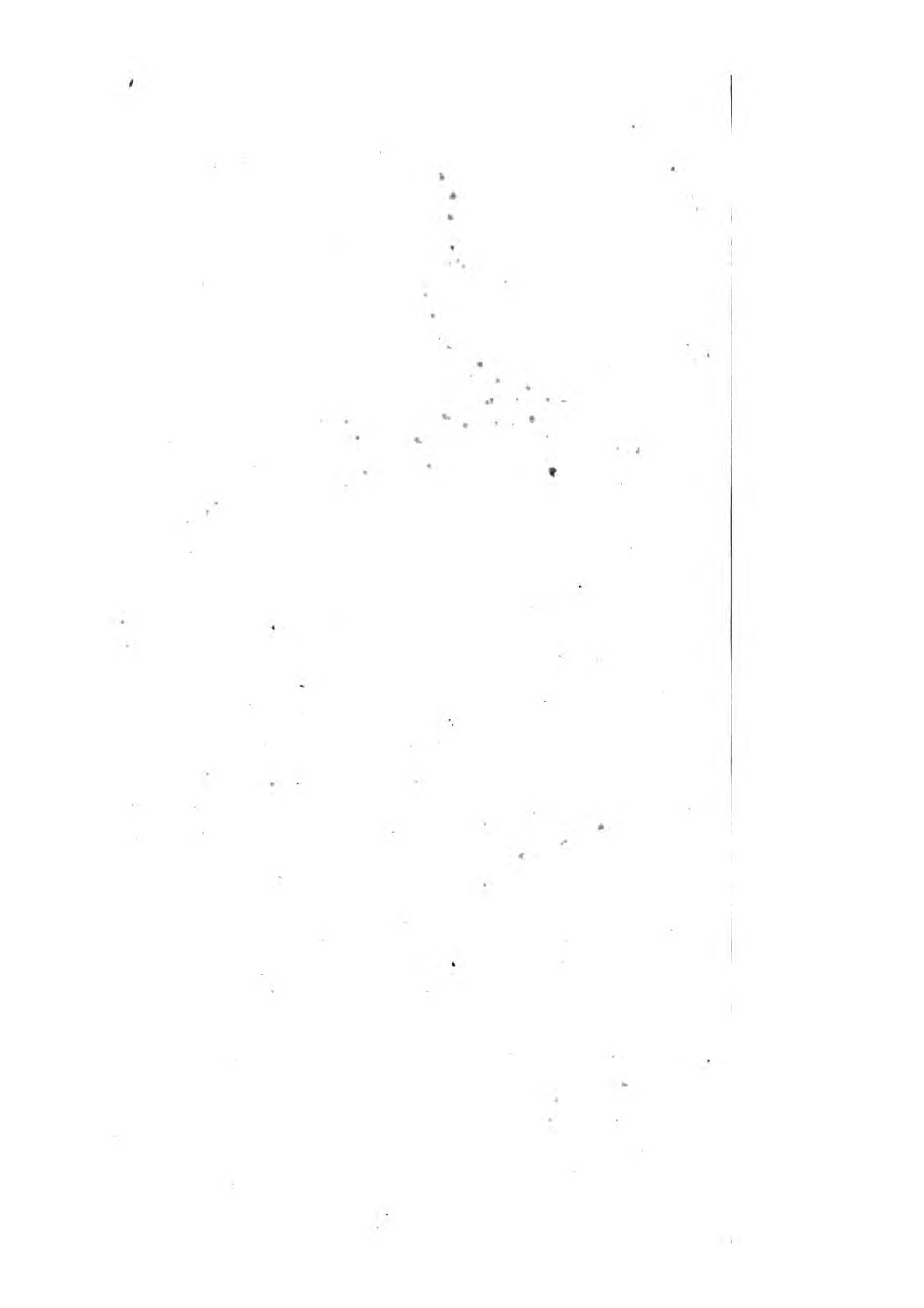


PREMIÈRE PARTIE.

<i>Thomas Cranmer.</i> (CHARLES COQUEREL.)	1
<i>Jean Knox.</i> (J. WILLM.)	68
<i>Pierre-Martyr Vermigli.</i> (MATTER.)	138
<i>Laurent Valla, Savonarola, Ochino, Lupetino, Flacius d'Illyrie, Pierre-Paul Vergier, Lélius Socin.</i> (MATTER.)	177

DEUXIÈME PARTIE.

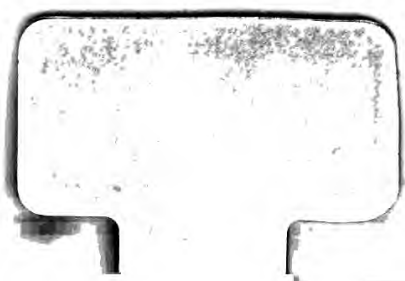
<i>Chrétien III, roi de Danemarck.</i> (G. T. DOIN.)	5
<i>Jean Dyaz, François et Jean Dryander, Jean Valdès, et autres protestans espagnols.</i> (MATTER.)	49
<i>Guillaume de Nassau, prince d'Orange.</i> (J. H.)	91
<i>Jean d'Olden Barneveld.</i> (AD. A.)	173



1-2

100

100



100

